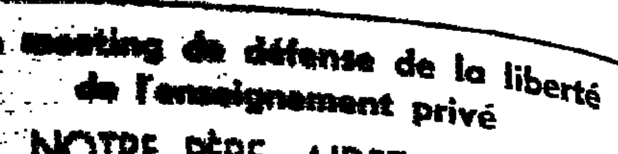
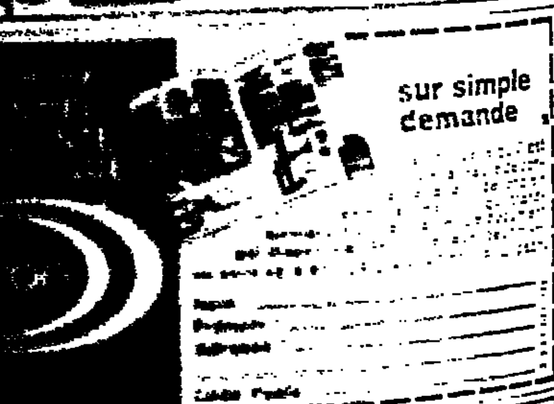


NOTRE PÈRE, AIDEZ-NOUS



TRENTE-NEUVIÈME ANNÉE Nº 11 509 — VENDREDI 29 JANVIER 1982

Le général Dozier est libéré par la police italienne

LIRE PAGE 30



Fondateur : Hubert Beuve-Méry
Directeur : Jacques Fauvet

3,50 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 2,50 dir. ; Tunisie, 250 m. ; Allemagne, 1,60 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, 23 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte-d'Ivoire, 275 F CFA ; Danemark, 6,50 kr. ; Espagne, 70 pes. ; G.-B., 40 p. ; Grèce, 45 dr. ; Iran, 125 rls ; Irlande, 70 p. ; Italie, 1000 l. ; Liban, 325 P. ; Luxembourg, 23 f. ; Norvège, 4,75 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 45 esc. ; Sénégal, 275 F CFA ; Suède, 4,75 kr. ; Suisse, 1,30 f. ; E.-U., 95 cents ; Yougoslavie, 36 d.

Tarif des abonnements page 2

5, RUE DES ITALIENS
75127 PARIS CEDEX 09
Telex Paris nº 650572
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

L'instabilité en Afrique

Le Ghana à l'épreuve

Un mois après le putsch qui l'a ramené à la tête de l'Etat ghanéen, le capitaine d'aviation Jerry Rawlings est visiblement privé de tout « état de grâce ». Contrairement à ce qui se passa en juin 1979, lorsqu'il confisqua une première fois le pouvoir aux civils, la population demeure réticente à l'égard d'un homme qui fit naguère figure de sauveur.

Après avoir dénoncé la corruption de la majorité des dirigeants de l'ancien régime civil et le laxisme de l'ancien président Hilla Limann, les Ghanéens restent profondément divisés devant l'attitude du nouveau président. Alors que la majorité s'inquiète de sa rigueur, l'Union nationale des étudiants du Ghana se préoccupe à peu près exclusivement de la présence, au Conseil national provisoire de défense, de politiciens ayant appartenu au régime précédent, et exige une radicalisation.

Au sein de l'armée elle-même, le capitaine Rawlings ne fait pas l'unanimité. Ses camarades de l'armée de l'air lui sont acquis, mais la marine n'est toujours pas réellement ralliée. Depuis la prise du pouvoir, plusieurs dizaines de militaires ont été passés par les armes parce qu'ils refusaient de cautionner le putsch du 31 décembre. A ces exécutions sommaires s'ajoute la mort, annoncée par des observateurs nigérians et jamais démentie officiellement à Accra, de plusieurs centaines de civils.

Depuis que, lors de son premier et éphémère passage au pouvoir, il avait fait exécuter quatre généraux, dont trois anciens chefs d'Etat, le capitaine Rawlings inspire la peur. Certes, on a ironisé à juste titre sur l'absence totale de charisme et la pusillanimité de son prédécesseur, M. Hilla Limann, mais, si la pugnacité et la ténacité de « Jerry le sauveur » ont pu momentanément séduire le petit peuple d'Accra, la population donne désormais des signes évidents d'attentisme.

De leur côté, les « revendeuses », commerçantes qui, au Ghana, constituent un important groupe de pression politique, ont engagé une véritable épreuve de force avec le nouveau régime. Bien que les soldats saccagent leurs étals, détruisent leurs marchandises et se livrent à des voies de fait à l'encontre des plus récalcitrantes, elles refusent obstinément d'observer les consignes gouvernementales de baisse des prix.

Convaincus pour la plupart que la Libye n'est pas étrangère aux mutations politiques récemment intervenues à Accra, les chefs d'Etat des pays voisins boudent le capitaine Rawlings comme ils avaient, en avril 1980 déjà, boudé le sergent-chef Doe, après que celui-ci eut assassiné le président Tolbert et pris le pouvoir au Libéria. Si les capitales francophones observent un mutisme à peu près total, en revanche, le Nigéria ne dissimule pas son mécontentement. Ainsi, après le président Obasanjo, qui, en 1979, avait ordonné de cesser d'approvisionner le premier gouvernement Rawlings en pétrole, le président Shagari a décidé un embargo pétrolier indirect à l'encontre du nouveau gouvernement ghanéen en exigeant le paiement immédiat de ses livraisons pétrolières.

Si l'on ajoute à ces considérations politiques le fait que la dette extérieure du Ghana excède 1,5 milliard de dollars et que la dévaluation de la monnaie nationale paraît inévitable, on mesure la solitude du nouvel « homme fort » du Ghana et l'épreuve que subit son pays.

M. Hissène Habré marque de nouveaux points au Tchad

L'évolution du conflit tchadien semble s'accélérer. Alors que la situation sur le terrain tourne, comme le rapporte notre envoyé spécial à Khartoum, de plus en plus à l'avantage de M. Hissène Habré, qui vient de prendre le contrôle d'une nouvelle localité — Mangalme — dans l'est du pays, Tripoli, se donnant peut-être les moyens d'une intervention ultérieure, vient de dénoncer la présence d'*« éléments américains »* au sein de la force interafricaine de maintien de la paix au Tchad, ce qui constitue un *« développement grave de la crise »*.

La Libye menace de *« ne pas rester les bras croisés »* devant cette *« violation des résolutions de l'O.U.A. »*. Washington a rejeté, mercredi 27 janvier, ces accusations, en affirmant que le personnel américain qui avait accompagné le matériel fourni à la force africaine avait regagné les Etats-Unis.

Par ailleurs, les réunions extraordinaires de l'Organisation de l'unité africaine, prévues à Nairobi entre le 2 et le 7 février, ont été repoussées. Celle qui est consacrée au Tchad aurait lieu les 10 et 11 février.

Khartoum pousse à la négociation

De notre envoyé spécial

Khartoum. — *« La question, aujourd'hui, est de savoir si Goukouni n'est pas trop faible pour négocier avec Habré. »* Cette opinion d'un diplomate occidental sur le Tchad semble assez répandue à Khartoum, deux semaines après la visite du président du GUNT dans la capitale soudanaise. Toutes les informations recueillies ici paraissent, en effet, confirmer la position favorable, sur le terrain, des Forces armées du Nord (FAN) de M. Hissène Habré, dont le quartier général se trouve à Abéché, dans l'est du pays, face à la coalition hétéroclite que dirige le président Goukouni Oueddei. En outre, les Africains, y compris les partenaires de la France, semblent favorables à la réunion d'une « table ronde » entre Tchadiens pour tenter de mettre un terme au conflit.

Après avoir consolidé leurs positions dans le Biltine et le Ouaddaï, provinces orientales du Tchad, les FAN ont pris, sans grande difficulté, Largeau, le 13 janvier, le jour même où le chef de l'Etat regagnait N'Djamena, après avoir séjourné à Khartoum, où il a longuement rencontré le président Nemeiry. Les Forces armées populaires (FAP) de M. Goukouni Oueddei n'avaient pas pu rassembler plus de cent cinquante partisans pour défendre cette importante position. Les FAN, qui avaient abandonné leurs véhicules à une trentaine de kilomètres en retrait pour ne pas attirer l'attention, sont passées à l'attaque au lever du jour. A midi, la place était enlevée.

Les FAN se sont également infiltrées dans le secteur de Mongo, dans le sud du pays, où devrait être stationné, aujourd'hui, un petit détachement sénégalais de la Force interafricaine de paix. Enfin, dans le centre, elles ont établies un poste à 17 kilomètres à l'est d'Ati, une agglomération devenue la garnison de contingents zaïrois et nigérians de la force de l'O.U.A. Autrement dit, depuis le repli libyen sur la bande d'Aozou, dans le nord, qui s'est déroulé précipitamment en novembre, les FAN sont devenues — et de loin — la principale force politico-militaire du Tchad. Elles disposent désormais d'une liberté d'action considérable, pour peu que leurs adversaires ne bénéficient pas d'appuis militaires étrangers.

J.-C. POMONTI.

(Lire la suite page 6.)

Les prix agricoles

Les organisations professionnelles dénoncent violemment les propositions de Bruxelles

La Commission européenne a rendu publiques, mercredi 27 janvier, ses propositions de prix pour la campagne agricole 1982-1983, en dépit de l'échec des négociations agro-budgétaires enregistré par les Dix. Les organisations professionnelles sont doublement inquiètes : la hausse moyenne proposée (9 % quand elles réclament 16,3 %) leur paraît nettement insuffisante et elles redoutent un veto britannique qui bloquerait la fixation des prix.

Dans un communiqué, la F.N.S.E.A. se déclare « stupéfaite » *par ces propositions qu'elle juge* « inacceptables » *face* « à la dégradation continue du revenu agricole ».

De son côté, le C.N.J.A. juge « scandaleuses » *ces mêmes propositions, qui relèvent* « de la provocation pure et simple ».

La rencontre prévue mardi 2 février entre M. Mitterrand et M. Guillaume, président de la F.N.S.E.A., pourrait être de nature à calmer les esprits, voire à rassurer les agriculteurs sur la fermeté du gouvernement dans le débat européen sur les prix. Mme Cresson s'est entretenue de cette question avec son collègue italien, M. Bartolomei, mercredi, à Rome.

L'accord entre Paris et Rome

De notre envoyé spécial

Rome. — En rencontrant mardi 26 janvier à Rome M. Bartolomei, ministre italien de l'agriculture, Mme Edith Cresson a poursuivi la série des entretiens bilatéraux avec les Etats membres de la Communauté qui préludent à la négociation sur les prix agricoles. Elle devra encore rencontrer M. Peter Walker, le ministre britannique. L'étape de Londres sera sans doute plus difficile que celle de Rome, où l'on s'est aisément rassuré sur l'état des relations franco-italiennes, en dépit du regain de tension qui provoque l'agitation du Midi viticole.

L'entretien entre les deux ministres était en effet prévu avant que se reproduisent les incidents dont furent victimes des chargements de vins italiens (*le Monde* daté 24-25 janvier). Il n'empêche que les autorités italiennes, qui ont en mémoire l'affaire de *l'Ampelos*, le pinardier sicilien arraisonné au mois d'août dans le port de Sète, et le blocage des importations qui l'ont suivie, auraient aimé une condamnation ferme des incidents récents par la partie française. Celle-ci s'est bornée à les « *déplorer* », faisant valoir qu'il appartenait à l'Italie de mener une politique des prix et de contrôle des exportations susceptible de ne pas entraver la concurrence communautaire.

JACQUES GRALL.

(Lire la suite page 27.)

POINT

Cohérence

Le contrat sur la fourniture de gaz soviétique ne trouble pas que la majorité et n'oppose pas que M. Edmond Maire aux gouvernants socialistes. L'opposition, aussi, est divisée sur le sujet si l'on en juge par les déclarations de M. Raymond Barre et les commentaires au vitriol qu'elles ont aussitôt provoqués dans le bulletin quotidien du R.P.R., la Lettre de la Nation.

L'ancien premier ministre n'a qu'un tort : celui d'être cohérent avec lui-même. Il reconnaît aujourd'hui, dans l'opposition, l'intérêt d'un contrat dont il avait approuvé le principe hier, lorsqu'il était au pouvoir. Sans doute fait-il des réserves sur l'opportunité de la signature, mais il refuse, au nom de la continuité de l'Etat, « les amalgames politico-économiques ».

Le R.P.R. lui reproche, précisément, une certaine continuité dans l'erreur, et « une fidélité à des choix qui étaient à l'époque économiquement faux et qui sont aujourd'hui politiquement inacceptables ».

La querelle n'est pas nouvelle, et si l'ancienne majorité en a tant souffert c'est qu'elle ne portait pas que sur des petites phrases polémiques. Le contrat gazier n'est qu'un aspect d'une divergence d'analyse beaucoup plus large dans la mesure où elle englobe l'économie et la politique étrangère.

M. Chirac n'avait pas — et n'a toujours pas — la même conception que M. Barre de la diversification de l'approvisionnement énergétique de la France. Il n'approuvait pas davantage sa gestion économique. Il contestait l'attitude de M. Giscard d'Estaing face à l'U.R.S.S. au moment de l'invasion de l'Afghanistan, et ce qui se passe en Pologne le conduit, désormais, à remettre en cause la politique de détente et d'ouverture lancée par le général de Gaulle et poursuivie par Georges Pompidou et le précédent président de la République.

Néanmoins, MM. Chirac, Barre et Giscard d'Estaing prônent la réconciliation et l'unité de l'opposition. Ce n'est pas si facile et, sur un tel sujet, pas très cohérent.

(Lire page 26.)

L'horizon du clocher

par ANDRÉ FONTAINE

La majorité d'hier éprouvait très fort la volupté du pouvoir. Elle découvre avec ravissement aujourd'hui celle de l'opposition. A la courageuse exception de M. Raymond Barre, elle n'a donc pas de mots assez forts pour condamner la signature, quarante-cinq jours après le coup de Varsovie, de l'accord sur le gaz sibérien. Mais on ne s'avance pas beaucoup en estimant que, si M. Giscard d'Estaing était encore à l'Elysée, il aurait lui aussi laissé faire. Après tout on n'a pas souvenir qu'il ait exercé de particulières pressions sur son ami Brejnev pour l'amener à évacuer l'Afghanistan. Il lui arrive d'ailleurs ces jours-ci encore, paraît-il, de faire le plus grand éloge du nº 1 soviétique. Or l'Afghanistan a été proprement envahi par l'armée rouge alors qu'elle se trouve en Pologne depuis 1945. Et le « camarade Amin », qui avait reçu trois semaines plus tôt, en tant que chef de l'Etat et du parti les salutations « fraternelles » de MM. Brejnev et Kossyguine, a été proprement abattu sur les ordres des « frères » en question.

Quant au R.P.R., son indignation fait certes plaisir à voir, mais qu'a fait le général de Gaulle, en 1968, pour la Tchécoslovaquie ? La même chose que M. Johnson, qui présidait alors aux destinées des Etats-Unis, c'est-à-dire, pour employer le rude langage de M. Cheysson, « rien ». A quoi il faut ajouter, si l'on veut être juste et complet, que M. Mitterrand, qui a si bien fustigé en mai 1980 le pas de clerc de son prédécesseur à Varsovie, serait sans doute le premier, s'il était encore dans l'opposition, à critiquer le geste que MM. Mauroy et Jospin ont maladroitement tenté de justifier, en faisant valoir, en somme, que le *gaz*, comme l'argent, n'a pas d'odeur.

L'amnésie, de tout temps, a fait partie de la vie politique. Non seulement un jacobin ministre n'est pas un ministre jacobin, mais il ne peut pas l'être, car il n'est pas de credo politique qui résiste bien longtemps aux impératifs, réels ou apparents, de la raison d'Etat.

(Lire la suite page 7.)

AU JOUR LE JOUR

SÉRIE

La France achetait du pétrole à l'Iran : exit le chah d'Iran !

La France achetait de l'uranium en Centrafrique : exit l'empereur Bokassa !

La France va maintenant acheter du gaz à l'Union soviétique, histoire de faire plaisir aux ennemis de M. Brejnev...

HENRI MONTANT.

Le pouvoir socialiste et le contre-espionnage

« STATU QUO » A LA D.S.T.

Lire page 9 l'article de LAURENT GREILSAMER

« CASTOR ET POLLUX » PAR L'ENGLISH BACH FESTIVAL

Le temps de Rameau

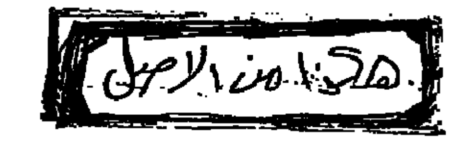
« Accourez, accourez », comme on chante volontiers et inlassablement dans les opéras de Rameau. Pour la première de *Castor et Pollux* le 27 janvier, le Théâtre des Champs-Elysées était confortablement garni, mais non pas rempli ; il en sera peut-être de même ce jeudi, et ce serait dommage de manquer le spectacle merveilleux de l'English Bach Festival, qui nous console de l'échec de *Dardanus* l'an passé et de la suppression de *Platée*, cette saison, à l'Opéra.

Il faut en convenir, les Anglais connaissent et interprètent Rameau bien mieux que nous, et c'est à l'English Bach Festival, à son infatigable directrice, Lina Lalandi, que nous devons depuis plusieurs années les résurrections d'*Hippolyte et Aricie*, *Pygmalion*, *la Princesse de Navarre* et *Zaïs*. La recherche de plus en plus minutieuse de la vérité, la reconstitution historique à travers les costumes de Boquet, un style baroque raffiné, un langage chorégraphique aussi fidèle que possible, progressent d'œuvre en œuvre et les interprétations naguère trop compassées et ennuyeuses atteignent aujourd'hui à *l'exquis*.

Il est vrai que *Castor et Pollux* est l'un des très grands chefs-d'œuvre de Rameau, presque sans aucune faille au point de vue musical. Une fois admis que chaque épisode doit obligatoirement s'accompagner d'un interminable ballet (où Rameau prodigue d'ailleurs un génie des formes et des mélodies inépuisable), on est charmé par l'atmosphère élégiaque, la sensibilité et la générosité de cette intrigue, où Castor (le demi-frère mortel) et Pollux (le demi-frère immortel) font assaut d'altruisme pour échanger leurs états, aucun d'eux ne se résignant à vivre ou à mourir en étant séparé de l'autre.

JACQUES LONCHAMPT.

(Lire la suite page 21.)



LE CONSEIL CONSTITUTIONNEL

Pouvoir majoritaire et pouvoir d'opposition

La décision du Conseil constitutionnel sur les nationalisations a indigné les uns et fait applaudir les autres. Philippe Nemo estime qu'il joue un rôle-clé, en forçant le pouvoir à prendre ses responsabilités et que vouloir le supprimer serait mettre en cause la République elle-même. Maurice Duverger croit à la nécessité d'un pouvoir d'opposition et s'interroge sur les moyens d'en assurer l'alternance.

par MAURICE DUVERGER

DANS les démocraties d'Occident où le gouvernement dispose d'une base parlementaire stable, la séparation des pouvoirs a pris une forme nouvelle. Elle ne se fait plus entre l'exécutif et le législatif : le premier ayant les moyens de plier le second à sa volonté, par son autorité sur le plus grand nombre des députés. Ainsi se trouvent réunies les deux branches de la puissance politique autrefois divisée par Locke, Montesquieu et leurs commentateurs. Pour que sa concentration ne la rende pas oppressive, elle doit se *« heurter à un ensemble d'institutions établissant »* un pouvoir d'opposition capable de contenir le pouvoir majoritaire. Car l'un des fondements de la liberté demeure invariable : il faut toujours que *« le pouvoir arrête le pouvoir »*.

Conçue pour pallier l'infirmité d'un régime tout différent, notre Constitution de 1958 n'avait pas prévu la nouvelle séparation des pouvoirs. Quand le pouvoir majoritaire est apparu en 1962, il n'a pas trouvé en face de lui un pouvoir d'opposition suffisant. Dans les textes, celui-ci ne dispose en effet que de trois grands moyens d'expression : la minorité de l'Assemblée nationale, le Sénat, le Conseil constitutionnel. La première a été brimée par les règles destinées à éviter l'instabilité et l'impuissance des gouvernements antérieurs : ordre du jour prioritaire, vote bloqué, mécanisme de la confiance et de la censure, etc. Après avoir montré quelque énergie envers un gaullisme qu'ils trouvaient trop plébiscitaire, les sénateurs ont témoigné beaucoup d'indulgence à un giscardisme dont ils goûtaient l'attirance pour les notables. Quant aux conseillers constitutionnels, comment auraient-ils pu contenir le bloc majoritaire, puisqu'ils ne pouvaient être saisis que par ses chefs ou par le président d'un Sénat qui ne lui était guère défavorable ?

La nouvelle séparation des pouvoirs a connu son premier développement avec la révision de 1974, qui permet à soixante députés ou sénateurs de saisir le Conseil constitutionnel. L'opposition recevait ainsi le droit de faire vérifier la régularité des lois votées par la majorité. Mais cette réforme n'a pris tout son sens qu'après le renversement politique de mai-juin 1981. L'alternance n'a pas seulement changé l'orientation du pouvoir majoritaire, mais son étendue. Alors que les organes susceptibles de le contenir ne pouvaient jusqu'ici le faire de façon suffisante, voici qu'ils en deviennent capables. Le changement ne concerne guère la minorité de l'Assemblée nationale, dont le statut n'est que peu modifié, à cela près que le gouvernement use moins de ses moyens de contrainte. Mais la situation du Sénat se trouve tout à fait bouleversée par un mécanisme auquel le Conseil constitutionnel ne peut totalement échapper.

∴

Le recrutement des sénateurs est agencé de telle façon qu'ils ne puissent avoir exactement la même orientation que la majorité de l'Assemblée nationale, ce qui leur permet de la contredire. Leur blocage ne va jamais loin, puisque la procédure de la commission mixte permet aux députés d'avoir le dernier mot. Néanmoins, ils peuvent retarder la décision finale, et l'infléchir par leur pression sur l'opinion. Ils ont employé cette prérogative contre tous les gouvernements. Mais ils ne pouvaient en user hier avec l'énergie qu'ils déploient aujourd'hui. Issus d'un suffrage inégalitaire, souvent dominé par les petites communes de la France rurale, comment ne seraient-ils pas portés à moins faire obstacle aux partisans de l'ordre établi qu'aux promoteurs d'une société nouvelle ?

Depuis que le pouvoir majoritaire penche vers le socialisme, le Sénat est devenu un contrepoids efficace, qui pèse sur l'autre côté de la balance et donne force au pouvoir d'opposition. Quand le pouvoir majoritaire penchait vers le conservatisme, le contrepoids sénatorial glissait au contraire du même côté que le poids, et le pouvoir d'opposition restait épisodique et faible. Les institutions de la République ne peuvent s'accommoder de telles variations. La puissance du bloc formé par le président, le gouvernement et la majorité de l'Assemblée rend nécessaire que la nouvelle séparation des pouvoirs devienne permanente, et qu'elle ne se développe pas seulement en face de la gauche à l'exclusion de la droite. La démocratie exige que l'alternance du pouvoir d'opposition accompagne toujours l'alternance du pouvoir majoritaire.

∴

Quoi qu'on dise depuis quelques jours, le contrepoids du Conseil constitutionnel ne subit pas les mêmes oscillations. Si tous ses membres ont été nommés par l'ancienne majorité, la plupart ont une indépendance d'esprit que nul ne peut contester. Faut-il rappeler d'ailleurs qu'avant d'annuler sur recours de l'opposition de droite quelques articles de la loi sur les nationalisations, la Haute Juridiction avait annulé d'autres textes importants sur recours de l'opposition de gauche : par exemple, l'article de la loi « sécurité et liberté » autorisant à expulser des avocats en cours d'audience ? La décision du 16 janvier 1982 est aussi fondée que les précédentes. Pourquoi ces dernières ont-elles suscité moins de remous dans les partis qu'elles condamnaient ? Évidemment parce qu'ils ne pouvaient soupçonner une femme de César si proche d'eux.

Si les conseillers actuels venaient d'horizons plus divers, leur autorité serait moins contestée. Rien ne permet de dire qu'ils ne jugent pas en leur âme et conscience. Mais l'appréciation de la constitutionnalité d'une loi n'est totalement objective que si elle se fonde sur la vérification de faits matériels, tels que le respect d'un délai ou d'une procédure. Les prérogatives de la défense ou l'équité d'une indemnisation ne sont pas délimitables avec la même rigueur. Dans ces domaines, un juriste ne peut garantir qu'il parvienne à se délivrer totalement de ses préférences intimes, même s'il s'efforce de le faire. Et ce travail d'objectivation demeure infiniment plus difficile à qui ne l'a pas appris par son métier et son expérience, l'homme politique étant astreint à un plus grand effort.

∴

La Constitution permet de corriger à la longue les défauts du Conseil chargé de la faire respecter. Pour lui, l'alternance du pouvoir d'opposition peut suivre l'alternance du pouvoir majoritaire, avec un décalage dans le temps. En février 1983, la gauche pourra renouveler deux des neuf « sages », et deux autres en février 1986. Dans un an, leur composition sera déjà plus diversifiée, et elle le deviendra encore plus dans quatre ans. Cependant, leur majorité ne basculera qu'en 1989, et seulement si la prochaine Assemblée nationale ou le prochain président de la République ont la même orientation qu'aujourd'hui. Mais les changements politiques dans les démocraties d'Occident sont généralement séparés par de longues périodes. Il est rare que le retour du balancier se produise après un seul mandat sauf échec patent comme celui de M. Carter. Si la majorité de gauche se conforme à cette tendance, elle aura le tempos de préparer pour ses successeurs un Conseil constitutionnel dominé par elle : mais aux deux tiers, seulement, à cause des nominations faites par le président du Sénat.

On pourrait voir un agencement subtil dans ce décalage des alternances. Les maîtres de la puissance politique se heurteraient d'abord à un Conseil constitutionnel peu porté à traiter avec indulgence leurs premières décisions, naturellement énergiques. Mais il adoucirait ensuite, parallèlement à eux, au fur et à mesure des années. Ainsi le pouvoir d'opposition s'atténuerait en même temps que le pouvoir majoritaire. Suspendue aux caprices d'un destin qui peut précipiter les changements, cette vision idyllique n'est guère propice au prestige d'une juridiction dont elle pousse à renforcer le caractère partisan, qu'il faudrait diminuer au contraire. En attendant que son système de recrutement soit modifié, ne pourrait-on l'appliquer de façon plus équitable, en mettant fin à la pratique suivie dans les renouvellements des dix dernières années (1) ?

Il est regrettable que les autorités de nominations n'aient pas médité la leçon donnée par les anciens présidents de la République, membres de droit, qui se sont abstenus de participer aux délibérations, créant ainsi une tradition excellente. Leur présence n'aurait pas été plus convenable que celle des anciens ministres et des anciens présidents ou membres des Assemblées législatives, quelle que soit la valeur personnelle de ceux-ci. Moins le Conseil constitutionnel comprendra d'hommes politiques, moins on pourra le soupçonner de prendre des décisions politiques. Surtout quand l'influence des premiers semble moins compensée qu'entre 1965 et 1971, lorsque René Cassin, Marcel Waline et François Luchaire siégeaient ensemble.

∴

On n'ira pas plus loin dans une telle voie sans l'accord du Sénat, qui peut bloquer toute révision constitutionnelle. Il peut empêcher aussi toute réforme de son propre recrutement. La seconde serait beaucoup plus importante que la première parce que le contrepoids du Conseil constitutionnel se trouve moins altéré par le changement du bloc majoritaire, et qu'il comporte une certaine régulation. Calculé pour peser seulement sur la gauche, le contrepoids des sénateurs perd au contraire l'essentiel de sa force quand la droite gouverne. L'alternance du pouvoir d'opposition ne suit pas du tout celle du pouvoir majoritaire. Là réside le défaut principal de nos institutions. Tant qu'il ne sera pas corrigé, la Ve République restera privée d'une équitable séparation des pouvoirs. Mais comment le serait-il puisque ceux qui en profitent ont la faculté de le maintenir ? Il leur faudrait beaucoup de sagesse et d'abnégation pour surmonter cet obstacle.

(1) Cf. François Luchaire, *le Conseil constitutionnel*, Économica, 1980, page 64.

République ou marxisme ?

par PHILIPPE NEMO (*)

L'ENJEU de la triste affaire du conseil Constitutionnel, c'est, ni plus ni moins, la République. Les propos de MM. Jospin, Joxe, Mermaz, Sarre, Poperen, parfaitement consonants avec ceux de MM. Lajoinie et Herzog, ne peuvent que donner aux Français, héritiers d'une tradition de liberté et de raison, l'amer avant-goût d'une décadence. Car il ne s'agit nullement des nationalisations en elles-mêmes, sur lesquelles j'avoue ne pas avoir de science infuse. Il s'agit du respect de la Constitution et des formes, nullement arbitraires, de la démocratie.

M. François Luchaire a dit que les membres du Conseil étaient *« trop attachés aux principes du XVIIIe siècle »*. Cette phrase signifie que la Déclaration des droits de l'homme, sur laquelle est fondée la décision des neuf sages, est périmée aux yeux de certains. Sont-ce donc d'autres droits de l'homme auxquels le président de la République ne manque pas une occasion de dire son attachement ? Si M. Luchaire est un éminent juriste, il est à craindre qu'il ne se soit laissé abuser, philosophiquement parlant, par les petits maîtres marxistes du P.S. Car par quoi remplacer les principes du XVIIIe siècle, droits individuels, égalité politique, démocratie formelle, sur lesquels est fondé le conscensus des Français et de tout l'Occident depuis deux siècles ? Quelle morale supérieure leur substituer ? Les innovations du XXe siècle en philosophie politique sont connues : fascismes et démocraties populaires. Les principes de 1789 ne sont peut-être pas immortels, mais ils méritent de durer plus que la philosophie de Lénine ou de *Mein Kampf.*

D'abord, il est inique de dire que le rôle du Conseil est politique. Si une loi est déclarée inconstitutionnelle, la question politique n'est nullement tranchée, elle n'est que déplacée : renvoyée soit au Parlement pour le vote d'une autre loi, soit au pays pour une modification de la Constitution. Les juges du Conseil doivent être absolument impavides sur cette position. Nul Français n'est fondé à leur adresser le moindre reproche en droit ou en morale. Car il n'est pas un Français, fût-ce le président, qui, en attendant que le peuple se prononce, représente plus que le Conseil dans cette affaire.

De quoi s'agit-il, en effet, sur le fond ? On affirme que le Conseil s'oppose de façon illégitime à la volonté populaire. C'est un paralogisme. La thèse du pouvoir absolu de la majorité serait vraie si l'on était en état de guerre : si, le 10 mai, il y avait eu une bataille rangée entre deux armées et que l'une eût écrasé l'autre. Le plus fort, alors, pourrait dire : *« Vae victis ! »* et tout régler dans le pays à sa guise. Mais il n'y a pas eu bataille. Il y a eu vote. Un vote dans le cadre de la République et de sa Constitution. Les citoyens se sont rendus aux urnes pour faire ce qui était prévu dans la Constitution, selon une règle du jeu explicite et connue de tous.

Qu'est-ce à dire ? Cela signifie que, si 52 % des électeurs ont voté pour M. Mitterrand, 48 % pour M. Giscard d'Estaing, 100 % ont voté pour la République.

Une logique admirable

Il en résulte, selon une logique que tout électeur comprend et qui est admirable, que les pouvoirs du président (comme ceux de l'Assemblée élue en juin dans le même cadre) sont ceux prévus, énumérés et détaillés dans le texte fondamental. Les Français, par leurs suffrages, ne leur ont conféré ni plus de pouvoirs ni d'autres pouvoirs. Ils n'ont aliéné que la part de leur liberté que la Constitution leur demandait explicitement. En prenant part au vote et en acceptant d'avance son verdict, la future minorité a reconnu la légitimité d'un pouvoir qui s'exercerait éventuellement contre ses choix, mais elle n'a pu par définition s'engager à reconnaître les empiétements éventuels du pouvoir sur les limites que la Constitution lui fixe.

Dès lors, toute extension du pouvoir des élus au-delà de ces limites est une forfaiture et un coup de force. Elle suppose un état de guerre, non un état de droit. Peut-être est-ce bien ainsi que l'entendent les théoriciens de la lutte des classes et de la « rupture avec le capitalisme ». Mais alors il faut que les choses soient claires.

On objecte à juste titre : le peuple souverain ne peut-il modifier ses propres règles de droit ? Origine suprême de tout pouvoir politique, comment pourrait-il être prisonnier de règles antérieures, donc, paradoxalement, de lui-même.

La réponse est claire. Il le peut. Mais, pour cela, il faut qu'il s'exprime. Comment ? par des élections au suffrage universel à bulletin secret, organisées par les pouvoirs publics. Ceux-ci et le Parlement ne peuvent prétendre représenter le peuple sans nouvelles élections que, respectivement, dans les matières réglementaires et législatives, à l'exclusion des sujets constitutionnels. Pour sortir du cercle vicieux, la Constitution a explicitement prévu sa propre modification dans son article 89. Dès lors les pouvoirs publics ont une voie toute tracée pour provoquer un changement qu'ils croient souhaité par l'opinion : faire voter le peuple par référendum, ou ses représentants réunis en congrès.

Seulement, quand on vote, il y a campagne électorale, débat public, garanties formelles. Il y a prise de responsabilité personnelle des élus (cf. article 27 de la Constitution) et des électeurs : tous comportements moraux et humanistes qui font horreur aux marxistes-léninistes comme aux fascistes.

Protéger le peuple

Ainsi, nul ne peut violer les consciences constituant le peuple souverain en décrétant « nécessaires » ou « inéluctables » des évolutions sur lesquelles le peuple ne s'est pas prononcé. Il ne s'agit pas d'empêcher le peuple de progresser, mais de le protéger contre des usurpateurs qui veulent le faire revenir en deçà du siècle de Jules Ferry. Ce n'est pas autrement que Lénine prétendait se substituer, avec l'« avant-garde » bolchevique, à la conscience « spontanément trade-unioniste » de la classe ouvrière. Ce n'est pas autrement que Maurras opposait le « pays réel » au « pays légal », formules aujourd'hui reprises presque mot pour mot par certains socialistes. Les pouvoirs communistes, et Hitler lui-même, sont souvent arrivés par élections légales. Ce n'est qu'ensuite qu'il y a eu glissement, les gouvernants ayant outrepassé les pouvoirs qui leur étaient conférés par l'élection sans demander de nouveaux avis aux corps électoraux.

Sait-on que le *Projet socialiste* présente l'ensemble des réformes actuellement entreprises par le gouvernement, et dont déjà la constitutionnalité est en question, comme celles d'une simple « phase de transition » ? On imagine les autres entorses à la Constitution qu'implique à l'avenir ce glissement vers le socialisme définitif. La Constitution de 1958 et son préambule sont manifestement un cadre juridique inadapté pour la société décrite dans le *Projet socialiste*, notamment en raison des pouvoirs quasi politiques conférés aux syndicats et de la notion de « travailleur » systématiquement substituée à celle de « citoyen ». La Constitution devra donc être, soit tournée, soit révisée.

Un rôle-clé

C'est ici que le Conseil constitutionnel a un rôle-clé. Car son existence même force le pouvoir à prendre ses responsabilités et à consulter le pays. Dès lors, demander sa suppression, c'est aller beaucoup plus loin qu'une révision constitutionnelle ordinaire. C'est avouer ingénument qu'on a l'intention de faire à l'avenir des lois sans contrôle constitutionnel, même — tel est le paradoxe — par rapport à une Constitution révisée. Seul peut craindre une institution d'équilibre comme le Conseil un pouvoir qui aurait l'intention de procéder à des changements essentiels sans affronter le débat de fond devant l'opinion.

Nous ne serons pas assez stupides, assez sous-développés, pour subir sans broncher le sort des pays de l'Est. Nous avons le bénéfice de l'expérience, nous savons comment les choses se sont passées là-bas. Des hommes se lèveront pour défendre la République, pour dire que ce qui est en cause dans tout ceci, c'est simplement l'homme libre tel que l'Europe l'a conçu, en quelques siècles décisifs de civilisation, au bénéfice, semble-t-il, de l'humanité tout entière, comme le montre *a contrario* l'évolution des régimes politiques dans le tiers-monde.

Je suis convaincu qu'il y a parmi les socialistes des républicains sincères, qui ne veulent pas de ce glissement et entendent défendre le bien commun de tous les Français, la République. Mais cette affaire exprime une fois encore la contradiction entre un président réputé modéré et républicain et le groupe des auteurs marxistes et anti-humanistes du *Projet socialiste*. Il est temps de poser sérieusement la question : qui est la dupe de l'autre ?

(*) Ecrivain, philosophe.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE-D.O.M.-T.O.M.	273 F	442 F	611 F	780 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	483 F	862 F	1 241 F	1 620 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	313 F	522 F	731 F	940 F
II. – SUISSE, TUNISIE	386 F	667 F	949 F	1 230 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

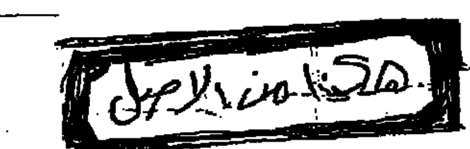
Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Claude Julien.



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications : n° 57 437

I.S.S.N. : 0395-2037.



LA SITUATION EN POLOGNE ET SES RÉPERCUSSIONS

Le contre-espionnage entre en scène...

De notre correspondant

Varsovie. — Le contre-espionnage entre en scène et un nouveau chapitre va sans doute être ajouté aux accablantes biographies des « extrémistes » de Solidarité : leurs liens avec l'étranger — avec l'Ouest, cela va sans dire.

Mercredi 27 janvier, la télévision polonaise (militarisée) a ainsi diffusé la première émission d'une série dont le titre « Qui est qui ? » pourrait se traduire en clair par « Pour qui travaillaient-ils ? ». Les deux héros en étaient ce soir-là une diplomate américaine, Mme Leslie Sternberg, trente ans, qui a été troisième secrétaire à l'ambassade de Varsovie, et la Confédération de la Pologne indépendante (K.P.N.), l'une des principales organisations de l'opposition. Les téléspectateurs ont vu des images extraites des archives des services de contre-espionnage et montrant, sur fond de musique stridente, des piles de tracts et Mme Sternberg, silencieuse et entourée de policiers. Le commentaire, en voix *off*, détaillait les faits.

Vendredi 13 mars 1981, la milice arrête une voiture pour défaut de signalisation. Le véhicule est bourré de documents de la K.P.N., dont certains sont polycopiés sur du papier de l'ambassade des Etats-Unis. Parmi les passagers, une jeune femme, Mme Sternberg, qui doit finalement *« rompre le silence »* et présenter un passeport américain. *« Il s'avère qu'elle connaît assez bien le polonais, mais pas assez pour répondre à certaines questions trop précises et qui, à vrai dire, la gênaient. »*

On apprend tout de même qu'elle avait, avant de prendre son poste, suivi en 1979 deux mois de cours de langue et de civilisation polonaises à Cracovie, *« où elle déployait déjà une grande activité de contacts avec la jeunesse universitaire »*. L'ambassade sera ensuite une *« bonne couverture pour ses activités réelles »*. Elle entre en rapport, le 6 novembre 1980, avec des militants de la K.P.N., auxquels elle demande un contact avec M. Michnik, l'un des animateurs du KOR (1). Le 15 décembre suivant, elle est à Gdansk, où elle cherche à se procurer des photos, propose des *« cours spéciaux »* et fournit un livre sur la C.I.A. Le cercle de ses relations s'élargit, elle demande des renseignements sur la police, sur l'armée, sur les usines travaillant pour l'exportation et se propose aussi de faire des photocopies pour la K.P.N. Une *« élégante voiture »* viendra la chercher à la fin de son interrogatoire et elle est rappelée sans plus attendre.

La voix *off* n'a pas expliqué pourquoi cet agent de la C.I.A. — c'est bien cela qui est suggéré — a eu besoin de passer par la K.P.N. pour trouver un dirigeant d'un mouvement rival, M. Michnik, qui n'était pas spécialement introuvable à l'époque. L'ambassade américaine, quant à elle, se refusait, mercredi soir, *« à tout commentaire pour l'instant »*.

Avant même le second épisode, ce jeudi soir 28 janvier, de « Qui est qui ? », un officier supérieur des services de contre-espionnage devait donner, en début d'après-midi, une conférence de presse à l'intention des journalistes étrangers. Beaucoup d'autres révélations devraient donc suivre, qui éclaireront l'origine profonde de la crise polonaise.

Les poudres du docteur Modzelewski

Pour tout dire, d'ailleurs, la presse de Poznan, relayée par l'agence PAP, avait, dès le week-end dernier, amorcé cette analyse en publiant les confessions d'un *« agent de liaison »* du KOR, Mme Alicja Rzeteina. Expliquant qu'elle voulait, après sa libération, *« être une citoyenne polonaise honnête dont la paix ne sera plus troublée par les interrogatoires »*, Mme Rzeteina avait jeté une lumière crue sur la personnalité de M. Kuron, le chef de file du mouvement.

Après l'avoir payée en zlotys, en marks ouest-allemands et en dollars pour colporter des tracts et se faire embaucher en 1980 aux aciéries de Katowice pour y faire de l'agitation, cet homme l'avait menacée de dénonciation à la police lorsqu'elle avait refusé d'exécuter d'autres ordres. Pendant l'été 1980, Mme Rzeteina a assisté dans l'appartement de M. Kuron aux *« préparatifs des grèves des dockers, des mineurs et des ouvriers d'autres branches »*. Plusieurs personnes participaient à cette réunion, parmi lesquelles deux prêtres, l'actrice Halina Mikolajska M. Edelman, ancien commandant en second de l'insurrection du ghetto de Varsovie, et M. Karol Modzelewski, l'ancien porte-parole de Solidarité, qui n'a jamais été membre du KOR.

Mme Rzeteina a aussi fait, munie de faux papiers fournis par les spécialistes du KOR, plusieurs voyages à l'étranger pour y prendre des contacts.

Mais voici le plus grave : on lui a donné l'ordre, en octobre 1980, d'entreprendre des conversations politiques avec des *« personnes précises »*. Dans ce but, rapporte l'agence PAP, elle invitait ces personnes dans une chambre d'hôtel et versait dans leur thé une poudre hollandaise qu'elle avait reçue de M. Karol Modzelewski et dont l'effet, comme elle l'a révélé, était de provoquer une somnolence, une sensation d'ivresse *« garantissant l'obtention de réponses à toutes les questions »*. Enregistrées au magnétophone, ajoute l'agence, ces réponses ont été diffusées par Radio-Free Europe les 12 et 13 octobre. Il n'est pas précisé s'il s'agissait de poudre de perlimpinpin ou de poudre aux yeux.

BERNARD GUETTA.

(1) Créé en 1946 pour la défense des ouvriers d'Ursus et de Radom après les émeutes de l'été, le KOR se transforma ensuite en un comité d'autodéfense sociale, dont les principaux animateurs étaient MM. Kuron et Michnik. Le KOR s'est dissous volontairement en octobre 1981 lors du congrès de Solidarité à Gdansk.

L'ASSEMBLÉE DU CONSEIL DE L'EUROPE CONDAMNE LE COUP D'ÉTAT

(De notre correspondant.)

Strasbourg. — L'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, a condamné mercredi matin 27 janvier le coup d'Etat polonais. Elle demande une concertation plus étroite entre les Etats membres à propos des sanctions à prendre contre la Pologne et l'Union soviétique. Elle s'est prononcée pour le maintien et le développement de l'aide alimentaire et humanitaire et demande qu'elle soit soumise au contrôle d'organisations non gouvernementales.

Les députés ont également demandé aux pays membres de prendre en charge avec les pays d'immigration extra-européens les dizaines de milliers de réfugiés polonais qui se trouvent actuellement dans les camps d'accueil en Autriche. Ils se sont prononcés en outre pour l'inscription de la question polonaise à l'ordre du jour de la conférence de la C.S.C.E. de Madrid. — J.-C. H.

Mgr GLEMP VA SE RENDRE AU VATICAN

Pour la troisième fois en trois semaines, Jean-Paul II a prié mercredi à la fin de son audience générale hebdomadaire pour sa patrie et plus particulièrement pour les détenus politiques polonais. Le Vatican a annoncé mercredi que Mgr Glemp, primat de Pologne, rendra le 4 février visite au Pape. Il sera accompagné du cardinal Macharsky, archevêque de Cracovie et vice-président de la conférence des évêques polonais, et de l'évêque de Wroclaw, Mgr Golbinowicz.

● « *Libération* » publie un numéro « spécial Pologne » sous le titre « Cinq cents jours de libertés qui ébranlèrent le communisme ». De nombreuses photographies émaillent ce recueil d'enquêtes d'interviews et de reportages qui, sous les titres percutants chers à ce quotidien, forment un « *utile recueil d'histoire immédiate* », allant des grèves d'août 1980 au coup de force du 13 décembre 1981 et aux répercussions de celui-ci en France. Avec une liste d'adresses utiles et une bibliographie. (Dans les kiosques, 226 pages, 30 francs.)

M. GROMYKO : Washington cherche à « empoisonner l'atmosphère » internationale.

M. Gromyko, ministre soviétique des affaires étrangères, a accusé, mercredi 27 janvier, les Etats-Unis de vouloir entraîner les autres occidentaux dans une politique « *destinée à anéantir les précieux résultats obtenus pendant l'ère de la détente* ».

Les Etats-Unis ne tiennent pas compte des suites dommageables de cette politique pour les intérêts nationaux de ces pays, a dit M. Gromyko, en prononçant un toast à Berlin-Est, le lendemain de ses entretiens de Genève avec le secrétaire d'Etat américain, M. Haig.

Washington cherche « *à empoisonner l'atmosphère partout où se déroulent des négociations sur les problèmes les plus importants du présent, à Genève* (euromissiles), *à Madrid* (C.S.C.E.) *ou à Vienne* (M.B.F.R.) », a-t-il ajouté.

Le ministre a aussi reproché au gouvernement amricain de s'immiscer dans les affaires « *strictement intérieures de la Pologne* ».

« *L'administration américaine joue aux pieds les normes des relations internationales par sa campagne antipolonaise. Non seulement elle tente d'intervenir dans les affaires intérieures de la République populaire de Pologne, mais elle essaie de transformer la Pologne en un foyer de tensions en Europe*, a-t-il dit (...). *Une seule réponse peut être donnée à ceux qui cherchent à renverser le pouvoir du peuple dans la Pologne socialiste : personne ne réussira à ébranler la communauté des Etats socialistes.* » M. Gromyko a insisté, d'autre part, sur l'importance qu'il attache aux mouvements pacifistes.

En conclusion, le ministre a affirmé que « *ni l'Union soviétique, ni les autres Etats socialistes n'ont jamais cherché ni ne recherchent actuellement la confrontation* ».

La rupture entre le parti communiste italien et l'Union soviétique paraît consommée

De notre correspondant

Rome. — Pour les communistes italiens, la rupture avec l'Union soviétique paraît consommée. Après une quinzaine d'années de polémique au ton de plus en plus âpre, le pas a été franchi. Même si les formes demeurent, comme en témoigne le télégramme du P.C.I. pour la mort de Mikhail Souslov, c'est bien de rupture dont il faut parler dans la mesure où s'est ouverte une fracture idéologique profonde : le P.C.I. ne polémique pas avec Moscou sur certains aspects « douteux » de sa politique, mais met en cause l'ensemble du système soviétique.

La rupture avec Moscou du plus important P.C. occidental ne sera peut-être pas sans conséquences sur le camp socialiste. Du point de vue italien, elle lève en tout cas une hypothèque — celle du parti à « *souveraineté limitée* » — qui peut débloquer le jeu politique en rendant possible une éventuelle alternative de gauche.

Il reste que la « canonnade » soviétique a été sans doute plus violente que ne s'y attendait la direction du P.C.I. Pour « obscurantistes », dit-on dans les couloirs du P.C.I., que soient les thèses défendues par le Kremlin et dignes d'une époque qu'on croyait révolue, le ton et la langue de bois utilisés, l'attaque n'en est pas moins susceptible d'avoir troublé la base. De là le « *didactisme* » de la réponse de *l'Unita* (*le Monde* du 27 janvier).

Peut-on envisager une scission ? Le trouble est sans doute plus grand que ne le laissent paraître les dirigeants. Schématiquement, on peut discerner trois « *états d'âme* » dans le P.C.I. : d'abord les « *tourmentés* » prosoviétiques, minoritaires, et peut-être d'autant moins prêts à se manifester que la langue de bois utilisée par Moscou les met dans une position délicate. En outre peut jouer, même chez les prosoviétiques, un sursaut de patriotisme interne : même pour ceux qui ne sont pas d'accord avec la direction, le ton frénétique de Moscou est inadmissible.

Il y a ensuite les « *cyniques* » qui voient surtout les avantages immédiats que peut retirer le P.C.I. de sa rupture avec Moscou sur le plan intérieur. Il y a enfin les « *perplexes* », la majorité, surtout troublés par une « *évidence* » désormais officielle qu'habite une question : « *Si le socialisme n'est pas à Moscou, ce que l'on admet fort bien, où est-il ?* »

La scission paraît dans ces conditions peu probable : même M. Cossutta, le seul membre du comité central à avoir voté contre le document de la direction sur la Pologne, avait déclaré peu après qu'il respecterait la décision adoptée à la quasi-unanimité. Il se cantonne aujourd'hui dans un mutisme total. Même s'il y a une réaction prosoviétique, elle ne paraît guère devoir aller au-delà de la création éventuelle d'une revue.

Dans le passé, en fait, tous les appels de Moscou à la scission dans les partis « dissidents » ont plutôt contribué à renforcer le courant dominant : ce fut le cas par exemple pour le parti communiste japonais après sa rupture avec l'U.R.S.S., en 1964, où le courant prosoviétique de M. Shiga, qui fit scission, se révéla sans force même s'il fut financièrement aidé par Moscou.

L'identité du parti

Le problème auquel doit faire face la direction du P.C.I. est d'une autre nature : c'est une question d'identité et de légitimité dans le monde communiste. « *Chassé de la famille* », le P.C.I. doit plus que jamais fonder cette « *diversité* » dont M. Berlinguer a fait depuis quelques années l'un de ses grands thèmes. Celle-ci a longtemps été affirmée en référence aux autres partis italiens. Elle se pose en des termes beaucoup plus vastes aujourd'hui.

Le P.C.I. est appelé en ce domaine à agir sur deux plans : doctrinal et politique. En ce qui concerne le premier, l'instrument en est la notion de « *troisième phase* » dans l'histoire du mouvement ouvrier qui doit donner sa légitimité à cette autre notion qu'est la « *troisième voie* ». Entre le « socialisme réalisé », dont on voit les errements, et la social-démocratie, dont on mesure les lacunes, la troisième voie est une notion commode pour désigner un renouvellement évitant les écueils des deux autres. Commode mais vague alors que la base attend des réponses précises (vise-t-on une économie mixte, une socialisation progressive des moyens de production, l'autogestion ?).

La troisième phase venant après une première, en gros celle dont l'effort de renouveau s'achève avec la première guerre mondiale, et une seconde, qui s'ouvre avec la révolution d'Octobre et dont la « *force propulsive* » s'éteint avec la répression d'un grand mouvement de masse en Pologne, est l'articulation principale de la doctrine berlinguerienne : passant des choix doctrinaux (troisième voie) au champ de l'Histoire, le secrétaire général du P.C.I. part d'un constat : l'achèvement d'une période où le socialisme réalisé a montré ses limites et où les sociaux-démocrates se sont révélés incapables de changer les sociétés. Se situant dans l'Histoire, le choix devient inéluctable et non pas contingent puisqu'il est le résultat d'une évolution. La troisième voie s'insérant dans le développement historique du mouvement ouvrier trouve ainsi sa légitimité socialiste.

Le second plan d'action du P.C.I. est d'ordre politique : la voie est libre mais il s'agit de ne pas apparaître « dénaturé » à une base qu'on cherche à inquiéter et qui est déjà troublée. Mais à cette exigence s'en ajoute une autre : s'insérer dans le jeu politique italien pour profiter de la levée de l'hypothèque de parti à « *souveraineté limitée* ». Jusqu'à présent l'alternative de gauche en Italie a été bloquée par l'exclusive lancée contre un parti communiste qui, quelles que soient ses prises de position, paraissait encore lié à Moscou.

Les ouvertures à gauche

En fait, partagé entre ces deux exigences, le P.C.I. a une marge de manœuvre étroite. Sans doute plus qu'à des initiatives de sa part, dans l'immédiat du moins (malgré les pressions qu'exerce son courant « *libéral* » incarné par M. Napolitano), on doit s'attendre qu'il se montre surtout disponible aux ouvertures faites par les autres formations. Tout l'éventail parlementaire admet que la nouvelle position du P.C.I. modifie la donne politique.

Plus que de la démocratie chrétienne peut-être, ce sont des socialistes que viendront les premières initiatives que le P.C. pourrait saisir. Les socialistes sont gênés. Dans leur stratégie d'accès au pouvoir ils préfèrent un P.C. dur et isolé mais dont la neutralité leur est cependant nécessaire. Il semble clair que le P.C. entendra faire payer celle-ci plus cher aujourd'hui alors qu'il se trouve dans une position forte, sollicité aussi par la démocratie chrétienne inquiète d'une possible union de la gauche, hypothèse jusqu'à présent exclue. Cela dit, le P.C. doit se préoccuper avant tout de son unité et de sa force électorale. Il ne peut faire preuve de souplesse envers le parti socialiste qu'après des élections qu'il ne souhaite pas dans l'immédiat.

Des premiers contacts informels entre le P.S. et le P.C. il semble ressortir la possibilité d'une éventuelle union sur la base d'un programme. Un premier thème de discussion pourrait être le programme de politique économique mis au point à la fin de l'année dernière par le P.C. Ce n'est en tout état de cause qu'avec de solides garanties et non sans contrepartie importante que le parti communiste laisserait le secrétaire général du P.S., M. Craxi, accéder éventuellement à la présidence du conseil dans le cadre de la majorité actuelle. Il s'agirait, en fait, d'une sorte de phase intermédiaire avant une union des deux forces de gauche italienne (40 % des voix) ouvrant la porte pour la première fois à une participation communiste au gouvernement.

PHILIPPE PONS.

LA REVUE THÉORIQUE DU P.C.U.S. PREND LA RELÈVE DE LA « PRAVDA »

(De notre correspondant.)

Moscou. — La revue *Kommounist*, organe théorique du comité central de P.C.U.S. s'en prend dans son dernier numéro au parti communiste italien, confirmant la condamnation portée dimanche par la *Pravda*. Pour *Kommounist*, dont l'article s'intitule : « Sur une voie glissante » les communistes italiens ont doublement tort. D'abord parce que « *indépendamment des événements polonais* », qui n'ont été qu'une « occasion », la façon dont ils se sont peu à peu « démarqués » du marxisme - léninisme est « *préjudiciable à la cause du socialisme et de la paix* » ; ensuite parce que le moment choisi « *en pleine campagne politique, économique et idéologique acharnée déclenchée par les milieux agressifs de l'impérialisme* » accentue leur caractère « *erroné et nuisible* » de la position du P.C.I.

« *Il faut malheureusement constater que la direction du P.C.I. définit sa place de telle façon qu'elle se retrouve dans le même camp que les forces qui combattent le socialisme* », écrit la revue, qui reproche aux amis de M. Berlinguer de s'être « *solidarisés de fait avec l'orientation des forces antisocialistes d'opposition* » en Pologne et de reprendre « *presque mot pour mot* » les assertions de MM. Reagan, Weinberger, Haig, Brzezinski et autres « *politiciens impérialistes* ».

« *En aiguillonnant de fait les forces antisocialistes en Pologne*, conclut « Kommounist », *la direction du P.C.I. favorise elle-même une évolution des événements qui peut aboutir à un conflit tragique au centre de l'Europe avec de graves conséquences pour la cause de la paix universelle.* » — Th. F.

UNE DÉMARCHE DU BUREAU SOVIÉTIQUE D'INFORMATION AUPRÈS DE « RENCONTRES COMMUNISTES »

Le directeur du bureau soviétique d'information à Paris, M. Vladislav Chevtchenko, a demandé aux responsables de *Rencontres communistes-hebdo* de publier la traduction intégrale de l'article de la *Pravda* répondant au parti communiste italien (*le Monde* du 26 janvier). *Rencontres communistes-hebdo* (1), publiera ce texte dans son numéro du 30 janvier, comme il avait publié, dans le numéro du 23 janvier, la traduction intégrale du document du P.C.I. sur la Pologne.

Cette démarche officielle soviétique auprès de communistes combattus par la direction du P.C.F. a de quoi surprendre. Il est vrai que *l'Humanité*, qui n'avait pas reproduit le document du P.C. italien, n'a rendu compte qu'en quelques lignes le 25 janvier, de l'article de la *Pravda* et, mercredi 27 janvier, de la réponse de *l'Unità*.

(1) 19, rue Béranger, 75003 Paris.

EUROPE

République fédérale d'Allemagne

Un service du ministère des affaires étrangères souligne les contradictions de la politique gouvernementale

De notre correspondant

Bonn. — Le gouvernement de Bonn, déjà très critiqué dans le camp occidental pour son attitude trop réservée face à la crise polonaise, vient d'être mis dans une situation embarrassante par son propre ministère des affaires étrangères. L'hebdomadaire *Der Spiegel* publie, en effet, cette semaine de larges extraits d'une étude du service de planification de ce ministère suggérant de façon très claire que le cours de la politique étrangère ouest-allemande devrait être « corrigé » afin de rétablir plus d'harmonie avec les alliés.

On ne peut plus longtemps fermer les yeux, estime le rapport, sur la contradiction entre la politique étrangère de Bonn à l'égard des pays de l'Est et sa politique au sein de l'alliance atlantique. Certains passages de l'étude visent le gouvernement et le chancelier de manière directe. Les experts demandent, en effet, aux responsables d'éviter des déclarations qui suscitent la méfiance chez les alliés et donnent l'impression que Bonn place les deux super-puissances sur le même plan et cherche à jouer le rôle d'interprète entre l'Est et l'Ouest.

Les Etats-Unis, peut-on lire dans le document, s'attachent de plus en plus au principe selon lequel *« la détente est indivisible »*. Il s'agit donc pour eux de se dresser partout contre l'expansionnisme soviétique. Les crédits occidentaux et les transferts de technologies doivent être utilisés comme un moyen de pression pour contraindre le Kremlin à accepter une limitation des armements. A Bonn, on envisage le problème d'une tout autre manière ; on redoute que la position de Washington n'encourage la course aux armements et même ne mette la paix en danger.

La conclusion des spécialistes est que le moment est venu de resserrer les rangs occidentaux. L'étude propose la création d'un *« club des quatre »* comportant la R.F.A., la France, la Grande-Bretagne, et l'Italie et qui serait en accord avec les Américains, un *« second pilier »* de l'alliance atlantique.

Sans dire ouvertement que la traditionnelle politique de détente est périmée, les experts ne cachent pas leur scepticisme à son égard et proposent de lui substituer ce qu'ils nomment une *« politique de stabilisation »* vis-à-vis de l'Est.

Un porte-parole du ministère des affaires étrangères a dénoncé la publication partielle de ce document et les « malentendus » auxquels elle donne lieu.

JEAN WETZ.

● *Défection au parti social-démocrate.* — M. Manfred Coppick, député social-démocrate, a quitté le S.P.D. le mercredi 27 janvier et annoncé la convocation pour le 20 mars d'un *« forum des socialistes démocrates »* où sera envisagé le regroupement de tous ceux qui, à gauche, contestent la politique du gouvernement Schmidt. M. Coppick est opposé à l'implantation de nouveaux missiles de l'OTAN en R.F.A., à la politique sociale d'austérité du gouvernement et à divers projets contestés par les écologistes, notamment l'agrandissement de l'aéroport de Francfort. — *(Corresp.)*

République d'Irlande

Le projet de budget ayant été rejeté

Le gouvernement de M. Fitz Gerald a donné sa démission

De notre correspondant

Dublin. — M. Garrett FitzGerald, premier ministre irlandais, a remis, le mercredi 27 janvier, la démission de son gouvernement et demandé au président de la République, M. Patrick Hillery, de dissoudre le Parlement. Des élections législatives ont été annoncées pour le 18 février.

C'est sur ses propositions de budget qu'est tombé le gouvernement de coalition qui s'appuyait sur le Fina Gael (centre) et le parti travailliste et qui n'était au pouvoir que depuis sept mois. Les députés non inscrits, dont dépendait le sort du gouvernement de coalition qui s'appuyait sur le Fine Gael (centre) mesures d'austérité présentées par le ministre des finances, M. John Bruton, provoquant ainsi le rejet du budget par 82 voix contre 81.

Le gouvernement de M. FitzGerald qui, tout de suite après son élection, avait introduit, au mois de juillet, des augmentations considérables d'impôts, avait annoncé que, pour redresser une économie pratiquement en ruine, une période d'austérité extrêmement stricte comportant des sacrifices pour toutes les couches sociales de la population s'imposait. La nécessité de réduire l'énorme déficit budgétaire (1,1 milliard de livres irlandaises contre 9 millions de livres il y a dix ans) a été soulignée par tous les experts en matière économique.

Le gouvernement entendait faire disparaître ce déficit en quatre ans et stopper l'accroissement de la dette extérieure de l'ordre de 4,8 milliards de livres contre 1,3 milliard en 1976.

M. FitzGerald a rejeté sur ses prédécesseurs la responsabilité de cette situation financière et il a déclaré qu'une intervention du F.M.I. dans les affaires du pays n'était pas à exclure. Mais, bien que l'opinion soit convaincue maintenant de la gravité de la situation économique, il n'est pas certain qu'elle soit prête à prendre les remèdes prescrits par le gouvernement. Avec un taux d'inflation de 23 %, le coût de la vie monte en flèche ; quant au chômage, il continue de s'aggraver et touche actuellement cent quarante-cinq mille personnes, soit 13 % de la population active.

JOE MULHOLLAND.

● RECTIFICATIF. — Une phrase omise a rendu incohérent le dernier paragraphe du bulletin de l'étranger sur la Finlande dans nos premières éditions du 28 janvier. En voici le texte :

La situation est grave aussi au parti du centre, tiraillé par les querelles d'influence, affaibli par une perte d'audience régulière qui risque de s'aggraver puisque le président n'est plus issu de ses rangs. Enfin, les conservateurs, aujourd'hui deuxième formation du pays et maintenus pourtant dans l'opposition, virent lentement mais sûrement vers une position plus centriste. Ils pourraient, si cette évolution se confirme, devenir un partenaire acceptable pour les autres formations et prendre la place des anciens agrariens, aujourd'hui centristes.

U.R.S.S.

Mme LAVROVA MET UN TERME A SA GRÈVE DE LA FAIM

(De notre correspondant.)

Moscou. — Mme Ina Lavrova, une astronome soviétique de quarante-deux ans, a mis un terme, mercredi matin 27 janvier, à la grève de la faim qu'elle observait depuis le 21 décembre, pour obtenir le droit d'épouser un ingénieur français, M. Guy Torrent.

Mme Lavrova, qui était retournée chez elle à sa demande, après avoir été hospitalisée pendant quatre jours, a appris par un coup de téléphone de M. Torrent, qu'il venait de recevoir un visa soviétique et qu'elle serait autorisée à quitter le pays avec lui (1).

Ce geste humanitaire, qui rappelle celui dont a bénéficié de la même façon Lisa Alexeiva, belle-fille d'André Sakharov, il y a quelques semaines, peut aussi apparaître comme un geste politique à l'égard de la France, qui a plaidé avec constance auprès des autorités soviétiques en faveur de Mme Lavrova. — Th. F.

(1) A Yaoundé, où le couple compte s'établir, l'ingénieur français a dit que la date de leur installation au Cameroun *« dépendait de la durée des formalités administratives et des autorités soviétiques »*.

DIPLOMATIE

M. Reagan n'exclut pas un nouvel embargo céréalier contre l'U.R.S.S.

Washington *(A.F.P.)*. — M. Reagan a déclaré le mercredi 27 janvier que les Etats-Unis n'excluaient pas la possibilité d'appliquer à nouveau (1) un embargo sur la vente de céréales américaines à l'U.R.S.S., dans le cadre de mesures supplémentaires pour répondre à la crise polonaise.

« Un tel embargo, a-t-il cependant précisé dans une interview à la chaîne de télévision C.B.S., *devrait faire partie d'un embargo général »*

« J'ai toujours dit que nous ne devrions pas pénaliser un seul secteur de notre société, a-t-il affirmé *mais si nous devons aller plus loin et prendre des sanctions généralisées, les céréales seraient prises en compte avec d'autres choses. »*

Par ailleurs, M. Reagan n'a pas écarté la possibilité d'une rencontre avec le chef de l'Etat soviétique, M. Brejnev, cette année. Cependant il a estimé que *« cela dépendrait de la situation globale »*.

M. Reagan a encore révélé que l'accroissement des livraisons d'armes soviétiques à Cuba avait été abordé lors de l'entrevue, mardi à Genève, entre MM. Haig et Gromyko. Celles-ci ont atteint leur plus haut niveau depuis 1962, a affirmé le président américain.

Dans la même interview, M. Reagan a confirmé d'autre part que M. Haig avait rencontré secrètement l'automne dernier le vice-président du Conseil d'Etat cubain (numéro trois du régime), M. Carlos Rafael Rodriguez, à la demande de La Havane. M. Reagan a précisé qu'il y avait *« certaines indications selon lesquelles les Cubains avaient quelque chose à dire »*. *« L'ont-ils dit ? »*, lui a demandé un journaliste *« Pas assez fort »*, a répondu M. Reagan. La rencontre a eu lieu le 23 novembre dernier à Mexico *(le Monde* daté 6-7 décembre).

Dans un communiqué publié, mercredi 27 janvier, par le département d'Etat, les Etats-Unis accusent Cuba d'être impliqué dans des trafics de stupéfiants, et en particulier d'utiliser les trafiquants de drogue pour envoyer des armes aux mouvements de guérilla en Colombie et en Bolivie. Selon ce document, La Havane *« facilite les opérations des trafiquants en permettant aux bateaux chargés de marijuana d'attendre dans les eaux cubaines que des vedettes des Bahamas ou de Floride viennent les décharger »*.

L'accusation du département d'Etat est fondée sur les témoignages de deux trafiquants d'armes et de drogue, M. Jaime Guillot Lara, un Colombien, détenu au Mexique, et M. Johnny Crump, un Américain, emprisonné à Miami. Selon le communiqué, le premier a reconnu avoir reçu 700 000 dollars du gouvernement cubain pour acheter des armes destinées au M-19 colombien. Il a également admis avoir fait parvenir des armes fournies par M. Johnny Crump aux guérilleros boliviens.

(1) Décidé le 4 janvier 1980 par le président Carter, à la suite de l'invasion de l'Afghanistan, l'embargo céréalier partiel contre l'U.R.S.S. avait été levé par l'administration Reagan le 24 avril 1981.

M. FRANCOIS MITTERRAND EST L'HOTE A DÉJEUNER DU ROI DU MAROC

M. Mitterrand est ce jeudi 28 janvier l'hôte à déjeuner du roi Hassan II du Maroc, a annoncé le service de presse de l'Elysée. Ce « déjeuner privé », précise-t-on de même source, devait avoir lieu dans la propriété du souverain marocain, au château de Betz (Oise). Les deux chefs d'Etat se sont déjà entretenus à deux reprises mardi à l'Elysée.

La visite officielle du président de la République à Rome a d'autre part été fixée aux 26 et 27 février, a-t-on indiqué mercredi.

La Banque mondiale réduit de 37 % les crédits préférentiels accordés au tiers-monde

Washington *(A.F.P.)*. — Le conseil exécutif de la Banque mondiale a décidé de réduire de 37 % les crédits préférentiels accordés aux pays les plus pauvres, dont le volume pour l'année financière devant se terminer le 30 juin a été ramené à 2,6 milliards de dollars contre 4,1 milliards prévus antérieurement. Ces crédits sur cinquante ans, et sans intérêt, sont distribués par l'intermédiaire de l'Association internationale pour le développement (AID).

La mesure a été rendue nécessaire par la diminution de la contribution du gouvernement américain au financement de l'AID, contribution ramenée par le Congrès à 700 millions de dollars contre 1,8 milliard de dollars projeté par le président Carter.

La réduction concerne notamment l'Inde, principal bénéficiaire des crédits de l'AID, et les autres pays en voie de développement de l'Asie du Sud. Cette région du monde verra ses crédits ramenés de 2,8 milliards de dollars à 1,6 milliard (— 43 %). De leur côté, les pays en voie de développement africains de la région subsaharienne verront leur part ramenée de 1,1 milliard de dollars à 900 millions (— 18 %).

Pour compenser en partie la réduction de 1,5 milliard de dollars des prêts préférentiels de l'IDA, le conseil exécutif a décidé d'augmenter de 800 millions de dollars le volume des crédits normaux distribués directement par la Banque mondiale à un taux d'intérêt actuellement de 13 %. Il a également décidé de fixer à 2 650 dollars par tête d'habitant (en dollars 1980) le plafond de revenu annuel au-delà duquel les pays en développement devront entamer des conversations avec la Banque en vue de leur élimination graduelle des programmes de l'IDA.

A TRAVERS LE MONDE

Bolivie

● DEUX OFFICIERS SUPÉRIEURS BOLIVIENS, le général David Padilla, ancien chef de l'Etat et le général Lucio Anez, ancien chef d'état-major, ont échappé mercredi 27 janvier à des attentats. Le général Anez a été légèrement blessé par une bombe placée à son domicile. Le général Padilla a récemment demandé que des sanctions soient prises contre les militaires mêlés au trafic de cocaïne. — *(Reuter.)*

Espagne

● UN POLICIER a été tué dans un attentat mercredi au Pays basque espagnol. — *(A.F.P.)*

Grèce

● LA QUESTION CHYPRIOTE. — *« Le soutien sans faille d'Athènes à la cause chypriote* constitue *« une énorme question nationale »* pour la Grèce, a déclaré le premier ministre, M. Papandréou, au chef de l'Etat chypriote, M. Kiprianou. L'île constitue *« un morceau de l'ensemble de la nation grecque, mis à part le fait que Chypre est un Etat indépendant »*, a affirmé M. Papandréou, qui a ajouté que la Grèce aidera Chypre *« à tous les niveaux »*. — *(A.F.P.)*

Honduras

● LE NOUVEAU PRESIDENT A PRÊTÉ SERMENT. — M. Roberto Suazo Cordova, élu président du Honduras à l'élection de novembre 1981, a prêté serment le mercredi 27 janvier à Tegucigalpa, en présence de neuf chefs d'Etat étrangers. M. Suazo Cordova, considéré comme un pro-américain, a nommé le colonel Alvarez, un « faucon », au poste de chef d'état-major des forces armées. — *(Corresp.)*

Turquie

● TRENTE UN UN MILITANTS DU PARTI COMMUNISTE CLANDESTIN TURC (Union populaire révolutionnaire *marxiste-léniniste-T.K.P.-M.L.)* et un extrémiste de gauche arménien, M. Garbis Altinoglu, ont été arrêtés par les forces de sécurité le 27 janvier à Istanbul. Ils étaient notamment recherchés pour le meurtre de dix-huit personnes. M. Gabris Altinoglu et son groupe seraient également responsables du massacre de Karamanmaras (à 630 kilomètres au sud-est d'Ankara) qui a fait le 23 et 24 décembre 1978 une centaine de morts et mille blessés. — *(A.F.P.)*



Les Français sont et resteront « des activistes au Proche-Orient »

déclare M. Cheysson

« Les Français sont des activistes au Proche-Orient, car nous croyons que l'approche de la paix est urgente parce qu'il y a des peuples qui souffrent », a déclaré mercredi 27 janvier M. Cheysson devant l'association de la presse étrangère. *« Nous sommes des activistes et nous continuerons à l'être* — a repris le ministre des relations extérieures. — *Nous savons que nous ne prendrons que des coups, mais nous continuerons à le faire. »*

Justifiant le prochain voyage du président Mitterrand en Israël, le ministre a déclaré : *« Je ne comprends pas ceux qui prétendent souhaiter la paix au Proche-Orient, mais ne veulent pas parler avec Israël, pas plus que ceux qui prétendent souhaiter la paix, mais ignorent qu'il y a un peuple palestinien qui a les mêmes droits. Oui, il faut parler avec les Israéliens et de préférence chez eux, il faut parler avec les Etats arabes et de préférence chez eux, et il faut parler avec les Palestiniens, qui n'ont pas encore un Etat, qui n'ont pas de gouvernement, mais qui ont une organisation représentant leurs combattants, l'O.L.P. Donc, il faut parler avec l'O.L.P. C'est une évidence. Je me demande comment qui que ce soit peut la nier. »*

L'annexion du Golan par Israël était *« choquante, inacceptable, inutile et provocante »*, ce qui a amené le gouvernement français à suspendre *« quelques semaines »* la préparation de la visite du président de la République ; mais celle-ci n'en reste pas moins *« nécessaire »*, a poursuivi le ministre. *« Qu'il soit particulièrement agréable de rendre visite à quelqu'un qu'on vient de condamner ? Non ! Mais la recherche de la paix comporte le dialogue avec Israël »*, d'autant plus que les Européens ne disposent que *« du verbe »* comme possibilité d'action dans cette région où il est d'ailleurs particulièrement important.

M. Cheysson a précisé que M. Mitterrand n'irait pas dans *« les territoires occupés »*, mais seulement à Jérusalem. Si la France n'a pas voté de sanctions contre Israël au Conseil de sécurité, c'est parce que celles-ci ne peuvent être prononcées d'après la charte de l'ONU, qu'en cas de *« menace contre la paix du monde »*, et que l'annexion du Golan ne pouvait être considérée comme telle.

M. Cheysson s'est d'autre part étonné que le gouvernement de Beyrouth n'ait pas demandé aux Nations unies de contrôler *« l'ensemble du Sud Liban »* comme il pouvait le faire, en application de la résolution 425 du Conseil de sécurité. La France, a indiqué le ministre, est prête à participer à une intervention dans ce sens si le Liban le demande.

« Nous développons notre consommation de gaz pour être moins dépendants du pétrole brut et pour ne pas le remplacer seulement par l'énergie nucléaire », bien que la France ait, à cet égard, *« une position remarquablement raisonnable »*, a dit le ministre pour expliquer la conclusion du contrat sur le gaz avec l'Union soviétique. *« Le gaz, il faut le prendre là où il se trouve »*, a-t-il poursuivi en soulignant *« la continuité de la politique française »*. Notre dépendance à l'égard de l'U.R.S.S. demeurera au niveau de 5 %, a-t-il ajouté, *« moins de pétrole, plus de gaz (...). Nous nous sanctionnerions nous-mêmes si nous fermions cette source »*.

Un accord de codéveloppement avec l'Algérie

M. Cheysson a nié que la France préfère, en signant le contrat soviétique *« une dépendance à une autre »*. Chaque pays, a-t-il dit, doit compter avec *« des éléments objectifs de dépendance »*. *« Je n'aime pas la dépendance*, a dit le ministre, *mais là où nous devons être dépendants, il faut diversifier nos dépendances. »*

Interrogé sur les négociations en cours avec l'Algérie, M. Cheysson a déclaré : *« Je crois qu'il peut se dégager, entre la France et l'Algérie, un accord fondamental de codéveloppement »* qui comportera *« un accord général de coopération »* et *« un grand nombre de contrats »*, notamment sur le gaz. L'Algérie considère l'accord sur le gaz comme *« un point de départ »* parce qu'il sera de longue durée et mettra la première ressource algérienne à l'abri de la spéculation mondiale. Le gouvernement français *« accepte ce raisonnement »*, a poursuivi M. Cheysson. *« C'est un sujet fondamental pour nous*, a-t-il dit, *et sur lequel vous nous entendrez pendant tout le septennat de M. Mitterrand. »* Avec l'Algérie, *« les formules ne sont pas encore au point »*, a-t-il ajouté, mais sur le principe, *« il y a un accord total »*. *« On peut dire que les Algériens deviendront dépendants de la France, mais nous négocions avec eux tous les éléments inverses »*, a encore dit le ministre. *« Il y aura sécurité réciproque »*. M. Cheysson pense que l'accord sur le gaz sera conclu fin janvier.

Interrogé enfin sur l'impasse où se trouve la réforme de la Communauté européenne, M. Cheysson a déclaré que la Grande-Bretagne a une exigence, celle d'un *« juste retour »* budgétaire, que les traités ignorent. *« Il y a là*, a-t-il conclu, *un problème majeur qui dépasse le fonctionnement de la Communauté. Ce fonctionnement doit se poursuivre. Tous ceux qui ont signé les traités sont liés. C'est un problème nouveau qu'il faudra essayer de traiter, mais très franchement, aujourd'hui, je ne sais pas comment. »*

MAURICE DELARUE.

Les négociations sur l'autonomie des territoires occupés

M. Alexandre Haig a tenté d'aplanir les nombreuses divergences entre Le Caire et Jérusalem

De notre correspondant

Jérusalem. — *« Il y a quelques légers progrès, mais je soulignerai qu'il y en a encore beaucoup à faire, car les divergences sont nombreuses »* Au terme d'un long entretien avec M. Begin dans la soirée du 27 janvier, le secrétaire d'Etat américain, M. Haig, a ainsi fait brièvement le point sur les démarches pour tenter de faire sortir de l'impasse les négociations sur le projet d'autonomie en Cisjordanie et dans le territoire de Gaza.

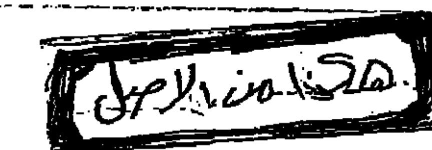
Les divergences évoquées par M. Haig sont celles sur lesquelles bute, depuis deux ans, la discussion entre Egyptiens et Israéliens. Après un premier voyage au Caire et à Jérusalem il y a moins de deux semaines, M. Haig se rend de nouveau dans les deux capitales, ayant entre-temps *« étudié »* les positions de chaque gouvernement et ayant de cet examen retenu quelques *« idées »* qu'il vient présenter à MM. Begin et Moubarak. Il s'est montré discret à ce propos en disant seulement qu'il s'agissait de *« formules générales »* portant sur *« certains points précis »*. Après une nouvelle rencontre avec M. Begin et les principaux dirigeants israéliens, jeudi matin, M. Haig devait partir pour Le Caire en début d'après-midi.

Le gouvernement américain continue donc d'espérer que Egyptiens et Israéliens pourront bientôt parvenir à un accord, au moins partiel, sur l'autonomie, si possible avant le 25 avril, date de l'évacuation définitive du Sinaï, qui marquera l'achèvement de l'application de l'un des deux accords de Camp David, mais qui pourrait marquer aussi l'échec du second volet portant sur la question palestinienne. A Jérusalem, où l'on reste quelque peu sceptique sur les chances de succès de l'entreprise de M. Haig, on a remarqué que ce dernier demeurait lui-même prudent. Dans les milieux politiques israéliens, on souligne que les Egyptiens manifestent très peu d'empressement à l'annonce de la nouvelle initiative américaine, qu'ils ont notamment obligé M. Haig à ne pas fixer de date limite pour cette reprise des pourparlers.

En termes diplomatiques, les Egyptiens ont fait savoir que la discussion *« pourrait se poursuivre »* bien après le mois d'avril. D'autre part, M. Begin et ses ministres ont présenté au secrétaire d'Etat un document résumant les dernières déclarations des dirigeants égyptiens sur l'autonomie et tendant à prouver que le gouvernement du Caire a sensiblement *« durci ses positions »* récemment. Les Egyptiens ont en effet rappelé que l'autonomie ne devait être qu'une étape vers l'autodétermination des Palestiniens, qu'il fallait que tout accord à ce sujet puisse être un jour accepté par l'O.L.P. et que le secteur oriental de Jérusalem devait être considéré comme faisant partie de la Cisjordanie, toutes thèses que les Israéliens rejettent formellement.

D'autre part, on indique, dans l'entourage du secrétaire d'Etat et dans les milieux proches du gouvernement américain, que M. Haig a apporté quelques « éclaircissements » de la part des quatre pays européens (France, Grande-Bretagne, Italie et Pays-Bas) qui doivent participer à la force de paix du Sinaï *(le Monde* du 28 janvier). Les quatre pays ont en effet dû donner quelques précisions aux Américains concernant la manière dont ils envisageaient leur participation afin de mettre un terme à la polémique qu'entretient M. Begin à ce sujet. On ignore si ce dernier en a été satisfait, mais, officiellement, on déclare que ces *« éclaircissements »* pourraient être *« positifs »*.

FRANCIS CORNU.



Les Français sont et resteront « des activistes au Proche-Orient »

déclare M. Cheysson

Un accord de codéveloppement avec l'Algérie

Les négociations sur l'autonomie des territoires

M. Alexander Haig a tenté d'aplanir les nombreuses divergences entre Le Caire et Jérusalem

De notre correspondant

AMÉRIQUES

États-Unis

A qui profite le meurtre de l'attaché militaire adjoint américain à Paris ?

Qui a tué le lieutenant-colonel Charles Ray ? Près de deux semaines après l'assassinat, le 18 janvier, de l'attaché militaire adjoint de l'ambassade des Etats-Unis à Paris, la question reste sans réponse, encore que plusieurs indices fassent porter les soupçons du côté du Proche-Orient. M. Marcel Leclerc, chef de la brigade criminelle, reste prudent. « On peut difficilement, à ce stade de l'enquête, procéder par affirmation », *explique-t-il. Le commissaire Leclerc relève cependant les similitudes entre le meurtre du lieutenant-colonel et la tentative manquée, le 12 novembre dernier, contre M. Christian Chapman, chargé d'affaires à Paris (qui, en attendant la nomination d'un nouvel ambassadeur, était le « numéro un » de la mission américaine en France). Les deux diplomates ont été attaqués le matin, dans des rues calmes, à proximité immédiate de leur domicile, alors qu'ils allaient se rendre à leur ambassade.*

« Dans les deux cas, l'arme utilisée a été un pistolet automatique 7,65 qu'affectionnent les terroristes du Proche-Orient, alors que les gens du milieu français préfèrent d'autres calibres. Dans les deux cas également, les témoins ont décrit l'agresseur comme un homme de type arabe ou proche-oriental. Une femme, en particulier, qui a vu l'assassin du lieutenant-colonel Ray, est catégorique et son jugement est d'autant plus intéressant qu'elle a vécu elle-même longtemps au Proche-Orient », *indique le commissaire Leclerc.*

Le responsable policier français précise cependant que si une douille a été retrouvée, la balle elle-même qui a traversé la tête du lieutenant-colonel n'a pas été récupérée. Les examens de laboratoire permettent d'affirmer que les multiples coups de feu tirés sans succès contre M. Chapman et celui, unique, qui a causé la mort du lieutenant-colonel Ray proviennent d'armes identiques. Mais ils ne prouvent pas avec certitude qu'il s'agit de la même arme. De toute façon, les descriptions des deux agresseurs ne correspondent pas, même si dans les deux cas il s'agit d'hommes de type arabe ou proche-oriental. Le premier était nettement plus grand que le second.

L'agence U.P.I., citant des sources policières françaises, a affirmé, quelques jours après la mort du lieutenant-colonel Ray, qu'un complice se tenait en renfort sur les lieux du crime. Les enquêteurs français confirment que des témoins ont aperçu un second individu, mais il n'est pas établi qu'il ait été lié à l'affaire. Du côté américain, en tout cas, on indique que les autorités françaises n'ont jamais soufflé mot de la présence éventuelle d'un complice.

Le commissaire Leclerc déclare que ses services travaillent en parfaite collaboration avec les Américains, auxquels ils transmettent « toutes les informations disponibles », *mais que ceux-ci, naturellement, poursuivent leur propre enquête. Il y a là un petit mystère, puisqu'on répète à l'ambassade américaine qu'aucune équipe spécialisée n'est venue d'outre-Atlantique. On ajoute cependant, de même source, et cela tempère quelque peu l'affirmation précédente, que, dans cette affaire, comme d'ailleurs en ce qui concerne, en général, la protection des diplomates en poste à Paris, l'efficacité dépend souvent du niveau de discrétion qu'on parvient à maintenir...*

On confirme que les mesures de sécurité ont été renforcées, mais pas de façon draconienne. La tâche est d'ailleurs quasi impossible. Quatre cent cinquante ressortissants américains (dont cent vingt diplomates) dépendent de l'ambassade, et il est hors de question de leur assurer à tous une protection de chaque instant.

L'hypothèse libyenne

Peu après l'attentat manqué contre M. Chapman, le secrétaire d'Etat américain, M. Haig, avait mis en cause la Libye. Déjà, après l'incident aérien du 19 août au-dessus du golfe de Syrte, au cours duquel deux avions libyens avaient été abattus par la chasse américaine, on avait craint, du côté américain, que le colonel Kadhafi ne se livrât à des représailles. On avait fait rentrer précipitamment à Washington, en octobre, l'ambassadeur en Italie, M. Maxwell Rabb, contre lequel on craignait qu'une meute de tueurs libyens ne soit lancée. Les autorités françaises, ensuite, avaient été averties que deux diplomates américains en poste à Paris pourraient « payer » pour les deux avions détruits. De fait, il y a eu deux attentats. M. Chapman ayant dû son salut à sa présence d'esprit et à un bon réflexe (il s'est caché derrière sa propre voiture pour échapper aux balles), on aurait cherché à atteindre un officiel américain moins important, donc moins protégé, ce qui était le cas du lieutenant-colonel Ray. Selon cette thèse, Tripoli voulait une victime américaine, quelle qu'elle soit.

Ces deux agressions, commises sur le sol français contre des diplomates américains, posent des questions plus larges. Les terroristes venus du Proche-Orient (que ce soit de Libye ou de Syrie), et qui, leur crime commis, reprennent aussitôt l'avion vers des pays amis, où leur trace disparaît, sont souvent soupçonnés d'être manipulés, voire entraînés, par les services secrets soviétiques. Selon cette hypothèse, il s'agirait pour Moscou de nuire aux bons rapports que, jusqu'ici, le gouvernement socialiste de M. Mitterrand entretient avec les Etats-Unis, et qui sont notamment fondés sur des analyses convergentes des relations Est-Ouest. Cela expliquerait la relative modération dont a fait preuve Washington dans ces deux affaires. L'indignation américaine, quoique exprimée, a été très retenue. Des propos plus vifs ou plus insistants auraient pu être interprétés comme un blâme à l'égard de Paris. Tout se passe donc comme si l'administration Reagan avait eu conscience d'un piège et avait voulu l'éviter.

DOMINIQUE DHOMBRES.

El Salvador

Les insurgés attaquent une base aérienne proche de la capitale

Spectaculaire relance de la violence au Salvador, alors que le coup d'envoi de la campagne en vue des élections générales du 28 mars est donné. Une centaine de guérilleros ont attaqué, mercredi 27 janvier, une base aérienne militaire près de la capitale. C'est l'action la plus dure lancée par l'insurrection depuis janvier 1981. Les rebelles affirment avoir détruit « près de la moitié de l'aviation salvadorienne ». Six avions Ouragan et quatre hélicoptères américains Huey auraient, en particulier, été touchés. Le général Garcia, ministre de la défense, a simplement déclaré que les dommages « étaient moins importants que ceux espérés par les subversifs ». Notre correspondant à Mexico nous précise que le gouvernement salvadorien semble redouter une attaque d'envergure contre San-Miguel, la troisième ville du pays.

D'autre part, M. Rafael Rodriguez, n° 2 du Parti de conciliation nationale (P.C.N.) et idéologue de cette formation, qui fait campagne pour les élections, a été assassiné, mercredi, dans la capitale. M. Rodriguez n'était pas hostile au principe de négociations avec le Front démocratique révolutionnaire.

L'enjeu des élections du 28 mars

San-Salvador. — Sourire et haussement d'épaules : voilà la réponse la plus fréquente des Salvadoriens à qui l'on demande ce qu'ils pensent des élections du 28 mars. Les causes de cette attitude sont la peur — on ne parle plus de politique avec personne — et l'indifférence face à un processus essentiellement voulu par l'extérieur.

« *Si la consultation a lieu dans des conditions satisfaisantes, le pays sera alors doté d'un gouvernement représentatif, l'aide économique pourra augmenter et la guérilla sera réduite au niveau d'une bande de hors-la-loi* », estime M. Ken Bleakeley, premier conseiller de l'ambassade des Etats-Unis, pour qui cette hypothèse constitue incontestablement une « *solution politique* ». « *Un gouvernement élu n'a pas le droit de céder le pouvoir qu'il a reçu du suffrage universel* », ajoute M. Bleakeley. Autrement dit, aucune négociation ne sera plus possible — ce qui est conforme aux vues actuelles de Washington.

« *La junte s'est réellement engagée à organiser des élections libres* », affirme encore M. Bleakeley, qui voit dans l'évolution du pays beaucoup de signes encourageants. La levée du couvre-feu vaut certes en théorie pour tout le pays ; mais, en fait, elle ne s'applique vraiment qu'à certains quartiers des villes les plus importantes. Les garanties constitutionnelles ont été rétablies pour les seuls partis politiques ; mais, pour le moment, la campagne se fait presque exclusivement sous forme de publicité payée à la radio, à la télévision ou dans les journaux.

La venue d'observateurs le jour du scrutin ne convainc ni les partis d'opposition de droite, qui parlent de « *fraudes structurelles* », ni même le président du Conseil central des élections : il affirme avoir décliné l'invitation qui lui était faite de se rendre au Honduras pour le scrutin de novembre parce que, dit-il, « *cela ne veut rien dire. Les malversations les plus importantes peuvent avoir lieu trois mois avant la consultation* »... Le code électoral a été imposé par la junte et le scrutin se déroulera donc sans registre électoral. « *Il y a trop de personnes déplacées qu'on ne peut pas obliger à voter sur leur lieu de résidence habituelle* », affirme M. Rey Prendes, maire de San-Salvador. « *Les registres existants ont, en outre, été trafiqués par les régimes antérieurs, c'est trop compliqué de demander à des gens peu éduqués de chercher un nom sur une liste : cela retarderait le vote.* » Les Salvadoriens voteront donc sur présentation de leur carte d'électeur, et devront tremper leur index dans un flacon d'encre indélébile-condition jugée « *satisfaisante* » par des experts venus spécialement des Etats-Unis.

« *Dans ces conditions, cela coûterait moins cher au pays de donner d'emblée la majorité des députés à la démocratie chrétienne, qui contrôle l'essentiel de l'émission des cartes d'électeurs*, estiment la plupart des partis d'opposition. Ceux-ci laissent même entendre qu'ils pourraient ne pas se présenter. La gauche, pour sa part, fait remarquer que le système choisi permettra d'exercer une pression redoutable sur ceux qui désireraient s'abstenir. La carte d'identité et celle d'électeur sont, en effet, un seul et même document que l'on est obligé de présenter au moindre contrôle.

La Démocratie chrétienne qui exerce le pouvoir depuis deux ans aux côtés des militaires, se heurtera à cinq partis. Tous acceptent les « *réformes* » effectuées et leur « *amélioration technique* ». Tous ont pour principes fondamentaux la démocratie représentative et l'économie de marché. La multiplication des sigles s'explique, selon l'un des candidats, par la nécessité d'attirer le plus de votants possible. Outre le Parti populaire, les principaux concurrents sont : le Parti de conciliation nationale (P.C.N.), ancienne formation officielle des régimes antérieurs, qui affirme s'être « rénovée » et bénéficie des structures mises en place depuis des lustres ; le Parti d'orientation populiste (POP), du général Medrano, ancien chef d'Etat et fondateur des groupes paramilitaires rassemblés sous le sigle ORDEN ; l'Action démocratique (A.D.), qui est pour le moment un regroupement d'avocats libéraux liés au secteur moderniste de l'entreprise privée ; et l'Action rénovatrice nationale (Arena), du commandant d'Aubuisson, qui affirme que sa « *formation idéologique vient de sa formation militaire* » reçue à Taïwan, en Uruguay, à l'école de police de Washington, etc.) et admire le général Pinochet.

De notre envoyé spécial

Le rôle de l'ambassade des États-Unis

La gauche représentée par le F.D.R.-F.M.L.N. ne sera pas dans la course. Elle estime que des élections valables ne peuvent avoir lieu qu'après des négociations dont l'un des objectifs serait d'établir des conditions acceptables par tous. Elle se doit, pourtant, de donner une réponse qui ne soit pas seulement militaire au problème posé par le scrutin. Son absence peut, en effet, être mise à profit par un regroupement de syndicats, l'Unité populaire démocratique, qui se veut « *l'alternative politique des travailleurs* ».

En public, les dirigeants de l'U.P.D. parlent de « *nos frères du F.D.R.-F.M.L.N.* ». En privé, ils reprennent à leur encontre les critiques les plus répandues dans les milieux de droite. L'U.P.D. pourrait soit se transformer en parti avant le scrutin, soit négocier au lendemain des élections avec le vainqueur, à qui elle apporterait le seul « mouvement de masse » non lié à la gauche. Pour le moment, l'U.P.D. a décidé d'organiser dans tout le pays des « comités de résistance pacifique ». Elle est en liaison avec l'attaché chargé des questions syndicales à l'ambassade des Etats-Unis, et conseillée par plusieurs envoyés de l'American Institute for Free Labour Development (A.I.F.L.D.).

L'absence de la gauche renforce les doutes de ceux qui s'interrogent sur la crédibilité des élections. La plupart des partis sont donc favorables à sa participation, tout en reconnaissant les dangers courus par ses dirigeants au cas où ils se décideraient à faire campagne. Les arguments varient : « *Ils peuvent participer de l'extérieur et envoyer des vidéo-cassettes à la télévision* », dit M. Bleakeley ; « *Nous courons tous des risques* », affirment tous les candidats.

Personne ne conteste que les conditions de sécurité ne sont pas remplies. « *C'est l'élection des courageux* », affirme le général Vides Casanova, chef de la garde nationale. « *Quand on tue un leader d'un parti démocratique, il est remplacé sans histoire* », affirme, pour sa part, le maire démocrate-chrétien de San-Salvador, *mais ceux qui ne tiennent pas aux élections saisissent toutes les occasions de scandale international.* »

FRANCIS PISANI.

ASIE

Cambodge

Les Khmers rouges refusent de participer à une « coalition souple » avec les nationalistes

Bangkok. — Le refus assez sec des Khmers rouges de former une « *coalition souple* » avec le Front national de libération du peuple khmer (F.N.L.P.K.) et les partisans du prince Sihanouk a quelque peu surpris les membres de l'Association des nations d'Asie du Sud-Est (ASEAN) (1). Ceux-ci escomptaient, en effet, que les amis de M. Pol Pot, sur les conseils de la *Chine*, s'efforceraient, pour se donner le beau rôle, de leur renvoyer la balle par une adroite contre-proposition. Or, dans la réponse qu'ils ont adressé à M. Dhanabalan, ministre singapourien des affaires étrangères et président du comité permanent de l'ASEAN, ils se contentent d'évoquer la réunion d'un nouveau sommet des trois composantes de la résistance antivietnamienne, semblant ainsi écarter toute médiation extérieure.

Il était clair que les Khmers rouges rejetteraient la formule simplifiée d'une « *coalition souple* ». La Chine, de son côté, avait récemment indiqué à des interlocuteurs thaïlandais que si souhaitable soit-elle, l'entente entre les trois composantes de la résistance cambodgienne devait reposer sur « *certains principes* », en clair la reconnaissance des institutions du Kampuchéa démocratique.

De notre correspondant en Asie du Sud-Est

Les partisans de M. Pol Pot avaient-ils si bien manœuvré au sein du comité *ad hoc* mis sur pied pour tenter de former un gouvernement de coalition en bonne et due forme qu'ils risquaient d'arriver à leurs fins ? M. Rajaratnam, vice-premier ministre de Singapour, est alors intervenu pour redresser la barre. « *L'intention des Khmers rouges était d'aller aux élections à la tête d'une coalition qu'ils auraient dominée*, affirme-t-il. »

Les pays de l'ASEAN attendent des Khmers rouges qu'ils s'emploient à libérer le Cambodge de l'envahisseur vietnamien et non pas à préparer les voies de leur retour au pouvoir.

Dans l'immédiat, les oppositions cambodgiennes peuvent-elles à tout le moins négocier entre elles un accord de coopération militaire ? Les dirigeants singapouriens agitent, aujourd'hui, l'idée de ce que l'on pourrait appeler un « *front uni armé* ».

Coalition ou pas, la question d'une aide militaire aux forces nationalistes du F.N.L.P.K. et du prince Sihanouk reste posée. « *Des discussions sont en cours à ce sujet au sein de l'ASEAN et avec des pays étrangers* », note M. Rajaratnam, qui se montre très optimiste. « *Mais les Etats-Unis et la France doivent tenir compte de leur opinion publique, inquiète d'être mêlée de nouveau à un conflit indochinois.* » Il semble acquis, en tout cas, que Singapour, qui possède une industrie d'armement, a déjà livré du matériel de précision au F.N.L.P.K.

Les membres de l'ASEAN n'ont pas les moyens d'équiper de pied en cap une armée nationaliste forte de plusieurs milliers d'hommes. Ils comptent donc sur un concours extérieur massif en nature ou en argent, sachant toutefois qu'en la matière la discrétion est de règle. Aussi, certains d'entre eux se proposent-ils de servir de « *boîte aux lettres* ». « *Nous demandons aux pays étrangers de nous aider et nous, ensuite nous aiderons les résistants non communistes* », dit M. Rajaratnam.

JACQUES DE BARRIN.

(1) Philippines, Indonésie, Singapour, Malaisie, Thaïlande.

Équateur

UN AN APRÈS LE CONFLIT ARMÉ AVEC LE PÉROU

Plusieurs chefs militaires critiquent vivement la politique du gouvernement Hurtado

Quito (*A.F.P.*). — La crise politique en Equateur, provoquée par la rupture entre le président de la République et son vice-président, s'est aggravée à la suite de la fracassante révélation, mercredi 27 janvier, d'un différend entre certains chefs militaires et le gouvernement, à propos des relations avec le Pérou.

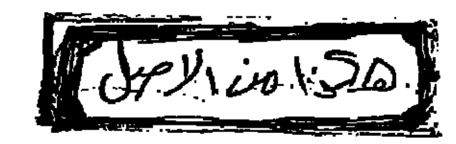
Dans la matinée, le gouvernement avait annoncé la démission du ministre de la défense, le vice-amiral Raul Sorroza, ainsi que celles du commandant en chef de l'armée, le général Medardo Salazar Navas, et du général Richelieu Levoyer Artieda, commandant la brigade de la province del Oro, à la frontière avec le Pérou.

Ce dernier a démenti avoir présenté sa démission mais a lu une déclaration du conseil des généraux manifestant la réprobation des chefs militaires à l'égard de certaines affirmations contenues dans le discours prononcé vendredi, anniversaire du conflit de l'an dernier avec le Pérou, par l'ex-ministre de la défense. Le général Levoyer a accusé notamment le gouvernement de « *défaitisme* », dans l'optique d'un règlement du contentieux avec le pays voisin.

En réponse, le premier ministre, M. Galo Garcia Feraud, a accusé le général Levoyer d'« *insubordination* » et a démenti que le gouvernement s'orientât vers une reconnaissance du protocole de Rio de 1942 et de la frontière tracée par ce protocole entre les deux pays.

L'apparition d'un désaccord entre le gouvernement du président et certains chefs militaires menace le processus démocratique en Equateur. A en juger par les déclarations du général Levoyer, une partie de l'armée, comme certains milieux politiques, n'est pas d'accord avec le chef de l'Etat qui souhaite un consensus national pour arriver à un règlement du problème frontalier avec le Pérou. A cette situation vient s'ajouter le difficile problème posé au président Hurtado par sa rupture avec le vice-président Léon Roldos, rupture provoquée par un différend concernant le frère de Léon Roldos, l'ex-président Jaime Roldos (mort en 1981 dans un accident d'avion). Le président Hurtado devait commencer le 1er février une tournée en Colombie, au Venezuela et au Brésil. En son absence, il doit être remplacé par le vice-président Roldos.





AFRIQUE

Le Maghreb entre le modernisme et l'intégrisme

IV. — Maroc : à l'abri du commandeur des croyants

par ROLAND DELCOUR

Caractérisé par son intransigeance doctrinale et sa rigueur morale, l'islam au Maghreb a été le ferment de la résistance populaire à la pénétration étrangère, mais les indépendances furent l'œuvre de modernistes plus ou moins occidentalisés. Si la Libye a opté pour un réformisme radical tandis que la Mauritanie hésite face à la vague intégriste, la Tunisie s'est résolue à frapper les mouvements activistes dont certains recourent à la violence, et l'Algérie prend des mesures pour défendre l'« islam authentique » contre les « faux prophètes » et les « prédicateurs haineux » (« le Monde » des 26, 27 et 28 janvier).

Rabat. — A première vue, le Maroc paraît étrangement épargné par le phénomène de l'intégrisme musulman. A quelques exceptions près, notamment chez les jeunes, les citadins, quand on les interroge, ont tendance à nier ou à minimiser l'impact des activitistes musulmans dans le pays.

En général, on note que les manifestations de jeunes gens qui se réclament des Frères musulmans, par exemple, sont relativement rares dans les universités comme dans toutes les couches de la société. Certes, des étudiantes arborent le voile sur le visage à l'imitation de leurs camarades égyptiennes ou maghrébines, et dans certaines facultés le nombre de ces militantes représenterait jusqu'à 10 % des effectifs. Toutefois, en général, on attribue plutôt cette manifestation ostentatoire à une protestation face aux excès de l'occidentalisation et au laxisme des mœurs plus qu'à des convictions proprement religieuses.

Dans les médinas, on n'a plus guère entendu parler des intégristes depuis l'alerte de 1979 qui fit suite aux événements d'Arabie Saoudite et à l'attaque de la Grande Mosquée de La Mecque. A cette occasion, la participation d'un certain nombre de Marocains au commando avait été constatée par les autorités saoudiennes. Celles-ci auraient même fourni des listes à la police marocaine, qui aurait procédé à des arrestations. Il n'en avait pas fallu davantage pour que beaucoup d'hommes se fassent raser la barbe, de crainte de se voir cataloguer comme sympathisants des Frères musulmans.

Les militants barbus, vêtus d'une djellaba blanche, apparaîtraient quelquefois dans les campagnes pour y prononcer des prêches suivis avec curiosité par les populations. Mais ces manifestations de prophètes de village appartiennent à la tradition marocaine, surtout dans les zones berbères et dans le sud du pays. A Fès, le fanatique Zitouni et sa *zaouia* (confrérie) ont encore fait parler d'eux en 1980 à la suite d'un violent affrontement avec la police. Mais le personnage, déjà connu du temps du protectorat, apparaît marginal et passe pour un déséquilibré.

Beaucoup plus troublant fut le rôle joué par les Frères musulmans dans l'assassinat, le 18 décembre 1975, à Casablanca, d'Omar Benjelloun, l'un des dirigeants les plus connus de l'Union socialiste des forces populaires. Le procès de ses meurtriers, qui vert du 15 au 18 septembre 1980 traînait depuis trois ans, fut rouvert devant la chambre criminelle de la cour d'appel de Casablanca. Deux des accusés furent condamnés à mort, neuf à la prison à perpétuité et trois furent acquittés.

Parmi les condamnés à perpétuité, deux le furent par contumace. Or il s'agissait des principales figures du procès. L'un d'eux, Abdelaziz Naamani, arrêté en 1977, avait « disparu » par la suite ; l'autre, Abdelkrim Moutii, était le principal responsable de l'Association de la jeunesse islamique, dont tous les accusés étaient membres et qui est considérée comme la *véritable* responsable de l'assassinat du dirigeant socialiste marocain. Or Moutii, après avoir quitté le Maroc, aurait trouvé refuge en Arabie Saoudite. La partie civile constituée par la famille d'Omar Benjelloun et par l'U.S.F.P. a réclamé en vain du gouvernement marocain qu'il demande son extradition.

Un autre accusé, un certain Kamal Ibrahim, qui devait être acquitté, aurait révélé, durant son interrogatoire, que l'Association de la jeunesse islamique avait été créée pour liquider physiquement les hommes politiques et les intellectuels *« adversaires de l'islam »*. Peut-être les Frères musulmans avaient-ils reconnu dans l'U.S.F.P. leur plus redoutable ennemi. De fait, l'un des arguments le plus souvent utilisés à gauche pour expliquer la relative discrétion des Frères musulmans au Maroc et leurs difficultés apparentes à recruter des sympathisants consiste à comparer la situation politique et sociale du pays à celle de l'Algérie, de la Tunisie ou de l'Egypte. Le royaume chérifien offrirait, en effet, à l'opposition plus de possibilités d'exprimer son mécontentement, le pluralisme jouant le rôle se *« soupape de sûreté »*. Argument que l'on entend dans la bouche de personnalités socialistes et qui se retrouve dans une étude sur l'intégrisme publiée en octobre 1980 par la revue *Lamalif*, éditée à Casablanca.

Mais jusqu'à quand cette *« soupape de sûreté »* fonctionnera-t-elle dans la situation créée par les procès qui ont suivi les émeutes de Casablanca, surtout depuis l'arrestation des principaux dirigeants de l'U.S.F.P., notamment de M. Abderrahim Bouabid ? Il est permis de poser la question.

Des structures religieuses traditionnelles

La revue *Lamalif* citait, d'autre part, le cas de paysans qui, dans la région de Kalaa-Sragh, se seraient réfugiés dans le sanctuaire de Moulay Ali Charif, près de Marrakech, pour y exprimer leurs doléances contre leur caïd. Dans la région de Haouz, d'autres paysans auraient utilisé, de même, le sanctuaire de Moulay Brahim pour s'y rassembler et y manifester leur mécontentement.

On peut également expliquer le peu d'écho de l'intégrisme au Maroc par un autre obstacle : l'existence de structures religieuses traditionnelles. Aux termes de la Constitution, le roi est d'abord le commandeur des croyants *(amir al mouminine)*. Il est chargé de veiller au respect de l'Islam. Ce rôle, le souverain ne perd pas une occasion de le rappeler, notamment pendant le ramadan, au cours duquel il dirige des soirées de prières au palais royal.

Le bras séculier est toujours brandi au service de la foi musulmane, et les Marocains qui se permettent de manger ou de boire peuvent être arrêtés et s'exposent en public pendant le ramadan à une peine de six mois de prison. L'unité du rite malékite renforce l'autorité du roi sur les croyants marocains.

Les oulémas dépendent de son autorité. Ils sont organisés en conseils régionaux dont l'un des plus importants, celui de Fès, capitale religieuse du royaume, s'est réuni, le 28 septembre dernier, pour mettre en pratique les directives royales données à l'occasion du vingtième anniversaire de la mort de Mohamed V (février 1961). La vie religieuse est intense aussi dans les *zaouias* (confréries), qui ont connu une véritable renaissance. Le culte des saints locaux, les marabouts, surtout dans les zones bédouines du Sud et dans le pays berbère, est toujours aussi répandu. L'impact de la religion sur les habitants de condition très modeste, tant des campagnes que des villes (les bidonvilles sont peuplés en partie de paysans chassés des campagnes par la sècheresse), est énorme. On peut la mesurer au respect scrupuleux des multiples interdits plus ou moins liés à la religion et à la survivance de superstitions innombrables et tenaces.

Les problèmes sociaux et politiques auxquels le Maroc est confronté sont plus aigus que jamais en ce début de 1982, mais les mouvements d'opposition encore présents, partis socialiste et communiste, canalisent le mécontentement. Fait plus important encore : l'intégrisme trouve au Maroc en face de lui une religion protégée par son traditionalisme et ses structures particulières liées à l'histoire du pays. Le roi et les oulémas ont d'ailleurs condamné avec la plus grande sévérité les hérésies de toutes sortes, que ce soit les débordements des chiites iraniens ou la contestation de la Sunna (tradition orthodoxe musulmane) par le président Kadhafi. Les liens étroits entretenus par le roi Hassan II avec l'Arabie Saoudite, gardienne des lieux saints de l'islam, illustrent l'orthodoxie du Maroc et de son roi et expliquent, peut-être, que l'intégrisme et ses excès éprouvent quelque difficulté à s'implanter dans ce pays.

Prochain article :

ACCÉDER A LA MODERNITÉ...
par PAUL BALTA.

DEUX APPELS

Le Comité de lutte contre la répression au Maroc (1) a adressé une lettre ouverte à M. François Mitterrand afin que les droits de l'homme soient respectés au Maroc, en particulier pour les prisonniers incarcérés après les événements de juin à Casablanca.

Le Comité de défense des Sahraouis au Maroc et au Sahara occupé (2) lance un appel en faveur des cent trente civils sahraouis enlevés lors de l'invasion du Sahara occidental par le Maroc en 1975-1976.

(1) 14, rue de Nanteuil, 75015 Paris.
(2) 27, avenue de Choisy, 75013 Paris.

Nigéria

« CONSOMMATION GRATUITE »

Lagos *(A.F.P.)*. — *La police de Kaduna, capitale de l'Etat du Centre, devait renforcer ses patrouilles, jeudi 28 janvier, à la suite de l'annonce par le « syndicat » local des prostituées d'une journée « consommation gratuite ». M. Alhaji Hamza Katsina, ministre de la police de l'Etat, a précisé que le renforcement des patrouilles « permettrait au moins aux femmes convenables de ne pas être importunées ».*

Au début de l'année, le syndicat des prostituées de Sokoto, capitale de l'Etat du Nord-Ouest, avait annoncé, pour sa part, une « amélioration du service » et la « stabilité des prix » pour 1982.

Tchad

Khartoum pousse à la négociation

(Suite de la première page.)

Quand M. Goukouni Oueddeï est venu à Khartoum pour *« normaliser »* ses relations avec le Soudan — ce dernier l'a même assuré de son *« appui total »* en raison du repli libyen, — il lui a été *« vivement conseillé »* de négocier. La plupart des Etats africains souhaitent, en effet, qu'une solution de ce genre intervienne assez rapidement pour plusieurs raisons : éviter que le Tchad ne s'embrase à nouveau, prévenir toute nouvelle velléité interventionniste de la Libye et, surtout, prévenir l'échec de la Force interafricaine de paix. Les Etats qui ont envoyé des contingents au Tchad — le Nigéria, le Sénégal et le Zaïre — veulent, en effet, à tout prix éviter le moindre incident les opposant sur le terrain aux différentes factions armées tchadiennes.

Une course contre la montre

Pour sa part, le maréchal Nemeiry a suggéré à M. Goukouni Oueddeï un compromis qui consisterait à prendre comme premier ministre M. Abdoulaye Lamana, ancien ministre de Tombalbaye, peu marqué dans les rivalités actuelles et symbolisant la *« synthèse ethnique tchadienne »*, puisqu'il a des attaches dans le nord comme dans le sud. Le président tchadien se serait contenté d'écouter. En privé, il a confirmé à des diplomates occidentaux qu'il était prêt à discuter avec les FAN mais pas avec M. Hissène Habré. En toute hypothèse, il n'a pas profité de son séjour à Khartoum pour y rencontrer des représentants des FAN.

Au stade actuel, on assiste à une course contre la montre. Le scénario élaboré par Paris en août, en accord avec plusieurs capitales africaines et la présidence de l'OUA, s'est bien déroulé au début, puisqu'il a débouché sur le repli militaire libyen. En outre, début décembre, l'OUA a réussi à dépêcher sur place les premiers éléments d'un *« corps de paix »* assuré, il est vrai, de soutiens logistiques américain et français.

Toutefois, depuis la mi-décembre au moins, les événements ne se déroulent pas de la façon dont Paris l'avait souhaité et encore moins prévu. En dehors de N'Djamena, la force interafricaine n'est présente qu'à Ati et peut-être à Mongo. Des Etats africains ont refusé de dépêcher des contingents. L'assise du mouvement de M. Hissène Habré, apparemment sous-estimée par Paris, tient à la fois à ses moyens militaires et au fait que les FAN ont été les seules à combattre les Libyens qui ont occupé le pays pendant onze mois. Enfin, la prise de Largeau laisse penser que c'est autant par calcul politique — ne pas s'aliéner l'OUA — que faute de moyens militaires que M. Hissène Habré tient aujourd'hui ses troupes à l'écart de l'ouest et du sud tchadiens.

L'urgence d'un compromis semble acceptée par les principaux acteurs de cette tragédie. Mais, si M. Hissène Habré se prononce en faveur d'une négociation entre Tchadiens — et accepte la présence de la Force interafricaine, à condition que cette dernière soit *« neutre »*, — on voit mal de quels atouts M. Goukouni Oueddeï disposerait à une « table ronde », ce qui expliquerait ses réticences.

J.-C. POMONTI.

ENTRETIENS MOUBARAK-NEMEIRY A ASSOUAN SUR LA SITUATION INTÉRIEURE DU SOUDAN

Le général Moubarak, dont la dernière rencontre avec le chef de l'Etat soudanais remonte au 3 décembre 1981 s'est de nouveau longuement entretenu — à sa demande — le mercredi 27 janvier, à Assouan, avec le maréchal Nemeiry. Ce dernier a fourni des éclaircissements sur la situation dans son pays après sa décision de largement remanier l'équipe au pouvoir en limogeant le général Abdelmégid Khalil, vice-président de la République et ministre de la défense et vingt-deux autres officiers supérieurs, ainsi que les membres des instances supérieures du parti unique.

Officiellement, le président égyptien souhaitait être informé, avant le voyage qui va le conduire en Europe occidentale et aux Etats-Unis, du 30 janvier au 7 février, des *« besoins économiques et militaires du Soudan »*, pays où le mécontentement s'est accentué depuis les augmentations de prix, notamment celui du sucre (+ 62,5 %), appliquées ce mois-ci.

Inquiet à la suite tant de l'agitation populaire que des changements intervenus au sommet à Khartoum, le raï a, semble-t-il, été rassuré par le maréchal Nemeiry quant à la solidité de sa position, au moins à court terme. Très en verve le président soudanais a déclaré, à l'issue de quatre heures d'entretiens avec M. Moubarak que *« les émeutes sont un signe de santé pour la démocratie »* et que *« les grèves sont permises »* au Soudan, pays *« stable et tranquille »*. Quant aux limogeages, il les a expliqués par un besoin de « renouvellement » des dirigeants de l'armée.

Pour prouver qu'il a la situation bien en main, le maréchal-président avait, la veille, poursuivi l'application de son « programme d'austérité » en faisant augmenter respectivement de 25 % et 11 % le prix des cigarettes étrangères et de fabrication locale.

Libéria

Condamnés pour activité politique

SIX DIRIGEANTS ÉTUDIANTS SONT EN INSTANCE D'EXÉCUTION AU LIBERIA

Monrovia (A.F.P.). — Six dirigeants étudiants doivent être exécutés vendredi 29 janvier à Monrovia, après avoir été reconnus coupables de trahison par le tribunal suprême, a annoncé mercredi soir la radio libérienne.

Ces six dirigeants avaient été arrêtés la semaine dernière pour avoir « contrevenu à un décret du gouvernement militaire interdisant toute activité politique sur les campus ».

Madagascar

● ARRESTATION D'UN OFFICIER. — Un officier des forces armées malgaches dont l'identité n'est pas précisée a été mis aux arrêts dans le cadre de l'enquête sur le complot découvert récemment à Madagascar (*le Monde* du 26 janvier). Le président Ratsiraka a indiqué mercredi 27 janvier que des officiers, des prêtres et des civils, dont il n'a pas précisé le nombre, sont impliqués dans cette affaire. — *(Reuter.)*

Tchad

Khartoum pousse à la négociation

ENTRETIENS MOUBARAK-NEMEIRY A ASSOUAN SUR LA SITUATION INTÉRIEURE DU SOUDAN

Liberia

Madagascar

Le Monde — politique

L'ADOPTION DU PROJET SUR LES CONSEILS DE PRUD'HOMMES A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Le dernier carré des échevins

L'Alsace et la Moselle entreront dans le droit commun avant le 15 janvier 1983 en ce qui concerne l'organisation des conseils de prud'hommes. L'échevinage, ce particularisme de moins en moins justifiable au regard de l'égalité puisqu'il excluait 50 % des salariés de la juridiction prud'homale, a été formellement supprimé par le projet adopté, dans la nuit du mercredi 27 au jeudi 28 janvier, par l'Assemblée nationale. La relative mobilisation des élus locaux contre une atteinte supposée à l'« identité » alsacienne et mosellane, leurs craintes de voir se démanteler peu à peu leur spécificité statutaire, l'ultime mais pugnace résistance des députés de l'opposition, ne parvinrent pas à ébranler les convictions du gouvernement et de sa majorité, désireux d'en finir avec des dispositions « archaïques et discriminatoires ».

M. Auroux, ministre du travail, a vainement tenté de rassurer les partisans du maintien de l'échevinage, pour qui un gouvernement qui accorde aux Corses un statut particulier et qui fait œuvre législative en matière de décentralisation, bref, qui accorde aux uns ce qu'il retire aux autres, se contredit. En face de motivations d'ordre psychologique, l'argument de l'efficacité n'avait que peu de poids. D'autant que ce particularisme-là a démontré, dans la pratique, certaines qualités.

Le problème alsacien-mosellan, qui ne représentait qu'un des aspects du projet relatif aux conseils de prud'hommes a pourtant constitué l'essentiel du débat, avec d'autres craintes et d'autres procès d'intention à propos du « fichage politique » que la gauche, insidieusement, préparerait.

L'opposition a cependant reconnu que le projet de M. Auroux apporte des améliorations certaines en ce qui concerne le statut des conseillers et le fonctionnement des conseils de prud'hommes. Il n'y a guère que quelques échevins pour ne pas l'admettre...

LAURENT ZECCHINI.

Ce texte, qui a été analysé dans *le Monde* des 30 décembre et 9 janvier, tend essentiellement à améliorer le fonctionnement des conseils ainsi que le statut des conseillers, et à étendre la législation aux départements du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et de la Moselle.

M. Benard (P.C., Aisne), rapporteur de la commission spéciale, rappelle la spécificité de la situation qui existe en Alsace et en Moselle. Le projet prévoit la suppression de l'« *échevinage* », indique-t-il, c'est-à-dire la présidence des conseils par un magistrat ou, dans un grand nombre de cas, une personne ayant la capacité de remplir les fonctions de juge, désignée par le maire ou élue par le conseil municipal. Le rapporteur ajoute : « *Ce qui doit commander notre décision, ce sont l'archaïsme et le caractère discriminatoire d'un état de droit qui exclut de la juridiction prud'homale 80 % des communes et 50 % des salariés* » (seuls les salariés et employeurs de l'industrie et du commerce sont justifiables, en Alsace-Moselle, des conseils de prud'hommes).

M. Auroux, ministre du travail, rappelle que les juges du tribunal des prud'hommes sont élus par les employeurs et les salariés. Il souligne à ce sujet : « *Ils ne sont pas des professionnels désignés, mais des élus qui ont à rendre compte de leur activité auprès de leurs électeurs.* » Parlant de la situation de l'Alsace-Moselle, le ministre du travail déclare : « *Le gouvernement est attaché au maintien du droit local, mais ce droit ne doit pas être un prétexte pour priver certains salariés d'avantages reconnus à d'autres.* »

M. Fuchs (U.D.F., Haut-Rhin) défend ensuite une question préalable (dont l'objet est de faire décider qu'il n'y a pas lieu à délibérer). Le député U.D.F. reconnaît que le projet apporte certaines améliorations, mais souligne qu'il n'est pas de nature à remédier à l'engorgement des conseils de prud'hommes. Il indique que le système de l'échevinage permet d'accélérer le rythme des jugements et en garantit l'objectivité. Il ajoute : « *Nous craignons que, après-demain, l'on s'en prenne au statut scolaire ou au concordat.* » M. Fuchs insiste sur le fait que la plupart des élus locaux demandent le maintien de l'échevinage, soulignant : « *Le gouvernement va-t-il prendre le contrepied au moment même où il accorde de nouveaux droits aux Corses et promeut la décentralisation.* »

S'opposant à la question préalable, M. Bladt (P.S., Moselle) réfute l'idée selon laquelle les socialistes auraient changé d'avis à propos de l'échevinage. L'opposition, souligne-t-il, « *cherche à exploiter l'attachement des populations de l'Est aux particularismes régionaux* ».

Mise aux voix, la question préalable est repoussée par 328 voix contre 156.

M. AUROUX : une tentation séparatiste par rapport au droit national

Dans la discussion générale, M. Combesteil (P.C., Corrèze) souligne que vingt-deux mille affaires sont actuellement en instance à Paris, et, insistant sur la protection des conseillers prud'homaux, il indique : « *Désormais, leur licenciement ne sera plus soumis au tribunal d'instance, mais à l'inspection du travail, selon la procédure applicable aux délégués syndicaux.* » Le député communiste déclare, d'autre part, que la question des candidatures « libres » aux élections demeure préoccupante. Celles-ci, explique-t-il, qui ne sont pas « *nécessairement indépendantes, risquent de concurrencer les candidatures présentées par les organisations de travailleurs* ».

M. Tranchant (R.P.R., Hauts-de-Seine) estime que ce texte « *ne fera qu'aggraver le détestable climat engendré par la lutte des classes* ».

M. Metzinger (P.S., Moselle) évoque la situation en Alsace-Moselle en indiquant : « *Nous tenons au principe de la parité qui exclut l'intervention d'un magistrat.* »

M. Madelin (U.D.F., Ille-et-Vilaine) insiste sur les modalités du scrutin qui peuvent, indique-t-il, « *si l'on n'y porte remède, faire peser une grave menace sur les libertés individuelles, du fait de la publicité des adresses personnelles des salariés et de la possibilité de les utiliser* ». Il ajoute : « *Nous savons tous que certains syndicalistes sont d'abord des militants politiques et nous savons aussi que la nouvelle majorité entend faire entrer la politique à l'entreprise, mélangeant la vie professionnelle et la vie de citoyen.* »

M. Zeller (N.I. Bas-Rhin) plaide en faveur de la persistance de la spécificité de l'Alsace-Moselle. Celle-ci, indique-t-il, est justifiée « *au regard d'une règle non écrite respectée par tous les gouvernements de notre pays depuis 1924, règle qui veut qu'aucune disposition particulière à notre région ne soit modifiée sans l'accord de la majorité des élus d'Alsace et de Moselle* ».

Répondant aux orateurs, le ministre du travail regrette que certains députés « *aient cédé à une sorte de tentation séparatiste par rapport au droit national. Votre devoir de parlementaires*, ajoute-t-il, *est de ne pas jeter d'huile sur le feu.* » M. Auroux poursuit : « *Je me rends compte des difficultés qui vont se produire dans la région pendant la période de transition. C'est pourquoi je suis prêt à dégager, dès cette année, des crédits pour la formation des futurs conseillers prud'homaux d'Alsace-Moselle et à différer jusqu'au 15 avril l'application des nouvelles dispositions à cette région.* »

● Conseil supérieur de la prud'homie

L'article 3, modifié par le gouvernement, institue, auprès du garde des sceaux et du ministre du travail, un organisme consultatif dénommé « *conseil supérieur de la prud'homie* ». Les représentants des ministères intéressés, des représentants, en nombre égal, des organisations syndicales et des organisations professionnelles les plus représentatives au plan national, en feront partie.

● La communication aux maires des listes électorales

L'article 11 prévoit notamment que l'« *employeur doit communiquer aux maires compétents les listes des salariés qu'il emploie, en faisant mention de la section dont relève l'entreprise ou l'établissement. Les listes établies par l'employeur mentionnent les noms et prénoms des salariés, la date et le lieu de naissance, le domicile.* »

M. Tranchant souligne que ces dispositions permettraient au moment d'élections générales, « *de déterminer aisément l'opinion syndicale des électeurs, par simple examen de la liste électorale déposée en mairie, ce qui constitue une atteinte à la liberté individuelle* ».

Contre l'avis du gouvernement, l'Assemblée adopte un amendement présenté par le groupe communiste et soutenu par le groupe socialiste, prévoyant que les travailleurs privés d'emploi seront inscrits sur les listes électorales par les agences locales pour l'emploi.

M. Madelin souligne que, dans le passé, « *il y a eu confusion entre listes électorales prud'homales et fichiers de certains partis politiques* ». « *Ce n'est pas de ma faute*, ajoute-t-il, *si les cas que l'on m'a rapportés se sont passés dans des municipalités communistes !* ». Le député U.D.F. parle de « *fichage politique* ».

● Elargissement des droits des conseillers

L'Assemblée adopte ensuite plusieurs articles visant à améliorer les droits dont disposent les conseillers prud'hommes salariés au sein de leur entreprise. A l'initiative de la commission et du groupe socialiste, l'Assemblée adopte un amendement tendant à étendre les protections en cas de licenciement aux candidats aux fonctions de conseiller prud'homme, et de prévoir, dans les branches d'activité à caractère saisonnier, une prolongation des délais de protection.

Les conseillers devront pouvoir bénéficier, sur leur demande, et pour les besoins de leur formation, d'autorisations d'absence, dans la limite de six semaines par mandat ; ces absences seront rémunérées par l'employeur.

Après avoir adopté les dispositions particulières à certaines professions, l'Assemblée examine les articles 35 à 39 qui organisent l'extension du droit commun aux trois départements du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et de la Moselle, et en tirent les conséquences quant à la phase transitoire qui s'écoulera avant l'installation, fixée au plus tard au 15 janvier 1983, des nouveaux conseils. L'ensemble du projet de loi est ensuite adopté, l'opposition votant contre.

La séance est levée, jeudi 28 janvier, à 1 h 50.

● *M. Henri Emmanuelli*, secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, qui effectue actuellement un voyage officiel à Saint-Pierre-et-Miquelon, a indiqué que le gouvernement propose d'établir « *un menu à la carte* » pour le développement de l'archipel, en soulignant que le cas de ce département d'outre-mer serait nécessairement disjoint de celui des autres DOM, compte tenu, d'une part, du « *consensus sans faille d'attachement à la France* » qui y existe, d'autre part, des « *contraintes géo-climatiques* » qui le caractérisait. — *(A.F.P.)*

CORSE : le Sénat ne veut pas d'un « statut particulier ».

Par 201 voix contre 92 (P.C., P.S.) le Sénat a adopté, dans la nuit du 27 au 28 janvier, un projet de loi sur la Corse, qui prend le contre-pied des mesures proposées par le gouvernement. Au statut particulier que souhaite instituer M. Defferre, les sénateurs ont préféré se contenter de « reconnaître » *platoniquement les* « caractéristiques particulières de la région Corse ».

M. Paul Girod (Gauche dém., Aisne), rapporteur de la commission des lois, souligne que le texte gouvernemental se fonde sur une disposition de la loi de décentralisation que le Sénat a repoussée. Il lui reproche de permettre plusieurs « lectures », dont l'une pourrait conduire à un statut intermédiaire entre celui de Mayotte et de la Nouvelle-Calédonie. Pourquoi, demande-t-il aussi, déroger au droit commun électoral ? Pourquoi parler d'une assemblée de Corse plutôt que d'un conseil régional et créer les conseils consultatifs que l'on a refusés à d'autres régions ? Enfin, les mesures d'amnistie paraissent au rapporteur excessives. La commission demandera que les crimes de sang en soient exclus.

« *Le statut électoral*, répond notamment M. Defferre, ministre d'Etat, *ne peut pas être dérogatoire du droit commun, puisque ce droit commun n'existe pas encore (...). Il y a les plus grandes chances que je propose pour toutes les régions les mêmes règles que pour la Corse, notamment en matière de cumul et d'incompatibilité.* »

M. Tomasini (R.P.R., Eure) estime que la trêve actuelle ne sera durable que si les auteurs de violence pensent avoir atteint virtuellement leurs objectifs, ce statut particulier n'étant alors qu'une étape. « *Or*, dit-il, *cela nous le refuserons (...). A terme, la Corse échapperait inéluctablement à la souveraineté française.* » Que faire ? : « *Poursuivre la politique que les gouvernements précédents et notamment ceux de MM. Messmer et Chirac ont largement amorcée (...).* » « *Cela suppose, non pas un statut institutionnel particulier, mais*, déclare M. Tomasini, *un statut fiscal spécial capable d'attirer l'investissement industriel.* »

M. Giacobbi (Haute-Corse, M.R.G.) reproche d'abord au ministre son absence de concertation avec les élus. Mais, pour cet orateur, le défaut principal du projet est son caractère ambigu : « *Pourquoi*, demande-t-il, *n'avoir pas fait entrer la Corse dans le droit commun du projet de décentralisation ?* »

C'est la même revendication que formulent ensuite MM. Paul d'Ornano (R.I., Français de l'étranger), Pierre-Christian Taittinger (R.I., Paris) et Charles Ornano (non inscrit, Corse-du-Sud), tandis que M. Matraja (P.S., Bouches-du-Rhône) estime au contraire que le projet de loi répond aux aspirations des Corses. Mais, précise-t-il, « *il faudra aussi en Corse un statut fiscal incitant à la création d'entreprises* ».

Spécificité insulaire

M. Vallon (Un. centr., Rhône) pense que le gouvernement a voulu donner aux Corses l'impression d'être traités autrement que les autres Français, sans les traiter, en réalité, de façon différente. C'est cette ambiguïté qu'il dénonce.

Pour M. Minetti (P.C., Bouches-du-Rhône), le statut particulier de la Corse mettra fin à une situation scandaleuse qui réduisait l'île au rôle de base militaire et de « *bronze-cul de l'Europe* ». Le changement, pour être complet, devra aussi « *moraliser l'administration* » mise en place sous le précédent septennat.

M. Ciccolini (Bouches-du-Rhône) apporte l'adhésion du groupe socialiste au projet gouvernemental et demande que l'on privilégie, dans l'île, les activités productives.

Le Sénat passe ensuite à l'examen des articles. Repoussant à l'article premier les amendements gouvernementaux et le texte initial, il refuse, dira M. Labarrère, ministre chargé des relations avec le Parlement, « *de donner à la Corse un statut particulier et, même en maintenant le régime actuel, de faire de la région de Corse une véritable collectivité territoriale, au même titre que celles qui seront créées par la loi de décentralisation.* »

Les sénateurs adoptent ensuite un article additionnel, qui reconnaît la spécificité insulaire de la Corse, mais se refuse à en tirer les conséquences statutaires.

D'autres amendements sont votés sur proposition du rapporteur et contre l'avis du gouvernement. Tous vont dans le même sens : refus de donner à la Corse un statut particulier et d'anticiper sur les prochaines mesures de décentralisation. Quant à l'amnistie proposée, la majorité sénatoriale en écarte les « crimes de sang ». — A.G.

L'horizon du clocher

(Suite de la première page.)

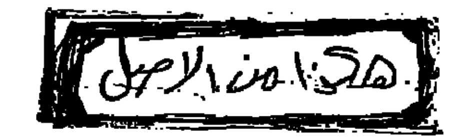
C'était à chaque changement de ministre un jeu répandu, il y a quelques années à Londres, parmi les diplomates étrangers, de prendre des paris sur le temps que le Foreign Office mettrait à ramener dans le droit chemin de la bonne vieille tradition l'heureux novice que le peuple souverain venait de placer à sa tête et qui s'imaginait dans sa candeur naïve qu'il allait apposer sur le grand livre de l'histoire sa marque indélébile. Marx a écrit sur la diplomatie tsariste des pages qui s'appliquent sans en changer un iota à celle de Staline et de ses héritiers. La Révolution française, comme l'a lumineusement montré Albert Sorel, n'a pas mis longtemps à chausser les bottes des Capétiens, dont de Gaulle s'est voulu l'exécuteur testamentaire. Et depuis que le général es mort, tout le monde, y compris ceux qui s'en défendent, est plus ou moins gaulliste. Entre « *l'Europe de l'Atlantique à l'Oural* » dont il rêvait et le « *sortir de Yalta* » de M. Mitterrand, la différence est mince. Et dans l'intention, qui est excellente, et dans la stratégie, qui reste entièrement — hélas ! — à imaginer.

Les conceptions de la droite et de la gauche, en France, se situent aux antipodes sur deux sujets essentiels : les inégalités sociales et la propriété des entreprises. Leurs idées en politique étrangère ne divergent pour l'essentiel que par ce que l'une est au pouvoir et l'autre dans l'opposition. Les communistes, certes, ont leur philosophie à eux qu'on croit pouvoir résumer, sans encourir les foudres de M. Marchais, en disant qu'il leur en faut vraiment beaucoup pour admettre que l'U.R.S.S. ait des torts. Mais comme ils sont les champions du monde de la dialectique, ils n'ont apparemment aucune peine à condamner en tant que ministres ce qu'ils approuvent ou, au moins, excusent en tant que militants.

Toutes les autres formations politiques, quand elles ont les responsabilités du pouvoir, se trouvent aux prises avec les mêmes nécessités, souvent bien prosaïques : procurer dans toute la mesure possible du travail aux Français et des devises à l'Etat ; assurer l'approvisionnement énergétique de la nation ; résister tant bien que mal aux empiétement des superpuissances, y compris de celle dont ils recherchent la protection contre l'appétit de l'autre ; et cependant ne pas trop les heurter, de peur de s'exposer à des représailles imparables ; essayer de donner à l'ensemble européen la constance et la cohésion sans lesquelles le continent qui pendant vingt siècles a dominé le monde est voué à n'être plus qu'un objet des rivalités des autres. Et c'est ainsi qu'on est amené à serrer la main d'assassins et à vendre des armes à à peu près n'importe qui, en se rappelant avec nostalgie le temps où l'on rêvait de réintroduire la morale dans la politique. Quitte à se donner bonne conscience en prenant ici ou là telle ou telle initiative de portée nécessairement, vu les moyens dont on dispose, modeste.

N'est-ce pas précisément à l'accroissement de ces moyens qu'il conviendrait de donner la priorité ? Ne faudrait-il pas que les partis politiques français cessent de se déchirer sur la politique étrangère de la France, qu'elle apparaisse comme celle de la nation unie, dans sa grande majorité, pour la soutenir, et non comme un enjeu de la politique intérieure ? Aux Etats-Unis, où la bataille politique n'est pas moins vive qu'en France, le président cherche toujours, dans les grandes occasions, à donner à ses initiatives internationales un caractère « bi-partisan ». M. Giscard d'Estaing puis M. Mitterrand ont parfois consulté — ou informé — à ce propos les chefs des quatre principaux partis, notamment à la veille d'importantes rencontres internationales. Il conviendrait aujourd'hui de tenter de faire davantage. A continuer de se déchirer, de se contredire, de ratiociner, de se servir de la Pologne pour alimenter de mauvaises querelles à l'horizon de son clocher, la France risque de donner une pauvre image d'elle-même, à mi-distance entre Byzance et Clochemerle, en un temps où l'on aurait pourtant bien besoin que se fasse entendre, dans le concert cacophonique des nations, la voix de la sagesse et du courage.

ANDRÉ FONTAINE.



POLITIQUE

M. Mauroy entreprendra une nouvelle campagne d'explication avant les élections cantonales

Tandis que, au Palais-Bourbon, le groupe socialiste fait l'apprentissage des obligations majoritaires, à l'hôtel Matignon, M. Pierre Mauroy fait celui des servitudes inhérentes à sa fonction, qui le situe institutionnellement au confluent de toutes les humeurs et des mécontentements les plus divers. Une fonction qui impose au premier ministre une certaine réserve : *« A l'endroit où je suis je vois tout ce qui se passe, mais je ne suis pas le mieux placé pour parler »*, notait M. Mauroy, le lundi 25 janvier, au cours de sa visite à Louvroil (Nord).

C'est la raison pour laquelle l'hôtel Matignon se garde de toute réaction formelle aux commentaires acides de certains députés socialistes sur la méthode choisie par le gouvernement pour régler la question des nationalisations et aux appréciations réservées, qui ont été portées successivement par MM. Michel Rocard, mardi à Châlons-sur-Marne, et Louis Mermaz, président de l'Assemblée nationale, mercredi au micro de France-Inter, sur l'efficacité de la campagne d'explication de la politique gouvernementale.

Dans l'entourage du premier ministre, toutefois, on affirme que le président du groupe socialiste, M. Pierre Joxe, fait un mauvais procès au gouvernement lorsqu'il lui reproche de consulter des experts et des juristes, dont les avis font prévaloir les considérations techniques ou juridiques sur les objectifs politiques.

Si les cabinets ministériels prennent parfois conseil auprès de fonctionnaires ou de spécialistes étrangers au parti, indique-t-on, c'est tout simplement parce que le P.S. n'est pas en mesure de répondre entièrement à l'attente du gouvernement.

On affirme aussi, Rue de Varenne, que rien n'autorise à mettre en cause, comme l'a fait M. Joxe, la loyauté du secrétaire général du gouvernement, M. Marceau Long — nommé à cette fonction par M. Jacques Chirac en 1975 — à l'égard du premier ministre (*le Monde* du 28 janvier). Au sujet de la concertation avec le groupe socialiste, on précise que le groupe avait été le premier à l'enfreindre quand il avait décidé, fin décembre, de soumettre au Conseil constitutionnel, contre l'avis du premier ministre, son « mémoire » sur les nationalisations et de le rendre public.

Les jugements de valeur formulés à l'intérieur du P.S. sur la qualité de la campagne d'explication conduite par le chef du gouvernement sont de nature différente. En ce domaine, M. Mauroy se trouve confronté aux mêmes difficultés que son prédécesseur. Quand le « message » officiel semble mal perçu par l'opinion publique la tentation est grande d'en faire porter la responsabilité aux médias.

Pour l'instant l'hôtel Matignon n'est pas tombé dans ce travers, bien que certains collaborateurs du premier ministre mettent en cause, depuis le début de la semaine, la façon dont les chaînes de télévision ont assuré la « couverture » du voyage de M. Mauroy dans le Nord-Pas-de-Calais, négligeant notamment, affirment-ils, les appels lancés à Arras par celui-ci aux cadres et aux médecins.

A l'hôtel Matignon on préfère souligner que l'entrée en vigueur des ordonnances devrait désormais convaincre les sceptiques de la réalité du « changement » dans de nombreux domaines de la vie sociale. Il reste que, là encore, ajoute-t-on, le parti ne joue pas, pour le moment, le rôle de relais que le gouvernement est en droit d'espérer de lui.

Quoi qu'il en soit M. Mauroy n'a pas le temps d'attendre que le P.S. devienne plus opérationnel. La décision a donc été prise de combiner, à partir de la mi-février, une nouvelle campagne d'explication de la politique gouvernementale avec une participation active du premier ministre à la campagne pour les élections cantonales. M. Mauroy, dont le « tour de France » pour l'emploi doit s'achever le lundi 1er février en Haute-Normandie, est déjà sollicité par près de trois cents candidats. Il se rendra dans plusieurs départements qu'il n'a pas encore visités et, chaque fois, son programme comprendra vraisemblablement deux parties : l'une consacrée, devant des auditoires professionnels ou syndicaux, aux dossiers de l'action gouvernementale, l'autre à des meetings de soutien aux candidats socialistes.

Commentant les revers électoraux de son parti aux législatives partielles et évoquant les prochaines cantonales, M. Mauroy disait récemment : *« Nous avons perdu un match mais pas le championnat ; aux cantonales nous ferons sûrement un bon match. »* Le premier ministre s'y emploiera d'autant plus qu'un échec lui ferait encourir le risque d'une disqualification au sein de sa propre formation.

ALAIN ROLLAT.

L'U.D.F. et le R.P.R. espèrent provoquer un « nouveau désaveu » de l'action gouvernementale

L'U.D.F. et le R.P.R. ont conclu, mercredi 27 janvier, un pacte de l'opposition destiné à sceller leur union dans la perspective des élections cantonales des 14 et 21 mars.

Les deux formations devraient présenter des candidats communs dans la majorité des cantons. Lorsque des primaires seront organisées, l'accord sera établi sur les bases suivantes : aucune polémique entre candidats de l'opposition, désistement automatique en faveur du candidat de l'opposition placé en tête du premier tour et participation active du « battu » à la campagne du second tour. Les candidats qui ne respecteront pas ces engagements seront exclus de leur formation.

Cet accord électoral est accompagné d'un manifeste politique selon lequel, *« pour la première fois en France, les élections cantonales vont revêtir un caractère politique national »*. *« Deux systèmes de valeurs s'affronteront »*, ajoute le manifeste. *« L'un, fondé sur l'Etat et le collectivisme, cherche à contrôler la vie sociale dans tous ses aspects. L'autre, fondé sur la liberté, affirme que la finalité suprême est l'homme lui-même, qu'il ne peut trouver son épanouissement que dans un cadre social ouvert et tolérant. »*

L'U.D.F. et le R.P.R., qui *« parleront d'une même voix pour dénoncer le processus marxiste aujourd'hui engagé dans notre pays »*, insistent sur le fait que, *« succédant au choc des élections partielles, un nouveau désaveu de la politique actuelle, prononcé cette fois au niveau national, porterait un coup très rude à la majorité »*.

M. Michel Giraud veut regrouper les élus de l'opposition en Ile-de-France

M. Alain Poher (Union centriste), président du Sénat et maire d'Ablon (Val-de-Marne), et M. Jacques Chirac, président du R.P.R. et maire de Paris, prendront ensemble la parole le mercredi 3 février au pavillon Baltard à Nogent-sur-Marne devant les élus locaux de l'opposition réunis par l'Union pour l'Ile-de-France.

C'est le résultat de l'initiative de M. Michel Giraud, sénateur R.P.R. du Val-de-Marne et président du conseil régional d'Ile-de-France. Depuis longtemps, celui-ci se déclarait persuadé que, après les « *résistants* » et les « *technocrates* », une troisième génération devait apparaître aux commandes de la Ve République : les « *hommes de terrain* ». M. Giraud est convaincu qu'il n'y a pas *« de stratégie de reconquête qui ne s'appuie pas sur une action à la base, sur le terrain, sur une présence dans toutes les associations, les quartiers, les villages »*. C'est ce qu'il veut promouvoir avec cette Union pour l'Ile-de-France qui n'est *« ni un club de réflexion ni un parti politique »*, mais un organe de liaison entre élus locaux, responsables d'association et *« représentants de la vie socio-économique régionale et locale afin de permettre une meilleure liaison entre l'entreprise et la cité »*.

M. Giraud, même lors des batailles entre giscardiens et chiraquiens, s'est toujours efforcé de ne se séparer ni de ceux-ci ni de ceux-là. Son union veut regrouper toutes les parties prenantes de l'actuelle opposition, U.D.F., R.P.R., non-inscrits. Le bureau provisoire de l'union est d'ailleurs celui du groupe unique de la majorité régionale au conseil régional : MM. Alain Griotteray, P.R., maire de Charenton-le-Pont, Pierre Bas, député R.P.R. de Paris, Adolphe Chauvin, sénateur C.D.S. du Val-d'Oise, Raymond Long, P.R., conseiller de Paris, et Raymond Lamontagne, conseiller général non inscrit du Val-d'Oise.

Sur le même schéma, des « unions » ont déjà vu le jour dans les Yvelines, le Val-de-Marne, le Val-d'Oise ; d'autres vont rapidement être créées en Seine-et-Marne et en Seine-Saint-Denis. Pour elles, l'objectif est proche : ce sont les prochaines élections cantonales. L'Union pour l'Ile-de-France, elle, veut gagner les élections municipales et régionales de 1983. En Ile-de-France, l'opposition s'efforce donc de les préparer dans l'unité... et assez tôt. — Th. B.

Selon la Sofres

LE BILAN DE L'ACTION DE M. FRANÇOIS MITTERRAND EST JUGÉ POSITIF PAR 47 % DES FRANÇAIS

La Sofres a réalisé une étude sur l'image de M. Mitterrand selon laquelle 47 % des Français jugent « *positif* » le bilan de l'action du président de la République depuis son élection, 31 % jugent ce bilan « *négatif* ». Selon cette étude, publiée jeudi 28 janvier, par un groupe de journaux régionaux, le président de la République tient les promesses qu'il a faites pendant sa campagne électorale, pour une majorité de personnes interrogées (54 % contre 32 %).

Il est considéré comme le président de tous les Français par 48 % d'entre eux, le président de ceux qui ont voté pour lui par 46 %.

Cette enquête d'opinion, réalisée du 8 au 14 janvier, auprès d'un échantillon de mille personnes, représentatif de la population en âge de voter, fait également apparaître que, parmi les *« qualificatifs qui s'appliquent le mieux à M. Mitterrand »*, figurent notamment la compétence (30 %) et la tolérance (29 %).

● *Deux écrivains, MM. Armand Salacrou et Michel Bataille*, se sont vu remettre, mercredi 27 janvier, par le président de la République les insignes, le premier de grand officier, et le second de chevalier, de la Légion d'honneur. Au cours de la même cérémonie, M. Mitterrand a remis les insignes de grand officier de la Légion d'honneur à M. Jean-Louis Vigier, ancien président du Conseil de Paris, ancien sénateur de la capitale, et ceux de commandeur de la Légion d'honneur à M. François Luchaire, professeur de droit, ancien membre du Conseil constitutionnel et vice-président du M.R.G.

M. LHUILLIER PRÉFET DE L'ESSONNE

M. Michel Lhuillier, administrateur civil hors classe, a été nommé, mercredi 27 janvier, préfet de l'Essonne en remplacement de M. Jacques Perrilliat, nommé préfet hors classe.

[Né le 20 novembre 1929 à Tébourba (Tunisie), M. Michel Lhuillier, licencié en droit, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, ancien élève de l'ENA (promotion Lazare Carnot) est nommé, le 1er juin 1961, administrateur civil de seconde classe, chef de cabinet du préfet à Alger, le 1er juillet 1962, sous-préfet, directeur de cabinet du préfet de la Loire, puis le 1er février 1963 chef de cabinet du directeur général de la sûreté nationale, et le 25 février 1965, secrétaire général de la Haute-Savoie. Nommé sous-préfet hors cadre en 1967, il est détaché la même année en qualité de chef adjoint de cabinet du secrétaire général du gouvernement. Nommé sous-préfet de Meaux en 1972, administrateur civil hors classe depuis 1975, M. Lhuillier était depuis 1978, chargé de mission à l'inspection générale de l'administration.]

Le communiqué officiel du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni, mercredi 27 janvier, au palais de l'Elysée, sous la présidence de M. Mitterrand. Au terme de ses travaux, le communiqué suivant a été publié :

● LES ORDONNANCES

Le conseil des ministres a adopté trois ordonnances.

La première concerne la durée de l'aménagement du temps de travail dans l'agriculture. Elle applique dans le secteur agricole les mesures prises pour l'industrie et le commerce par l'ordonnance adoptée le 13 janvier en tenant compte du caractère particulier de la production agricole et notamment des fluctuations saisonnières rendant nécessaires des dispositions spéciales pour l'aménagement du temps de travail. Celles-ci ont été déterminées après négociations avec les partenaires sociaux. La durée légale de la semaine de travail étant fixée à trente-neuf heures, les règles de détermination des heures supplémentaires ont été spécialement aménagées, et une plus grande souplesse d'organisation a été rendue possible.

Une seconde ordonnance modifie les dispositions du Code du travail relatives au travail temporaire. Elle définit avec précision les conditions du recours au travail temporaire désormais limité au remplacement des salariés absents et au surcroît exceptionnel d'activité.

L'objectif du gouvernement n'est pas d'interdire le travail temporaire, mais de subordonner son utilisation aux cas où il est réellement nécessaire et de donner aux travailleurs concernés un statut aussi proche que possible de celui des travailleurs permanents.

L'ordonnance sur les contrats à durée déterminée a pour objet de mettre fin à l'habitude prise par de nombreux employeurs d'embaucher sur des contrats à durée déterminée des travailleurs occupant des emplois permanents. Dorénavant, les contrats à durée déterminée seront réservés aux cas où ils sont justifiés par des surcroîts exceptionnels d'activité, par des opérations de durée limitée ou par des remplacements. L'ordonnance garantit d'autre part aux salariés concernés le bénéfice des dispositions législatives et conventionnelles ainsi que des usages applicables aux salariés permanents. Elle maintient ainsi la possibilité du recours aux contrats à durée déterminée, mais elle vise à éliminer les excès constatés au cours des dernières années.

(Lire page 26.)

● COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

Le ministre des relations extérieures a rendu compte des débats qui ont eu lieu le 25 janvier à Bruxelles sur les sujets laissés en suspens par le dernier Conseil européen.

Les Etats, à l'exception de la Grande-Bretagne, ont été d'accord sur une formule de franchise de taxe sur les produits laitiers suivant les recommandations de la Commission européenne dans des conditions satisfaisantes pour les petits producteurs. La délégation britannique a également présenté une demande d'allégement de sa contribution budgétaire pendant une longue durée et selon une progression liée à son évolution économique intérieure. Cette demande a été jugée par les autres Etats membres incompatible avec les règles et principes de la Communauté européenne.

Les discussions ne pourront donc reprendre sur la réorganisation de la Communauté que si ce débat au fond est réglé. Ceci ne saurait entraver le fonctionnement de la Communauté européenne dans le cadre des traités et règles en vigueur.

Le ministre délégué chargé des affaires européennes a rendu compte de la session des ministres des affaires étrangères de la Communauté économique européenne qui s'est tenue à Bruxelles le 26 janvier 1982.

La question du prix garanti du sucre brut A.C.P. a trouvé une solution. La France a obtenu un rattrapage du prix garanti du sucre brut communautaire pour la campagne 1982-1983, principalement pour les producteurs des départements d'outre-mer.

Ont également été examinées les questions relatives à l'accord multifibres. Il a été décidé qu'elles seraient absorbées lors d'un conseil spécial fixé au 11 février, notamment pour la détermination des plafonds globaux d'importations et les négociations d'accords bilatéraux avec les pays fournisseurs.

Les ministres des Dix ont aussi examiné le conflit qui oppose le Conseil à l'Assemblée européenne en matière budgétaire et ils feront connaître incessamment la position qu'ils auront arrêtée à cet égard.

● LES TRANSPORTS URBAINS

Sur proposition du ministre d'Etat, ministre des transports, le Conseil des ministres, a adopté les grandes orientations d'une politique des transports urbains, visant à donner une réelle priorité aux transports collectifs. Il en résultera notamment que la vie quotidienne dans les villes et les banlieues sera rendue moins difficile, les bruits et pollutions seront réduits, la mobilité des personnes âgées et des handicapés sensiblement améliorée et que les produits pétroliers seront économisés au bénéfice de l'économie tout entière.

Les services offerts aux usagers des transports collectifs seront améliorés, diversifiés par les investissements nécessaires et des systèmes tarifaires incitatifs.

Le ministre d'Etat, ministre des transports, a présenté un certain nombre d'orientations qui doivent permettre de favoriser la fréquentation des transports collectifs, tout en réglant les problèmes financiers qu'ils posent. Cette étude sera entreprise dans le cadre de la décentralisation ; en ce qui concerne les transports parisiens, une réforme sera soumise au Parlement à l'automne 1982. La politique des transports, de la circulation et du stationnement, sera étudiée et mise en œuvre dans chaque agglomération en cohérence avec la politique urbaine.

Des premières mesures seront mises au point dans le cadre des concertations nécessaires, afin d'être appliquées d'ici au 1er octobre 1982. Pour la région Ile-de-France, une première étape significative dans l'allégement pour l'usager de la charge du trajet domicile-travail sera définie. Elle contribuera au rapprochement du lieu du domicile et du lieu du travail, et à l'aménagement urbain.

Pour la province, des moyens adaptés seront recherchés afin d'alléger le coût des transports pour les usagers, pour assurer de nouvelles ressources aux collectivités locales et organismes gestionnaires, notamment dans les agglomérations de moins de 100 000 habitants, et l'Etat, quant à lui, poursuivra son aide aux transports collectifs, par les subventions d'équipement, les prêts et les contrats de développement.

Pour les départements d'outre-mer, des mesures semblables seront définies.

(Lire page 25.)

● L'ÉCONOMIE SOCIALE

Le Conseil des ministres a entendu une communication du ministre d'Etat, ministre du plan de l'aménagement du territoire au sujet des activités des coopératives, mutuelles et associations gestionnaires, qui constituent l'économie sociale. Le ministre a fait le point de la concertation intervenue depuis cinq mois avec les représentants de ces organismes et a présenté les orientations qui serviront de base au travail gouvernemental. Elles concernent :

1) les modifications aux règles statutaires qui régissent les coopératives ouvrières de production afin d'accroître leurs possibilités d'intervention économique, en particulier grâce à un droit de préemption ;

2) les modifications aux lois qui régissent la coopération en matière d'habitat, l'intervention des organismes financiers de l'économie sociale, la coopération artisanale.

Il a annoncé la préparation de diverses mesures réglementaires concernant le code des marchés publics et le code de la mutualité, pour faciliter l'activité des entreprises d'économie sociale, et tout particulièrement pour leur fournir des capitaux à risques.

● LA MICRO-INFORMATIQUE

Le ministre d'Etat, ministre de la recherche et de la technologie, a rendu compte de la création, à Paris, du Centre mondial pour la micro-informatique.

Conformément à la décision du président de la République, ce Centre constituera un carrefour des idées et des connaissances en micro-informatique. Il disposera de moyens importants et associera aux chercheurs français les meilleurs spécialistes internationaux dans ce domaine. Il définira les conditions de la création d'un ordinateur personnel de grande diffusion et organisera des expériences dans le monde entier, et, en particulier, dans le tiers-monde. Il constitue un des éléments du renouveau industriel et technologique de notre pays.

Ce Centre sera placé sous la tutelle du ministère de la recherche et de la technologie ; il sera présidé par M. Jean-Jacques Servan-Schreiber.

(Lire page 10.)

● L'ÉVOLUTION DU SMIC

Le ministre du travail et le ministre de l'économie et des finances ont présenté une communication sur le SMIC.

C'est aux partenaires sociaux qu'il revient de réaliser progressivement, à travers les négociations collectives, la nécessaire revalorisation des salaires les plus bas. Le gouvernement agira dans le même sens par des hausses du pouvoir d'achat du SMIC.

Les principes sur lesquels repose actuellement le SMIC seront modifiés ; le salaire minimum mensuel sera défini, les revalorisations seront programmées et prises en compte dans la situation économique générale.

La commission supérieure des conventions collectives se réunira le 16 février, sous la présidence du ministre du travail et en présence du ministre de l'économie et des finances, pour débattre de ces nouvelles règles, qui devront ensuite être consacrées par la loi, et pour examiner les liens entre le SMIC et les classifications salariales des conventions collectives.

La commission sera alors consultée sur la hausse du SMIC qui interviendra le 1er mars.

(Lire page 26.)

● LA SÉCURITÉ MARITIME

Le ministre de la mer a présenté au conseil des ministres un bilan de la conférence de Paris qui s'est tenue, le 26 janvier 1982, en présence de treize ministres des transports européens, des représentants de l'Organisation internationale du travail, de l'Organisation maritime consultative internationale et de la Commision des communautés. Cette conférence a abouti à un mémorandum instaurant un système harmonisé de contrôle des navires dans les ports de treize Etats signataires.

Le gouvernement a décidé de prendre un certain nombre d'initiatives qui concernent tant la Communauté que l'Organisation maritime consultative internationale (OMCI). Tout progrès passe en la matière par le respect des normes techniques des navires et l'amélioration du statut social des marins.

(Lire page 25.)

POLITIQUE

Les députés communistes dénoncent la « manipulation de l'information » à la télévision

M. Alain Bocquet, député communiste du Nord, rapporteur du budget de la radio-télévision à l'Assemblée nationale, au nom de la commission des affaires culturelles, a déclaré, mercredi 27 janvier, que *« la télévision, travaillée par les vieux démons giscardiens, patauge dans les méthodes du passé »*. L'information, *« toujours marquée par l'anticommunisme »*, fait preuve, selon lui, *« d'un rare parti pris »*. M. Bocquet fait état de *« faux grossiers, nouvelles non vérifiées, proapos étouffés ou volontairement truqués »*.

M. Bocquet parle de *« sabotage »* pour dénoncer l'attitude de TF 1 et d'Antenne 2, qui, le mardi 26 janvier, ont passé sous silence, dit-il, la proposition communiste de création d'une tranche supplémentaire de l'impôt sur les grandes fortunes destinée à financer le surcroît des nationalisations.

Le député du Nord dénonce ce qu'il considère comme un *« véritable détournement de l'argent de la redevance payée par tous les Français »* et invite les auditeurs et téléspectateurs à *« peser dès maintenant de tout leur poids, sans attendre la réforme de l'audiovisuel, pour faire naître un service public de la radio-télévision démocratique, pluraliste, honnête, où passe enfin un air de liberté »*.

Le groupe communiste de l'Assemblée nationale a publié un communiqué reprenant ces reproches et dénonçant *« la manipulation de l'information par TF 1, Antenne 2 et la radio »*.

M. Georges Hage, député communiste du Nord, qui siège au conseil d'administration d'Antenne 2, a indiqué, pour sa part, qu'il s'est abstenu lors du vote du budget pour 1982 de cette société de programme, afin de *« protester contre le manque persistant d'objectivité de l'information radiotélévisée »*.

Le vingt-quatrième congrès du P.C.F.

M. FITERMAN SOULIGNE LE « COURAGE POLITIQUE » DES COMMUNISTES

M. Charles Fiterman, ministre d'État, ministre des transports, a déclaré, jeudi 28 janvier, sur France-Inter, que les communistes *« ont subi un échec au printemps dernier et ont consacré la préparation de leur congrès à en discuter sérieusement, à fond, à faire une analyse critique de toute la période passée (...) avec beaucoup de courage politique »*.

M. Fiterman a indiqué qu'il est « possible » qu'il intervienne à la tribune du vingt-quatrième congrès du P.C.F., la semaine prochaine, de même que les ministres socialistes avaient participé au congrès du P.S. à Valence, en octobre dernier.

Il s'est déclaré « optimiste » quant à l'avenir du P.C.F., *« même si c'est vrai qu'il y a un grand travail à faire, d'approfondissement de notre réflexion, de développement de nos idées, dans le pays »*.

LE POUVOIR SOCIALISTE ET LE CONTRE-ESPIONNAGE

Pas de chambardement à la D.S.T.

Le service de contre-espionnage français est désormais assuré, sauf grave incident, de traverser calmement l'année 1982. Le « patron » de la Direction de la surveillance du territoire (D.S.T.), M. Marcel Chalet, restera, en effet, en fonction jusqu'à sa retraite, fin 1982. Les menaces qui le visaient sont ainsi dissipées de même que, dans l'immédiat, toute réforme de ses services (environ un millier d'agents). Ces décisions montrent que l'avis de ceux qui estiment, dans les milieux gouvernementaux, que la D.S.T. est l'un des meilleurs services de ce type au monde, a été entendu. Les autres, qui considèrent que la D.S.T. est ingouvernable — en tout cas en l'état, par le pouvoir socialiste — et l'estiment outrageusement pro-atlantiste, anticommuniste et à la « solde des Américains », ont provisoirement perdu.

M. Gaston Defferre, ministre de l'intérieur, dont dépend la D.S.T., a tranché en faveur du *statu quo* il y a plusieurs semaines. Il s'est rendu dans l'une des annexes parisiennes du contre-espionnage, rue Rembrandt (8e arr.), et a fait part, devant plusieurs responsables, de son désir de « repartir de zéro ». Une sorte de coup d'éponge sur le passé.

C'est précisément sur le passé — deux attentats en Bretagne revendiqués par le F.L.B. (Front de libération de la Bretagne) en 1972 et en 1974 — que vient d'enquêter M. Jacques Saunier, inspecteur général honoraire de l'administration, à la demande de M. Defferre. Le quotidien *le Matin de Paris* avait en effet accusé, au mois de septembre 1981, la D.S.T. d'avoir téléguidé le F.L.B. pour lui faire réaliser des actions impopulaires. Selon ce journal, les attentats contre le relais de télévision de Roc-Trédudon et la villa de l'entrepreneur Francis Bouygues avaient été provoqués par le service de contre-espionnage français qui aurait même fourni l'explosif aux militants nationalistes bretons.

Des « affaires »

Chargé d'une mission d'enquête à la fin du mois de septembre, M. Saunier a travaillé deux mois sur ce sujet, seul. Dix ans après les faits avancés par *le Matin de Paris*, il a procédé à une quasi-reconstitution en réunissant tous ceux qui auraient « participé », côté D.S.T., à ces attentats. Chacun a pu faire part de sa version, corroborée ou infirmée par celles de ses collègues. Selon certaines informations, le rapport de M. Saunier (couvert par le secret-défense) est plus nuancé que les articles de presse qui l'ont provoqué. M. Chalet, à l'époque sous-directeur à la documentation, n'aurait ainsi joué aucun rôle dans cette affaire en vertu, notamment, d'un cloisonnement systématique des services.

Les conclusions du rapport de M. Saunier, que M. Defferre s'est engagé à rendre publiques, ne le sont toujours pas. Mais cette enquête est de toute manière une première à la D.S.T. La « citadelle », bon gré mal gré, a dû s'ouvrir au contrôle de l'inspection générale de l'administration. Dans son rapport sur les missions nouvelles de la police la commission Belorgey s'élève justement contre l'absence, de fait, de contrôles concernant la D.S.T. M. Jean-Michel Belorgey, député de l'Allier (P.S.), écrit : *« L'argument du secret de défense est, il est vrai, un argument difficile à éluder. A l'abri de cet argument, la D.S.T. est, en réalité, seule maîtresse de la définition des stratégies qui sont les siennes, de la déontologie qu'elle croit bon d'adopter et de la légitimité des libertés qu'elle prend, dans un souci de défense patriotique ou dans d'autres, moins louables, avec la légalité et la tradition républicaine. »* M. Belorgey ajoute : *« Ce n'est donc pas un hasard si de nombreuses affaires de police (écoutes du* Canard enchaîné, *affaire Delpey* (1), *affaire des attentats bretons, affaire Mattei) sont en réalité des affaires de la D.S.T. Et il n'est d'autre attitude possible, à l'égard de la D.S.T., que de la soupçonner hasardeusement ou de la croire inconditionnellement, puisque nul, pas même les corps d'inspection de la police, ne sait par définition rien de son fonctionnement. »*

M. Belorgey conclut naturellement qu'une telle situation n'est pas acceptable. Les contrôles de l'inspection générale de l'administration y mettront peut-être un terme. C'est une possibilité. A moins que le problème ne soit posé dans son entier dans un an, lors de la succession.

LAURENT GREILSAMER.

(1) M. Roger Delpey, confident de l'ancien empereur Bokassa, avait été arrêté le 10 mai 1980 par la D.S.T. à sa sortie du « Bureau populaire libyen » (ambassade) à Paris. Accusé d'intelligence avec des agents d'une puissance étrangère, M. Delpey a, en fait, été entendu longuement par la D.S.T. sur les documents qu'il pouvait posséder sur les relations entre M. Giscard d'Estaing et Bokassa. M. Delpey a bénéficié, le 2 novembre 1981, d'un non-lieu.

DÉFENSE

LA FRANCE ET LA GRÈCE SIGNERONT UN ACCORD-CADRE D'AIDE MILITAIRE

Le délégué général pour l'armement, M. Jean Martre, est attendu dimanche 31 janvier à Athènes pour une visite officielle de trois jours en Grèce. Cette visite, a précisé M. Georges Petsos, secrétaire d'État grec à la défense, a pour objet la mise au point d'un accord-cadre entre les deux pays dans le domaine de l'armement.

Au début de l'année, le ministre grec de la défense avait eu des entretiens à Paris avec son homologue français, M Charles Hernu, et plusieurs missions — notamment une visite à Athènes de M. Jacques Mitterrand, président du Groupement des industries françaises aérospatiales — avaient été consacrées à l'étude d'un renforcement de la coopération militaire bilatérale.

L'armée grecque a déjà acquis en France notamment des chars de combat AMX-30 et des missiles antichars Milan, des avions de défense aérienne Mirage F-1, des vedettes du type Combattante lance-missiles Exocet et des hélicoptères Alouette-III.

Prévu pour être signé en février, l'accord-cadre entre la France et la Grèce porte sur une aide française à l'industrie militaire grecque, en particulier au complexe aéronautique de Tanagra (à 60 kilomètres d'Athènes), et la fourniture d'armements. Cependant, M. Petsos a tenu à préciser que la Grèce, désireuse de diversifier ses sources d'approvisionnement, comptait aussi avoir des discussions avec la République fédérale d'Allemagne, le Royaume-Uni et les États-Unis.

L'ARMÉE FRANÇAISE A PERDU VINGT-TROIS MILLE TRENTE HOMMES DANS LES CONFLITS D'AFRIQUE DU NORD.

Dans les conflits d'Afrique du Nord (Algérie, Maroc et Tunisie), entre 1952 et 1962, les armées françaises ont perdu un total de 23 030 hommes, tués ou décédés à la suite des opérations militaires où elles ont été engagées. C'est ce qui ressort d'une réponse de M. Charles Hernu, ministre de la défense, à des questions écrites de MM. Roland Renard (député communiste de l'Aisne) et Jean Briane (député U.D.F. de l'Aveyron) parues au *Journal officiel* du lundi 25 janvier.

Les deux parlementaires demandaient à connaître le nombre des victimes lors des opérations militaires de la France en Algérie (de novembre 1954 à mars 1962), en Tunisie (de janvier 1952 à décembre 1957) et au Maroc (de juin 1953 à décembre 1958).

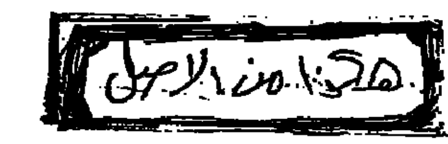
Les trois armées ont compté, au total, 23 030 tués ou décédés, 39 265 blessés (en opérations ou lors d'attentats) et 1 109 disparus. En Algérie, ces chiffres ont été notamment de 21 753 tués ou décédés, de 31 265 blessés et de 1 000 disparus. En Tunisie, ils ont été de 246 tués ou décédés et de 2 400 blessés. Au Maroc, ils ont été de 1 031 tués ou décédés, de 5 600 blessés et de 109 disparus.

LES ÉTATS-UNIS RELANCENT LA PRODUCTION DE LEUR AVION GÉANT C-5 A

Washington *(A.F.P.)*. — Pour accélérer la modernisation de leur flotte aérienne de transport militaire et pour réduire les délais d'acheminement des unités de leur force d'intervention rapide, les États-Unis ont renoncé à construire un nouvel avion-cargo, le C-17 de McDonnell Douglas, et décidé de reprendre la fabrication du C-5A Galaxy de Lockheed.

Le Pentagone espère, ainsi, doubler à la fin de cette décennie la capacité du transport aérien en commandant, pour une somme globale de 11 milliards de dollars, cinquante nouveaux C-5A et quarante-quatre versions militaires KC-10 (cargo et ravitailleur en vol) du DC-10 civil de McDonnell Douglas. A l'heure actuelle, l'armée de l'air américaine dispose, notamment, pour ses transports intercontinentaux, de soixante-dix-sept Galaxy et de deux cent soixante-seize quadriréacteurs C-141, dont le fuselage vient d'être encore allongé.

« Nous avons renoncé à un appareil aux capacités plus complètes, a expliqué le sous-chef d'état-major de l'armée de l'air, *en échange de livraisons plus rapides. En choisissant le C-5A, nous allons gagner trois ans. »* Le C-17, à l'étude chez McDonnell Douglas, ne pouvait pas être prêt avant 1988-1989, tandis que la relance de la construction du plus gros avion de transport du monde, le C-5A, permettra de disposer du premier exemplaire de la série des cinquante commandés en 1985. La production des premiers C-5A avait commencé en 1968 et s'était arrêtée en 1973.



Le Monde

société

SCIENCES

M. Jean-Jacques Servan-Schreiber présidera le centre mondial pour la micro-informatique

Le Centre mondial pour la promotion des usages sociaux de la micro-informatique, dont M. Jean-Jacques Servan-Schreiber avait lancé l'idée dans un rapport remis en novembre dernier au président de la République (« le Monde » du 18 novembre 1981), va être prochainement mis en place. M. Jean-Pierre Chevènement, ministre de la recherche et de la technologie, a présenté, mercredi 27 janvier, au conseil des ministres (lire le communiqué page 8), le Centre dont il assurera la tutelle et qui sera présidé par M. Servan-Schreiber.

« *Jusqu'à présent*, nous a déclaré M. Servan-Schreiber, *le développement de l'électronique et de l'informatique a essentiellement abouti à la course au robot, que rien n'arrêtera. La question centrale qui orientera les travaux du centre est de savoir comment aider les hommes qui seront remplacés par les robots à acquérir les facultés leur permettant d'avoir accès à de nouveaux emplois.* »

Dans cet esprit, indique M. Servan-Schreiber, le centre travaillera suivant trois axes principaux :

1) Le développement des technologies — matériel et logiciel — permettant la mise au point d'un véritable ordinateur personnel, voire « personnalisé ». Cet effort, qui, souligne M. Servan-Schreiber, devra être réalisé en relation avec des industriels comme Thomson ou *Matra*, devrait aboutir, dans quelques années, à un appareil ayant la taille d'un gros livre, équipé d'un clavier et d'un écran plat de visualisation, et qui devrait coûter entre 500 et 1 000 F.

2) L'aide au lancement, dans les pays du tiers-monde, d'expériences pilotes sur les utilisations de la micro-informatique. M. Servan-Schreiber, qui a présenté son projet dans plusieurs pays et devant diverses instances internationales — dont l'OPEP, — indique que le Koweït, l'Arabie Saoudite, l'Indonésie, le Gabon et le Sénégal ont déjà exprimé leur intérêt pour cette idée. Le Sénégal paraît particulièrement intéressé et a déjà envoyé plusieurs étudiants en formation ; M. Léopold Sedar Senghor, l'ancien chef de l'Etat, sera membre du conseil d'administration du centre.

3) L'expérimentation sociale en France, tout particulièrement en direction des jeunes, des chômeurs et des personnes âgées. Le centre, souhaite M. Servan-Schreiber, devra être *« ouvert jour et nuit »* et accessible au plus grand nombre.

Le centre devrait disposer, à Paris, de locaux de quelques centaines de mètres carrés. Il devra nouer des relations avec des chercheurs et des équipes françaises et étrangères : des relations sont déjà établies avec des Koweïtiens, des Japonais (un *« centre mondial »* du même type va être créé, indique M. Servan-Schreiber, dans la cité scientifique japonaise de Tsukuba) et, bien sûr, des Américains : deux professeurs du Massachusetts Institute of Technology ont accepté de travailler au centre : M. Nicholas Negroponte, qui en sera le directeur, et M. Seymour Papert (qui a mis au point un langage informatique, « Logo », adapté aux enfants), qui en sera l'un des vice-présidents (l'autre étant le sociologue Georges Balandier) ; le professeur Raj Reddy, directeur de l'Institut de robotique de l'université Carnegie-Mellon de Pittsburgh (Pennsylvanie), y consacrera, pour sa part, la moitié de son temps.

La volonté présidentielle

Cette présence importante de chercheurs étrangers (M. Servan-Schreiber préfère parler de « savants ») confirme la volonté de l'initiateur du centre de lui donner dès le départ, une dimension « mondiale » » ; en témoigne aussi la présence de plusieurs personnalités étrangères au conseil d'administration (par exemple, MM. Senghor, Samuel Pisar et le Pakistanais Abdus Salan, pirx Nobel de physique). M. Servan-Schreiber précise d'ailleurs que, maintenant que *« l'affaire est lancée en France »* (et il n'a pas trop de mots pour louer » l'intuition forte « du président de la République qui, avec son *« conseiller spécial »*, M. Jacques Attali, a largement soutenu le projet), il va pouvoir relancer son action pour obtenir le soutien, y compris financier, d'autres Etats et d'institutions internationales.

Cet aspect fortement international n'avait pas été sans irriter les milieux scientifiques français — qui avaient l'impression, non sans raison, qu'on négligeait quelque peu la valeur de leurs compétences propres — et l'administration. Les chercheurs semblent aujourd'hui, sinon rassurés, du moins plus sereins et certains sont volontaires pour participer à l'expérience — d'autant que l'accent semble bien nettement mis, aujourd'hui, sur les *« problèmes sociaux »* de la micro-informatique — qui avaient effectivement été quelque peu négligés. Les Français devraient d'autre part être nettement majoritaires au sein du conseil scientifique du centre. Le président de ce conseil devrait être M. Jacques-Louis Lyons, président de l'Institut national de recherche en informatique et automatique, et le vice-président M. Yves Stourdzé.

L'administration et les ministères, pour leur part, ont bien dû se soumettre à la volonté présidentielle : ils se sont mis pour l'instant d'accord, pour 1982, sur un budget de 35 millions de francs. (M. Servan-Schreiber affirme avoir l'assurance d'un budget de 60 millions, soit, pour cette année de démarrage, les deux tiers environ des besoins annuels, qu'il estime à une centaine de millions de francs). Le conseil d'administration du centre ne comprendra pas moins de neuf ministres (1), ce qui illustre aussi l'importance que le chef de l'Etat entend donner au centre, salué par le conseil des ministres comme *« un des éléments du renouveau industriel et technologique de notre pays »*.

XAVIER WEEGER.

(1) Intérieur et décentralisation, recherche et technologie, éducation nationale, industrie, culture, santé, P.T.T., coopération, budget.

MÉDECINE

Au conseil des ministres

M. PHILIPPE LAZAR DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'INSERM

Le conseil des ministres du 27 janvier a approuvé la nomination de M. Philippe Lazar au poste de directeur général de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM), où il remplace M. Philippe Laudat, démissionnaire (*le Monde* du 22 janvier). M. Lazar était, jusqu'à présent, président du conseil scientifique de l'INSERM.

[Né le 21 avril 1936 à Paris, ancien élève de l'Ecole polytechnique, M. Philippe Lazar a été directeur de recherche à l'INSERM.

Spécialiste de la recherche en santé publique, il s'est intéressé, en particulier, à l'influence de l'environnement social et professionnel sur la santé et a dirigé l'unité de recherche épidémiologique et statistique sur l'environnement et la santé.

M. Lazar a été successivement président de la commission scientifique spécialisée de santé publique, de 1975 à 1978, puis vice-président du conseil scientifique de l'INSERM depuis 1979.

En juillet 1981, il était élu à la présidence du conseil scientifique de l'INSERM. Dernièrement il avait été rapporteur général du colloque national sur la recherche et la technologie.]

LA C.F.D.T. SE FÉLICITE DU DÉPART DE M. LAUDAT

Après la démission de M. Philippe Laudat de la direction générale de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM) (*le Monde* du 22 janvier), la section C.F.D.T. de l'INSERM rappelle qu'elle avait demandé ce départ. Elle précise, dans un communiqué, que le nouveau directeur *« doit avoir les moyens d'une nouvelle politique »*.

« A l'INSERM, est-il souligné, *il y a plus de mille six cents travailleurs hors statut (25 % de l'effectif) sans couverture sociale et sans sécurité d'emploi. Le refus du ministère de la recherche de retenir l'idée d'un plan d'intégration conduira, dans les mois à venir, à licencier de nombreux travailleurs. Une nouvelle politique doit permettre que tous ces « laissés pour compte » soient intégrés sur poste budgétaire. »*

La section C.F.D.T. estime d'autre part qu'*« une nouvelle politique doit se traduire par un changement profond dans le fonctionnement des équipes de recherche, notamment par la lutte contre le mandarinat et contre la division du travail entre les personnels censés exécuter et ceux qui sont censés réfléchir »*.

● *A la suite des récents cas de méningite* survenus au cours du mois de janvier et notamment des deux décès qui se sont produits en Ardèche (*le Monde* daté 24-25 janvier), M. Jacques Roux, directeur général de la santé, a déclaré, mercredi 27 janvier, qu'*« aucun reproche »* ne pouvait être adressé aux directeurs départementaux de l'action sanitaire et sociale. Après avoir souligné que le nombre de cas déclarés de méningite cérébrospinale reste relativement stable (2 036 en 1979, 1 661 en 1980, 1 374 en 1981).

ÉDUCATION

« Le respect de l'unité et de la laïcité exclut le maintien du caractère propre de l'école privée »

déclare la FEN après son entrevue avec le ministre de l'éducation nationale

Pendant vingt ans, la droite a refusé d'améliorer le service public d'éducation, tout en finançant et en développant *« des enseignements privés catholiques ou patronaux »*. Cette politique aboutit à une *« crise éducative sans précédent »* dont les victimes sont les enfants des travailleurs. Tel est le diagnostic établi par M. Jacques Pommatau, secrétaire général de la Fédération de l'éducation nationale (FEN), mercredi 27 janvier, au terme d'une rencontre avec M. Alain Savary, ministre de l'éducation nationale. Cet entretien suivait de quarante-huit heures celui qu'avait eu le ministre avec les dirigeants de l'enseignement catholique (*le Monde* du 27 janvier), inaugurant la phase de consultations décidée par M. François Mitterrand et le gouvernement en vue de redéfinir la situation de l'enseignement privé.

La FEN déclare approuver l'objectif du président de la République de *« mettre en place un grand service public unifié et laïque de l'éducation nationale »* : elle s'empresse de préciser que ce service public *« devra bénéficier pour son développement, son amélioration, de la totalité des fonds publics »*. Il devra être renouvelé et décentralisé, dans le respect de l'unité et de la laïcité, *« ce qui exclut le maintien du caractère propre de l'école privée »*.

M. Pommatau a ajouté qu'il n'attend pas que tout soit réglé au pas de course mais que le gouvernement devra *« là autant qu'ailleurs, ne pas perdre de temps »*. Sans fixer d'échéances précises, il estime que ses amis ne comprendraient pas que l'Assemblée nationale n'applique pas les engagements du président de la République. C'est dire qu'un débat parlementaire devrait, au cours de la législature, élaborer de grandes lignes des intentions du gouvernement. L'examen du budget de 1983 à l'automne prochain lui paraît l'occasion de donner les premières indications.

Cependant, le secrétaire général de la FEN insiste sur la nécessité de ne pas dissocier la rénovation de l'enseignement public et le sort de l'enseignement privé. Les deux doivent être liés car il s'agit, a-t-il déclaré, *« non de bâtir un service public en termes négatifs, par de simples abrogations de lois que nous combattons »*. M. Pommatau considère que tout le pays *« doit reconstruire un système scolaire acceptable par tous »*.

M. Louis Astre, secrétaire fédéral, a tenu à mettre l'accent sur le fait qu'*« il n'y a pas de raison que l'Etat finance l'enseignement privé comme il le fait depuis vingt-trois ans »*, et que le maintien du caractère propre (qui fonde la spécificité des établissements privés) *« n'est pas possible »*. — C. V.

M. MAURICE VERGNAUD DIRECTEUR DES COLLÈGES

Le conseil des ministres du 27 janvier a approuvé la nomination de M. Maurice Vergnaud en tant que directeur des collèges. Il remplace à ce poste M. Marc Rancurel.

[Né le 30 septembre 1920, à Roanne (Loire), M. Maurice Vergnaud est agrégé d'histoire. Il commence sa carrière comme instituteur à Firminy (Loire) de 1940 à 1948. Certifié, il enseigne ensuite dans un lycée de Lyon de 1948 à 1956. A cette date, il devient censeur du même établissement jusqu'en 1961, année où il obtient l'agrégation d'histoire. Ensuite il est nommé directeur du lycée Ozenne, à Toulouse ; il quitte ce poste en 1972 pour devenir jusqu'en 1974 délégué, inspecteur d'académie affecté auprès du recteur de Paris. En 1976, il est nommé inspecteur général de l'éducation nationale.]

● *Violences dans trois collèges du Nord* — Le recteur de l'académie de Lille, M. Claude Durand-Prinborgne, vient de décider de porter plainte à la suite de plusieurs actes de violences dont ont été victimes des enseignants du département du Nord. La semaine dernière, au collège Villars à Denain, un professeur d'éducation physique a eu le nez cassé par le frère d'un élève à qui il avait fait une remontrance. Dans un collège de Tourcoing, des déprédations ont été commises sur des véhicules appartenant à des enseignants. Ces derniers ont aussi été l'objet de violences verbales. A Denain comme à Tourcoing, les enseignants ont fait grève en signe de protestation.

Enfin, le principal adjoint du collège Professeur-Debeyre, à Loos-lès-Lille, a été victime d'une agression dans son bureau. Il a été frappé par le père d'un enfant de sixième qu'un professeur avait mis à la porte de la classe pour indiscipline. — *(Correspondance.)*

JUSTICE

VOL ET VENTE D'ARCHIVES

Gratteurs d'histoire

Daumier qui aimait à peu près autant les gens de justice que les gens des salles des ventes se serait fait plaisir à les croquer. Les uns jugeaient les autres, mercredi 27 janvier, à la dixième chambre correctionnelle du tribunal de Paris : dans un curieux procès, une affaire vite adjugée, deux personnes poursuivies pour vol et recel quand manifestement il aurait dû y en avoir une bonne demi-douzaine.

M. Jacques Vaissier, cinquante-huit ans, graphiste publicitaire, M. Yves Péchon, soixante-quatre ans, commissaire-priseur, actuellement suspendu, comparaissaient devant le tribunal. L'un pour avoir dérobé au service historique de l'armée de terre, château de Vincennes (Val-de-Marne) de dix à quinze mille documents manuscrits, entre 1972 et 1978, l'autre pour avoir vendu à Drouot une bonne partie de ces pièces sur catalogue, avec l'aval technique de trois libraires experts.

Jacques Vaissier explique : *« Je collectionnais depuis longtemps les armes, les équipements militaires, les livres sur l'époque napoléonienne. Et, souhaitant écrire un livre sur la campagne de Russie, je consultais souvent les archives de Vincennes. Et puis, un jour, désirant acheter un sabre de Murat, évalué à 150 000 francs, j'ai pris quelques documents à Vincennes. »*

Ces quelques devinrent quelques milliers de pièces, ainsi dérobées dans les archives militaires. Les cachets du service historique de l'armée, quand il y en avait, étaient supprimés par grattage, par lavage au bisulfite de sodium, ou par découpage. Au point, diront les experts de la police judiciaire que *« de telles altérations ne pouvaient passer inaperçues des libraires experts, antiquaires et commissaires-priseurs ou même amateurs »*. Certes. Et c'est bien là le véritable problème. On vendait à Drouot, sur catalogue établi par des experts, ces documents ainsi « lavés ». M. Faure, un de ces experts dira : *« Le rôle des experts est de déterminer l'authenticité, la valeur des pièces et non leur origine. M. Péchon s'était porté garant de l'honorabilité du vendeur, nous n'avions pas à douter. Et puis il nous confiait les documents pendant quarante-huit heures, sans nous laisser le temps de les étudier sérieusement. »* Ce qui, au passage, montre bien le sérieux de ces expertises puisque les spécialistes ne redoutaient pas d'engager leur nom et leur réputation sur des catalogues ainsi hâtivement établis.

Ce langage, celui de la bonne foi trompée, est aussi celui de Mᵉ Péchon : *« Vaissier était un amateur éclairé connu de tous à Drouot. Il ne m'est jamais venu à l'esprit que ces documents avaient pu être volés. D'ailleurs les experts ne m'ont jamais rien dit, alors que je leur confiais les documents au moins quinze jours, trois semaines. »*

En somme, le commissaire-priseur comme les experts étaient d'une crasse ignorance quand n'importe quel amateur sait qu'il faut se défier d'une pièce dont le cachet a été « gratté », mention d'ailleurs portée sur un catalogue de vente de 1978. M. Vaissier, l'amateur éclairé, aurait donc pu continuer à prélever dans les archives de Vincennes. L'ancien responsable de ce service, le colonel Armand Léoni, est venu expliquer que faute de personnel et en raison du nombre de « clients », on ne pouvait guère en assurer l'absolue surveillance.

Le prélèvement aurait duré, si un jour, un autre amateur, éclairé celui-là, M. Fernand Bocourt, historien, préparant un ouvrage sur Napoléon au camp de Boulogne, n'avait constaté la présence, sur un catalogue de vente, d'un document intitulé *« rapport de Berthier à l'empereur à propos de l'adjudant Guillaume »*. Ce document, il l'avait consulté à Vincennes. Bref, par le système de fiches de visite établi à Vincennes, les enquêteurs remontent à Jacques Vaissier. Une série de perquisitions amènent la saisie-récupération de plus de dix mille pièces, soit chez Vaissier, soit dans la résidence secondaire de Mᵉ Péchon, soit chez des acheteurs floués.

Au tribunal, Jacques Vaissier, *« l'homme dont la légende de Drouot voulait qu'il ait fait une affaire extraordinaire »* raconte de drôles de choses. Comment Mᵉ Péchon lui consentit un prêt sans intérêt de 50 000 francs à condition de continuer à *« fournir »*. Comment il lui demanda : *« Il me faut du Ponia »*, l'ancien ministre d'Etat, cité comme témoin mais absent, s'étant révélé un excellent acheteur de documents concernant son glorieux ancêtre.

Mᵉ Péchon, lui, affirme : *« Pas du tout. Le prêt, c'était uniquement dans un but charitable. Et puis, si j'ai parlé d'autographes de Poniatowski, c'est que j'avais remarqué que cela relevait le niveau des ventes. »*

Le procès continue le mercredi 3 février.

PIERRE GEORGES.

FAITS ET JUGEMENTS

Inculpations en série pour M. Jean-Pierre Willot.

Trois nouvelles inculpations ont été notifiées à M. Jean-Pierre Willot, ancien président de la société financière et foncière Agache-Willot, mercredi 27 janvier à Paris, par M. Jean-Pierre Michau, juge d'instruction ; présentation de faux bilans de la société Boussac - Saint - Frères (B. S.-F.) pour les deux exercices clos les 30 juin 1979 et 30 juin 1980 ; abus de biens sociaux au préjudice de B. S.-F. par le biais notamment de prêts consentis aux filiales du groupe Agache-Willot ; et, sur plainte de la C.F.D.T., entrave au fonctionnement du comité d'entreprise de B. S.-F., mal informé du fait de la présentation de faux bilans. Ces nouvelles inculpations ont été prises après la lecture du rapport de M. Bruno Duponchelle, expert-comptable auprès de la cour d'appel de Douai (Nord) sur les mouvements financiers entre les différentes sociétés du groupe Agache-Willot.

M. Jean-Pierre Willot a déjà été inculpé le 24 juillet 1981 d'abus de biens sociaux (*le Monde* daté 26-27 juillet 1981) dans la gestion de la Belle Jardinière et de Christian Dior.

Un adolescent détourne un car de ramassage scolaire dans l'Aisne.

Un car de ramassage scolaire de plusieurs lycées de la ville de Soissons (Aisne) a été détourné, jeudi matin 28 janvier vers 7 h. 45, sur le territoire de la commune de Braine, par un adolescent de seize ans, en possession d'une arme factice ou réelle. Une action combinée de forces de gendarmerie et de police a été organisée. Des barrages avaient été mis en place ce jeudi en fin de matinée et des hélicoptères tentaient de repérer le véhicule qui n'avait toujours pas été localisé. Le car sillonnait les petites routes du département de l'Aisne et de la Marne entre Laon et Reims.

Homonymie.

Premier avocat général honoraire à la Cour de cassation, après avoir représenté le ministère public à la cour d'assises de la Seine, M. Raymond Lindon avait été profondément choqué en apprenant que M. Pierre Bellemare avait donné son nom et son prénom à un meurtrier dont il avait évoqué le crime le 28 octobre 1980 sur les ondes d'Europe 1, au cours d'une des émissions de sa série intitulée « Histoires vraies ».

Son émotion fut partagée par M. Pierre Bellemare lui-même... qui présenta des excuses dans un communiqué du 28 décembre suivant. Il avait choisi un nom imaginaire pour ne pas nuire à la famille du personnage dont il relatait le forfait... mais il souhaitait encore moins porter préjudice à un magistrat.

Hélas ! La même émission fut à nouveau diffusée le 5 décembre par Europe 1 sans aucune modification de nom. Cette fois, l'ancien magistrat a saisi ses collègues en activité.

La première chambre civile du tribunal de Paris, présidée par M. Marcel Caratini, a condamné M. Bellemare, la société Europe 1, la société Teci-Press et la société Télé - Union, coproducteurs de l'émission, à verser au total 7 000 francs de dommages-intérêts au requérant. M. Raymond Lindon avait réclamé 10 000 francs pour préjudice moral et pour les frais occasionnés par cette procédure.

● *M. Claude-Albert Colliard* a été nommé représentant de la France à la commission des droits de l'homme des Nations unies. Il succède à M. Jean-Claude Soyer, professeur de droit à l'université Paris-II.

[Né le 14 juillet 1913 à Marseille, M. Colliard est agrégé de droit. Il est professeur à l'Institut d'études politiques de Paris et professeur à l'université Paris-I, où il dirige le département de droit international. Il est l'auteur de deux ouvrages parus aux éditions Dalloz : *les Libertés publiques* et *Institutions des relations internationales*. Il est le père de M. Jean-Claude Colliard, directeur adjoint de cabinet du président de la République.]

● *Le docteur Yves Lamarque, gynécologue*, au terme d'une longue procédure, a finalement été relaxé des chefs de blessures involontaires et non-assistance à personne en danger pour lesquels il était poursuivi par une famille qui a un enfant handicapé. Condamné en première instance, le 25 juin 1979, à trois mois d'emprisonnement avec sursis et 10 000 francs d'amende par le tribunal de Rouen, il avait vu sa peine réduite en appel à deux mois d'emprisonnement avec sursis et 5 000 F d'amende (*le Monde* du 10 mai 1980). La Cour de cassation, sur pourvoi du docteur Lamarque, avait cassé l'arrêt de Rouen. L'affaire a finalement été renvoyée devant la cour d'appel de Caen, qui a relaxé le médecin.

SPORTS

SIGNATURE D'UNE CONVENTION ENTRE Mme AVICE, MINISTRE A LA JEUNESSE ET AUX SPORTS ET LA SNIAS.

Quelques semaines après avoir signé une convention avec M. Louis Mexandeau, ministre des P.T.T., offrant quarante emplois d'agents de l'Etat à des athlètes de haut niveau, puis avec M. Charles Hernu, ministre de la défense, un accord cadre pour améliorer, d'une part, les structures existant au sein des armées pour les sportifs d'élite et pour faciliter, d'autre part, la mise à disposition des clubs civils d'installations et de personnel militaire, Mme Edwige Avice, ministre délégué à la jeunesse et aux sports, a signé mercredi 27 janvier une nouvelle convention quadriennale avec M. Jacques Mitterrand, président-directeur général de la Société nationale industrielle aérospatiale (SNIAS).

Dans cette convention, la SNIAS s'engage à réserver cinq postes pour des athlètes de haut niveau afin de leur permettre de poursuivre leurs pratiques sportives et de bénéficier d'actions de formation pouvant déboucher suivant leurs capacités sur une carrière au sein de l'entreprise et à étudier l'aide que ses services techniques pourraient apporter à la réalisation de programmes de recherche présentés par le ministre chargé des sports.

Basket-ball

LIMOGES SE QUALIFIE POUR LES DEMI-FINALES DE LA COUPE KORAC

Vainqueur (101-90) dans sa salle, mercredi 27 janvier, du club espagnol Cotonificio de Badalone, Limoges s'est qualifié pour les demi-finales de la Coupe Korac.

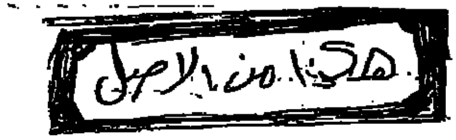
Le dernier match des quarts de finale, à Venise, ne modifiera pas le classement actuel.

En revanche, les deux autres équipes françaises ont été battues. Tours s'est incliné, chez lui, devant Belgrade (106-98) et Orthez a été dominé (95-84), à Madrid, par la Juventud de Badalone.

● *L'équipe de France de rugby*, qui rencontrera le Pays de Galles à Cardiff le 6 février, pour son premier match du Tournoi des cinq nations aura la composition suivante :

Arrière : Sallefranque (Dax) ; trois-quarts Blanco (Biarritz), Perrier (Bayonne), Belascain (Bayonne), Pardo (Bayonne) ; demis : Lescarboura (Dax), Martinez (Stade Toulousain) ; 3ᵉ ligne : Lacans (Béziers), Rodriguez (Mont-de-Marsan), Rives (Stade Toulousain, capitaine) ; 2ᵉ ligne : Révallier (Graulhet), Lorieux (Grenoble) ; 1ʳᵉ ligne : Paparemborde (Pau), Dintrans (Tarbes), Cremaschi (Lourdes).

Remplaçants : Herrero (Nice), Wolff (Béziers), Carpentier (Lourdes), Berbizier (Lourdes), Mesny (Grenoble) et Gabernet (Stade Toulousain).



JUSTICE

VOL ET VENTE D'ARCHIVES

Gratteurs d'histoire

SPORTS

Le Monde **LIVRES**

Patrick Grainville s'empare de la Défense

● ***Des histoires à la Tintin dans une symphonie mallarméenne.***

LE premier roman que j'ai lu de Patrick Grainville — c'était *la Lisière* en 1973 — m'avait conduite au cœur de Nancy, ville qui m'est familière, pour y admirer, peut-être avec d'autres yeux, les ferronneries d'art de la place Stanislas, les frondaisons de la Pépinière, les gravures de Jacques Callot au Musée lorrain, que l'auteur décrivait et transposait magnifiquement.

Les Forteresses noires qu'il publie aujourd'hui m'ont entraînée, pour un après-midi plein de soleil, à errer à travers la Défense, ce quartier futuriste du Paris d'aujourd'hui qu'exalte à sa manière ce nouveau livre. Il y a donc chez cet écrivain un « génie du lieu », étonnamment mobilisateur.

Je ne l'ai pas accompagné jusqu'en Afrique où « *les Flamboyants* (Prix Goncourt 1976) nous introduisait. Mais Bertrand Poirot-Delpech, qui a rendu compte ici des livres suivants : *la Diane Rousse, le Dernier Viking*, campés sur des berges plus voisines, vantait la vision que Patrick Grainville y donnait de la côte normande et de « ces noces indistinctes entre bocages et vasières, terre, ciel et eau » qu'il y célébrait.

Cette inspiration par des lieux qui lui sont familiers ou dont il rêve : villes d'art, brousse, campagne ou, comme ici, paysage urbain, qu'en fait Patrick Grainville ? Il a changé depuis *la Lisière*, où il avait simplement planté dans son décor trois couples très humains : deux enfants, deux jeunes gens, un homme et une femme déjà mûrs, pour peindre l'éveil, l'épanouissement et le déclin de l'amour. Cette humanité, il l'a peu à peu retirée à ses personnages et dès *l'Abîme*, roman forcené sur la vieillesse, il a fait d'eux des êtres fabuleux, mages ou sorciers, démons ou déesses, qu'il jette dans des aventures extravagantes où s'inscrivent rites et légendes tirés de l'environnement, de l'histoire, de l'art ou de la littérature.

A plusieurs reprises, j'ai fait la fine bouche sur ces créations surchargées et excessives que leur auteur présentait comme « épiques et populaires » sans avoir pour autant gagné d'une façon stable l'audience du public. Mais cette fois, *les Forteresses noires* me paraît être une réussite originale, si dissonant que soit ce roman où des histoires à la Tintin s'insèrent dans une symphonie mallarméenne.

J'ai hésité devant cet adjectif : renvoyer à Mallarmé, poète de la contention précieuse, un romancier aussi débridé, luxuriant ? Mais les variations sur le noir et le blanc qui organisent le livre, les réseaux compliqués que Patrick Grainville s'amuse à monter, les reflets, les jeux de miroirs qu'il établit entre eux, cette alchimie du quotidien, voire du fait divers, qu'il opère m'incitent à maintenir la référence.

L'intrigue est rocambolesque. Elle convient à cet univers irréel de béton et de verre où jouent l'ombre et la lumière, la poussière et le vent, et auquel s'oppose un monde souterrain que creusent métro, parkings, canalisations, couloirs obscurs débouchant sur des repaires... Les personnages qui le peuplent et s'y accordent eux aussi, ont des allures de divinités célestes ou chtoniennes. C'est du côté des tours de l'An 2000, de Mercure, de Neptune, un richissime banquier-poète, Raphaël, qui veut être un « Rimbaud du fric » et qui se grise des ramifications où circule sa puissance financière ; c'est un équivoque médecin de nuit, Chandor, qui prend possession de la Défense quand tout y est endormi et disparaît — pour quel trafic ? — le dimanche ; c'est la belle et fantasque Elodie, fille du banquier, qui sculpte dans son atelier situé sous le parvis, « l'igloo stellaire », un fantastique mobile qui reflète l'art poétique du livre...



★ Dessin de Jean-Pierre CAGNAT.

Du côté de la terre s'agite, sauvage et libre, une bande d'enfants cosmopolites, fils et filles des gardiens et des concierges des tours. On pourrait les dire peints d'un trait plus réaliste, s'ils ne s'agrégeaient en société secrète autour d'un animal monstrueux, un « roi des rats », composé de sept bêtes soudées par la queue.

Entre les deux mondes des relations se tissent. Le banquier lutine une adolescente qui fait partie de la bande ; la blanche Elodie dépucelle le jeune Noir qui en est le chef ; Chandor devient le complice des enfants : il efface ou réalise les conséquences de leurs larcins, car ces joyeux drilles volent ou rançonnent les adultes d'en haut.

Il s'ensuit une cascade de péripéties sans grande liaison entre elles mais qui convoquent sur la scène du roman les modes de penser et d'agir contemporains : publicité, psychanalyse, terrorisme, espoirs placés dans le tiers-monde, menaces d'un conflit mondial, et ces superstitions modernes qui font intervenir OVNI et extraterrestres pour expliquer de prétendues disparitions...

Tout cela compose un étonnant opéra bouffe où se mêlent, dans une juvénile allégresse, le comique et le dramatique, la satire et le lyrisme, mots drus et langue savante, inventions cocasses et somptueuses descriptions visionnaires. En prenant possession de la Défense, Patrick Grainville avec son esthétique baroque nous donne un scintillant blason du monde moderne.

JACQUELINE PIATIER.

★ LES FORTERESSES NOIRES, de Patrick Grainville, Le Seuil, 288 pages, 69 F.

EXTRAIT

Le paysage des tours

« En approchant de la Défense, comme chaque jour, Chandor fut saisi par la splendeur des tours. Elles se détachaient, forteresses noires, contre le ciel blanc. Leurs géométries implacables bannissaient les tâtonnements et les approximations de la vie. Elles ravalaient au néant l'espèce inférieure et titubante des autres immeubles. Une flèche de lumière incendia une rangée de vitres, puis une autre, toute la façade flamboya, s'éteignit, se ralluma comme un signal gigantesque adressé à d'autres mondes. Vigilantes et magnétiques, les colossales vierges de verre attendaient. Une particularité avait toujours étonné Chandor : au superbe quartier de la Défense tracé par les dieux s'opposait, à l'ouest, une région contiguë qui en était comme le reflet dégradé. Les tours qui peuplaient aussi cet endroit étaient dénuées de cette pureté de ligne et de cette énergie céleste de leurs sœurs de la Défense. Alors que les puissants édifices de Fiat, de Mercure, du Gan, de la Société générale et de Neptune semblaient descendus du ciel, monolithes un peu abstraits, sans racines, et comme atterris sur le sol des banlieues, les tours de l'ouest s'affirmaient comme des excroissances de la terre. Sidérales les premières, éminemment chthoniennes les secondes, termitières et concrétions géantes poussées progressivement des grands fonds telluriques. Non plus carrées mais circulaires, forées de fenêtres petites et ovales comme des hublots, elles évoquaient des formations infernales et stalagmitiques. Les tours de la Défense imposaient le règne du ciel et des divinités fastes, celles de l'ouest dans la confusion de leur agglutinement s'interdisaient la poésie des vides et du silence. »

(*« les Forteresses noires »*, p. 33.)

Truman Capote mène l'enquête

● ***Le retour d'un homme-caméléon.***

C'EST une évidence : Truman Capote est remuant. Charmeur, brillant, fantaisiste ou grave, maniant l'humour et l'invention poétique avec dextérité, clownesque parfois tout autant que, à un angle opposé de son œuvre, circonspect, cynique, précis, arpenteur du réel et décrypteur des « choses de la vie », qui, manifestement, n'a pas froid aux yeux. Difficilement classable, en tout cas, cet auteur qui sait prendre les couleurs contrastées de ses inspirations successives, fort différentes, à l'image des curieux animaux qu'évoque le titre de son dernier ouvrage : *Musique pour caméléons*.

Ce natif du Sud semblait bien pourtant, à ses débuts, devoir rester fidèle à sa terre natale et aux fictions qu'elle inspire, non du côté de Faulkner, mais dans les parages de Carson McCullers, Tennessee Williams, William Goyen voire Flannery O'Connor. C'était au temps des *Domaines hantés* et de *la Harpe d'herbe* : écrivain parfait à la recherche des fantômes de son passé, de son enfance, sur des chemins ...neux, ombrés de mystères qui débouchaient souvent sur de troubles arrière-pays hantés par des figures insolites. Un Capote couleur locale, conteur d'une mémoire blessée et d'une sensibilité frémissante.

Ces visions nostalgiques furent ensuite effacées par la caracolante fantaisie de *Petit déjeuner chez Tiffany*, nouvelle manière d'un auteur devenu new-yorkais d'adoption, amateur d'insolite chic, volontiers provocateur, faisant ses gammes dans le snobissime *New Yorker* et autres magazines en vue, familier des célébrités de la « Jet-Set Society », dont il savait être, à l'occasion, le Joinville. Le chroniqueur en venait à supplanter le romancier, qui découvrait avec le journalisme un nouveau champ d'investigation pour son insatiable curiosité.

Exploiter l'air du temps

Dès lors, Truman Capote chercha une reconversion qui lui permettrait d'exploiter en écrivain ce que l'air du temps pouvait bien lui procurer. « *Je voulais*, nous dit-il aujourd'hui, *créer un roman journalistique, un texte à une vaste échelle, qui allierait la crédibilité des faits, l'immédiateté du film, la profondeur et la liberté de la prose et la précision de la poésie.* »

Et ce fut *De sang-froid*, inspiré par un crime atroce commis dans un coin du Kansas, publié en 1966 après plus de six ans de travail et de recherche sur le terrain, une investigation poussée si loin que Capote devint l'ami des deux meurtriers condamnés à mort qu'il accompagna jusqu'au lieu même de leur exécution.

L'œuvre eut un succès considérable mais ne fut pas à l'abri des critiques. On s'étonne qu'un Norman Mailer ait pu rejoindre le rang des détracteurs en stigmatisant là « *un échec de l'imagination* », alors qu'il devait emboîter le pas à des « *romans non romanesques* » dont le dernier en date, *le Chant du bourreau*, inspiré par un psychopathe criminel est une assommante compilation cimentée à la hâte.

Les données du réel, autant de rails que l'écrivain n'était pas prêt à abandonner mais après s'être convaincu que le trajet se devait d'être plus personnel. Mettant à profit sa documentation (correspondances, notes, journaux), il entreprit alors *Prières exaucées*, œuvre toujours en cours dont il ne devait publier que quelques extraits, ce qui provoqua la fureur de certains milieux en raison de leur indiscrète franchise.

C'est une « version modifiée » de la technique mise au point pour cette œuvre toujours inédite qui nous est aujourd'hui proposée dans *Musique pour caméléons*. C'est là un tableau de la vie réelle morcelée en saynètes, à la façon de ces peintures en trompe-l'œil qui offrent en un savant désordre une diversité d'objets dont l'aspect hyper-réaliste semble appréhender la main autant que l'œil. Mais ici le peintre est au centre des perspectives, à découvert, autant acteur que narrateur, moins démiurge, en fait, qu'observateur et commentateur.

Les faits de la vie... Au sommaire les souvenirs d'enfance ne sont pas oubliés, bien sûr, mais dénués de toute emphase romantique ou de tout enjolivement exotique. L'écrivain évoque ainsi sa tante-fermière dans le Sud rural dont l'hospitalité pouvait être source d'embarras ou encore cette « sorcière » de la Nouvelle-Orléans, blanchisseuse qui semblait pouvoir exaucer les vœux les plus secrets, à qui il confiera, tout honteux, qu'il voudrait être une fille. Mais il y a aussi les curieuses rencontres de l'adulte. Par exemple, avec cette aristocrate de la Martinique à qui les caméléons rendent visite ou avec cet aveugle et paralytique qui conseillait utilement tout le monde dans une pension de Brooklyn, avant de disparaître mystérieusement, et que Capote apercevra un jour, bien valide, dans le métro de Moscou.

Autres instantanés de la vie réelle : une journée de l'écrivain passée en compagnie de sa femme de ménage sur les lieux de travail (prétexte à rêver l'occupant d'après le style de l'appartement)

PIERRE KYRIA.

(*Lire la suite page 17.*)

le feuilleton

Michel Deguy, Jean Ricardou

CRITIQUE SAVANTE ET LISIBILITÉ

LA critique qui prétend au savoir et non, comme la nôtre, à la seule saveur souffre en France d'une certaine inconséquence. Elle vise, légitimement, une audience élargie, en fuyant le ghetto universitaire, en publiant chez les grands éditeurs, en sollicitant l'avis de la grande presse ; mais, en même temps, elle décourage le public non spécialiste par une technicité et un vocabulaire dont on a peine à croire qu'elle ne les complique pas à plaisir, comme pour reprendre ses distances et rester entre soi. Deux essais posent cette semaine, à des degrés divers, le problème, pendant depuis l'essor des sciences humaines, de la lisibilité en matière de critique littéraire savante.

ON regrette d'autant plus les traces de pédantisme de *la Machine matrimoniale ou Marivaux* qu'elles sont plus rares que dans les précédents ouvrages de Michel Deguy. Ce dernier pouvait, à l'évidence, en faire l'économie. Son propos avait la puissance qui rend inutile, déplacé, l'appel à des références ou des néologismes pour agrégés l'appel à des références ou des néologismes pour agrégés.

Pour l'essentiel, le poète-philosophe applique à Marivaux l'espèce de gambade discursive qu'il a déjà employée dans son *Tombeau de Du Bellay*, et qui n'est pas sans rappeler le *Malherbe* de Ponge ou le La Fontaine de Serres *(le Parasite)*. Il se promène à travers pièces et thèmes en évoquant aussi bien Carlo Levi, Onetti, Jouve, Descartes, Husserl ou telle scène de la vie d'aujourd'hui que ses devanciers Gilot ou Deloffre.

La dimension sociale du théâtre de Marivaux n'est pas ignorée : comment le serait-elle ? Après Alain Besançon et Bourdieu, Deguy se demande si « *la vie culturelle peut survivre à la disparition des domestiques* ». Les valets de Marivaux ne se contentent pas de faciliter l'amour des maîtres : ils sont les instruments de constantes subversions expérimentales.

Mais Deguy observe avec raison que les gens de théâtre ont surabondamment analysé, et montré en scène, les ferments révolutionnaires de ce théâtre, notamment des pièces

par Bertrand Poirot-Delpech

utopiques. Il met davantage l'accent sur un Marivaux-en-soi, si cela veut dire quelque chose, sur ce qui résiste au temps et atteint à la philosophie : la problématique communication entre les êtres, avec ses jeux de miroirs, de travestissements, de duperies.

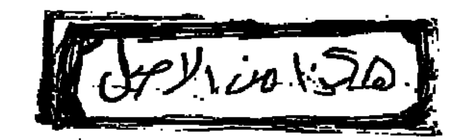
JAMAIS il n'avait été rendu aussi sensible que, derrière les stratagèmes amoureux, se jouent les rapports entre culture et nature. La première renforce les inégalités de la seconde, au lieu de les compenser. Au reste, la loi naturelle, dont le mariage figure le centre, n'est jamais que le code culturel de la caste inférieure. Tout le souci des maîtres est de s'en démarquer en bravant certains préjugés, et en rivalisant de préciosité dans la réticence.

On en vient à l'incontournable notion de marivaudage. Deguy risque un joli anagramme dans le goût des surréalistes : Marivaux ou le mariage des rivaux. Par bonheur, il va beaucoup plus loin, et relègue au magasin des accessoires, avec les perruques poudrées et les battements d'éventail, la vieille rengaine scolaire sur le raffinement bien français du discours amoureux. Français, le marivaudage l'est assurément, dans la mesure où notre langue est bon conducteur de ce genre de subtilités. Notre caractère national s'y expose et s'y façonne. Mais l'enjeu est bien plus vaste. Ce que le théâtre de Marivaux met en évidence — et en équilibre précaire, car c'est l'avantage de la scène sur le roman de tenir en suspens l'affirmation moraliste, — ce sont les concessions mutuelles que négocient, dans toute vie collective, le désir, facteur d'inconstance, de méprise, de malice, et la société, avide d'ordre et de conservation.

A REMPLIR cet office, le langage renseigne sur lui-même. Il est aveu retardé, suggestion de ce que l'autre n'entend pas encore, recherche du tort initial dans la dispute, du commencement sans quoi la justice s'affole. Il est dangereux, parce qu'il égalise, à la fois agent social et fauteur de trouble. Au fond, le raffinement n'est pas la clef du marivaudage, qui fonctionne aussi bien entre valets, en patois.

Deguy en donne une définition presque anthropologique, ethnologique. Au-delà de la prouesse d'érudition et de distinction visant à surmonter un obstacle minuscule ou imaginaire au serment amoureux — mot entendu de travers, soupir mal compris, — le marivaudage serait le seul rituel de reconnaissance occidental, à l'égal des tatouages ou des scarifications.

(*Lire la suite page 17.*)



au fil des lectures

religion

EMMANUEL LEVINAS, LECTEUR DU TALMUD

« Pourquoi l'au-delà du verset ? Parce que les fermes contours des versets qui se découpent dans les Saintes Ecritures ont un sens obvie qui est aussi énigmatique. Il sollicite une herméneutique appelée à dégager, dans la signification que livre immédiatement la proposition, celles qui s'y trouvent seulement impliquées. » Ces lignes de l'avant-propos tracent l'horizon de la « lecture de l'Ecriture » entreprise par Emmanuel Levinas. Admirable leçon : le commentaire, nourri de science talmudique et de culture philosophique, travaille dans les profondeurs du texte. Exercice spirituel qui continue une haute tradition et s'ouvre, en même temps, à l'inquiétude du monde, confronte le judaïsme dans son essence au tragique de la condition historique et moderne. « *Le sionisme ne pouvait manquer parmi ces thèmes* », souligne Emmanuel Levinas. Trois articles lui sont consacrés, dominés par la perspective d'un enracinement de l'Etat d'Israël dans la tradition biblique : perspective destinée à fonder la légitimité de sa création.

Il s'agit en dernière analyse, pour l'auteur, de placer le sionisme dans une sorte de transcendance qui le mette hors de portée de toute critique. Est-il possible de contourner la politique par le biais de la transcendance de la religion ? La subtilité, la brillante intelligence de l'auteur de *Totalité et Infini*, ne suffisent pas pour emporter la conviction, surtout quand on pense à la dure réalité de la politique israélienne.

En Israël même, le sionisme est largement contesté, jusque dans les milieux religieux. Nous garderons pour le bon usage cette affirmation d'Emmanuel Levinas, à savoir que « *... la dialectique talmudique sert à préserver les idées généreuses et générales de l'aliénation qui les menace au contact du réel* ».

E. A. EL MALEH.

★ *L'Au-delà du verset*, d'Emmanuel Levinas. Lectures et discours talmudiques. Coll. « Critique ». Ed. de Minuit, 229 p., 65 F.

LE « ZOHAR », LE « LIVRE DES SPLENDEURS »

C'est un événement que cette traduction intégrale du *Zohar*, la première faite directement de l'araméen en français.

Le *Zohar* est ce livre de commentaires du Pentateuque, donc de la Bible, dont Gershom Scholem a pu écrire qu'il est « *de loin l'ouvrage le plus important de la littérature de la Kabbale, un livre silencieux et jusqu'à un certain point inaccessible ainsi qu'il convient à une œuvre de sagesse* ».

Œuvre maîtresse de la mystique juive, livre des jours, de la méditation et de la leçon quotidienne, le *Zohar* s'est transmis de génération en génération jusqu'à nos jours. Ici, l'écriture est simplement le lieu de passage, la demeure provisoire de la parole créatrice, ce qui bouleverse nombre d'idées reçues.

Dans l'avant-propos, Charles Mopsik met justement en question la notion courante d'auteur. L'auteur ici n'est pas le producteur, le créateur de l'œuvre au sens où on l'entend maintenant ; les rabbi ont accueilli et fixé un « texte » qui se transmettait oralement. Cela ne diminue en rien la contribution de ces maîtres spirituels, bien au contraire. Auteur, lecteur, commentateur, pris, confondus dans un même mouvement, la création est continue.

Libérée de l'asservissement au sens littéral strict, l'imagination peut alors déployer ses pouvoirs de révélation. A partir de là on peut comprendre la puissance poétique du *Zohar*, son extraordinaire rayonnement qui lui a valu d'être nommé le *Livre des splendeurs*.

On imagine aisément la tâche presque insurmontable que constitue la traduction d'une telle œuvre, et cela bien au-delà des difficultés techniques propres au passage de l'araméen au français. Viser à la fidélité comme si on était assuré d'un sens littéral, c'est courir le risque de ruiner le sens même de l'œuvre. Aussi Mopsik prend-il soin de noter que la traduction est une transgression, un effort pour conduire « *la parole à travers le temps et les frontières linguistiques* ». Les hébraïsants les plus compétents sont unanimes à reconnaître la valeur des travaux de Charles Mopsik.

E. A. M.

★ Le *Zohar*, traduction, annotation et avant-propos de Charles Mopsik, suivi du *Midrach Ha Neelam*, traduit et annoté par Bernard Maruani. Ed. Verdier, 665 p., 145 F. Diffusion Distique, 1, rue des Fossés-Saint-Jacques, 75005 Paris.

vient de paraître

Les oubliés des centenaires

A propos du calendrier des célébrations nationales en 1982 (« le Monde des livres » du 15 janvier 1982), nous avons reçu une lettre de M. Michel Drouin, de Paris. En voici quelques extraits :

« *... Un oubli étrange quand on songe au gouvernement actuel, qui devrait avoir pour première tâche de ne pas oublier : c'est celui de* Louis Blanc *(1811-1882), grande figure du socialisme universel et du socialisme français, ancêtre — malheureux en son temps — d'une multitude d'« utopies » qui sont devenues des réalités quotidiennes : organisation du travail ; lutte contre le chômage ; lutte pour l'accroissement des loisirs et de la culture en milieu ouvrier ; lutte contre la peine de mort — c'est lui qui l'a fait abolir en 1848 ; lutte en faveur des nationalisations (chemins de fer, etc.), de l'éducation gratuite, laïque ; lutte pour accorder socialisme et liberté (la* « liberté vraie »*) ; lutte pour diminuer la journée de travail, etc. Et c'est ainsi que le gouvernement en place depuis quelques mois — et qui a ma sympathie — fait du Louis Blanc à longueur de journée sans penser un seul instant* à *honorer l'un de ses inspirateurs lointains (...).*

» A tout cela s'ajoute l'oubli d'un grand journaliste et d'un historien, chroniqueur remarquable, auteur d'une œuvre immense (...).

» Si nous étions encore sous le septennat précédent, je comprendrais... N'est-ce pas le calendrier de 1981 qui — sous Lecat — avait oublié Auguste Blanqui, *autre figure essentielle et combien passionnante de l'histoire de France, au dix-neuvième siècle. Pas la moindre exposition publique. Rien qu'un colloque pour spécialistes et une émission — éphémère ! — d'A. Decaux ! (...).* »

De son côté, M. F. Mouricou, de Granges-sur-Lot, rappelle que 1982 est aussi le cent cinquantenaire de la mort de Goethe, décédé à Weimar le 27 mars 1832. Enfin, M. Jean-Pierre Lassalle indique que le quatrième centenaire de la naissance du poète François Maynard, ami et disciple de Malherbe, doit être célébré cette année. Il écrit notamment : « *Maynard a été baptisé le 11 novembre 1582 à Toulouse. Il est mort à Saint-Céré (Lot) le 28 décembre 1646. Cet anniversaire sera fêté à Toulouse par plusieurs manifestations, dont une exposition consacrée à Maynard, à l'université du Mirail. Tous les chercheurs sont invités à présenter leurs communications lors des Journées Maynard des 11, 12 et 13 novembre 1982* », journées dont M. Jean-Pierre Lassalle (11, avenue du Comminges, 31170 Tournefeuille) est le correspondant.

Le génie de la médiocrité

Le beau sursaut patriotique du *Fou parle* devrait clouer le bec à tous ses détracteurs, s'il en reste encore, qui l'accusent de ruiner le moral de ce pays. Le numéro 19, de janvier 1982, qui ne doit à aucun prix être le dernier, parle d'une qualité que tous les étrangers nous reconnaissent et que trop souvent nous ignorons nous-mêmes : le génie de la médiocrité.

Botero a peint sur la couverture les deux symboles sacrés de notre nation : la famille et la femme françaises. Kerleroux, Roland Topor, Denis Pouppeville et bien d'autres illustrent les textes d'André Laude, qui clame son pessimisme inébranlable, de Roland Jaccard, qui entonne un émouvant éloge de la médiocrité, ou de Jean-Luc Hennig, qui vante la dégénérescence de nos mœurs. Rarement *Le fou parle* aura été aussi roboratif. — J. L. R.

L'information sur le prix des livres

Une circulaire du ministère de la culture, publiée au *Journal officiel* du 21 janvier, complète le décret d'application daté du 3 décembre (*le Monde* du 5 décembre) concernant la loi sur le prix unique du livre en vigueur depuis le 1er janvier.

En particulier, des précisions sont données sur le marquage, qui est à la charge de l'éditeur ou de l'importateur et qui devra être réalisé dans un délai maximum de six semaines.

Mais, pour les livres édités ou importés avant 1982, ou en cas de modification de tarif, il est prévu que le détaillant pourra recourir à un écriteau (pour les livres de poche), une étiquette ou une simple inscription sur le livre ou son emballage. Dans tous les cas, l'indication doit permettre l'information du client dans les meilleures conditions, notamment en cas de promotions.

Le service de commande à l'unité doit être rendu gratuitement par tous les détaillants de livres. Ne peut être rémunéré qu'un service exceptionnel après accord de l'acheteur. De même, le service bibliographique fait partie du service normal du détaillant, sauf nécessité de recherche approfondie.

Sont rangées au nombre des bénéficiaires de conditions de vente préférentielles toutes les bibliothèques publiques ou privées recevant du public, les bibliothèques de comités d'entreprise ou d'établissement, ainsi que les établissements d'enseignement et les associations de parents d'élèves pour les ouvrages normalement utilisés dans l'enseignement.

Nathalie Sarraute et « la Nausée »

M. François-Marie Banier nous écrit :

Passionné par l'œuvre de Nathalie Sarraute, dont l'originalité et le caractère novateur ne sont pas contestés, j'ai lu avec étonnement l'article de M. Robbe-Grillet intitulé : « Les héritiers de *la Nausée*, c'est nous » *(le Monde* du 22 janvier). Il me paraît impossible que Sartre ait « assuré » à Leningrad, en 1963, que Nathalie Sarraute était un des « héritiers de *la Nausée* » : Sartre, qui avait préfacé en 1947 *Portrait d'un inconnu* (le second livre de Nathalie Sarraute), n'ignorait pas que *Tropismes* (le premier livre de Nathalie Sarraute, dont toute son œuvre découle) avait été refusé dès 1937 par différents éditeurs et accepté par Robert Denoël en 1938, l'année même où paraissait *la Nausée*.

la vie littéraire

Romans

MAURICE PONS : *Pourquoi pas Métrobate*. — Au lendemain de la libération, arrive dans une famille du nord de la France, un précepteur trop désinvolte et séduisant pour être honnête. A la suite de ce texte, pour la première fois en 1951, Maurice Pons conte dans *l'Histoire de Métrobate*, les avatars et les aventures de son manuscrit. (Balland, 124 p., 39 F.)

JEAN PLUMYENE : *Une vie d'artiste*. — Comment un jeune homme romantique et persuadé des vertus créatrices de la vie de bohème perdra son identité au fil du temps et à l'épreuve de la société industrielle. (Balland, 180 p., 59 F.)

Récits

MARC BLANCPAIN : *Histoires du Périgord*. — Une découverte amoureuse du Périgord par les chemins de l'histoire et de la légende. Par l'auteur de *la Saga des amants séparés*. (Nathan, 252 p., 59 F.)

Lettres étrangères

ISMAIL KADARE : *Avril brisé*. Une vendetta dans l'Albanie du début du vingtième siècle. Et *le Pont aux trois arches*. — Racontés sous forme de chronique, les événements de mauvaise augure qui entourent, en 1377, la construction d'un pont sur un fleuve maudit. Traduits de l'albanais par Jusuf Vrioni. (Fayard, 244 et 146 p., 59 F et 52 F.)

Témoignage

JEAN-PIERRE BOUSQUET : *les Folles de la place de Mai*. — En Argentine, des hommes et des femmes disparaissent. Leurs mères, leurs grands-mères, leurs femmes manifestent silencieusement sur la place de Mai, à Buenos-Aires ; à travers leurs récits, elles dénoncent la dictature... Préface d'Adolfo Perez Esquivel. (Stock 2, 260 p., 58 F.)

Religion

EMILE GILLABERT : *Jésus et la gnose*. — Un intelligent et méticuleux plaidoyer en faveur des gnostiques tendant à prouver que Jésus détient les clefs de cette expérience récapitulatrice. (Cervy. Livres, 6, rue de Savoie, Paris, 6e.)

Histoire

DOMINIQUE DESSERTINE : *Divorcer à Lyon sous la Révolution et l'Empire*. — Une étude statistique et démographique autant que juridique. — (Presses Universitaires de Lyon, 387 p., 60 F.)

MICHEL CLEVENOT : *les Chrétiens et le pouvoir*. — Les hommes de la paternité : deuxième et troisième siècles. Le tome II d'une nouvelle histoire du christianisme. (Fernand Nathan, 255 p., 69 F.)

Essais

KENNETH WHITE : *la Figure du dehors*. — Le livre de bord d'un voyage spirituel parmi la pensée celte et extrême-orientale, et aussi une clef pour comprendre l'œuvre de cet écrivain d'origine écossaise. (Grasset, 238 p., 49 F.)

PATRICK HOUQUE : *Eve, Eros, Elohim*. — L'érotisme, la féminité et le sacré interprétés dans leur dimension symbolique. (Ed. Gonthier, 272 p., 72 F.)

RICHARD SENNET : *Autorité*. — Un sociologue américain tente de comprendre le besoin d'autorité aussi bien dans les relations amoureuses que dans la vie publique. (Trad. de l'anglais par F. Drosso et C. Roquin. Ed Fayard, 286 p., 69 F.)

Documents

DANIEL GUERIN : *Ben Barka et ses assassins*. — Le bilan d'une enquête menée depuis seize ans sur l'enlèvement et l'assassinat, en 1965, du leader de l'opposition marocaine, dressé par l'un des fondateurs du Comité pour la vérité sur l'affaire Ben Barka. — (Plon, 270 p., 55 F.)

en poche

Le « Han d'Islande » de Hugo

LES intellectuels et les esthètes, quand il leur arrive d'aimer Hugo, pincent tout de même la bouche en parlant de *Han d'Islande*. Pensez donc, ce fatras ! Ce monument de mauvais goût ! Cette bouillie pour les chats ! Bref, ça ne passe pas.

Le fait est que le tout jeune Victor n'y allait pas de main morte. Il a dix-neuf ans quand il se lance dans ce mélodrame gigantesque, et s'est fait la main, à seize ans, avec *Bug-Jargal*, autre horreur de jeunesse, qui ne paraîtra qu'après *Han*.

Entre-temps paraissent les *Odes*, académiques et royalistes. Le noir, le blanc, la poésie et la prose, tout lui est bon pour se pousser au premier plan de la jeune littérature en attaquant sur les deux fronts : celui du conservatisme avec les *Odes*, celui du préromantisme avec *Han d'Islande*.

Le roman noir est à la mode ? Il en écrit un noir-noir. L'Ecosse aussi ? Il installe son mélodrame encore plus haut, en Norvège, et fait venir son héros d'Islande, terre sulfureuse s'il en est. Vous voulez du loup-garou, de l'innocence persécutée, du cauchemar et du rêve ? Vous en aurez, bonnes gens, à pleines pages.

Mais le garçon de moins de vingt ans dont la déjà trop grosse tête bouillonne de plaisir en écrivant *Han d'Islande* n'est pas dupe de ses propres artifices. Il donne à son roman une brève préface qui est un chef-d'œuvre de lucidité narquoise (janvier 1823), et récidive avec plus d'insolence encore pour la réédition d'avril. Car *Han d'Islande* a trouvé son public dès le premier jour.

On ne raconte guère un roman de ce genre. Essayons en quelques mots. Nous sommes en Norvège, en 1699, sous le règne de Christian V. Une lutte féroce pour le pouvoir oppose deux grands seigneurs, le bon et le mauvais, le premier accusé d'un crime d'Etat par le second.

Les preuves de l'innocence du bon ministre sont tombées entre les mains d'un bandit monstrueux, Han, buveur de sang humain. Un jeune chevalier les lui reprendra, épousera la fille du bon ministre, et les méchants périront.

Il faut lire tout cela bravement. On y prend goût. Et lire d'abord l'excellente préface de Bernard Leuilliot.

JACQUES CELLARD.

★ *HAN D'ISLANDE* de Victor Hugo. Préface, dossier et notes de B. Leuilliot ; 560 pages, coll. « Folio », Gallimard ; 22 F.

⁂

● De Virginia Woolf, dont on célèbre cette année le centenaire de la naissance, la collection « Points », du Seuil, publie « la Mort de la phalène ». Dix-huit des trente nouvelles réunies dans ce recueil parurent dans « la Maison hantée », aujourd'hui épuisée. Les autres textes avaient été dispersés dans trois ouvrages posthumes ou publiés dans des revues ou des journaux. Indispensable à la connaissance de l'œuvre romanesque de V. Woolf, ce recueil est préfacé par Sylvère Lotringer et traduit par Hélène Bokanowski.

● Considéré par certains comme l'œuvre majeure de Raymond Guérin (« le Monde » du 25 septembre 1981), « l'Apprenti » est enfin réédité dans la collection « L'imaginaire », de Gallimard. Cette longue confession d'un garçon d'hôtel onaniste, inspirée par un parti pris absolu de lucidité, témoigne de la dépersonnalisation de l'homme moderne. Un grand livre qui connut à sa première édition, après la guerre, un succès de scandale basé, comme il est fréquent, sur le malentendu.

● New-York sera détruit par une bombe atomique si les Israéliens ne rendent pas leurs terres aux Palestiniens : à partir de cette mise en demeure définitive, Dominique Lapierre et Larry Collins ont construit, avec « le Cinquième Cavalier » (Livre de poche), un prodigieux suspense qui mêle ministres, espions, généraux, terroristes et psychiatres.

● « Le texte est (devrait être) cette personne désinvolte qui montre son derrière au père politique », écrivait Roland Barthes en 1973, dans un petit livre heureux, « le Plaisir du texte », que réédite Le Seuil dans sa collection « Points ». Il s'écartait ainsi, en douceur, d'un scientisme linguistique et sémiologique cherchant à établir son autorité sur les études littéraires.

en bref

● **LE PRIX HERMES**, décerné traditionnellement par les lauréats des grands prix littéraires de l'année précédente, a été attribué à Laurence Cosse, auteur du livre « les Chambres du sud », son premier roman publié chez Gallimard. Ce prix est organisé chaque année depuis vingt et un ans par les élèves de l'Ecole supérieure de commerce de Paris.

● **JULIEN GREEN**, après cinquante-six années de publication chez Plon, dans le groupe des Presses de la Cité, vient de confier aux éditions du Seuil le soin de publier l'ensemble de son œuvre. On précise chez Plon que cette décision s'est prise « d'un commun accord » et que l'éditeur a tenu à « respecter la volonté de l'auteur en gage de sa fidélité exceptionnelle ».

Les lecteurs verront donc sortir au Seuil les prochains tomes du journal de Julien Green, dont il a commencé la rédaction en 1928. Il s'agira au printemps du tome 11, qui couvre les années 1976 à 1978, sous le titre « La Terre est si belle ». Le Seuil publiera également un « Saint-François d'Assise », auquel l'auteur travaille actuellement. Julien Green, d'autre part, poursuit pour la collection de « la Pléiade » chez Gallimard, la publication de ses œuvres complètes.

● **ALAIN ROBBE-GRILLET**, pour la troisième année consécutive, assure la direction du centre de sociologie de la littérature, à l'Université libre de Bruxelles. Son séminaire, qui s'appelle cette fois « De l'imaginaire poétique comme origine du réel », est ouvert au public et se poursuit tous les mardis de février, de 7 heures à 19 heures, à l'Institut de sociologie, 44, avenue Jeanne.

● **LE SALON INTERNATIONAL DE LA BANDE DESSINEE D'ANGOULEME** sera inauguré le vendredi 29 janvier, à 18 h. 20, par M. Georges Fillioud, ministre de la communication, qui lancera aussi un débat sur la « B.D. et son avenir ». Le ministre de la culture, Jack Lang, sera, lui, présent le samedi 30 janvier, et fera notamment une intervention publique, à 16 h. 30, au centre culturel Saint-Martial, sur le thème de « la politique culturelle en France en matière de B.D. »

● **« PEGUY SOCIALISTE »**. — Le samedi 30 janvier, à 15 heures, l'Amitié Péguy organise, à l'Alliance française (34, rue de Fleurus), une « table ronde » sur « Péguy socialiste », avec le concours de Madeleine Rebérioux, professeur à Paris-VIII, Paul Thibaud, directeur d'« Esprit », et Géraldi Leroy, directeur du Centre Péguy d'Orléans.

● **UN SEMINAIRE FRANCO-SOVIETIQUE** s'est tenu à la Bibliothèque nationale, du 18 au 22 janvier, sous la présidence de M. Alain Gourdon, administrateur général de la Bibliothèque nationale. La délégation soviétique se composait de Mme Svorlachina, MM. Kartachov et Kanevski, de la Bibliothèque Lénine de Moscou, l'équivalent de la Bibliothèque nationale en U.R.S.S., ainsi que MM. Ganenko et Agahanian, représentant respectivement les bibliothèques nationales de Moldavie et d'Arménie.

● **L'ARTICLE** consacré à « La guerre au roi » d'Abel Posse (« le Monde des livres » du 15 janvier) était de Claude Couffon.

Sous la Coupole

L'ACADÉMIE FRANÇAISE A REÇU JACQUES de BOURBON BUSSET

Le discours du récipiendaire

« J'AVOUE, Messieurs, que la grâce dont vous m'avez comblé dépasse mes forces, mais je suis persuadé que comme votre bonté m'a servi de mérite pour l'obtenir, elle seule me servira de langue pour l'en remercier. » Ainsi s'exprimait le premier janvier 1652 le duc de Coislin élu au vingt-cinquième fauteuil à l'âge de dix-sept ans. Ayant ainsi parlé, le jeune duc se rassit et n'ouvrit plus la bouche. Je ne ferai pas de même. Je ne suis pas duc et je n'ai plus dix-sept ans.

De la joie que vous m'avez donnée par vos suffrages, je vous remercie au nom de tous les miens, au nom de mes quatre enfants, au nom de celle qui m'accompagne depuis plus de quarante ans et qui est la chance de ma vie.

Je ne puis non plus omettre mes lectrices et mes lecteurs dont beaucoup ont tenu à me dire qu'ils se considéraient comme partie prenante de l'honneur que vous m'avez décerné. Ils y ont vu la justification de leur propre choix et comme un accord donné à une certaine conception de l'existence. Je leur laisse, bien sûr, la responsabilité de cette interprétation de la grâce que vous m'avez faite.

Comme tout écrivain, je fais ce que je peux. Le campagnard féru de métaphysique que je suis admire les façons de la nature qui ne cesse de se renouveler pour durer, qui sait allier le continu et le discontinu, le quotidien et l'insolite, l'extrême constance et l'extrême invention. Cette constance inventive de la nature m'a encouragé et m'encourage à écrire la saga d'un attachement à toute épreuve, la saga d'un enracinement.

De ce pouvoir créateur du temps, l'histoire même de votre Compagnie est une remarquable illustration. A la fois officielle et tout à fait indépendante, l'Académie française a traversé les siècles, renforcée par les épreuves et les troubles de la nation, comme ces grands arbres que les plus rigoureuses intempéries ne font qu'aguerrir et rendre plus vénérables, de telle sorte que s'est établi, au cours des âges, entre la France et son Académie, un accord d'autant plus profond qu'il est parfois inconscient.

La règle du jeu

SI votre Compagnie trouve un allié dans le temps, si elle prend appui sur la force des jours, c'est qu'elle réunit dans un espace de liberté des hommes et désormais des femmes aussi différents qu'il est possible. C'est un orchestre où chacun joue sa partie. Comme l'a dit M. Claude Lévi-Strauss, alors qu'il se livrait au périlleux exercice que j'affronte aujourd'hui, « une institution telle que la vôtre ramasse une surface en volume. Elle resserre les distances, rapproche d'une manière imprévue des familles d'esprit et des individus ».

Il n'y a pas de jeu sans règle du jeu, Paul Valéry l'a affirmé et prouvé avec une force sans égale. Dans le jeu de l'élection académique, la règle, ou plutôt l'usage, des visites m'a permis d'apprécier la diversité de vos dons, de vos carrières et de vos tempéraments. Je vous suis reconnaissant de ces échanges qui m'ont durablement enrichi et convaincu que, de même que l'amour est beaucoup plus que l'amour, l'Académie est beaucoup plus que l'Académie.

Au groupe d'amis que vous formez manque aujourd'hui la figure de mon prédécesseur, figure exceptionnelle et singulièrement attachante.

« Vous êtes un auteur de plein air », lui avait dit André Chaumeix en le recevant sous cette Coupole en 1946. Cela est vrai, mais Maurice Genevoix est bien plus que cela. C'est d'abord un homme de caractère comme son ancêtre du seizième siècle qui décida de quitter Genève (d'où le nom de Genevoix) pour ne plier les genoux que devant les autels de sa foi ». Cet aïeul intrépide était-il un catholique résolu ou un huguenot ? Peut-être les deux à la fois. En tout cas il ne pouvait s'accommoder de la tyrannie.

Bains de sang

MAURICE GENEVOIX est cet homme qui jamais ne s'est incliné devant personne, qui, toujours a agi selon sa conscience sans tenir compte de l'opinion publique, en somme un rebelle, un violent, mais un violent au cœur généreux, un homme qui provoque sans jamais être agent provocateur.

Auteurs de plein air

« DES *chemins aussi opposés se recoupent...* », constate M. Michel Déon en confrontant la longue marche de Maurice Genevoix et celle, qu'on espère encore loin de son terme, de M. Jacques de Bourbon Busset. Ce point de rencontre, c'est la nature, toujours présente dans le *Journal* d'un *« campagnard féru de métaphysique »*, comme il se proclame, plus discrètement sans doute que dans l'œuvre de son prédécesseur au trente-quatrième fauteuil de l'Académie. Sinon comment le chantre permanent de l'amour conjugal aurait-il réussi à entrer si profondément dans l'univers de forêts, d'eaux-vives, de grands espaces, et dans le *« tendre bestiaire »* de l'auteur de *la Dernière Harde* ? M. Jacques de Bourbon Busset n'a pourtant garde d'oublier que Maurice Genevoix, qu'il sacre non sans raison *« père du mouvement écologique »*, fut d'abord, et resta, un écrivain-témoin, témoin et survivant par miracle de la grande tuerie de 1914-1918 ; et un grand voyageur par surcroît. Son attachement à nos frères les animaux allait de pair avec une immense pitié pour les hommes. Le fidèle portrait qu'en trace le récipiendaire est extrêmement chaleureux, comme l'était son modèle. La vertu essentielle qu'il lui reconnaît, et qu'il revendique pour lui-même — là encore leurs chemins se recoupent, — ce n'est pas son *« intelligence sensible »*, une *« intelligence qui sent la forêt »* ; formule heureuse qui convient si bien à Maurice Genevoix. C'est — était-ce prémédité ? — le premier mot que ses confrères, révisant leur fameux dictionnaire, ont donné à définir au nouveau venu. Un mot de cinq syllabes : générosité.

J.-M. D.

Une anecdote de son enfance en dit long. Il a neuf ans. Emile Loubet vient d'être élu président de la République. En don de joyeux avènement, il a prolongé d'un jour le congé scolaire de Pâques. Une furieuse partie de cache-cache s'engage. Le jeune Maurice s'est caché dans le grenier. Il apparaît, triomphant, à la lucarne. Un de ses camarades, « l'imbécile de service », le défie : « Je parie que tu ne sautes pas. » Il y avait, de la lucarne au sol, plus de 5 mètres. Maurice dit : « Compte jusqu'à trois. » L'autre compte. Maurice saute et se casse la jambe.

C'est tout Genevoix. Toute sa vie, il ne cessera de relever les défis du destin, bien mieux il ne cessera, jusqu'au dernier jour, de se lancer des défis à lui-même. Son courage, son énergie, ne l'abandonnent jamais. Ce seront, jusqu'au bout, ses fidèles compagnons.

Cette jambe cassée, on la soignera d'étrange façon. Le plâtre une fois enlevé (un plâtre qui fait songer à l'extravagant appareil conçu par le malheureux Charles Bovary), la jambe se révèle étiolée, pâle comme une endive. Qu'à cela ne tienne ! Le médecin prescrit des bains de sang frais. Chaque fois qu'une bête est abattue au village, le jeune Maurice se rend à l'échaudoir, assiste, bien malgré lui, à la mise à mort, puis plonge sa jambe dans le seau rempli du sang encore chaud. Ce traitement semble avoir marqué durablement le futur écrivain. Cette première rencontre avec la mort et avec le liquide dont l'écoulement l'annonce et la symbolise, Maurice Genevoix l'évoque souvent, qu'il s'agisse de la guerre ou de la chasse, qu'il s'agisse d'hommes traités en gibier ou d'animaux souffrant comme des hommes. Le jeune Maurice se sentait solidaire de la bête sacrifiée par le boucher et ce sentiment de solidarité avec les victimes ne le quittera plus, le poussera à écrire et à aller toujours plus loin dans la fidélité à la vérité. Quant au sang versé, il le retrouvera, quinze ans plus tard, lorsqu'il vivra, dit-il, *« un de ces temps ignominieux où le « devoir » condamne à tuer ou à être tué »*.

L'enfant des bois

EN attendant, la vie est paisible à Châteauneuf, au bord de la Loire, ce fleuve au bord duquel il est né, à Decize, et qui sera, dans sa vie, un axe, une nostalgie, une présence séduisante et douce comme celle d'une femme aimée. Le petit Maurice trottine le long d'un sentier que le cadastre, poète à ses heures, a baptisé sentier de Roanne à la mer. Et c'est au long de ce sentier qui longe les jardins qu'il apprend à observer les remous du fleuve, le vol des martinets et l'architecture des nuages. Déjà, n'en doutons pas, pour lui la nature est pleine de signes, ces signes qu'il ne cessera de déchiffrer, d'interpréter, de rendre, comme disent les peintres, pour le plus grand bonheur de ses lecteurs.

Mais il grandit. Il est reçu second du canton au certificat d'études. Il faut viser plus haut. Le voici, à l'âge de onze ans, interne au lycée d'Orléans. Après la liberté du village, il connaît l'encasernement, la discipline tatillonne, les sinistres et interminables promenades surveillées. Il est en cage et en souffre cruellement.

Au lycée, il a emporté son livre de chevet, *l'Enfant des bois*, d'Elie Berthet, histoire d'un fils de planteur enlevé par un orang-outang et élevé par lui dans la forêt équatoriale. « J'étais alors du côté des orangs, remarque-t-il soixante-dix ans plus tard. Je pense que je le suis resté. » Jean Bastaire a eu raison d'intituler l'excellente étude qu'il a consacrée à mon prédécesseur *Maurice Genevoix, enfant du fleuve et des bois.*

Maurice Genevoix se définit à lui-même à cette époque comme « un jeune frénétique, ivre de soleil et de vent, sec, dur, musclé, infatigable et tanné comme un Mohican ». Bref, c'est « un cascadeur en culottes courtes ».

A l'âge de douze ans, le malheur le frappe. Il perd sa mère encore très jeune, et son père ne s'en remettra jamais.

L'épreuve, pour Maurice Genevoix, est décisive. Ecoutons-le soixante ans après. « Vieil homme que je suis devenu, j'ai retrouvé, j'ai gardé une mère jeune, rieuse et tendre, c'est elle, aujourd'hui encore, après les épreuves des années, qui ranime au fond de mon cœur l'invincible amour de la vie qui ne s'éteindra qu'avec moi. »

Un humanisme trop oublié

SES maîtres reconnaissent ses dons et le poussent à préparer Normale Supérieure. Il quitte Orléans et entre en Khâgne à Sceaux au lycée Lakanal. Heureusement, le lycée a un parc de dix hectares et, là, Maurice reprend contact avec la nature de sa première enfance, son enfance de Châteauneuf, mêlée aux animaux et aux arbres. Dans ce parc, sont élevés des daims, et il se souviendra toujours de l'un d'entre eux, un faon dont le visage avait été écrasé lors de sa naissance et dont le regard, dit-il, « était doux, amical, plein d'une tristesse insondable », un regard humain. La contemplation de la nature n'empêche pas notre khâgneux de réussir le concours d'entrée de Normale Supérieure. Le voici rue d'Ulm, dans cette vieille école qui fut celle de plusieurs d'entre vous et aussi la mienne, cette école qu'ont illustrée, parmi beaucoup d'autres, vos confrères Louis Pasteur, Henri Bergson, et, tout près de nous, André François-Poncet, Jean Guéhenno et Roger Caillois, mon ami de toujours. Genevoix apprend à connaître les canulars, les bagarres avec les camelots du roi et la prestigieuse bibliothèque où siégeait, trônait plutôt, l'impressionnant Lucien Herr, conscience et lumière du parti socialiste. Il reçoit le privilège de l'amitié du secrétaire général, le caïman général, comme nous disons dans notre argot, Paul Dupuy, homme exemplaire, âme de l'école pendant des décennies. De Dupuy et d'Herr, Maurice Genevoix a écrit très justement : « Ils demeurent à mes yeux les détenteurs et les exemples d'un humanisme trop oublié. »

Il vante la force de leurs convictions qui, loin de les rendre intolérants, les inclinait vers le respect de l'autre, et précise : « Ils méprisaient à bon escient, comme en dernier recours, et ils n'aimaient pas leur mépris. » Je ne puis m'empêcher de penser que ces qualités si rares trouvent dans notre école de la rue d'Ulm un terrain d'élection. Il est peu d'endroits au monde où soit plus vive la liberté de l'esprit si bafouée aujourd'hui et qui est l'honneur de l'homme. Le frottement des cervelles, la confrontation des différences est toujours un exercice salutaire et les normaliens s'y adonnent avec passion et humour. Le risque (et j'en suis conscient), est peut-être de rester, toute sa vie, un vieil étudiant. En tout cas, Maurice Genevoix a gardé de Normale une malice qui n'a cessé d'enchanter ses innombrables amis.

La mort en face

VOICI que s'avance l'été 1914. Le 31 juillet, Maurice Genevoix dit adieu à Châteauneuf. En compagnie d'un jeune cousin, il fait le pèlerinage des lieux qui lui sont chers. Monté dans le clocher de l'église, il emplit ses yeux, dit-il, de « bouquets d'arbres, d'eaux calmes et d'eaux glissantes, de toits serrés et fraternels, d'horizons bleus, d'un ciel immense ». Deux jours après, il est à Châlons. Vingt jours plus tard il part pour le front comme sous-lieutenant. Il entre dans un monde nouveau, un monde où, comme il dit, on ne peut plus mentir. Il va connaître l'épreuve décisive de sa vie, celle qui le marquera à jamais, celle qui le fera devenir celui qu'il est.

Cette expérience, c'est celle de l'officier de troupe, expérience que j'ai faite, vingt-cinq ans plus tard, dans une campagne, hélas ! moins glorieuse. Maurice Genevoix aborde cette expérience avec l'intense curiosité qui fera de lui, toute sa vie, jusqu'à la fin de sa vie, un éternel jeune homme.

Les premiers engagements laissent Maurice Genevoix étonné, perplexe. Il n'arrive pas vraiment à y croire. Et puis il voit tomber des hommes à côté de lui, et ce qui paraissait exercice irréel devient, d'un coup, sanglante réalité. Il tient un carnet de route et ces feuilles lui permettent plus tard de publier ses livres de guerre, les plus authentiques jamais écrits sur la guerre de 1914-1918, ceux qui sonnent le plus vrai. Dans ces pages sombres, il n'y a pas la moindre trace de chiqué, pas la moindre outrance, pas le plus léger soupçon de déclamation.

Je cite : « Je viens de traverser des moment d'angoisse et de souffrance épouvantables. Angoisse physique d'abord. J'aime la vie, je tiens à la vie de toute ma puissance d'aimer et quand je voyais sauter en l'air et retomber à mes pieds une tête dans un passe-montagne ou quand je recevais sur la main une langue avec toute l'arrière-gorge, j'avais l'angoisse physique très violente, de sauter en morceaux, toute ma chair déchiquetée, en lambeaux...

Puis angoisse morale : souffrance du cœur : voir mes propres hommes disparaître les uns après les autres, les entendre toute une nuit m'appeler avec des voix d'enfants, pleurer, me supplier de les faire emmener, de leur couper le bras tout de suite si je ne voulais pas qu'ils meurent, de leur prêter mon revolver si je ne pouvais pas les achever moi-même. »

Genevoix connaîtra, pendant des mois, ces jours et ces nuits où la nature elle-même est hagarde et paraît prendre en compassion les hommes qui se traînent dans la souffrance, la terreur et la boue, la boue, cauchemar de tous les fantassins, la boue qui colle, garotte, aspire, comme une bête venue des profondeurs. L'officier Genevoix, lui aussi, a faim, soif et peur. Mais il ne faut pas qu'il le montre. Nul ne doit s'en douter. Obligé de porter beau, il finit par oublier un peu sa misère. Le vrai courage, c'est de la peur surmontée. L'officier a moins de mérite que l'homme de troupe à dominer sa peur car tous ont le regard fixé sur lui. Il est en représentation. Il faut qu'il crâne et, de même que les gestes de la colère développent la colère, l'affectation du sang-froid favorise parfois une certaine sérénité.

La vraie grandeur

SERENITE toute relative. On s'habitue à la mort toute proche mais on n'en prend pas son parti. Dans un hôpital on sait que le maximum sera fait pour diminuer la souffrance et sauver ceux qui peuvent être sauvés. Dans un bois, un pré, loin de tout secours, celui qui perd ses intestins, ou dont le sang s'écoule par une artère sectionnée sait qu'il va mourir et cette certitude donne à la douleur physique un caractère inacceptable. Cela, Maurice Genevoix ne cesse de le répéter. Les visages mutilés, les corps ouverts, l'obsèdent, l'obséderont toute sa vie. Il ne cessera d'entendre les plaintes, les appels au secours des blessés abandonnés, il verra couler les larmes de ceux qui pleurent en silence sur leur propre mort.

Dans une page de *Ceux de 14*, Maurice Genevoix décrit la rencontre entre sa compagnie qui monte vers la tranchée de Calonne et le flot de blessés qui descendent du front. Chacun de ceux qui montent voit dans le blessé qu'il croise l'image de son futur destin, à moins, bien sûr — et c'est infiniment probable — qu'il ne redescende pas. Les blessés souffrent cruellement. L'un a le nez arraché, la mâchoire de l'autre pend, mais enfin ils vont vers l'arrière, ils sont provisoirement sauvés. Les autres, ceux qui montent, s'efforcent de ne pas regarder, mais comment ne pas entendre les gémissements, les cris qu'arrachent à ces hommes leurs mutilations ?

Beaucoup d'écrivains de guerre se gardent d'insister sur cet aspect des choses. Ils préfèrent prendre le ton de l'épopée. Genevoix, lui, décrit la guerre telle qu'il l'a vécue, la réalité qu'il a subie lui a paru si intense qu'à aucun prix il n'accepterait de la déformer. Il se veut témoin. Il s'est juré de témoigner pour ses compagnons mutilés et tués. Il veut rendre compte de cette somme de douleurs, d'héroïsme, de résignation, de solidarité au fond du malheur et, sinon du désespoir, du moins, dit-il, « d'une froideur dure, d'une indifférence desséchée, pareille à une contracture de l'âme ». « Leur mémoire, écrit-il, restait fidèle : visages chers, images d'une courbe de rivière, d'une maison, d'un tournant de rue, d'un clocher, tout cela continuait de vivre, si loin, si loin, mais aussi en eux. Et il fallait que cela vécût continuât, au-delà de cet horizon fermé où la mort les guettait sans trêve, et les avait déjà peut-être — celui-ci, celui-là — désignés. France, patrie, dignité de l'homme, c'étaient des mots qui ne leur venaient jamais aux lèvres. A quoi bon ? Ils en savaient maintenant la réalité pathétique. Même les plus simples, les plus humbles, et peut-être ceux-là d'abord. »

Dans ce texte, Maurice Genevoix montre, sans insister, sans hausser le ton, comment la vraie grandeur n'est pas dans l'exaltation passagère, mais dans la lutte au jour le jour. Le soldat englué dans la boue, ayant perdu l'espoir de revenir vivant, continue sa tâche de sang et de mort, parce que c'est la sienne, comme était la sienne aux jours heureux et presque impossibles maintenant à imaginer, de tailler une vigne ou creuser un sillon. Fantassin comme Maurice Genevoix, je mesure ce qu'ont eu à endurer les hommes qu'il commandait, ces biffins, comme nous appellent, non sans condescendance, ceux qui appartiennent à des armes réputées plus élégantes.

Le regard du mourant

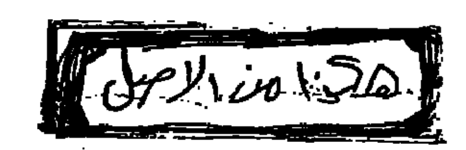
CETTE expérience inoubliable a fait de Maurice Genevoix un homme hanté par la douleur et l'angoisse de ses camarades, un homme décidé à ne pas les laisser sombrer dans l'oubli. M. Maurice Schumann l'a très bien dit : « Maurice Genevoix, faute d'être tombé à Verdun, y est malgré tout resté. »

Il est tentant de railler les anciens combattants, de leur reprocher de giberner, sinon de radoter. Il est impossible à ceux qui ne l'ont pas vécue de comprendre ce qu'apporte l'expérience de la guerre. Les anciens combattants ne se considèrent nullement comme des êtres à part, mais, membres d'une communauté de souffrance, ils ont un sens très vif de la fraternité, d'une fraternité agissante. « C'est la fraternité qui caractérise Maurice Genevoix », a écrit M. Maurice Druon.

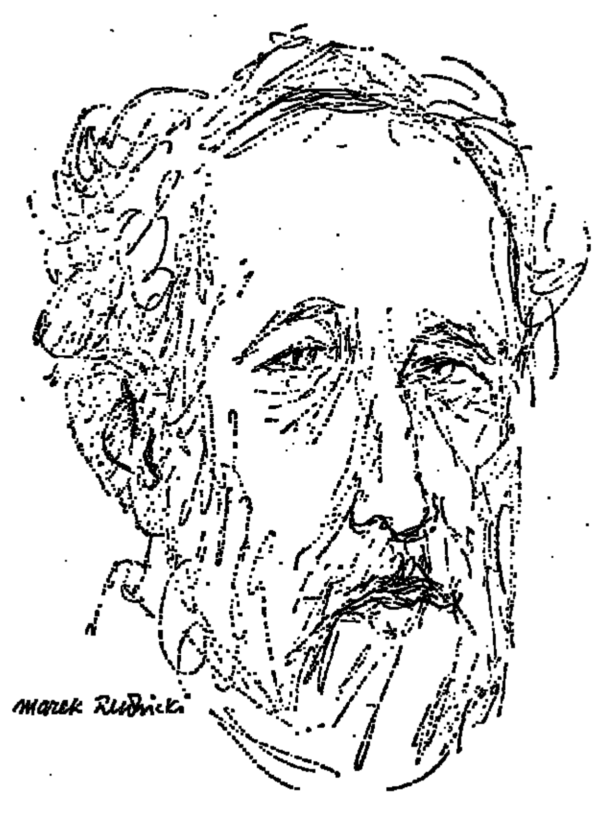
De cette fraternité dans le dénuement et la mort, Maurice Genevoix donne dans *La mort vue de près*, récit de ses trois rencontres avec la camarde, un exemple saisissant. Il se déplace dans une tranchée et arrive à un tournant. Là, trois ou quatre soldats sont couchés morts, les uns par-dessus les autres, et un dernier étendu à plein dos sur le tas de ses camarades. Genevoix s'apprête à avancer, mais il est arrêté par le regard de cet homme qui n'est pas mort et qui le fixe intensément, sans pouvoir parler. Genevoix l'interroge : que peut-il faire pour lui ? L'autre continue à le fixer. Alors Genevoix comprend et parle pour lui : « Que je fasse attention ? Que je vais me faire tuer aussi ? Ne crains rien, je vais sauter. »

Alors, dit Genevoix, « l'angoisse disparut de ses yeux et fit place à une lumière que je ne devais jamais oublier. »

(Lire la suite page 14.)



Le discours de Jacques de Bourbon Busset



(Dessin de MAREK RUDNICKI.)

(Suite de la page 13.)

Ce regard du mourant des Eparges a été, pour Maurice Genevoix, un viatique qui l'a accompagné toute sa vie et l'a aidé à ne jamais faillir à la vraie noblesse, la noblesse du cœur.

« Raboliot » prix Goncourt

REFORMÉ à cent pour cent à l'âge de vingt-cinq ans, Maurice Genevoix est accueilli à Normale Supérieure par Dupuy comme un jeune frère. Mais Genevoix est devenu un autre homme. Il a perdu, à la guerre, vingt-deux de ses camarades de promotion sur cinquante. La discipline de la préparation à l'agrégation lui pèse. Il le dit nettement au successeur d'Ernest Lavisse à la tête de l'école, Gustave Lanson : « Monsieur, nous avons beaucoup changé, morale, culture, justice, rien de ce qu'évoquait pour nous le mot de civilisation que nous n'ayons dû remettre en cause. » Il quitte l'Université et décide d'écrire. La transmutation déclenchée par l'expérience de la guerre est commencée.

A Châteauneuf, il reprend des forces, après avoir été terrassé par la grippe espagnole. A Châteauneuf aussi, il prend conscience, une nuit, de sa mission d'écrivain-témoin.

C'est une belle nuit d'été de la mi-juillet 1918. Il est dix heures du soir. Genevoix quitte sa feuille blanche et descend vers la Loire. Il n'y a pas de lune mais beaucoup d'étoiles. Il fait encore tiède. L'air est calme. L'eau glisse silencieusement. Il est heureux. Soudain d'étranges pulsations s'éveillent et deviennent un grondement, traversé d'accalmies et de spasmes. Le doute n'est plus permis. A deux cents kilomètres de là, un bombardement monstrueux vient de se déchaîner. Il croit voir la lueur rougeâtre, comme jadis. Il regagne sa chambre et écrit ses pages les plus fidèles, dit-il, sur le calvaire de ses camarades. Le lendemain, par les journaux, il apprend la contre-offensive décisive de Foch à Villers-Cotterets.

Son premier livre, *Sous Verdun*, frappe par son accent de vérité. Il est d'emblée classé écrivain de guerre. Mais la proximité de la mort a accru, chez lui, l'amour de la vie et de la nature. Il fait alterner des livres de guerre et des livres campagnards. Les ouvrages qui formeront plus tard le grand ensemble de *Ceux de 14* ont comme contrepoint des récits dont le thème est le paysage qu'il aime et dans lequel il vit, tels ce *Rémi des Rauches*, roman des bords de Loire qui manque de peu le prix Goncourt. Le prix Goncourt, notre auteur en rêve passionnément. C'est peut-être la seule période de sa vie où il risque de devenir homme de lettres. Après avoir triomphé de certaines difficultés d'édition, il obtient enfin la distinction tant désirée en 1925 avec *Raboliot*, roman d'un braconnier solognot qui le rendra célèbre. Mais il a un bon réflexe, un réflexe Genevoix. Le soir même du prix, il reprend le train pour Châteauneuf. Comme son héros, il met au-dessus de tout la vie libre. Comme lui, c'est loin des villes, au fond des bois, au long des fleuves qu'il la trouve.

Un goût sauvage de la liberté

D'ABORD à Châteauneuf, puis à Saint-Denis-l'Hôtel, dans cette maison des Vernelles qu'il aimait tant, où il a vécu jusqu'à la fin avec sa femme, ses deux filles et sa petite-fille et où j'ai eu le grand privilège de lui rendre visite.

Ce qui frappait chez l'homme se retrouve dans tous ses écrits. Maurice Genevoix a l'intelligence sensuelle, ce que j'appelle l'intelligence qui sent la forêt, peu fréquente chez ceux, comme lui, qui ont reçu une formation universitaire poussée. Trop souvent, les intellectuels vivent une double vie, une vie consacrée à l'intelligence et à ses productions les plus rares, une autre où le corps, les passions, la nature reprennent leurs droits. Genevoix, lui, est capable de penser ce qu'il éprouve et d'éprouver ce qu'il pense. L'union entre l'intelligence et la sensation, que l'on peut nommer l'esprit, existe chez lui, au départ. Elle a, sans doute, ses racines dans l'enfance, une enfance éloignée des conventions de la vie sociale, une enfance d'homme libre, en contact direct et constant avec un milieu naturel.

Il y a, chez Maurice Genevoix, un goût sauvage de la liberté. Cet amour de la liberté explique son osmose avec la nature. Il aime dans la forêt, dans la mer, dans la plaine, les grands espaces libres. Ainsi deviendra-t-il, bien malgré lui, car il n'a rien d'un chef d'école, le véritable père du mouvement écologique. Nul n'a peint mieux que lui l'ivresse qui s'empare de l'homme quand il est immergé dans les odeurs et les rumeurs du monde. Cette griserie n'a rien d'un délire lyrique, elle est une passion méthodique. Napoléon disait (et le prouvait) qu'il n'y avait pas de détails dans l'exécution. Il n'y a pas non plus de détails dans la contemplation. Les livres de Maurice Genevoix montrent surabondamment que l'alliance de la passion et de la méthode est la clé du succès. Rien de plus précis que les trois volumes des *Bestiaires*, cet étonnant livre d'heures de nos frères les animaux. L'exactitude des notations, digne d'un savant comme Fabre, ne nuit nullement à la poésie du texte. La poésie a sa source dans une attention extrême, et Maurice Genevoix aime les bêtes, même les plus déshéritées et les plus disgracieuses, même le rat dont il admire, au moment de le tuer à coups de chausse-pied, l'élégance, le ressort, l'agilité déconcertante.

A dire vrai, il a le don essentiel du poète, il sait découvrir l'insolite dans le quotidien. Rien de ce qui vit ne lui est étranger, cette tendresse qu'il porte à la vie, il en est récompensé par de curieuses manifestations. Un écureuil de rencontre non seulement le suit pas à pas mais se perche sur son épaule et ne veut plus le quitter. Tout se passe comme si les animaux prenaient conscience de l'amitié de Maurice Genevoix pour eux et la lui rendaient à leur manière. Lui-même, interrogé sur ce don exceptionnel, donnait comme explication une inlassable patience.

Le respect de la vie

DANS la belle nouvelle *le Nid du condor*, Maurice Genevoix montre avec force comment les rapports entre l'homme et les animaux peuvent s'inverser et basculer dans la bonne direction. Il raconte sa visite, dans la province canadienne d'Alberta, d'une réserve d'oiseaux. Le garde les nourrit dans sa main. Genevoix reconnaît cette main. Il lui semble l'avoir remarquée en gros plan dans un film sur la capture d'un condor dans la sierra de Californie. Interrogé, le garde reconnaît que c'était bien lui qui, dans le film, arrachait un jeune condor de son nid malgré la défense agressive de la mère. Quand on a projeté le film, il s'est vu, « une brute, dit-il, aux yeux clairs et durs, agile, diaboliquement agile, intelligente, volontaire, malfaisante ». Et, en face, « un grand oiseau dans son domaine sauvage, inaccessible, une femelle, une mère farouche et tendre, attentive, dévouée, jusqu'à la mort, au-delà de la mort, jusqu'à la perte de sa liberté ». Alors le garde est bouleversé. Il a honte, honte de sa ruse, de sa force et même de son audace. Il décide, dans la minute, de changer de vie, de servir les bêtes au lieu de les traquer.

Dans ce récit, Maurice Genevoix laisse entendre que la familiarité amicale avec les animaux, art où il est passé maître, puisqu'il est capable d'apprivoiser toute une famille de hérissons et de les porter dans les mains, est peut-être un des moyens d'amener l'homme à ne plus être un loup pour l'homme. En respectant la vie sous toutes ses formes, on grandit en humanité et en vérité. Le respect de la nature et le respect de l'être humain sont liés.

Cela, *la Dernière Harde*, un des livres les plus accomplis de l'écrivain, le démontre admirablement. La poursuite du grand cerf rouge, roi de la forêt, par le piqueux La Futaie est un récit où, comme dans tout récit mythique, l'amour et la mort sont étroitement entrelacés. L'homme qui a élevé l'animal, alors qu'il était encore faon, ne peut lui pardonner de s'être échappé. Il veut retrouver coûte que coûte celui qui est devenu maintenant un superbe dix-cors. La chasse à courre n'est qu'un prétexte pour cette recherche et ces retrouvailles, et la mort de la bête est autant un suicide qu'un assassinat. Tout est suggéré, rien n'est appuyé dans ce livre où l'expérience de la guerre et de la vie dans la nature se mêlent et créent un climat d'anxiété, de fatalité, de cruauté et de tendresse.

La leçon de la nature

L*A Dernière Harde* montre comment les forces naturelles libèrent les passions dans leur pureté et leur violence sauvage. Dans cette histoire de cerfs, de chiens et d'hommes qui se cherchent et se fuient transparaissent les thèmes épiques les plus anciens et les plus modernes. On pense à l'Odyssée et à la quête du Graal, on pense aussi au *Vieil Homme et la mer*, d'Hemingway. Il s'agit toujours de la même poursuite de l'absolu, poursuite vouée à l'échec tant qu'on n'a pas compris qu'il n'y a pas d'autre absolu que l'absolu de l'amour, qui est commencement perpétuel. Maurice Genevoix l'a dit un jour à Jean Guitton, son amour de la vie est plus panique que panthéiste. C'est une complicité. Pour lui comme pour beaucoup d'autres, « la nature est un talisman ». Il y trouve force et inspiration. A la ville, il respire mal. A la campagne, il vit. Beaucoup de nos contemporains et, plus encore, de nos contemporaines, retrouvent chez Maurice Genevoix leur goût de la vie simple et des choses simples. Ils entendent dans ses livres une voix amie qui leur suggère qu'il suffit de regarder autour de soi au plus près, à ras de motte ou de touffe d'herbe. Ce retour à la nature répond à un vœu profond que le despotisme de la quantité, de la machine et du profit avive encore. Il ne s'agit pas d'un naturisme infantile mais de la prise de conscience de ce que la nature peut donner à une humanité qui a perdu le sens des nécessaires maturations.

La nature n'est jamais pressée. Elle prend son temps. Elle prend appui sur le temps. L'homme d'aujourd'hui, par une aberration due peut-être à l'invention du prêt à intérêts, considère le temps comme son principal adversaire, comme son ennemi. Le temps, c'est de l'argent. Il faut gagner du temps pour gagner de l'argent.

Dès lors, la précipitation est considérée comme une vertu, et la patience, chère à notre sœur la nature, est raillée, assimilée à la routine. Si rien de grand ne se fait sans passion, rien de grand ne se fait non plus sans ténacité. Le jeu de la nature est le jeu de la constance, d'une constance passionnée que les femmes, avouons-le, comprennent mieux que nous. Tel est l'enseignement que donnent le fleuve et l'arbre, les deux divinités tutélaires de Maurice Genevoix, pêcheur et forestier.

Ayant été très chasseur, je comprends mal la passion de Genevoix pour la pêche. Ces deux races de prédateurs ne s'entendent pas toujours. Le chasseur considère le pêcheur comme plus cruel que lui et le pêcheur méprise le manque de subtilité du chasseur. Je crois que la plupart des amoureux de la nature les renvoient dos à dos. En revanche, la passion de Maurice Genevoix pour la forêt trouve en moi un allié déclaré.

Une langue de peintre

ENTRER dans une forêt, c'est changer d'univers. On entre dans l'univers primordial et aussi, peut-être, dans l'univers futur, dans la mesure où il n'est pas interdit de considérer l'humanité comme une parenthèse entre deux forêts, et, en même temps, on se sent étrangement chez soi. La forêt est la demeure de l'homme, une demeure qui se déplace à mesure qu'il avance. Vivre pleinement, c'est sans doute marcher entre les arbres, ces témoins silencieux et vivants qui semblent destinés à prouver qu'il y a un lien caché entre l'extrême silence et l'extrême vitalité.

Ce silence peuplé profite à notre écrivain. Les livres se succèdent, tous écrits dans une langue très riche et très précise, où se retrouvent les mots les plus savoureux du terroir et des métiers de la campagne, une langue de peintre. N'oublions pas que Maurice Genevoix était un très bon dessinateur et aurait aimé être un grand peintre comme son ami Vlaminck, à qui il a consacré un beau livre.

Peu à peu se substitue à l'étiquette : Maurice Genevoix, écrivain de guerre, l'étiquette : romancier régionaliste, avec tout ce qu'une telle appellation comporte de condescendance de la part de certains Parisiens. Je suis né à Paris, j'aime Paris de toutes mes fibres, Paris est mon village. Je suis donc tout à fait à mon aise pour souligner, à cette occasion, les méfaits d'une certaine mondanité littéraire qui n'est pas un mythe mais une réalité néfaste, un snobisme qui *détourne* de leur voie, qui pervertit, au sens étymologique du terme, beaucoup de talents, jeunes ou moins jeunes. Sans aucun doute, à cette période de sa vie, Maurice Genevoix, comme écrivain, a été non pas mis à l'écart mais rangé dans le rayon des écrivains provinciaux. Il ne s'est installé dans la capitale qu'à l'âge de soixante ans. Quel scandale !

Pourtant c'est une force et non une faiblesse que d'être puissamment attaché à un terroir. Rien n'est plus précieux pour un artiste que de se reconnaître dans des lieux qui servent d'humus à son œuvre, donnent une structure à sa fantaisie et un tremplin à son imagination. Il évite ainsi les facilités de l'abstraction qui, faute d'être incarnée, reste superficielle. L'esprit s'enracine ou se dissout. Un paysage, un climat, ne limitent pas l'inspiration, ils la fécondent. C'est ce qui est arrivé à Maurice Genevoix. La Loire, la Sologne, la forêt d'Orléans, loin de l'enfermer, l'ont libéré et poussé vers l'aventure de la création.

Un grand voyageur

MAURICE GENEVOIX ne restreint d'ailleurs pas ses horizons à son pays natal. Il est grand voyageur. Avant la deuxième guerre, il arpente ce continent qu'est le Canada. Le Canada l'a séduit et retenu. C'est que le Canada, dit-il, lui propose des thèmes qui lui sont familiers : « La forêt, le fleuve, les bêtes libres, les hommes aussi, pêcheurs du Saint-Laurent, trappeurs ou gardes des réserves dans les sauvages et grandioses Rocheuses ». Le Canada entre en résonance avec son jardin intime. Et c'est pourquoi la figure d'Eva Charlebois, la petite Québécoise exilée dans les montagnes Rocheuses, nous touche vivement.

Comme nous touche plus encore l'admirable mère africaine, Fatou Cissé, dont le très beau roman qui porte son nom a fait dire à Léopold Senghor que c'était le livre qui peignait le plus parfaitement l'âme noire. Si, en effet, entre les deux guerres, Maurice Genevoix a sillonné le Canada, après la deuxième guerre, c'est l'Afrique noire qu'il visitera et aimera.

Mes fonctions au Quai d'Orsay m'ont permis jadis de recueillir les échos les plus flatteurs sur l'audience à l'étranger de Maurice Genevoix. Il est un grand serviteur de la langue française dans le monde, cette langue française que vous avez mission de défendre, qui appartient non seulement à la France mais à l'humanité entière, car elle est une des plus incontestables richesses de l'esprit humain.

En 1958, votre compagnie, dont Maurice Genevoix est membre depuis 1946, fait appel à lui pour exercer les hautes fonctions de secrétaire perpétuel.

N'étant pas encore initié à vos rites secrets, que je me plais à imaginer délicieusement subtils, je ne saurais m'étendre sur les activités de Maurice Genevoix comme secrétaire perpétuel. Cependant, je sais, beaucoup d'entre vous me l'ont dit, que dans ses fonctions Maurice Genevoix s'est montré le plus avisé des conseillers et le plus généreux des amis.

La générosité est peut-être un des mots qui conviennent le mieux à Maurice Genevoix. J'entends, par générosité, la générosité selon Descartes. Ce grand génie la définit dans son *Traité des passions* comme la résolution de ne jamais manquer de volonté pour faire ce qui apparaît comme le meilleur. C'est l'alliance de la passion et de la constance. Cette constance passionnée, Maurice Genevoix n'y a jamais manqué et c'est elle qui lui a permis d'être égal à toutes les tâches et, notamment, à celle que vous lui aviez confiée.

Les livres de la fin

APRES seize ans consacrés à cette mission, en 1973, Maurice Genevoix sent remuer en lui le désir violent d'écrire davantage. Les livres qu'il rêve de faire le troublent, ne lui laissent ni repos ni répit. Il demande à être déchargé de ses fonctions de secrétaire perpétuel. Votre compagnie accède à son désir. M. Jean Mistler, normalien comme lui et ancien combattant comme lui, accepte la charge. A l'écrivain de la nature succède celui de la musique. Belle illustration de la diversité des vocations qui est la marque de votre compagnie. D'ailleurs la forêt est-elle si éloignée de l'opéra ? Dans ces deux espaces, à la fois clos et ouverts, règne une même dialectique des sons et du silence. Les sons y appellent le silence, le silence appelle les sons.

Deux ans après, dans *Un jour*, qui fait de lui jusqu'à la fin une des plus authentiques vedettes de la radio et de la télévision, Maurice Genevoix met en scène, avec un art consommé du suspens et de la litote, un homme, un non-conformiste, un irrégulier qui lui ressemble comme un frère. Ernst Jünger, qui appartient à cette race germanique qui a tant fasciné Genevoix, considère le recours à la forêt comme le signe de la rébellion authentique. D'Aubel, comme Genevoix, est un rebelle vrai, non pas un de ces révolutionnaires de salon qui compensent leur conservatisme congénital par une débauche de théories et de propos avancés, mais un homme qui, par ses moindres gestes, par tous les détails de sa vie, manifeste qu'il n'est pas solidaire d'une société injuste et mercantile.

Ecoutons Fernand d'Aubel parler d'Hubert, son garde-chasse, ami et complice :

« Hubert, c'est ce terroir fait homme, doué de parole en quelque sorte, ou d'un langage intermédiaire entre le nôtre et celui du nuage, du vent, du renard qui chasse dans la nuit, de la perdrix qui rappelle, du cerf qui prend son buisson. Exactement, c'est l'intercesseur. Un mot, un geste, un regard, et tout s'illumine. »

Dans *Jeux de glace*, déjà, Genevoix parle de « ces hommes sans détours, candides et purs, en vérité pareils à des enfants. Bûcherons, pêcheurs, veneurs, charbonniers, valets de chiens, incultes et rudes par ailleurs, il se peut, ivrognes peut-être à l'occasion, mais patients, francs de toute vanité, soumis à l'ordre du monde, attentifs aux signes magiques et, de la sorte, voyants privilégiés ».

Ce que d'Aubel dit d'Hubert, nous, ses lecteurs, pouvons le dire de Maurice Genevoix. C'est lui qui nous apprend à lire dans le grand livre de la nature, livre ouvert certes, mais difficile à déchiffrer pour ceux que leur vie personnelle accable et use. Maurice Genevoix nous prend par la main et nous emmène faire un tour en forêt, forêts coupées d'étangs de Sologne, forêts neigeuses du Canada, forêts tropicales d'Afrique noire. Il nous délivre des prestiges artificiels de la vie urbaine, nous plonge dans la réalité mystérieuse des reflets, des senteurs et des rumeurs qui composent la symphonie jamais achevée de la nature et de l'esprit. Il nous donne le courage d'aimer simplement les choses simples. A la suite, nous « broussons », nous quittons les chemins pour avancer au centre du bois. Il nous montre l'empreinte d'un cerf, nous dit les noms des plantes. Nous écoutons croasser le corbeau et cajoler le geai. Un faisan lance son cri rouillé. Le livre refermé, la ville elle-même sent la campagne et l'enfance oubliée nous remonte au cœur.

Le monde de l'enfance

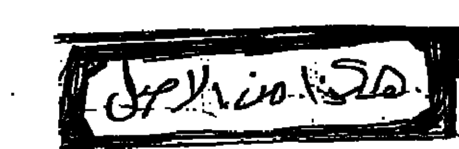
MAURICE GENEVOIX a reçu la grâce de conserver, tout au long de sa longue vie, l'esprit d'enfance. Cet esprit de gratuité, d'innocence, d'enthousiasme lui a permis d'être sans cesse de plain-pied avec le monde des animaux, des végétaux et des hommes. Il parle déjà dans *la Loire, Agnès et les garçons* d'« un monde éternellement vierge, merveilleux, inépuisablement fleurissant : autrement dit, le monde de l'enfance ».

Plus tard, dans son livre-testament *Trente mille jours*, il écrit : « Peut-être si le délai par bonheur m'en est accordé retournerai-je demain vers ce mond[illegible] fascinant de la petite enfance. Car [illegible] le sens qui bouge et s'anime au fo[illegible] d'un horizon que j'ai cru longtemps t[illegible] lointain et que je sais maintenant, [illegible] jour en jour, plus proche en vérité [illegible] l'horizon inconnu vers lequel m'acheminent mes pas. Et ce sera mon der[illegible] livre. »

Ce livre, qu'il n'a pu écrire, [illegible] comme un fleuve souterrain à tra[illegible] toute son œuvre. Genevoix a été [illegible]le à lui-même et aux autres parce [illegible]'il est re[illegible]té fidèle à son enfance. Il sa[illegible] que l'avenir est du passé repensé.

Lorelei, merveilleuse reconst[illegible]tion d'amours d'adolescents qu'il [illegible] à quatre-vingt-huit ans, en est la [illegible]uve. L'écrivain est retourné aux [illegible] du Rhin, là où son cœur de [illegible] ans avait battu si fort. Voyage [illegible] [illegible]ce-vant. Le décor a changé. Qu'i[illegible]orte, puisque lui, le metteur en scène, [illegible] pas changé ! Il y a dans *Lorelei* un[illegible] fraîcheur, une ingénuité qui font [illegible]nger au *Grand Meaulnes* d'Alain-Fo[illegible]nier, tombé au front, en 1914, à quelque[illegible] kilomètres du lieu où combattait Ge[illegible]voix. Pour tout dire, *Lorelei* est un [illegible]ème.

(Lire la suite page 16.)



La réponse de Michel Déon

MONSIEUR,

L'USAGE voudrait que je rappelle ici les principaux événements de votre vie, les étapes de votre formation intellectuelle, vos voyages, la naissance de vos livres, mais vous êtes de ces écrivains qui se racontent abondamment et pour ceux, nombreux, qui vous ont lu, je ne ferais que vous répéter. Il est, cependant, une coïncidence assez curieuse que vous m'avez vous-même signalée, et que bien peu connaissent. Votre fauteuil, le trente-quatrième, a été occupé au dix-huitième siècle par un membre de votre famille, comme vous un descendant de Saint Louis. Je parle de Louis de Bourbon Condé, comte de Clermont, abbé de Saint-Germain-des-Prés et prince du sang, élu à l'Académie française le 26 mai 1754. Ému à l'idée de vous trouver une parenté intellectuelle bicentenaire, j'ai cherché dans nos archives le discours prononcé par ce Louis de Bourbon Condé que la petite histoire — la très petite histoire — cite le plus souvent sous le nom de Mgr de Clermont. Hélas, ce discours ne figure pas dans nos archives ! Pour une bonne raison : il ne fut pas prononcé en séance comme c'était déjà l'usage. Toutefois d'Alembert, dans ses *Eloges historiques*, précise que votre parent avait été élu à l'Académie pour « remplir la place d'un simple littérateur plus reconnaissable par son mérite que par sa naissance ou par ses dignités, M. Gros de Boze ». Qui était M. de Boze, votre autre prédécesseur ? Nous ne pouvons pas tout savoir et l'histoire est souvent bien injuste : M. de Boze, avocat et surtout numismate, a été conservateur — on disait alors « garde » — du cabinet des antiques. On lui doit le premier classement historique de la royale collection des monnaies. A quel bel éloge d'un humble et grand savant aurait pu s'adonner M. de Clermont s'il s'était penché sur la vie de son prédécesseur ! Mais consultons encore d'Alembert qui, dans les mêmes *Eloges*, écrit de votre lointain cousin : « Il avait fait son discours tout seul et nous ne craignons pas d'assurer qu'en cette circonstance nul écrivain de profession n'aurait réussi aussi bien que lui. »

Un drôle de prédécesseur

LE discours existait donc et j'ai fini par le retrouver dans un ouvrage du dix-neuvième siècle sur la vie de ce prince du sang, sur ses discutables exploits militaires et ses maîtresses. Son remerciement du bout des lèvres n'est un modèle que par la platitude et l'impersonnalité, et si Mgr de Clermont n'assista pas à sa propre réception, c'est, nous dit encore d'Alembert, parce que « quelques hommes importants de la cour le persuadèrent qu'il ne pouvait paraître à l'Académie sans y occuper une place qui le tirât de la foule. Mgr de Clermont fit céder son amour pour les lettres à ces vaines représentations ». Que ces choses-là sont bien dites ! Il nous vient quand même une légère tristesse. Nous savions d'Alembert un grand savant, l'ami de cœur de l'intelligente et ambitieuse Mlle de Lespinasse, l'ami intime de Diderot, mais nous ne le savions pas aussi flagorneur.

La règle de l'égalité, qui est de rigueur à l'intérieur de l'Académie parut peu tolérable à Mgr de Clermont. Il assista cependant à une de nos séances et s'amusa tant des jetons de présence qu'on lui remit qu'il décida de les faire monter en parure pour son amie, Mlle Leduc, danseuse célèbre, pour atteler à quatre quand elle se promenait au Bois et à deux ou trois protecteurs après le spectacle. Mlle Leduc termina sa vie dans l'honnêteté puisqu'elle épousa secrètement Mgr de Clermont, abbé de Saint-Germain-des-Prés, ce qui tendrait à prouver que déjà, en ces temps si libertins, il n'y avait plus, comme disait impertinemment Louise de Vilmorin, que les prêtres pour avoir envie de se marier. Plus franc que d'Alembert, Sainte-Beuve écrivit de Mgr de Clermont qu'il avait été « un mélange peu relevé d'homme d'Eglise, d'homme de guerre et d'homme de plaisir ; au demeurant fort bonhomme, mais un Condé dégénéré, à la fin édifiante et endettée ».

Léontologie

PASSONS, monsieur, sur ce prédécesseur encombrant. Vous n'avez pas besoin de lui et vous vous êtes présenté à nous sans autres titres que ceux de vos livres. J'ai cependant trouvé dans vos écrits une petite prétention sur laquelle je ne vous chicanerai pas : vous vous dites, après Buffon, après Joseph Kessel, un des meilleurs léontologues de France bien qu'en vérité vous n'ayez observé, etu 'ié, prôné qu'un seul lion, le vôtre, à partir duquel, avec une foi sans faille, vous avez bâti une sorte d'encyclopédie léonesque. De qui tenez-vous ce lion ? Je me suis demandé si l'idée ne vous en était pas venue d'un des premiers *apologues* de votre professeur, Alain. On y rencontre, en effet, un certain Lion I[er], empereur et roi qui plante sa lance sur le plateau et dit : « Là sera une ville et elle sera appelée Lionville. » La suite, vous la connaissez : on ne bâtit pas sur sa seule volonté, on ne bâtit qu'en respectant la nature. Quelle que soit l'origine de l'apparition du lion dans votre œuvre, aucun de vos lecteurs ne peut y échapper. Si, invité à faire ici même l'éloge de Jean Rostand, j'ai réussi l'exploit peu commun de ne pas prononcer une seule fois le mot grenouille, j'avoue aujourd'hui mon incapacité à parler de vous sans faire allusion au lion qui vous occupe si fort depuis une quarantaine d'années. Précisons, au cas où il y aurait cet après-midi une personne qui l'ignorerait, que le lion en question est Mme de Bourbon Busset à laquelle votre œuvre entière s'adresse après la disparition d'un frère auquel vous liaient mille affinités. Le lion apparaît même deux fois dans vos titres : *Le lion bat la campagne* et *Mémoire d'un lion*. Vous parlez avec tant de persuasion à ce lion que votre œuvre est, cas singulier, presque *tout* entière au vocatif. Le lecteur a même parfois la sensation d'être un indiscret écoutant aux portes une conversation qui ne lui est pas destinée. Il n'est pas une page de vous où l'on ne perçoive l'insistante présence d'un interlocuteur invisible, d'un témoin attentif. Décrivez-vous une maison de votre enfance qu'un remords vous saisit parce qu'à cette époque le lion ne partageait pas votre vie et que vous ne souffrez pas qu'il soit même d'un souvenir antérieur à lui. Alors vous vous arrêtez pour dire en aparté : « Je t'y ai amenée », avant de reprendre le fil de votre écrit, rassuré d'avoir inséré le présent dans le passé.

Entente nuptiale

TANDIS que vous écrivez, le lion est en face de vous, aiguisant vos idées, les réfutant ou les confirmant, ou bien, penché par-dessus votre épaule, vous protégeant de sa tendresse en éveil. Vous ignorez la solitude de tant d'écrivains, ce monde dans lequel par manque d'aisance, par maladresse, par on ne sait quel appétit de souffrance et quel masochisme, ils se condamnent si souvent à vivre, à se dévorer d'inquiétudes, de doutes, d'indécisions, refusant autant par orgueil que par modestie d'appeler au secours. L'un des plus beaux titres de vos livres est : *Je n'ai peur de rien quand je suis sûr de toi*. Il ne faudrait cependant pas se leurrer sur votre compte. En tout cas, pas plus que vous ne vous leurrez vous-même. Vous n'êtes pas dupe quand vous déclarez avec franchise : « L'hésitation, l'indulgence, le manque de sectarisme que je me reprochais m'apparurent comme l'essence même de mon esprit et tout devint facile, un peu trop. »

Ce débat intérieur reste votre secret. Si vos parlez tant de votre mariage, vous corrigez aussitôt l'impression que nous pourrions hâtivement éprouver : « J'ai longtemps cru, dites-vous, que je devais le justifier vis-à-vis des autres et vis-à-vis de moi-même ». En fait, vous le croyez encore et il est peu de pages de vous où l'on ne perçoive ce besoin obsessionnel de justifier à l'égard de vous-même, à l'égard des autres, le désir éperdu d'être de la même substance qu'un autre être, frère ou épouse.

Dans l'histoire de la littérature on compte sur les doigts de la main les écrivains qui ont placé leurs femmes sur un piédestal aussi élevé que celui sur lequel vous placez Mme de Bourbon Busset. Il est plus fréquent de voir la littérature mettre en pièces les couples, les déchirer, les blesser, les séparer par des silences ou nous assourdir de leurs disputes. La tempête inspire de plus majestueuses pensées, de plus magnifiques descriptions que le calme plat et une scène de ménage est d'un sel meilleur pour les dramaturges que les amours édifiantes de Philémon et Baucis. Vous avez choisi la voie étroite de l'apologie des ententes conjugales — ou plutôt des ententes nuptiales comme vous préférez dire — avec pour consolation d'être un des rares à l'avoir osé.

Un démenti à Socrate

COMME nous regrettons de ne nous être pas cachés sous la table le soir où vous avez dîné avec Marcel Jouhandeau et son épouse, Caryathis, la « belle excentrique » mieux connue par les écrits de son mari sous le nom d'Elise. Peut-on imaginer contraste plus frappant que vos deux couples ? L'un tout d'entente secrète et de compréhension, de fidélité, d'amour, l'autre remuant la haine à pleins livres. On comprend que la personnalité de Jouhandeau vous ait fasciné. Il tenait son journal, comme vous, avec une sincérité un rien fanfaronne mais le style emportait tout, permettait tout. Vous pouviez voir en lui l'analyste redoutable des couples mal assortis, le moraliste cynique, le pécheur qui péchait pour jouir de ses repentirs, et, finalement, vous le savez, un des grands écrivains de notre siècle, celui qui a tiré d'une situation infernale où il s'était innocemment enferré, des accents inimitables. Comme on pense, en regardant Marcel Jouhandeau et Caryathis s'assassiner à travers leurs livres, au mot si puissant de Jacques Chardonne : « Le couple, c'est autrui à bout portant. »

Vous connaissez sûrement cette boutade de Socrate, qui fut accablé d'une mégère à peine moins outrancière qu'Elise Jouhandeau. Il disait : « Dans tous les cas, mariez-vous. Si vous tombez sur une bonne épouse, vous deviendrez un homme heureux. Si vous tombez sur une mauvaise, vous deviendrez un philosophe, ce qui est une très bonne chose pour l'homme. » Eh bien, monsieur, vous pouvez vous vanter d'avoir infligé un démenti à Socrate : vous êtes heureux et philosophe à la fois, bien qu'on puisse se demander s'il y a quelque utilité à être philosophe quand on est heureux. Qui plus est, vous avez le bonheur impudique. Vous l'affirmez, vous le proclamez, vous insistez. Les plus grands sceptiques finissent par vous croire et vous vous moquez bien que Balzac ait pu écrire : « L'homme subjugué par sa femme est justement couvert de ridicule. L'influence d'une femme doit être entièrement secrète. » Et je ne serais pas étonné qu'en votre for intérieur, avec cet humour discret que vous est propre, vous ayez toute prête, une autre référence de Balzac pour vous venger de ce trait : « La femme mariée est une esclave qu'il faut savoir mettre sur un trône. »

Ce n'est pas un hasard, monsieur, si j'ai, il y a quelques instants, associé deux noms : Marcel Jouhandeau et Jacques Chardonne. Vous devez un peu à chacun sans être ni à l'un ni à l'autre. Vous ne renierez pas une parenté avec Chardonne, affirmant qu'une certaine idée de l'amour est une preuve de civilisation, comme la belle prose. Ni avec Jouhandeau, s'angoissant en amour de n'aimer pas assez. Mais vous leur répondez avec sagesse que seul « l'amour durable est la chose qui mérite d'être prise au sérieux. C'est pourquoi, de tout temps, le mariage a prêté aux plaisanteries ».

Un moraliste inclassable

DE ces plaisanteries, vous n'avez cure. Les moralistes se doivent d'être imperturbables. Ils ont choisi, une fois pour toutes, de pousser leur système jusqu'au bout. Voyez La Rochefoucauld : persuadé que l'amour-propre est le guide des actions humaines, il ne se départit jamais de cette idée fixe et, l'appliquant à sa vie sentimentale, est réconforté par ses échecs. Voyez Chamfort : persuadé que l'homme et la société méritaient le mépris, il provoqua sa mort pour devancer la guillotine. Vous appartenez comme eux à la tradition des moralistes français. La France est un pays de moralistes. Si elle n'aime guère recevoir de leçons, elle adore en donner au monde. La critique a bien du mal à canaliser ces moralistes, à ordonner leur cohue, à classer les uns à droite, les autres à gauche, les uns près du Seigneur, les autres près du diable. Les historiens de la littérature sont si acharnés à détecter des moralistes partout que, quand un écrivain a pris soin de dissimuler ses pensées sous le masque du roman, il se trouve toujours quelqu'un pour les repérer, les découper et en composer un petit livre. Ainsi fit Henri Martineau de son cher Stendhal, qui se serait fait hacher menu plutôt que d'énoncer une moralité. Et, à propos de Stendhal, je me permets de vous signaler que, dans un livre de trois cents pages sur l'amour, il a consacré exactement quarante-cinq lignes à l'amour conjugal. Vous devez trouver que c'est bien peu.

La difficulté avec vous, c'est que vous n'entrez dans aucun des tiroirs où la critique range ses fiches. Sur certains chapitres, vous êtes, vous, l'homme qui se met si souvent à nu, d'une discrétion extrême quand, par exemple, parlant au détour d'une phrase, de la foi, vous avouez l'avoir perdue un moment, ce qui peut signifier que vous l'avez retrouvée, mais que c'est votre affaire et non celle des lecteurs qui vous interrogent. Vous avez d'ailleurs là-dessus un très beau mot : vous appelez Dieu le Suspect, et on devine votre défiance à l'égard d'une foi qui ne serait pas étayée par la connaissance et l'esprit. De même, vous voit-on d'abord prudent, méfiant même, devant « le visage parfois trop humain de l'Eglise », puis reconnaissant que « des images naïves, des rites parfois presque païens, des fêtes calquées sur les saisons, font mieux sentir l'insertion de l'homme dans l'univers que des sermons et des traités ». Et vous ajoutez : « L'Eglise implante le vrai dans le réel. Une vérité enracinée dans la vie, c'était ce que je cherchais depuis toujours. Ainsi ce qui était auparavant obstacle devenait maintenant raison de croire. »

C'est là qu'on reconnaît la démarche de votre esprit : ne rien admettre que puisse effleurer un doute, balayer ce doute ou reconnaître une erreur, puis s'en tenir à une vérité qui n'est plus extérieure, mais intérieure à vous-même, partie intégrante de votre morale. S'explique ainsi que vous attachiez tant d'importance à vous-même comme si, n'étant sûr que de votre propre existence, les idées que vous voulez formuler, les êtres que vous voulez aimer, ne s'incarnaient qu'à travers vous.

« Vous rêvez beaucoup »

A ce risque d'avoir d'étouffant cet égocentrisme, vous remédiez par le rêve. Oui, Monsieur, je trouve que vous rêvez beaucoup. Certes, nous rêvons tous, mais combien d'entre nous se souviennent de leurs rêves, passé la minute du réveil, et comme ils nous semblent irréels, le plus souvent étrangers à nous-mêmes. C'est la folle du logis en liberté. La folle de votre logis, si armée de fantaisie soit-elle, est bien sage, et quand il lui arrive de divaguer, elle n'en est pas moins résolument symbolique, appuyant votre propos comme si vous l'aviez domestiquée à cet usage.

A New-York, après une visite au Centre Rockefeller, vous avez pensé « donner corps à des formes non dans un monument, mais dans un livre ». Entendons bien que, pour vous, le mot « formes » englobe autant les idées reçues, les idées acquises, les idées découvertes que le goût, l'odorat, le toucher, la vue, l'ouïe, en somme la matière vivante d'un livre tel que vous souhaitiez en lire. Il vous a suffi d'une nuit pour apercevoir ce livre en rêve. « Sa forme, dites-vous, se modifiait sans cesse, rivière sans lit, flamme sans brasier, courant continu reliant conscience, objets et forces élémentaires. » Il vous a fallu cette vision opportune pour donner l'envol à un premier écrit qui répondait au conseil de Martin Buber : « La vie apprend une chose : lorsqu'on a compris certaines vérités, il faut avoir le courage de les dire. » Ces certaines vérités, vous les avez dites, même quand elles allaient à contre-courant, quand elles choquaient votre entourage, écrasaient des préjugés ou vous montraient sans voiles, et puis, un jour, vous avez payé un tribut de reconnaissance au rêve en libérant en plein jour la folle du logis et en vous amusant à composer sous sa dictée un roman dont le ton et l'imagination dérouteraient vos lecteurs : *Le lion bat la campagne*, incursion dans l'univers du merveilleux qui, disait Roger Caillois, « s'ajoute au monde réel sans lui porter atteinte, ni en détruire la cohérence ». Mais, comme vous n'aimez pas les frontières des genres, comme vous préférez la liberté aux conventions, vous avez eu aussi recours au fantastique qui est d'une autre essence, qui exprime l'irruption de l'insolite dans le monde réel.

La solitude de César

SANS votre lion fidèle, qui, bien que dompté, éprouve encore d'irrésistibes besoins de s'ébrouer, il est probable que vous ne vous seriez pas aventuré sur ce terrain mouvant et risqué, mais vous avez écrit là un roman farfelu, ingénu, riche en épisodes qui bousculent le temps et se rient des distances. On vous y voit même accéder au pouvoir... Oh !, pas d'une façon ostensible, mais en éminence grise du pape, ce qui vous donne l'occasion de procéder à des réformes révolutionnaires dans l'administration vaticane, spirituelle transposition de vos anciens devoirs quand vous étiez directeur du cabinet de Robert Schuman et qu'au service du gouvernement vous contribuiez à l'application d'une politique. C'est là une expérience rare qui vous a enrichi — spirituellement j'entends — et vous a muni d'un bagage que nombre d'écrivains peuvent jalouser. En somme, vous vous êtes trouvé à un poste très enviable si l'on soupçonne que beaucoup d'hommes politiques sont démangés par le désir d'écrire et que beaucoup d'écrivains sont démangés par le désir de politiquer. Votre situation était, par une chance opportune, celle d'un observateur à qui rien n'échappe et d'un homme d'action qui sait philosopher, et c'est, sans doute, du souvenir de cette expérience qu'est né un court livre, *Moi, César*, que vous baptisez « récit » mais qui aurait aussi bien pu être classé parmi les essais, la forme romanesque n'étant à vos yeux qu'un véhicule commode pour exprimer votre conception de l'Autorité.

Sans *Moi, César*, on voit un homme de coup d'Etat, un dictateur, penser son pouvoir et en mesurer les limites, non pas sur le peuple, mais en lui-même, au plus profond de sa conscience. C'est la nuit qui précède le célèbre assassinat, et César est encore au faîte de sa gloire. Ce qui le préoccupe, ce n'est pas le petit village des Gaules où Astérix et Obélix défient ses légions, cela c'est l'affaire des bandes dessinées qui donnent aux Français l'illusion que les potions magiques résoudront leurs problèmes. Non, ce qui le préoccupe, c'est sa propre qualité d'homme. César est sans vanités, il règne parce que les Romains n'ont pas su se montrer dignes de la liberté. Amère constatation. En vérité, le dictateur, comme tous ceux qu'une vague d'enthousiasme a portés au pouvoir, rêve d'être estimé par ceux-là mêmes qui lui refusent leur estime. Ferait-il des concessions, que ce serait en vain. Dans l'âme de l'homme, qui n'est pas surhumain, qui est un citoyen comme les autres, avec des faiblesses, des fidélités, des ingratitudes, la solitude est devenue un mal qui ronge à mort. A quoi bon être fêté quand ce sont des lâches qui vous acclament ? Et pourtant, dites-vous, César ne veut pas tenir son pouvoir d'une assemblée de godillots. Il veut le tenir du peuple. Qu'on lui accorde les pleins pouvoirs et il fera, je vous cite, « surgir un ordre du désordre, ordre donnant lui-même naissance à un nouveau désordre (qui) construira le nouvel ordre ».

Une méditation sur le pouvoir ne porte pas sur une législature, à peine sur une vie d'homme. Plutôt sur une dynastie, sur des siècles d'histoire. Ce que vous faites comprendre dans *Moi, César*, c'est que le destin d'un peuple, même s'il se joue dans le présent à grands coups de dés, est une longue et patiente maturation. Les grands chefs d'Etat implorent le sursis, exigent de durables pouvoirs, tant ils ont conscience qu'une politique se juge sur des décennies et non sur des coups de chance. Avec ou sans César, un pays se gouverne dans la tempête. Chaque victoire sur les lames de fond n'est qu'un répit avant le nouvel assaut. Dans ce sens, les peuples peuvent toujours aspirer à la liberté, ils n'en sont pas les maîtres. En fait, ils ne goûtent à la liberté que grâce aux événements, sans saisir ce que ces événements ont d'impondérable.

Vous dites fort justement, ailleurs, qu'en politique, pour tenir le coup, il faut avoir le cuir épais. César l'avait eu. Il amoindrit sa résistance le jour où, au lieu d'agir et d'étouffer la conspiration dans l'œuf, il se laissa aller à des rêveries de philosophe. Ainsi signait-il son arrêt de mort, le sachant parfaitement. La mort acceptée est-elle la seule solution à la difficulté d'être des hommes que la puissance a lassés ou que la nécessité de choisir laisse cruellement indécis ? Vous semblez le croire. La fin de *Moi, César* ressemble beaucoup à la fin d'*Antoine, mon frère*, qui est, pratiquement, votre premier livre. Pourtant, vous êtes loin d'être un pessimiste, et j'aime bien que vous écriviez : « J'entretien l'illusion de n'avoir perdu aucune de mes illusions... »

Traquer sa vérité

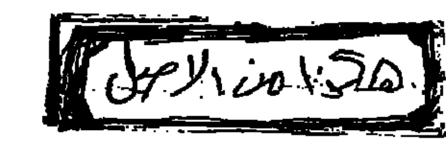
JE vous le dis au risque de vous choquer : souvent, vous m'avez fait penser à Maurice Barrès. Peut-être est-ce là la raison pour laquelle vous êtes réticent à son égard, mais bien des réflexions recueillies dans les *Cahiers* se retrouvent dans vos livres, même si vos deux conceptions du nationalisme diffèrent.

(Lire la suite page 16.)



(Dessin de MARCK RUDNICKI.)





La réponse de Michel Déon

(Suite de la page 15.)

Vous lui reprochez son belliqueux « coup de menton » sans le situer dans son époque, quand la France était amputée de deux provinces, et peut-être sans prendre garde aussi que, sur les photos qui nous ont été laissées de lui, nous le voyons toujours la *tête haute* parce qu'il portait des cols durs un peu trop étroits. Il s'était forgé une idée de la France, et tout ce qui portait atteinte à cette idée lui paraissait criminel. En ce sens-là, il a été un grand politique, refusant les concessions au moment où elles n'auraient été que des faiblesses mal avouées. Dans ses dernières années, il avait tordu le cou au lyrisme et ses écrits sont d'une sincérité bouleversante. Son itinéraire reste exemplaire : de l'individualisme forcené au sentiment national, ce sentiment national que vous reconnaissez à la seule *Jeanne* d'Arc brûlée sur un bûcher parce qu'elle avait compris avant tous que le destin de la France était d'être une nation.

L'évolution de Barrès ne vous impressionne pas, même si vous la suivez avec attention. C'est une évolution belle *comme une symphonie de Beethoven et* fortement motivée par le sens de l'histoire de ce début de siècle. Il faut convenir que vous gardez la tête plus froide et que vous avez vécu des temps plus désabusés. Vous craignez que les victoires ne soient surtout d'amères désillusions. En dehors de vos épithalames, on ne vous voit guère marquer d'enthousiasme. Votre scepticisme est un signe des temps, bien que je ne pense pas que votre philosophie soit aussi amère que celle de certains de vos contemporains. Vous vivez avec bonheur, vous respirez avec bonheur, mais vous restez prudent dans le domaine de l'action, et je n'ai trouvé nulle part dans vos écrits le sentiment que, hors la morale, il vaut parfois mieux se tromper que rester immobile, risquer sa vie en ayant tort que survivre en ayant raison.

Paul Claudel disait superbement : « La jeunesse n'est pas l'âge du plaisir, c'est l'âge de l'héroïsme. » Retirez l'héroïsme, il n'y a plus qu'une nation molle et flasque, à vendre au premier-venu.

Je vous dit tout cela en vrac parce que votre œuvre suscite mille réflexions souvent contradictoires. La vie qui l'anime ne laisse indifférent aucun lecteur. Vous vous amusez à provoquer et vous réussissez bien. En vous, des hommes d'aujourd'hui se reconnaissent, s'inquiètent, s'insurgent ou s'acceptent. Votre conception de l'amour irrite au premier abord, puis convainc lentement parce qu'elle dégage une sérénité que nul ne peut nier. C'est un plaisir de lire les écrits d'un homme qui a aussi fermement trouvé sa voie, qui ne s'embarrasse d'aucun préjugé, qui ne se reconnaît qu'un devoir : traquer sa vérité, partout où elle est, et quelle qu'elle soit.

Retour à Maurice Genevoix

MONSIEUR,

VOUS avez parlé avec émotion et justesse de Maurice Genevoix. Grâce à votre remerciement, il a été, une fois encore, présent parmi nous. Si vous l'avez si bien compris, c'est que nombreux sont vos points communs. Je ne parle pas seulement de l'Ecole normale qui a donné à vos deux esprits un tour souvent semblable, non, je pense plutôt à vos décisions d'abandonner, l'un et l'autre, une prometteuse carrière. N'en doutez pas, Maurice Genevoix aurait été un grand universitaire, un de ces hommes qui ouvrent les jeunes intelligences et forment des générations, comme Alain, qui éveilla votre curiosité. Mais une difficile convalescence l'avait ramené en 1918 sur les bords de la Loire où étaient ses vraies racines. Une vie d'écrivain peut se jouer sur ces coups de dés. Certes, il aurait écrit de toute façon, mais sans doute moins, et distrait par d'autres préoccupations, entier à sa tâche comme il l'a été pour tout ce qu'il entreprit. Le désir d'inventer un univers romanesque, d'être le créateur tout-puissant d'une multitude de personnages, l'organisateur des passions et des faiblesses d'un monde à lui, venait de loin, de la lecture fortuite, à seize ans, de *la Comédie humaine*, puis, un peu plus tard, d'une scarlatine qui le vouait à une pénible quarantaine. Là, dans une solitude frustrante où il n'avait pour lecture que des exemplaires défraîchis du *Chasseur français*, les héros de Balzac étaient venus le hanter.

« Je songeais, a-t-il écrit, à cette magie, à ce don qu'avaient certains hommes d'imaginer, d'insuffler à des créatures, nées de leur seul et mystérieux pouvoir, une vie plus vraie que la vie même, et plus durablement aussi, inépuisablement réincarnée, recommençant de battre dans la poitrine d'autres hommes, de milliers d'hommes ouvrant un livre, comme un cœur endormi qui retrouve ses pulsations à l'instant où la lumière de l'aube vient toucher les paupières et les ouvre. »

Avez-vous entendu ? *Magie*. Maurice Genevoix n'a pas souvent employé ce mot qui s'en remet à des puissances obscures, bien qu'il n'eût pas un sens étroit du rationalisme et reconnût plein de mystères à la vie. Où une œuvre prend-elle sa source ? Mal dans la volonté, je le crains. Bien plus dans les profondeurs diffuses de la conscience, dans le désir à la fois timide et présomptueux de retenir avec des mots l'ineffable, le chant du monde, l'odeur de la création, le souvenir des amours. S'il est donné à beaucoup d'être attentifs, il est donné à peu de placer exactement leur voix. Son registre, Maurice Genevoix le trouva dès le premier livre. Il n'était pas l'homme des effets, des excès. Il parlait juste, avec un naturel parfait. Fermez les yeux et faites-vous lire, au hasard, une page de lui. Deux ou trois phrases suffiront pour que vous le reconnaissiez. Il avait reçu la grâce du style et de la simplicité.

Leurs chemins se recoupent...

VOTRE démarche part d'une ambition différente. J'emploie le mot ambition sans gêne. Il ne vous embarrasse pas. Vous avez dit : « Il faut être ambitieux, mais il ne faut pas se tromper d'ambition. » Un jour, vous avez pensé que vous vous étiez trompé d'ambition, ou, peut-être, que votre première ambition une fois satisfaite, il était temps d'en changer. Et comme Maurice Genevoix, vous avez pris une décision. Dans *les Aveux infidèles*, à propos de votre retraite prématurée de la fonction publique où vous aviez — bien qu'ayant déjà occupé, très jeune, de hauts postes — la promesse d'une belle fin de carrière, vous écrivez : « Le livre était un moyen de me créer des obligations. Je ne me sentais pas obligé par mes paroles passées. Par mes écrits, je serais plus lié. Ecrire me rendrait capable d'exister, et en me donnant une règle du jeu et en me changeant en moi-même. » Voilà, ce que j'appellerai un pari. Vous l'avez gagné puisque vous êtes parmi nous aujourd'hui, dirais-je sans modestie au nom de notre Compagnie.

Maurice Genevoix était à l'écoute du monde sensible dans lequel il aimait vivre, vous êtes à l'écoute de vous-même. Des chemins aussi opposés se recoupent plus souvent qu'on ne le croirait. Dans vos livres, il y a de ces notations que votre prédécesseur ne renierait pas : « Au détour des allées, entre deux vols de choucas, bouquet imprévu d'as de pique lancés sur la table du ciel, le charme insidieux des souvenirs s'enroulait comme le chèvrefeuille. » Oui, la nature est présente dans votre œuvre. Elle affleure avec délicatesse, teintant souvent d'un rien de mélancolie les idées fortes et les sentiments passionnés comme si, craignant que nous ne vous trouvions un peu sermonneur, vous teniez à nous rappeler que vous êtes aussi un homme sensible.

Et comment ne seriez-vous pas sensible en étant un homme de la terre ? Vous dites : « Je mène la vie du hobereau et n'en rougis point. Ma singularité est d'être un hobereau dont les amis sont presque tous professeurs, philosophes de préférence. » C'est là que vous différez le plus de Maurice Genevoix, qui a enrichi son œuvre d'un contact familier et constant avec son entourage des Vernelles. Il a trouvé parmi ce peuple de la Loire si attaché à son savoir traditionnel, pêcheur, chasseur, garde, batelier, braconnier, paysan, des caractères qui ont excité son imagination. Cette matière si vivante, c'était son don d'écrivain de la fondre dans ses romans et ses récits. Je ne suis pas sûr que le dialogue avec des professeurs et des philosophes n'aurait pas soulevé en lui un ennui poli. Cela dit, ne croyez pas qu'il n'aimait pas les idées, mais il ne se complaisait pas à étaler les siennes. Son œuvre, qui est une longue méditation sur la mort et le désir intense de la vaincre en s'ouvrant aux beautés et aux joies de la vie, son œuvre parlait pour lui. A nous de le comprendre à demi-mot. Sentant qu'un jour on pourrait lui reprocher cette réserve, il avait d'avance répondu : « *Comme tout homme conscient de sa condition d'homme, de son essence et de son être, de son destin et de ses fins dernières, j'ai été confronté aux grands problèmes religieux, philosophiques, sociaux. Je n'ai jamais cessé de l'être et le serai jusqu'à mon dernier souffle. Mais c'est affaire entre moi et moi et je n'en dois compte à personne.* »

... et diffèrent

VOUS voyez là, monsieur, comme vos chemins diffèrent, mais ils diffèrent dans l'attitude de l'écrivain et nullement dans la rigueur et l'honnêteté de la pensée, offerte chez vous parce que vous aimeriez persuader, cachée chez Maurice Genevoix parce qu'il dédaignait de convaincre. Comme vous, il admirait la vie animale ou humaine. S'il a lu *la Nature et le Talisman*, il a dû éprouver un secret plaisir à vous entendre dire : « Je voudrais approcher le gibier sans le tuer. Il faudrait être sorcier... » Sorcier, il l'était un peu. Vous avez rappelé l'histoire du bébé écureuil recueilli dans la forêt, nourri, protégé, réchauffé et rendu à son arbre et à son nid. Ce menu trait, et bien d'autres qu'il faudrait citer, ont plus de force que les grandes et vaines déclarations de principe. Parce qu'il avait lui-même, avec un courage serein, traversé une des plus atroces boucheries de l'histoire, il plaçait au-dessus de tout le respect de la vie. Et pas seulement la vie humaine, aussi la vie animale et la vie végétale. C'était un homme aimant, comme vous, et, malgré son indulgence, sa compréhension, un être beaucoup plus entier qu'on ne pouvait le supposer. Il prenait à cœur ses devoirs d'académicien et tout le monde sait ce que notre assemblée lui doit. J'aimerais que vous gardiez, un temps, en guise de livre de chevet, l'opuscule mi-sérieux, mi-malicieux, qu'il a écrit sur son idée fixe : « *La perpétuité* », et j'espère que, nous connaissant mieux, vous souscrirez à ce qu'il disait de nous : « En dépit des dissemblances de recrutement et de nature, les deux réunions d'*hommes* où la proportion des vilains m'a paru la plus infime, ce sont ma compagnie d'infanterie et l'Académie française. » Il avait appelé son élection un *témoignage* d'estime, et considérait que ce témoignage l'obligeait comme son exemple vous obligera. Grâce à lui, l'Académie, blessée par les séquelles d'une époque difficile, a pansé ses plaies. Grâce à lui, et à son successeur, M. Jean Mistler, nous avons retrouvé les moyens matériels de faire de nos prix littéraires, de nos fondations, mieux que des distinctions honorifiques. Nos listes de lauréats ne se présentent pas sans reproches, mais, si vous les consultez vous verrez que nous nous sommes beaucoup moins trompés que d'autres et qu'en vous décernant dès 1957, il y a vingt-quatre ans, le Grand Prix du roman, l'Académie française avait vu juste et loin, signalant, dans *le Silence et la Joie*, la promesse d'une œuvre dont la gravité irait croissant avec les années.

Travaux académiques

C'EST votre tour, maintenant, de nous aider dans nos travaux. Vous aurez beaucoup à lire, le meilleur comme le... moins bon. Nous connaissons un poème de vous dans *Antoine, mon frère*, et bien que vous ayez été très discret dans ce domaine, je ne doute pas que vous ne portiez à la poésie plus que de l'intérêt. Nos choix dans ce domaine, de Jean Tardieu à Yves Bonnefoy, en passant par André Pieyre de Mandiargues, Georges Brassens et Maurice Fombeure, vous prouvent notre éclectisme, notre souci de révéler au grand public ce que votre confrère de la rue d'Ulm, le regretté Roger Caillois, définissait admirablement comme un « discours entièrement semblable à la prose, mais possédant par surcroît les perfections de la poésie, qui doivent être un gain sans contrepartie, apportant un supplément d'efficacité. Cette efficacité n'est payée d'aucun abandon dans l'ordre de la rigueur et de la distinction ». Et il ajoutait, ce qui vous touchera particulièrement : « Il n'est pas peut-être pour la poésie de vocation plus sûre que d'inventer aux sentiments de l'amour un langage ferme et comme éternel. Mais c'est plus difficile, il y faut certainement du génie. » Que nous ayons à couronner une fois par an un peu de génie, vous dit bien l'ampleur de notre tâche et combien nous compterons sur vous pour nous signaler ce qui a pu échapper à nos lectures.

Le jeudi après-midi, vous peinerez avec nous sur ces mots dont nous voulons sauver le sens et la place dans la logique de la langue française sans refuser ce qui est vivant et enrichit notre vocabulaire. Vous subirez avec autant d'indifférence que de bonne humeur les brocards de ceux qui méconnaissent la valeur de nos scrupules et notre désir de perfection. Il est possible encore que notre secrétaire perpétuel vous convie à composer un éloge de la vertu pour notre séance publique annuelle du mois de décembre. Vous pourrez choisir de vous en tirer par une pirouette, en parlant de la pluie et du beau temps — c'est là une tolérance bien admise, — et la vertu qui a déjà souffert de pas mal d'impertinences sous la Coupole ne s'en portera pas plus mal. Ou bien vous accepterez bravement de monter en ligne, d'être le deux centième ou trois centième académicien à célébrer les dernières rosières, s'il en est encore. Pour l'homme de réflexion que vous êtes, c'est un beau sujet dans le droit fil de votre œuvre.

Enfin, un jour vous aurez peut-être à recevoir un nouveau confrère. Si c'est un de ces physiciens avec lesquels vous avez souhaité dans *la Nature et le Talisman*, écrire un « livre dialogué », vous éprouverez une grande satisfaction. Si c'est un philosophe dont vous contestez la pensée, vous lui chercherez une aimable querelle en termes fleuris. Enfin, si c'est ce qu'il est convenu d'appeler un « littéraire » que vous avez peu ou distraitement lu — comme moi vous n'ignorez pas qu'on ne peut pas tout lire, qu'une vie n'y suffirait pas, — vous découvrirez un univers différent du vôtre et vous y prendrez un grand intérêt. Ce fut, je l'avoue aujourd'hui, mon cas avec vous et j'espère avoir prouvé que je ne m'en plains pas. Malgré la pompe de cette séance, vous voyez que nous ne sommes pas toujours sentencieux, et s'il nous arrive d'être solennels, c'est, dirais-je, presque par inadvertance à la suite d'un moment d'inattention. Ne vous connaissant guère personnellement, mais vous ayant abondamment lu ces temps derniers, je crois, monsieur, que vous prendrez plaisir à nos travaux.

Le discours de Jacques de Bourbon Busset

(Suite de la page 14.)

Comme tout écrivain un peu exigeant vis-à-vis de lui-même, Maurice Genevoix se voulait poète, il le dit : « Si j'ai d'avance ourdi quelque trame, je l'ai voulue chatoyante et lâche, assez souple pour n'être qu'un prétexte aux jeux ailés de la mémoire, de l'imagination et de la fantaisie. » Ces jeux ailés, Maurice Genevoix s'y livre, pour notre plaisir, avec un plaisir évident, plaisir qui grandit miraculeusement avec l'âge.

Des romans-poèmes

DANS *Trente Mille Jours*, il rappelle que son ami et le mien, Roger Caillois, peu de temps avant de mourir, avait déclaré que c'était l'image d'un poète qu'il désirait laisser, et Maurice Genevoix de souscrire à cette déclaration. Qu'il soit rassuré. Ses romans-poèmes, comme il les appelait, garantissent à Maurice Genevoix une place enviable parmi les grands poètes de la nature. Comme l'a écrit M. Christian Melchior-Bonnet, cette œuvre « laisse percer le chant intime et essentiel des hommes et des paysages et n'est-ce pas là le plus grand art, celui qui, en *donnant* le sentiment du réel, nous conduit à la poésie » ?

Ce réalisme poétique est particulièrement sensible dans les livres de la fin. Si dans toute carrière d'écrivain il y a des années fastes, des années où le cru est meilleur, plus fruité, plus savoureux, ces périodes ne se situent pas toujours au même stade de la vie. Le cas de Maurice Genevoix est particulier, sinon unique.

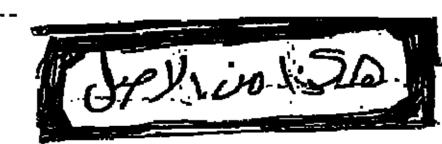
Ses livres les plus achevés et les plus libres, ceux où règne le désordre gouverné propre aux chefs-d'œuvre, paraissent à partir de sa quatre-vingt-cinquième année. Il semble que l'écrivain, comme un beau chêne, ait attendu patiemment, ait fait confiance au temps pour pousser au-dehors son plus dense et plus brillant feuillage. Admirable confirmation du pouvoir créateur du temps et d'une autre vérité : la constance des sentiments est un rayon de soleil pour l'esprit.

Avec sa femme Suzanne, Maurice Genevoix a vécu l'expérience décisive, l'aventure la plus haute et la plus féconde, celle où la complémentarité des esprits devient, grâce à la force des jours, une complicité d'âmes.

L'existence d'âmes complices, véritable lumière dans la nuit, révèle qu'une vie réussie n'est pas une vie réussie socialement, n'est pas une vie alourdie de biens et d'honneurs, c'est l'accord de deux vies, où chacun a la chance d'aider l'autre à vivre. Vivre pleinement, c'est aider un autre à devenir celui qu'il désire être. L'extrême infortune, c'est de n'avoir personne à aider, personne à protéger. Un amour durable a une valeur politique, car il rend manifeste l'égalité dans le respect de la différence qui devrait être la règle de *toute* société humaine.

Un homme de bonne volonté

MAURICE GENEVOIX, homme de cœur, est aussi homme de respect. Dans la camaraderie sanglante de la guerre, dans la compagnie paisible de la nature, dans sa vie familiale enfin, Maurice Genevoix a pu vérifier que l'union ne confond pas, que la différence ne sépare pas, que la différence est créatrice. L'autre devient transparent en restant différent, et ici nous sommes tout près de la métaphysique sans laquelle il n'y a ni morale ni *politique*, car le problème majeur est toujours celui de l'articulation entre morale et politique. C'est un fait que Maurice Genevoix paraît étranger à la métaphysique. Il le dit expressément : je répugne aux systèmes. Et son respect de l'autre le détourne de faire pression par des chaînes de raisons. Les égards qu'il a pour la conscience de l'interlocuteur ou du lecteur sont infinis. Il convient donc de faire preuve, vis-à-vis de ses convictions, du respect qu'il portait à celles des autres. Je ne m'interrogerai pas sur le secret de l'âme de Maurice Genevoix, mais je rappellerai qu'en présence de Jean-Paul II il s'est défini lui-même comme un homme de bonne volonté, et, pour conclure, je citerai un très beau passage de *la Mort de près* : Maurice Genevoix vient d'être atteint dans la tranchée de Calonne de trois balles, deux au bras, une au poumon. Une vieille camionnette le transporte avec d'autres blessés vers un hôpital de l'arrière. Un rideau de toile claque, découvrant de temps en temps la nuit : « Autour de moi, écrit Maurice Genevoix, à chaque cahot de la route défoncée, des cris montaient, parfois intolérables. Je regardais cette mince fente entrouverte où la nuit était la nuit, et cette étoile, si radieusement clignotante, lumière de mes yeux, de ma vie... Peut-être si j'avais pu formuler une pensée, traduire avec des mots ce qui montait au fond de moi, peut-être aurais-je dit à la nuit, à la toute petite étoile : « Vous savez bien que j'ai besoin de vous. »



portrait

Jabès et les mystères de l'écriture

«La vie tremble, la mort rit»

IL faut lire Edmond Jabès lentement, en savourant et en méditant chacune de ses phrases, car elles suscitent alors d'infinies résonances. Ainsi : *« Nous vivons sur la récupération d'images endeuillées dont nous n'évaluerons jamais le nombre. La plus ancienne est, sans conteste, celle de Dieu, dont Dieu lui-même ne se souvient plus. Image du premier jour. Image de la mort qui nous sera refusée jusqu'à la mort. »*

Le dernier ouvrage de Jabès, qui porte le titre insolite de *Petit livre de la subversion hors de soupçon*, montre bien ce qui rend tellement singulier l'art de cet écrivain. C'est l'alliance de l'austérité, du mystère et de la passion. Dans leur nudité, leur sécheresse même, les très belles énigmes de Jabès laissent passer l'émotion la plus vive : *« L'aveugle*, dit-il, *garde le regard comme le muet la parole — l'un et l'autre dépositaires de l'invisible, de l'indicible... gardiens infirmes du rien. »*

Justifiant le titre de son livre, il affirme qu'*« ouvrir et fermer les yeux, s'allonger, se mouvoir, penser, rêver, parler, se taire, écrire, lire, sont gestes et manifestations de la subversion »*. Car on désavoue la parole en se taisant et le silence, en parlant ; on se libère de l'étreinte de la nuit quand on s'éveille, et des tourments du jour quand on s'endort... Mais, comme Jabès le précise, il s'agit d'une subversion « naturelle », qui ne saurait être soupçonnée de vouloir déranger l'ordre du monde, et qui ne cesse, pourtant, de le troubler...

On se quitte pour se rejoindre, et lorsqu'on s'est rejoint, on se quitte à nouveau : *« Quoi que tu fasses, c'est toi que tu espères sauver. C'est toi que tu perds. »* Jabès obéit, dans son écriture, au mouvement profond de cette subversion. Se définissant lui-même comme un de ces *« égarés que l'inconnu fascine »*, il cherche toujours, au-delà de son dernier livre, le Livre qui a précédé tous les autres. Celui dont le silence défie toutes les paroles. *« Couple terrible*, dit Jabès : *la vie tremble, la mort rit. »*

FRANÇOIS BOTT.

★ LE PETIT LIVRE DE LA SUBVERSION HORS DE SOUPÇON, d'Edmond Jabès, Gallimard, 9? pages, 45,90 F.

● *Les Cahiers Obsidiane* consacrent leur numéro 5 (janvier 1982) à l'œuvre d'Edmond Jabès. (Diffusion : Distique, 1, rue des Fossés-Saint-Jacques, 75005 Paris.)

«Après Auschwitz, la littérature ne peut être que déchirée»

LA pièce a l'air d'une cellule triangulaire, couverte de livres sur deux côtés. Sur le bureau, au fond, trois encriers en cristal et un chandelier à sept branches. On pourrait continuer l'inventaire (un tableau de Le Corbusier, quelques toiles abstraites, une femme en bois rondement sculpté), mais, lorsque Edmond Jabès se met à parler, on oublie le décor.

Curieux début pour un entretien, puisque c'est l'acte de parler qu'il met en cause. « *Si je me méfie de la parole,* dit-il, *c'est que, lorsqu'on parle, on sait d'avance ce qu'on va dire, et l'on croit dire l'essentiel. Or l'essentiel, on ne le trouve — ou plutôt il ne vous trouve — que dans cet acte de forage au plus profond qu'est l'écriture... Quand je parle, tout ce que je dis s'efface au fur et à mesure. A la fin, tout m'a échappé, comme si j'avais été le porte-parole de quelqu'un d'autre.* » De taille moyenne, habillé de gris et beige, les cheveux lisses, les yeux plissés, Edmond Jabès précise ou prévient : « *Ce n'est pas ce que je dis au sujet de mes livres qui importe, mais ce que j'écris.* »

Les livres — ou le Livre : difficile de s'en éloigner. Le courant des mots — ou des événements — nous y ramène forcément. Par exemple : qu'a-t-il rapporté d'Egypte, d'où il fut chassé en 1957, par Nasser, parce qu'il était juif ?

« *Presque rien. J'ai tout perdu. J'avais juste pu sauver quelques cantines de livres entreposées à Paris dans une cave. Mais la cave a été inondée.* » Il me montre les deux seuls livres sauvés des eaux : *le Miroir de la tauromachie*, de Michel Leiris, et une toute petite plaquette de René Char, au titre humide : *Premières alluvions*. « *Deux livres sauvés parce qu'ils s'étaient glissés à l'intérieur d'autres livres...* »

Le désert, celui qu'il a connu, non loin des Pyramides, ce désert-là lui manque-t-il ? Non, puisqu'il l'a retrouvé dans l'écriture. Puisque le désert c'est le livre. « *L'expérience du désert est d'une intensité difficile à imaginer. C'est le seul endroit où l'on sente l'infini entre ciel et sable. Il faut parfois hurler, non pour se faire entendre, mais pour s'entendre soi-même. Dans le désert, on entend avant de voir. De même la parole du livre s'entend, bien avant d'être « lue ». Le désert, c'est ce lieu, ce non-lieu où la parole du livre prend tout son sens.* »

Croit-il en Dieu ? Oui, si Dieu est le lieu Comme le livre. « *Le judaïsme, pour moi, n'est pas une affaire de religion ou de tradition. C'est en tant qu'écrivain que je l'ai interrogé.* »

L'écrivain, disait-il, doit se méfier des miroitements superficiels, et plonger. C'est le fond qui compte. Ce qu'on remue d'eaux profondes. Peut-on considérer alors le discours de l'analysé comme le brouillon d'un livre ?

« *Il y a certainement chez l'analysé quelque chose qui ressemble à une page non écrite, ou raturée, dont on peut faire jaillir l'écriture. Mais l'analysé n'est pas forcément un créateur* »

Ses projets ? Un autre livre, qui ne sera pas la suite des *Ressemblances*. Après avoir porté cette écriture jusqu'à sa fin, jusqu'au silence, pourquoi ne pas imaginer le livre du dialogue ? « *Mais je sens que je ne suis pas prêt. Même si certaines phrases m'arrivent, je ne les prends pas en note. Quand ce n'est pas le moment, il faut savoir les laisser se perdre.* »

Dernière question : que pense-t-il des relents d'antisémitisme ? Il hausse les épaules : « *Jusqu'à quarante-quatre ans, je n'ai jamais connu l'antisémitisme. A peine arrivé en France, je suis tombé sur ce graffiti : « Mort aux juifs ». Je me suis habitué. Simplement, je pense qu'après Auschwitz on ne peut plus écrire comme avant. La nouvelle écriture ne peut être que déchirée, écartelée, interrogative. On ne peut plus avoir de certitudes.* »

JACQUELINE DEMORNEY.

CRITIQUE SAVANTE ET LISIBILITÉ

(Suite de la page 11.)

Pour les jeunes ou les célibataires, il représente le passage obligé vers la pleine maturité psychologique et civile. Il leur permet de franchir la barrière de l'autosuffisance, par un stratagème exclusivement langagier.

Il risque ainsi de réduire l'art d'aimer à une rhétorique. Mais il fraie le passage au désir, en même temps qu'il le censure. Il l'oblige à se payer de mots, à vaincre le dégoût de l'autre, la misanthropie, l'amour-propre. Deguy montre avec une force particulière comment ce dernier dissimule le refus de la mort. Le *cogito* de Descartes ne se voit pas vieillir. Comme l'écrit Husserl, *« le sol est à une distance nulle et infinie des choses »*.

L'AMOUR gagné sur l'amour-propre n'en finit pas de se chercher des preuves. Il n'est pas aveugle, puisque c'est dans la rencontre des yeux qu'il se déclare. Il serait plutôt sourd-muet. Sans parole, il tâtonne et se trompe. Sans langage, pas d'au-delà du désir. Grâce à lui, naît l'espoir d'un amour qui n'en finirait pas de s'avouer...

On voit que Deguy n'offre pas seulement une belle cure d'intelligence. Il propose une méditation actuelle sur des questions de plus en plus abandonnées au crétinisme de la presse dite du cœur. Ce Marivaux devrait passionner un public élargi, un peu comme les *Fragments d'un discours amoureux*, de Barthes, où le lecteur sans érudition pouvait trouver un écho enrichissant à ses émotions.

Pourquoi diable Deguy s'est-il cru obligé de truffer son propos de formules et de termes proprement impigeables ! A quoi bon cette *« profondeur paradoxale »* qui permettrait, tenez-vous bien ! de *« sortir du plan où les antagonismes en miroir se bloquent aporiquement »* ? *« Une étanchéité qui fait floculer les archipels d'affinités »*, kézako ? J'ai cherché *discrépance* et *prosopognosie* dans le Robert en six volumes, le gros Littré : inconnus au bataillon ! Même chose pour *stichomanie* et quelques autres, dont on ne se sort qu'avec... le Bailly grec-français sur les genoux...

Je maintiens que cette mine de réflexions sur Marivaux, le théâtre, le langage, la société et l'amour, pouvait parfaitement se passer d'une trentaine de phrases ou de mots pour khâgneux en folie. Des lecteurs moins gavés d'étymologie et de philo auraient trouvé leur pitance et leur bonheur. Ils risquent fort de renâcler. C'est dommage.

J'AI moins de regret pour Jean Ricardou. La cuistrerie abstruse dont il emmaillote les énoncés les plus banals fait dire qu'il ne l'aura pas volé, si le public boude, et que celui-ci n'y perdra pas grand-chose. Prenons-en le pari face aux siècles futurs !

Le propos apparent du *Théâtre des métamorphoses* n'est ni neuf, ni d'ailleurs sans intérêt. Autant qu'on puisse comprendre, l'auteur déplore que la presse et l'édition fassent la part trop belle aux fabricants de best-sellers, par définition répétitifs, et se ferment à l'« inouï », où lui et quelques incompris se risqueraient hardiment. Estimant, très justement, que *« la machine représentative du réel porte en elle la menace d'une réduction stéréotypée du réel »*, il tente de faire dire autre chose à l'écriture, et notamment à lui faire avouer son caractère défaillant, par toutes sortes de procédés maintenant connus : répétitions modifiées d'une même scène, collages de romans antérieurs et de vignettes, majuscules au milieu des mots, numéros de téléphone...

Pourquoi pas ? Ricardou est dans sa logique. Il mêle à présent la théorie et l'application du « Nouveau Roman », qu'il a illustrées l'une et l'autre. Ce n'est pas le principe qui condamne l'entreprise, c'est le gongorisme ahurissant auquel il aboutit. Prenez les phrases suivantes, parmi des centaines comparables :

« Ce qui importe, face à l'exhaustif éventail de lecteurs diversement soumis à la hâte, c'est, semble-t-il, que s'écrivent des livres aptes à se lire vite. » Ou encore : *« Nul doute qu'à chaque année s'étendre de quelque nouveau livre, tout catalogue des ouvrages vire vite à l'ampleur. »* De deux choses l'une. Ou cela veut dire : à lecteur pressé, livre facile, et plus on écrit, plus on écrit. Et alors renvoyons l'auteur à Trissotin. Ou bien cela veut dire autre chose et la question monte, tenaillante : quoi ?

Ricardou espère-t-il nous épater, ou se dupe-t-il lui-même ? Quand il écrit : *« Toute correspondance réussie implique quelque chose à dire et son impeccable envoi »*, à qui le dit-il !

BERTRAND POIROT-DELPECH.

★ LA MACHINE MATRIMONIALE OU MARIVAUX, de Michel Deguy - Collection « Le Chemin », Gallimard, 300 pages, 89,10 F.

★ LE THEATRE DES METAMORPHOSES, de Jean Ricardou - Collection « Mixte », Le Seuil, 380 pages, 90 F.

lettres étrangères

Truman Capote mène l'enquête

(Suite de la page 11.)

Les propos recueillis et les figures rencontrées à Jackson Square, *« une oasis vieille de trois siècles »*, au cœur de La Nouvelle-Orléans ; une promenade champagnisée avec une Marylin Monroe fofolle, paniquée et d'une vaillante vulgarité, bonne partenaire pour quelques indiscrets commérages ; un dialogue dans une prison de San Quentin avec un assassin nommé Beausoleil, lié au clan Manson, etc., le tout pour s'achever par un jeu de la vérité entre Capote et son double une nuit d'insomnie.

Au centre de ce volume, *Cercueils sur mesure, « récit véridique non romancé d'un crime américain »* dans la ville d'un petit Etat de l'Ouest. Crime à répétition puisque neuf personnes seront victimes du tueur maniaque, qui leur envoie un petit cercueil en bois avec leurs photos avant de les exterminer par les moyens les plus divers et parfois les plus spectaculaires : serpents, décapitation, poison, incendie, noyade... Capote mène l'enquête de concert avec un détective.

Si les présomptions finissent par aboutir sur la même personne, les preuves manquent et, à la fin du récit, l'assassin présumé reste impuni alors que le détective est à son tour suspecté d'être un maniaque de l'idée fixe. Pas de « climat » donc, mais un excellent suspense, mené de main de maître, dans ce récit riche en scènes étonnantes : telle la partie d'échecs jouée par l'écrivain et le détective avec l'assassin probable de qui l'on veut tirer des confidences.

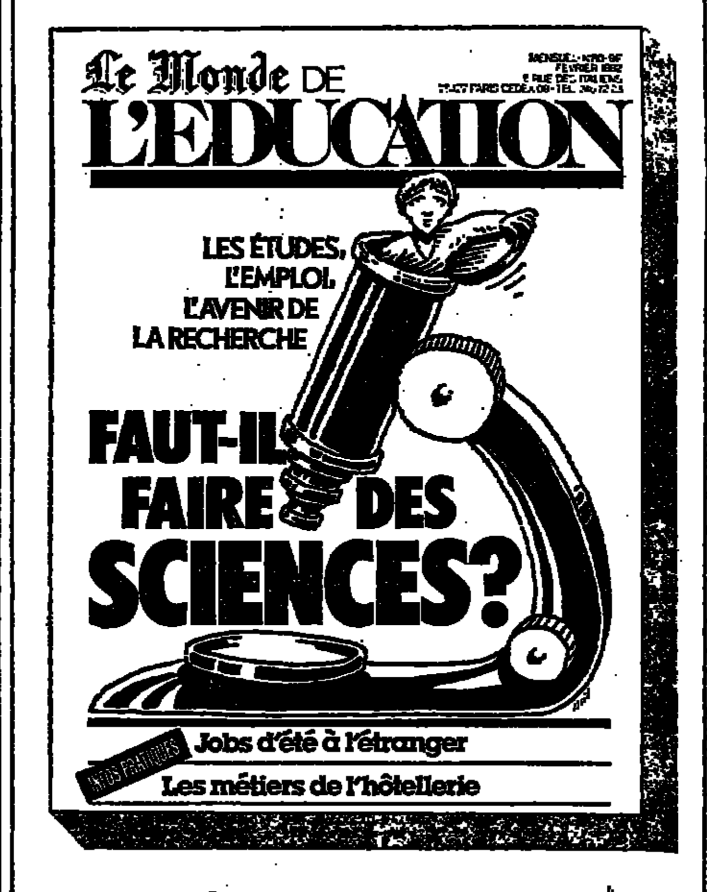
Les différentes parties de *Musique pour caméléons* ne nuisent pas à l'unité de l'ensemble puisque tout obéit à la règle imposée par l'auteur : donner à voir la vie réelle, au travers de ses propres expériences personnelles, sans rien affadir ou embellir, mais sans édulcorer pour autant l'art de l'écrivain, ce piégeur du concret.

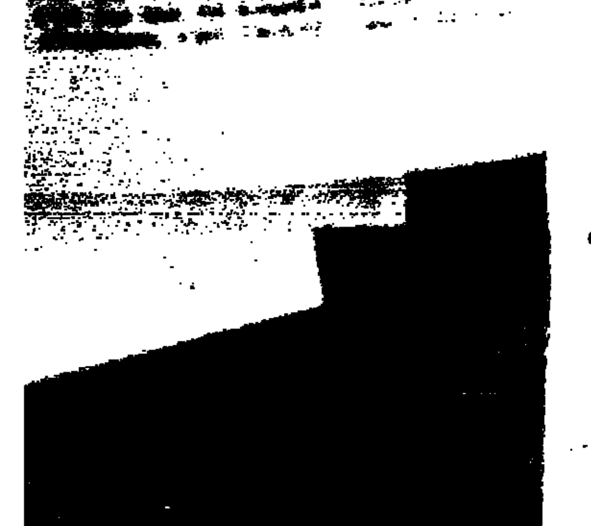
Le courant narratif est aisé, allègre, plaisant, plein d'humour et ménage de savantes ruptures dramatiques, au niveau des faits ou de l'écho psychologique qu'ils suscitent, propres à relancer l'intérêt du lecteur, invité non pas à rêver la vie par les ressources de l'imaginaire mais à entrer, pour son contentement, dans le songe qu'est toute vie — en l'occurrence celle que l'auteur — avec son cortège de cocasseries, d'émotions, de frayeurs.

En cela, *Musique pour caméléons* est une réussite : du lamento au forte, le maestro Capote, aussi espiègle que diaboliquement investigateur, orchestre, fausses notes comprises, toutes les nuances mélodiques au fil de la vie — un séduisant concert de chambre pour l'impudent voyeur imaginatif qu'est tout lecteur.

PIERRE KYRIA.

★ MUSIQUE POUR CAMELEONS, de Truman Capote, traduit de l'anglais par Henri Robillot, Gallimard, 283 pages, 65 F.





histoire

Un entretien avec Henri Noguères

Avec « Au grand soleil de la Libération » (1) se termine l'« Histoire de la Résistance » à laquelle son auteur, Henri Noguères, président de la Ligue des droits de l'homme, a consacré dix-sept ans de son existence. Entreprise unique à ce jour, cette chronique fait revivre mois après mois les espoirs, les souffrances et les déceptions de tous ceux qui entre 1940 et 1944 donnèrent leur ardeur — et souvent leur vie — pour que la France vive libre. Riche de très nombreux témoignages inédits, la somme que constituent ces cinq volumes a aussi le mérite de ne pas chercher à jeter un voile pudique sur certains épisodes controversés et, en cas de doute, de fournir simplement au lecteur toutes les pièces du dossier sans lui imposer une conclusion.

Rédigée au début avec le concours de Jean-Louis Vigier (résistant de droite, qui se retira après la publication du second tome), elle se clôt d'ailleurs aujourd'hui sur un désaccord entre le socialiste Henri Noguères et son collaborateur Marcel Degliame-Fouché, résistant communiste, qui ne partage pas le point de vue du maître d'œuvre sur le rôle joué à la Libération par le P.C.F. et plus particulièrement sur la question de savoir si l'appareil du parti tenta ou non de s'emparer alors de la direction des mouvements de résistance non communistes. Loin de nuire à la solidité de la fresque, ce différend la renforce au contraire dans la mesure où, étalé au grand jour, il fait ressortir l'honnêteté des deux auteurs unis en dépit de tout par le souvenir de la lutte qu'ils menèrent.

Henri Noguères a bien voulu évoquer ici l'ensemble de la série, et plus particulièrement ce tome V, qui jette une lumière nouvelle sur la libération de Paris, le maquis du Vercors et beaucoup d'affaires encore mal élucidées.

Visages et contradictions de la Résistance

« Peut-on dire que la Résistance a été le fait de certaines classes sociales ?

— Il y a eu des résistants dans toutes les classes sociales et dans toutes les « familles spirituelles ». Schématiquement, on peut cependant affirmer que la gauche socialiste ou communiste a fourni à la Résistance une masse importante de combattants et que la bourgeoisie — militaires ou de hauts fonctionnaires — a donné beaucoup de dirigeants. Cela dit, il y a eu des gens de droite et d'extrême droite dans la Résistance et il y a eu d'anciens hommes de gauche dans des mouvements de collaboration active, voire sur le front russe, ceux qui, par pacifisme, avaient été munichois. Par conséquent, la Résistance n'a pas été le fait d'un groupe social déterminé.

» La seule chose que l'on puisse dire, c'est que, pour des militants politiques comme Marcel Degliame ou comme moi, faire de la résistance, c'était normal. Nous étions, en définitive, confondus d'admiration devant les gens de droite qui étaient avec nous, car cela ne nous paraissait pas être dans l'ordre des choses. C'était, bien sûr, notre façon de voir. Eux, cela leur paraissait aller de soi parce qu'ils se plaçaient exclusivement sur le terrain du patriotisme alors que nous étions motivés par l'anti-hitlérisme et la lutte contre le totalitarisme. Le principal, c'était de se retrouver dans l'action.

— Dans votre étude, vous remarquez justement que la Résistance a commencé de manière sporadique, presque à l'instant de l'armistice. Mais à partir de quel moment son action devient-elle à vos yeux importante ?

— Il y a eu au début des actes individuels que l'on ne peut pas passer sous silence. Il y a eu aussi des hommes qui ont pensé très tôt à la Résistance. A ce propos, il faut rendre hommage à Henri Fresnay, même si l'on n'approuve pas toutes les positions qui ont été les siennes par la suite. Indiscutablement, il a été le premier concepteur de la résistance en France. Dès 1940, il avait tout prévu. Mais, ce que j'ai appelé les *« petits ruisseaux »* ne vont devenir les *« grandes rivières »* que très longtemps après.

» Cela étant, les deux zones ont engendré deux formes de résistance jusqu'en 1942. En zone nord c'était une résistance militaire de contact immédiat avec l'ennemi. En zone sud c'était une résistance beaucoup plus politique, qui rejetait le régime de Vichy ; elle s'est traduite par la création des Mouvements unis de résistance : Combat, Libération, Franc-Tireur. En zone occupée, ajoutons aussi que la participation directe et efficace des communistes a été plus rapide.

» En fait, il faudrait écrire deux histoires de la Résistance jusqu'au moment où la jonction s'est opérée en novembre 1942. Pour moi — et j'en reviens à votre question, — cette date est capitale. J'ai toujours pensé que le rassemblement massif autour de de Gaulle s'est produit à ce moment parce que les résistants dignes de ce nom étaient écœurés par l'espèce de caricature de Vichy à la sauce américaine qu'on avait vue apparaître en Afrique du Nord autour de Darlan et de Giraud.

— A grands traits, pourriez-vous résumer les relations, souvent orageuses, de la Résistance intérieure avec Londres ?

— En vérité, durant une longue période, on a eu l'impression, d'une part, que de Gaulle n'était pas très informé de ce qui se passait en France et, d'autre part, que les résistants intérieurs ne suivaient que modérément ses instructions. Par exemple, lorsqu'il a demandé le 23 octobre 1941 qu'on ne tue pas *« ouvertement »* des Allemands — curieuse formule ! — il n'a pas été suivi. Néanmoins, par la suite, ceux-là mêmes qui lui avaient désobéi l'accepteront pour chef et Beaufils, déjà en rapport avec le colonel Rémy, apportera quelques mois plus tard le ralliement des communistes et des F.T.P. à la « France libre ».



★ *Dessin de Bérénice CLEEVE.*

» Ensuite, dès 1942, commence ce que l'on peut appeler l'ère des organisateurs : Jean Moulin, la mise en place des délégués militaires, de la délégation nationale. On a vu des hommes qui venaient de Londres se joindre à la Résistance intérieure et établir des structures administratives rattachant la résistance intérieure à la France libre. Ces organisateurs avaient d'ailleurs compris qu'aussi longtemps qu'ils auraient la haute main sur les liaisons et sur l'approvisionnement en armes et en argent, ils conserveraient un certain contrôle sur la Résistance intérieure et cela a choqué des hommes comme Henri Fresnay.

» A la fin, vers 1943-1944, il faut bien dire que la Résistance s'est beaucoup dépoétisée. Elle est devenue un vaste organigramme paperassier nanti de structures assez lourdes.

— A la libération ces rapports, déjà difficiles, ne se sont-ils pas dégradés encore ?

— Certainement. Tout le monde sait que le général de Gaulle avait une certaine idée de la France. Eh bien, nous avons appris en 1944 à nos dépens qu'il se faisait aussi une certaine idée de la Résistance. Le jour où il est rentré en France, il s'est dit : « Fini la rigolade, restons entre gens sérieux. »

» Déjà, à ce moment, nous étions pour lui la « chienlit ». Il l'a d'ailleurs souvent fait sentir de manière très dure et d'autant plus inopportune selon moi que jamais, contrairement à ce que certains ont prétendu, le parti communiste n'a voulu prendre le pouvoir. Ce qui ne signifie pas qu'il n'ait pas essayé de mettre la main sur la direction des mouvements de Résistance qui échappaient à son emprise... ni qu'il y ait largement réussi.

— Quels sont à vos yeux les résultats concrets obtenus par la Résistance ?

— A mes yeux, l'intérêt de ce cinquième volume est précisément de prouver par une série d'exemples pris dans toutes les régions quel a été dans la France entière l'apport des forces de la Résistance à l'effort de guerre allié. Apport qu'il est, je crois, difficile de contester puisque, lors des deux débarquements — celui de Normandie et celui de Provence, — les états-majors interalliés se sont déclarés surpris par l'efficacité des résistants.

— Quels sont, à votre avis, les points forts de cette chronique ?

— Du premier au dernier volume, elle évoque les problèmes qui divisaient déjà les résistants, et à propos desquels le débat ne sera jamais clos. Ainsi pour le premier, les conditions dans lesquelles le parti communiste — et pas seulement « des » communistes — s'est engagé dans la Résistance.

» Je crois avoir établi que cet engagement fut antérieur à l'invasion de l'U.R.S.S., en citant les exemples du Nord, de la région parisienne, de la Bretagne avec Marcel Paul ou en montrant Georges Marranne créant le Front national en zone sud, deux mois avant l'agression allemande contre l'U.R.S.S. Ensuite, il y a eu le débat capital sur les attentats, et l'opposition irréductible entre les partisans de l'action immédiate et ceux qui voulaient attendre le jour J. Personnellement, je pense que l'action immédiate était nécessaire, ne serait-ce que dans la mesure où elle créait chez l'ennemi un sentiment d'insécurité.

» Il y a eu bien d'autres points délicats : l'arrestation de Jean Moulin, l'affaire de Caluire, l'épisode du Vercors sur lequel, dans le dernier volume, j'ai essayé de faire la lumière au risque de renverser quelques légendes. Car pour moi, un tel travail n'a de sens que s'il est impartial et s'il ne consiste pas à répéter sans arrêt : « Tout le monde il était beau, tout le monde il était gentil dans la Résistance ! »

Propos recueillis par
ÉRIC ROUSSEL.

★ AU GRAND SOLEIL DE LA LIBERATION - L'HISTOIRE DE LA RESISTANCE EN FRANCE, tome V, d'Henri Noguères, Laffont, 928 p., 150 F.

LIPP, LA CANTINE DES CÉLÉBRITÉS

IL est des institutions de la République qui ne figurent dans aucune Constitution, sans doute parce qu'elles défient le temps. La Brasserie Lipp est de celles-là, qui depuis un siècle semble avoir remporté tous les référendums, comme l'atteste son succès. La maison du 151, boulevard Saint-Germain, est devenue à la fois un des hauts lieux de la politique française et l'un des symboles du snobisme parisien. La consécration lui est donnée par Jean Diwo, journaliste, écrivain et, naturellement habitué de Lipp, qui, avec un petit livre spirituel, anecdotique et documenté, retrace toute l'histoire des à-côtés amusants, futiles ou superficiels de la République qui ont eu la brasserie pour décor.

Sous trois Républiques, les hommes politiques de tous les partis — à l'exception des communistes — ont fait de Lipp une sorte de cantine du Palais-Bourbon, où étaient aussi accueillis les écrivains — malgré la concurrence du *Flore* et des *Deux-Magots*, — les comédiens et, naturellement, les journalistes. Combien d'informations politiques, d'accords de partis, de manœuvres parlementaires, de crises ministérielles, de marchandages subtils, de fausses confidences, de brouilles et, surtout, de réconciliations, ont eu pour cadre la salle du rez-de-chaussée — le premier étage étant abandonné aux non-initiés.

La « réconciliation » Pompidou-Giscard

Quelques grandes dates cependant : en 1936, la suppression du pourboire et une bagarre à l'entrée de Léon Blum dans la brasserie ; le 15 octobre 1959, François Mitterrand vient de sortir de chez Lipp lorsqu'il est poursuivi par des tireurs dans les jardins de l'Observatoire ; en 1962, Mgr Veuillot, archevêque coadjuteur de Paris, téléphone, du sous-sol, au pape Jean XXIII, convaincu que la ligne de l'archevêché est écoutée ; le 9 septembre 1965, Georges Pompidou et Valéry Giscard d'Estaing, réellement brouillés, feignent de se réconcilier devant les photographes en partageant du cervelas et une « entrecôte pour deux » ; un mois après, Mehdi Ben Barka est interpellé par un soi-disant policier devant la brasserie pour disparaître à jamais ; le 2 avril 1974, Roger Cazes répond à un mystérieux coup de téléphone de l'ambassade de Suisse, raccroche sans rien dire, va glisser deux mots à l'oreille de François Mitterrand, qui s'en va aussitôt. Une heure après, on apprendra officiellement la mort de Georges Pompidou.

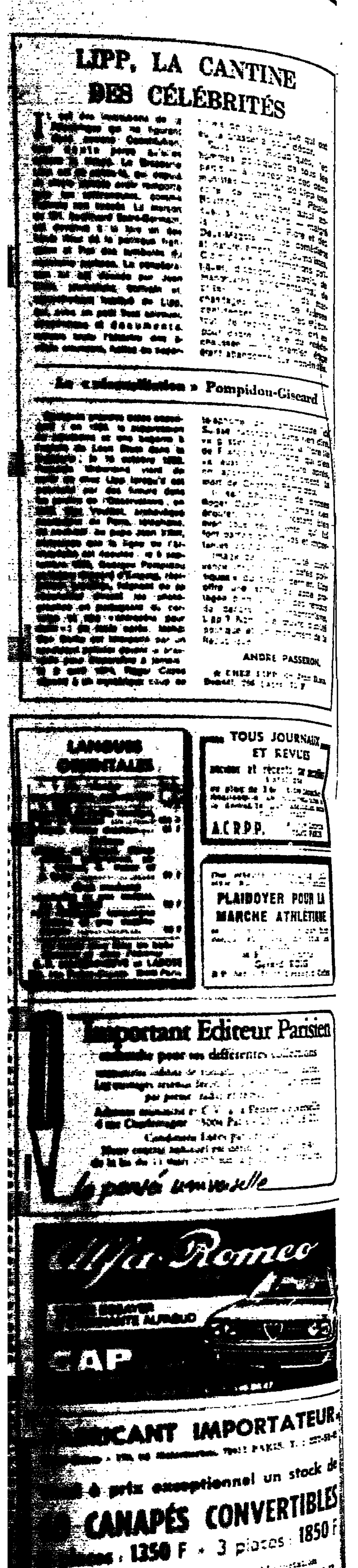
Il sait beaucoup de choses Roger Cazes, sans jamais rien écouter, mais en restant bien avec tous ses clients, qui lui font parfois de furtives et importantes confidences.

Image de la continuité, survivance insolite des « cafés politiques » du siècle dernier, Lipp offre une sorte de zone protégée bien à l'abri des remous du dehors. Un anachronisme, Lipp ? Non, une œuvre d'utilité politique et un monument de la République.

ANDRÉ PASSERON.

★ CHEZ LIPP, de Jean Diwo. Denoël, 288 pages, 76 F.




LIPP, LA CANTINE DES CÉLÉBRITÉS

« ... » Pompidou-Giscard

ANDRÉ PASSERON

TOUS JOURNAUX ET REVUES

A.C.R.P.P.

PLAIDOYER POUR LA MARCHE ATHLÉTIQUE

Important Editeur Parisien

FABRICANT IMPORTATEUR

CANAPÉS CONVERTIBLES

1350 F - 3 places 1850 F

Y AURA-T-IL LA GUERRE ?

Cette semaine dans



A cette question terrible, voici la réponse, aussi terrible :
Elle peut être perdue sans même être déclarée.
Un grand dossier avec plans, dessins et photos montrant Pershing et Ss 20 face à face, donne la parole aux spécialistes :

MARIE-FRANCE GARAUD
« C'est de Mitterrand que tout dépend. Seuls les Pershing peuvent nous sauver ».

LE GENERAL GALLOIS
« Entre les Soviétiques et nous, cela ne durera pas plus de six minutes ».

LE GENERAL POLONAIS DUBICKI
« Je crois à une invasion sans l'emploi d'armes atomiques, les chars suffiront ».

LE PHILOSOPHE CORNELIUS CASTORIADIS
« L'Occident est déjà en retard d'une bataille ».

ZBIGNIEW BRZEZINSKI
L'ancien conseiller de Carter : « L'Otan n'est qu'une assemblée de neutres ».

Dans le même numéro

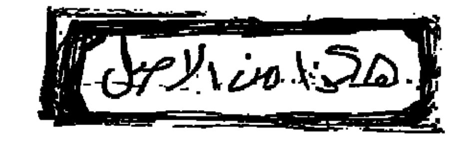
MITTERRAND AVERTIT LE PS
« C'est moi le patron ».

LES ECOLES LIBRES
L'Episcopat va livrer le combat.

LE GANG DES JEUX
En photos, un univers clandestin.

Et en couverture de Paris-Match : Pour ses 25 ans,
CAROLINE DE MONACO

Paris Match : le poids des mots, le choc des photos



INFORMATIONS « SERVICES »

MODE

Les collections : spencers et blousons

C'est le jour des anniversaires en haute couture. Voici déjà vingt ans qu'*Yves Saint-Laurent*, ce jeune Oranais découvert par Christian Dior, débutait à Paris avant de devenir le classique indémodable d'aujourd'hui.

Ses spencers, vestes masculines, smokings ou tuniques se portent indifféremment sur pantalons droits ou jupes, assortis ou en contraste, avec des blouses seyantes, dégageant le cou. Les robes se caractérisent par des thèmes stricts ou fluides ; celles du soir, tracées d'une main légère, moins riches que l'an dernier.

En 1952, *Hubert de Givenchy* s'est révélé, du jour au lendemain, avec sa blouse « Bettina » en popeline blanche à grandes manches, qu'on pourra voir à l'exposition « Rétrospective », au Fashion Institute of Technology de New-York en mai prochain. Sa collection, dédiée à Audrey Hepburn, qu'il a habillée dans ses plus grands films, renouvelle avec bonheur les thèmes du blouson-bulle, de la robe-chemise et du fourreau du soir. Les ensembles de jour blousent sous les hanches, tendant à gommer les rondeurs au-dessus d'un bout de jupe plissée, en marine éclairé de blanc et en délicieux imprimés de Bucol. La robe-chemise, resserrée du bas, est plus difficile à porter, même pour femmes-objets, tandis que les robes du soir, courtes ou longues, s'enroulent autour du corps en ampleur profilée.

Pour *Guy Laroche*, le tailleur est très structuré, en prince-de-galles jaune et blanc le matin. Une importante série de manteaux et d'ensembles marine est adoucie de blanc. Enfin, de jolis blazers, dans le même esprit, en shantung orange ou rouge, flamboient sur des robes blanches ajustées. Les robes du soir, asymétriques, sont ornées de volants en contraste.

Trop de détails chez Serge *Lepage*, qui reste fidèle aux lignes fluides aux grandes manches et aux effets froncés. Il utilise ici des passementeries torsadées et perlées aux épaules, ailleurs des semis de pétales et de macramé, en coloris de pastel délavé.

Paco Rabanne sculpte au corps ses ensembles de dentelle, de métal ou de plastique, avec des mini-robes et des ensembles au ras du genou terminés par de courtes capes à la Superman. Les longues jupes vaporeuses du soir s'accompagnent de hauts, aux découpes de feuillages ou de flammes asymétriques.

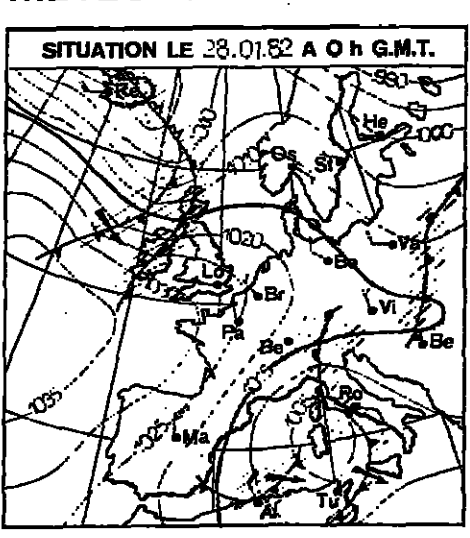
NATHALIE MONT-SERVAN.

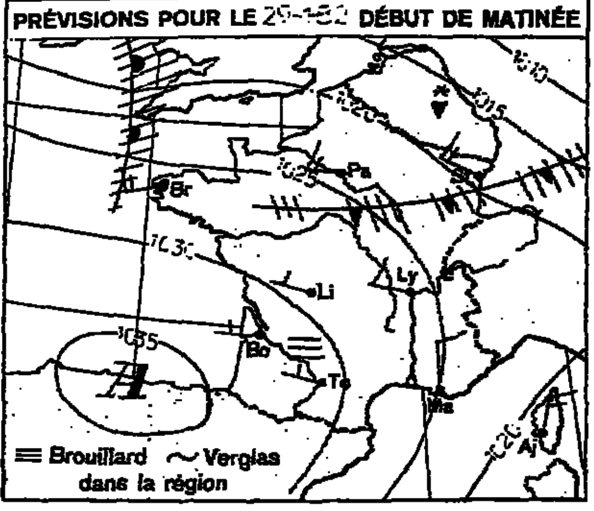


(Croquis de MARCQ.)

YVES SAINT-LAURENT : ensemble de jour à spencer de gabardine marine de Moreau, jupe de gabardine rouge de Gandini sur une blouse de soie blanche de Haussmann. Le nœud papillon, le canotier marine, la pochette et les boutons de manchettes en relief sont les accessoires vedette de la collection.

MÉTÉOROLOGIE





PRÉVISIONS POUR LE 29 JANVIER, A 0 HEURE (G.M.T.)

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 28 janvier à 0 heure et le vendredi 29 janvier à 24 heures :

La crête anticyclonique qui prolonge à travers la France les hautes pressions atlantiques s'affaiblira et le courant perturbé de nord-ouest pénétrera à nouveau sur notre pays.

Vendredi, quelques pluies précédées de neige et s'accompagnant de verglas local seront observées le matin du Val de Loire au Morvan et à l'Alsace ; sur le nord et l'ouest de notre pays, le temps sera souvent nuageux, mais avec quelques éclaircies matinales ; des pluies plus organisées se situant le matin près de la Manche envahiront dans la journée le Nord puis le Centre et gagneront le soir le nord du Massif Central et des Alpes, des chutes de neige se produiront à base altitude ; sur ces régions les vents de secteur ouest deviendront assez forts, les températures seront normales pour la saison.

Sur nos régions méridionales, après dissipation des brumes matinales, de belles éclaircies favoriseront la remontée des températures : les vents seront modérés dans l'intérieur, encore assez forts près de la Corse : ils souffleront du nord à nord-est. La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 28 janvier 1982 à 7 heures, de 1029,4 millibars, soit 772,1 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 27 janvier ; le second, le minimum de la nuit du 27 au 28 janvier) : Ajaccio, 10 et 2 degré ; Biarritz, 10 et 3; Bordeaux, 9 et – 1 ; Bourges, 6 et – 1 ; Brest, 7 et 3 ; Caen, 6 et 0 ; Cherbourg, 5 et 1 ; Clermont-Ferrand, 6 et 0 ; Dijon, 6 et 1 ; Grenoble, 7 et 3 ; Lille, 5 et 0 ; Lyon, 7 et 2 ; Marseille, 12 et 4 ; Nancy, 3 et – 1 ; Nantes, 8 et – 1 ; Nice, 11 et 6 ; Paris-Le Bourget, 5 et 1 ; Pau, 9 et 2 ; Perpignan, 11 et 5 ; Rennes, 7 et – 2 ; Strasbourg, 4 et 1 ; Tours, 7 et 1 ; Toulouse, 9 et 3 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 14 et 8 degrés ; Amsterdam, 4 et 0 ; Athènes, 13 et 9 ; Berlin, 5 et – 3 ; Bonn, 4 et – 5 ; Bruxelles, 5 et 1 ; Le Caire, 22 et 12 ; îles Canaries, 20 et 17 ; Copenhague, 2 et – 6 ; Dakar, 27 et 16 ; Genève, 10 et 3 ; Jérusalem, 14 et 6 ; Lisbonne, –et – ; Londres, 5 et – 3 ; Madrid, 13 et 3 ; Moscou, – 2 et – 3 ; Nairobi, 29 et 16 ; New-York, – 5 et – 10 ; Palma-de-Majorque, 14 et 6 ; Rome, 10 et 8 ; Stockholm, – 7 et – 18.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

L'état de la neige

L'enneigement est abondant sur l'ensemble du relief. Au-dessus de 1 500 mètres l'épaisseur dépasse 1 mètre sur les Alpes. 50 centimètres sur les Pyrénées. Les couches profondes sont stables mais les récentes chutes de neige, alliées à des vents forts, peuvent être à l'origine de coulées superficielles par suite d'accumulation.

Pour la fin de la semaine un anticyclone situé sur le proche Atlantique dirigera un flux de nord-ouest permettant la pénétration des perturbations océaniques. Celles-ci affecteront les Vosges, le Jura, la Savoie, le nord du Massif Central et ultérieurement la Corse. Les éclaircies prédomineront sur les autres massifs.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3114

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II									
III				■				■	■
IV								■	
V				■			■		
VI					■				
VII			■				■		■
VIII				■					
IX					■				
X		■							
XI						■			

HORIZONTALEMENT

I. Trompent un jour les hommes qui les entretiennent. – II. Nourritures prises à la coque. – III. Comme des hommes dans leurs sabots. Partie la moins dure du boulot. – IV. Nourriture prise à la coque. – V. Corps mou. Pronom. Note. – VI. Question. Résistent aux masses soulevées. – VII. Eut de grands enfants. Nous l'aimons avec beaucoup de sel. – VIII. Court en Suisse. Quille en bois. – IX. Prises par la gorge. Austère à Rome, elle se laissait pincer en Bretagne. – X. Serait mortelle sous un certain arbre. – XI. Peut protéger une nonnette contre les entreprises d'un chartreux. Piquant phénomène.

VERTICALEMENT

1. Où il est impossible de gouverner. – 2. Espère devenir un excellent routier. – 3. Raie qui peut être « saumon ». Tournent pendant le montage. – 4. Pratiques. Possessif. Fit traverser le Rhin à des Français. – 5. Quand il a de l'oseille, il n'a pas un radis. Symbole. Entre en transe. – 6. Il faut l'arrêter avant de le suivre. – 7. Déplacée. Lent. – 8. Adverbe. Femme d'affaire. – 9. Tigres. Sa rapidité augmente dès qu'on le double. Physicien lyonnais.

Solution du problème n° 3113

Horizontalement

I. Sprat. – II. Etui. Ruer. – III. Péroné. Ni. – IV. Arène. Ote. – V. S.R. Vert. – VI. Au. Gouet. – VII. Aster. Fée. – VIII. VS. Tee. – IX. Aimants. – X. Néo. Arise. – XI. Tristesse (allusion à Françoise Sagan).

Verticalement

1. Repas. Avant. – 2. Terrassier. – 3. Sûre. Ut. Moi. – 4. Pions. Eta. – 5. Ne. Grenat (anagramme du mot « argent ». – 6. Are. VO. Etre. – 7. Tu. Œuf. Sis. – 8. Entrées. S.S. – 9. Ariette. Zée.

GUY BROUTY.

PARIS EN VISITES

SAMEDI 30 JANVIER

« La conciergerie racontée aux jeunes », 14 h 30, 1, quai de l'Horloge, M. Lepany.

« Hôtel de Sully », 15 h, 62, rue Saint-Antoine, Mme Bachelier.

« Eglise Saint-Eugène », 15 h, rue Sainte-Cécile, Mme Bouquet des Chaux.

« Les bénédictins à Montmartre », 15 h, rue du Mont-Cenis, Eglise Saint-Pierre, Mme Pennec.

« Vienne, Schönbrunn et la France », 16 h 30, 62, rue Saint-Antoine, Mme Chapuis (Caisse nationale des monuments historiques).

« Musée Jacquemart André », 15 h, 158, boulevard Haussmann (Approche de l'art).

« La peinture du Quattrocento », 11 h, musée du Louvre, porte Denon (Arcus).

« Fouquet et la peinture du XV[e] siècle », 14 h, musée du Louvre, victoire de Samothrace (Mme Caneri).

« L'Opéra », 14 h 30, entrée (connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Musée de la chasse », 15 h, 60, rue des Archives (Mme Ferrand).

« Caves Nicolas », 15 h, métro Charenton Libertés (Mme Hager).

« Hôtels du Crédit foncier », 15, 19, place Vendôme (histoire et archéologie).

« *Les* impressionnistes », 15 h 30, musée du Jeu de Paume (P.-Y. Jaslet).

« Hôtel de Rohan », 14 h 45, 87, rue Vieille du Temple (M. de La Roche).

« Saint-André des Arts », 14 h 30, devant la fontaine Saint-Michel (Paris pittoresque et insolite).

« Le Marais », 15 h, métro Saint-Paul (résurrection du passé).

« Institut de France », 15 h, 23, quai Conti (tourisme culturel).

« Le Carmel », 14 h 45, 22 bis, rue Gabriel-Péri, à Saint-Denis.

« Le Marais », 14 h 30, 2, rue de Sévigné (le vieux Paris).

« Fastes du gothique », 11 h, Grand Palais (visages de Paris).

CONFÉRENCES

SAMEDI 30 JANVIER

15 h : Palais de la découverte, avenue Franklin-Roosevelt, M. J. Margat : « L'exploitation des eaux souterraines en France

15 h et 17 h : 53, boulevard Sébastopol, M. Czarny : « La presse 1631-1944 ».

15 h 30 : 21, rue Notre-Dame des Victoires, M. J. Phaure : « Jeanne d'Arc dans le cycle du lys » (Atlantis).

15 h : 5, rue Largillière : « L'univers fantastique des Aztèques » (nouvelle Acropole.)

17 h 15 : Collège de France, salle VIII, Mme J.de Romilly : « Les héros homériques et la pensée de Renan » (études Rénaniennes).

17 h 30 : Centre Chaillot-Galliera, 28, avenue George-V : « San Francisco ».

21 h : 195, rue Saint-Jacques, commandant J.-Y. Cousteau : « *La Calypso* à Terre-Neuve ».

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 28 janvier :

DES DÉCRETS

● Revisant et complétant les tableaux de maladies professionnelles annexés au décret du 31 décembre 1946 pris pour l'application du livre IV du code de la sécurité sociale relatif à la prévention et à la réparation des accidents du travail et des maladies professionnelles ;

● Portant organisation de l'école du personnel navigant d'essais et de réception ;

● Relatif à la fixation du contingent d'heures supplémentaires prévu à l'article L. 212-6 du code du travail.

UN ARRÊTÉ

● Relatif au prix d'émission des emprunts « Villes de France 17 % - 17,40 % février 1982 » et au taux d'intérêt de référence des emprunts des collectivités locales.

PRESSE

M. FRANCIS LARA DEVIENT DIRECTEUR DE L'INFORMATION A L'A.F.P.

M. Henri Pigeat, P.-D.G. de l'Agence France-Presse, a informé le conseil d'administration de l'Agence, réuni le 27 janvier, de sa décision de renforcer la direction de l'information à l'A.F.P.

Le directeur de l'information sera désormais assisté d'un directeur adjoint à compétence générale. Un poste de rédacteur en chef central est recréé. A la suite du retrait de M. Jean Huteau – auquel M. Henri Pigeat a rendu hommage, et qui se verra confier une direction régionale, – le conseil a nommé M. Francis Lara directeur de l'information, M. Philippe Gustin a été nommé directeur adjoint de l'information.

[Né le 3 août 1925, à Paris, M. Francis Lara – fils de M. René Lara, ancien directeur du « Gaulois » – entra à l'Agence France-Presse en 1946 (après s'être engagé volontairement dans la 2e D.B.). Envoyé spécial à Pékin, puis directeur du bureau de Washington (1960-1971), il dirige ensuite celui de Rio-de-Janeiro (1971-1973) avant d'être nommé rédacteur en chef de l'A.F.P. à Paris.

Conseiller du président-directeur général, M. Francis Lara est adjoint au directeur de l'information de l'Agence depuis 1979, chargé de l'ensemble du personnel journalistes.]

[Né le 4 décembre 1938 à Charleville (Ardennes), M. Philippe Gustin entre à l'A.F.P. en janvier 1963, où il occupe plusieurs postes à l'étranger (Madrid et Santiago-du-Chili) entre 1965 et 1969.

Chef du service latino-américain de 1978 à 1980, il est responsable du service politique de l'A.F.P. depuis deux ans.]

AUCUN DES QUOTIDIENS DU GROUPE « PROGRÈS » N'A PARU JEUDI MATIN

Un mouvement de grève générale de vingt-quatre heures a empêché, ce jeudi 28 janvier, la parution de tous les titres du groupe lyonnais *le Progrès*, appartenant à M. Lignel. Le mot d'ordre a été lancé par l'ensemble des syndicats (C.G.T., C.F.D.T. et S.N.J.) après la rupture des négociations survenue mardi *(le Monde* du 28 janvier), au sujet des licenciements prévus aux *Dépêches* de Dijon. Il touche les trois centres d'impression : Lyon-Chassieu, Saint-Etienne et Dijon.

Les syndicats estiment, en effet, que le problème concerne l'ensemble du groupe. Ils ont rappelé, mercredi 27 janvier à Lyon, au cours d'une conférence de presse, *« toutes les revendications accumulées en son sein depuis deux ans »*, notamment les réductions d'effectifs suite au non-remplacement des départs en préretraite à Lyon et à Saint-Etienne.

Ils ont évoqué les projets de restructuration et la politique des salaires qui, selon eux, ne respecte pas la grille indiciaire de la presse quotidienne régionale. En outre, les syndicats estiment que les problèmes propres à la mise en place des nouvelles techniques d'impression – l'installation du système Cosy 200, qui permet, entre autres, la mise en page automatique – ne sont pas réglés.

loterie nationale — LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER TOUS CUMULS COMPRIS AUX BILLETS ENTIERS

TRANCHE DE LA NAVIGATION DE PLAISANCE

TIRAGE N° 6 DU 27 JANVIER 1982

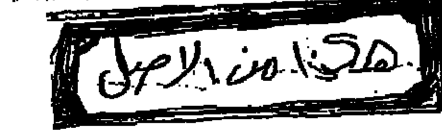
TERMINAISONS	FINALES ET NUMEROS	SOMMES A PAYER
1	1	F. 700
	331	600
	481	600
	5 011	2 100
	6 681	2 100
2	162	500
	842	500
	852	500
3	53	200
	373	500
	14 283	10 000
	105 873	1 000 000
4	64	200
	74	200
	574	700
	0 014	2 000
	2 864	2 200
	34 324	10 000
	283 504	4 000 000
5	545	500
	945	500
	6 905	2 000
	05 655	10 000
	96 305	10 000
6	116	F 500
	206	500
	3 016	2 000
	3 216	2 000
	6 676	2 000
	16 906	10 000
7	07	200
	167	500
	87 497	10 000
8	8	100
	818	600
	828	600
	848	600
	23 538	10 100
9	49	200
	209	500
	959	500
0	010	500
	050	500
	580	500
	2 280	2 000
	2 670	2 000
	53 420	10 000
	61 380	10 000
	94 790	10 000

PROCHAIN TIRAGE LE SAMEDI 30 JANVIER 1982
TRANCHE DU PRIX D'AMERIQUE

LOTO TIRAGE N° 4 : 18 23 24 26 34 47 — NUMERO COMPLEMENTAIRE 17

PROCHAIN TIRAGE LE 3 FEVRIER 1982 VALIDATION JUSQU'AU 2 FEVRIER APRES-MIDI

LOTERIE NATIONALE - TRANCHE DE LA NAVIGATION DE PLAISANCE 1982 N° 6



THÉATRE

A VINCENNES

Actualité de Courteline

Une jeune compagnie, L'Accord, formée d'acteurs récemment sortis du Conservatoire de Paris, et animée par l'un d'eux, Jean-Daniel Laval, avait présenté en septembre 1981 plusieurs pièces de Courteline, mises en scène et jouées avec beaucoup de talent (*le Monde* du 9 septembre).

Elle donne à présent sept pièces du même auteur, dont *la Peur des coups* et *la Paix chez soi*, deux chefs-d'œuvre et une réussite, *Gros chagrin*, où deux bonnes dames bourgeoises regrettent de « n'avoir pas le droit » de tuer leur femme de chambre lorsqu'elles la surprennent à se débarbouiller avec leur propre éponge de toilette.

Il serait bon de donner plus souvent les œuvres de Courteline, qui allient, d'une manière personnelle, une observation aiguë des cocasseries de société, un humour glacé et des accès de démence pure. Tout cela requérant sans faille l'attention du spectateur, parce que prenant appui sur l'intelligence et la générosité, ce qui n'est pas toujours le fait d'un Feydeau par exemple.

La compagnie de L'Accord joue Courteline sans ornement, serre de près le texte, avec finess. Soirée sympathique.

MICHEL COURNOT.

★ Théâtre Daniel-Sorano à Vincennes, 21 heures. (Jours de fermeture : mardi et samedi.)

« LA VIE DE GALILÉE » A MARSEILLE

Maréchal joue Brecht

La Vie de Galilée est l'une des plus fortes pièces de Bertolt Brecht. Pourtant, en examinant les versions successives du texte écrit en 1938 et repris en 1947, des esprits pointilleux ont pu relever des manquements à l'exactitude historique et d'autres ont prétendu que le réel sujet avait été escamoté : la science est-elle ou non utile à la construction du bonheur des hommes ? C'est là oublier un peu le travail d'adaptation entrepris par Brecht en compagnie de l'acteur Charles Laughton alors qu'à Hiroshima éclatait la première bombe atomique.

Il faut relire *la vie de Galilée*. D'urgence. C'est un manifeste farouchement actuel. Il semble être de 1981 le conflit entre les théologiens (qui *« ont leur carillon »*) et les physiciens (qui eux *« ont leur rire »*). Et le fossé se creuse partout entre les dogmatiques pétris de leurs incertaines certitudes et ceux qui recherchent la vérité, qui ont pour ligne de vie le doute.

Pour n'avoir point désiré trop être *héroïque, pour avoir devant l'ennemi* dissimulé son intention de poursuivre ses investigations, Galilée, *« dans le domaine de l'éthique »*, avait sur son entourage, *« des siècles d'avance »*. Son disciple, d'abord déçu qu'il ait abjuré face aux inquisiteurs, ne lui dira pas autre chose, des années plus tard, en emportant sous le manteau, vers la Hollande, la *suite des « discours » : « Devant des obstacles, le plus court chemin d'un point à un autre peut être la ligne courbe »*, dit Galilée-Brecht. Ou encore : *« La science ne reconnaît qu'une loi : la contribution scientifique. »*

On trouve tout et son contraire dans cette peu épique épopée : de la réflexion sur l'épicurisme à l'observation du « changement » de Virginia, la fille de Galilée – il lui faudra bien huit années pour devenir l'« indic », la traîtresse efficace, la geôlière de son père. On rencontre un Brecht cynique, de trop féroce lucidité.

Au moins, la mise en scène de Marcel Maréchal ne camoufle pas le texte et les dialogues s'en sortent indemnes. On pourra aller à la Maison de la culture de Nanterre quand la troupe de Marseille y sera invitée. Pour Brecht et aussi pour Marcel Maréchal comédien – il est bien dans le rôle de Galilée. Dans le décor de bois brut, imaginé par Alain Batifoulier, des instruments scientifiques, joliment reproduits, attirent à dessein toute l'attention.

Andréa enfant – un soir sur deux, le fils de Maréchal – est bien présent, et le petit moine, Arnaud Bedouet, aussi. Les autres acteurs tournent en rond comme à vide, au long de cette histoire, autour du héros, centre des conversations de cour et de la rumeur populaire.

MATHILDE LA BARDONNIE.

Faust en marionnettes à Chaillot

Ici, la forêt germanique se réduit au vert vif et au bleu tendre d'une toile peinte. L'angoisse métaphysique du poète doutant de sa science à un lutrin minuscule, à une lunette astronomique miniature. L'espace rétréci du castelet ne retient que des signes qui s'imposent : le chien noir du diable, la marmite de la sorcière, le lit et les bijoux de Marguerite. L'action ne se permet pas de traîner : retour à la jeunesse, séduction, *chute, crime et châtiment du docteur*, salut de Marguerite qui monte au ciel en battant des ailes.

Le destin file, les marionnettes n'ont pas de temps à perdre. L'étrange distance entre la voix humaine et les corps de bois ajoute au dérisoire de l'aventure, renforce l'ironie du foisonnant Faust vitézien.

Agnès Van Molder, qui a mis en scène ce petit et grand Faust, manipule les marionnettes avec Daniel Soulier et Murray Grönwall, acteurs du *Faust* de Vitez. Avec beaucoup de tact, elle a su ménager l'alliance du rire et de l'émotion et retrouver cette magie populaire du canevas où Goethe découvrit justement la matière de son drame.

Ce *Faust* est le premier de quatre spectacles que Chaillot destine cette année aux enfants, mais qui, cela va de soi, s'adressent à tous les publics.

BERNARD RAFFALLI.

★ Théâtre national de Chaillot (grand foyer), jusqu'au 12 février, du mardi au vendredi, à 14 h 30.

MUSIQUE

LE TEMPS DE RAMEAU

(Suite de la première page.)

L'objet de leurs assauts est la belle Télaïre, aimée de tous deux mais qui n'aime que Castor ; pourtant, ce dernier n'acceptera de rester avec elle que si Pollux partage leur félicité. Jupiter, magnanime, accordera l'immortalité au trio et tout sera pour le mieux. Cette histoire, « spartiate » se déroule, naturellement, en un lieu de la tragédie classique : célébration de fiançailles, combats, cérémonie funèbre, divertissement des plaisirs célestes, descente de Pollux aux enfers, orages, apparitions et, pour finir, grand divertissement où Castor, Pollux et Télaïre prennent place dans la ronde des planètes, des astres et du zodiaque. J'oubliais de noter la présence obligée d'une méchante magicienne, Phébé, chargée de pimenter l'action par quelques embrouilles supplémentaires.

Le miracle est que, dans une dramaturgie aussi conventionnelle, Rameau sans cesse nous touche par une beauté de sentiment et d'accent, où le langage ampoulé du temps est *pris dans toute sa force expressive*, comme le remarquait Debussy à la dent si dure en général : *« L'œuvre est faite de délicatesse tendre et charmante, d'accents justes, de déclamation rigoureuse dans le récit ; le monologue de Pollux est si personnel d'accent, si nouveau dans la construction que l'espace et le temps sont supprimés et Rameau semble un contemporain auquel nous pourrons dire notre admiration à la sortie. »*

C'est peut-être aller encore un peu loin aujourd'hui, tant le spectacle au contraire cherche à nous ramener au dix-huitième siècle (en 1754 exactement, car il s'agit ici de la seconde version), en particulier par les danses enchanteresses, avec ces moulinets de bras qui retrouvent toute leur grâce naturelle dans des chorégraphies merveilleusement lisibles et expressives de Belinda Quirey. Les voix sont douces, transparentes aux sentiments, celles de Castor (Peter Jeffes) et de Pollux (Ian Caddy) en particulier, avec plus d'intensité tragique chez la belle Télaïre (Jennifer Smith) et de cris chez la magicienne (Cynthia Buchan), cependant que l'*orchestre dirigé par* Charles Farncombe est la justesse même et un constant délice.

S'il était absolument indispensable de passer par cette reconstitution authentique de la musique de Rameau, il serait imprudent de dire qu'on a atteint au terme de cette résurrection. Une œuvre vivante doit être adaptée à la sensibilité de l'époque où on la joue ; dans l'état actuel, c'est un spectacle pour gourmets. Pour maladroit que fut le *Dardanus* de l'Opéra dans la mise en scène de Lavelli, il y avait une recherche de ton moderne qui ne manquait ni de force ni de grandeur. Souhaitons que pour le tricentenaire de Rameau, l'année prochaine, la conjonction soit enfin parfaite entre le modernisme et *l'authenticité ; mais, grâce à l'English* Bach Festival, on est sûr aujourd'hui que le temps de Rameau est venu.

JACQUES LONCHAMPT.

• Dernière représentation ce jeudi 28 janvier au Théâtre des Champs-Elysées (20 h. 30). *Castor et Pollux* sera enregistré par les mêmes interprètes pour Erato qui a déjà publié la *Princesse de Navarre* et *Zaïs*.

M. JACQUES RENARD EST NOMMÉ CONSEILLER TECHNIQUE AU CABINET DE M. JACK LANG

M. Jacques Renard vient d'être nommé conseiller technique au cabinet de M. Jack Lang, ministre de la culture. Il suivra plus particulièrement les dossiers concernant le théâtre, la musique et l'action culturelle. [Né en 1949, élève de l'ENA, M. Jacques Renard a été affecté en 1975 à la direction du théâtre et des maisons de la culture, au secrétariat d'Etat à la culture. Depuis 1980, il était chef de la division de la protection et de la mise en valeur des ensembles architecturaux, à la direction de l'architecture du ministère de l'urbanisme et du logement.]

■ L'Académie des beaux-arts a procédé, le 27 janvier sous la Coupole, à l'installation du graveur André Jacquemin, dont la carrière a été retracée par M. Albert Decaris : une œuvre immense accomplie en une soixantaine d'années, qui fait preuve d'une maîtrise absolue dans l'eau-forte, la pointe sèche, le burin, et qui s'étend à l'aquarelle, à la fresque, à la sculpture.

Illustrateur de nombreux ouvrages, M. Jacquemin fut de 1953 à 1974 le conservateur du musée d'Épinal, qu'il a rénové, et le créateur, dans cette ville, où il est né en 1904, du Musée international de l'imagerie populaire. Dans sa réponse, M. André Jacquemin a prononcé l'éloge de son prédécesseur, Pierre-Eugène Clairin (1897-1980).

■ ERRATA : – Une *transmission difficile a provoqué quelques fautes* d'orthographe, dans l'article sur *les Contes d'Hoffmann* à Lyon (*le Monde* daté 24-25 janvier), pour les noms de Richard Peduzzi, Jean-Paul Chambas, Catherine Malfitano, Colette Alliot-Lugaz, ainsi que pour Nicklausse-la-Muse.

CINÉMA

« TRANSES », D'HAMED EL MAANOUNI

Le chant de Naas El Riwane

Ils étaient cinq à l'origine, ils ne sont plus que quatre : Boujema, le cinquième, n'a jamais été remplacé après sa mort, en 1974, à l'âge de vingt-huit ans. Le groupe Nass El Riwane, célèbre dans tout le monde arabe mais d'abord au Maghreb, depuis le début des années 70, a continué comme par la passé, plus étroitement soudé encore.

Ce n'est là qu'un des infimes décalages qui, soudain, donnent un ton différent par rapport aux traditionnels groupes rock et à leurs gigantesques messes juvéniles. Comme, par exemple, le fait que les quatre musiciens-chanteurs survivants n'emploient aucun instrument électrisé, magnifié, éclaté dès l'exécution par le filtrage *électrique à même la source musicale*.

Ils viennent de la rue, comme nombre de leurs camarades en Occident, du bidonville de Casablanca : quelques images nous le rappellent discrètement, à distance, comme sur une carte postale. Avant de chanter, ils furent comédiens ou même professeur de musique pour l'un, artisan *ébéniste et collaborateur du* Living Theatre à la grande époque, lors du séjour de Julian Beck et de ses amis au royaume chérifien, pour l'autre.

Comment naît une telle musique ? Un jour, nous explique-t-on, on a voulu rompre avec les langueurs orientales envahissantes, et cette musique est devenue pour les jeunes *« le cri de leurs désirs, de leurs frustrations et de leur révolte »*. Dès les premières mesures, nous entendons des paroles comme : *« L'amour retrouvé nous éclairera-t-il un jour, nous tous les possédés ? »* Ou, un peu plus loin, très explicitement : *« Ce monde attend le coup d'éperon qui enfantera le changement... »*

Des sous-titres finement tressés rendent justice du mieux possible à une langue pour nous mystérieuse et fascinante. Ahmed El Maanouni a tourné une œuvre pudique et chaleureuse, très simple : on serait volontiers allé un peu plus loin. Le cinéaste, qui tient aussi parfois la caméra comme dans son premier-né, *Alyam, Alyam* (1978), a filmé des concerts à Paris, à la Mutualité, à Casablanca, à Tunis, montre ses personnages au travail, dans la vie quotidienne avec les anciens ou les enfants. Il rappelle les origines religieuses de cette musique.

Transes nous livre, peut-on dire, la matière brute, nous introduit dans un univers à la fois millénaire et moderne. Un chant de liberté et d'amour dans un monde trop souvent strié par la haine.

LOUIS MARCORELLES.

★ Voir les films nouveaux.

« *ESPION, LÈVE-TOI* », D'YVES BOISSET

Notre agent en Helvétie

Le monde de l'espionnage est un monde abstrait, fermé sur lui-même, qui a ses sigles – SDECE, K.G.B., C.I.A., – sa langue vernaculaire (un spécialiste parlerait ici d' *« une opération homo téléguidée par la Piscine »*), sa morale et ses lois. C'est un labyrinthe plein de chausse-trapes, où l'innocent se perd d'autant plus aisément que les agents qu'il rencontre avancent masqués – sont-ils simples, doubles ou triples ? – et qu'on ne sait jamais s'il faut déplorer leur mort ou la considérer comme une juste punition.

Tout cela pour dire que le film d'Yves Boisset *Espion, lève-toi* ne brille pas par sa transparence. Mais cette impression d'opacité, semblable d'ailleurs à celle que communiquent les livres d'un Le Carré ou d'un Ken Follett, est dans doute un gage de vérité. Mieux vaut donc l'admettre sans rechigner et se laisser porter *par les événements*.

Nous sommes à Zurich, ville austère, glaciale et rassurante comme un coffre-fort. Un rond-de-cuir (qui, bien sûr, n'en est pas un) est abattu par des terroristes. Ce crime va bouleverser la vie du Français Sébastien Grenier, un expert financier de la place dont la compagne – une Allemande – professe à l'université. Pourquoi ce bouleversement ? Parce que, sous sa couverture d'homme d'affaires, Grenier était une barbouze « en sommeil » et que à la suite de l'attentat, il vient d'être choisi pour accomplir – presque à son insu – une mission particulièrment délicate.

Dès lors, pour Grenier, c'est l'enfer. Enfer intellectuel (que lui veut-on ? que doit-il faire ? à qui se fier ?) ; enfer professionnel (tous ses « contacts » disparaissent tragiquement) ; enfer sentimental (sa chère Anna, qui a naguère milité avec des gauchistes munichois, est impliquée dans un complot, puis bel et bien exécutée). Pour mieux brouiller les *pistes*, l'adversaire numéro un de Grenier est un haut fonctionnaire suisse, personnage élégant et cynique qui surgit toujours là où on ne l'attend pas et dont chaque mot semble gorgé de venin.

Yves Boisset découpe cette sombre histoire en séquences dont la chronologie est minutieusement précisée. On ne sait trop qui est qui, mais on connaît, à la seconde, l'heure où se déroulent les événements. Emporté par l'action, Boisset oublie ses habituelles préoccupations sociologiques et court au plus pressé, qui est la mort de ses héros. On retrouve dans *Espion, lève-toi* le sens de l'image forte, la vivacité et l'ardeur du jeune cinéaste du *Coplan sauve sa peau* et de *Cran d'arrêt*. Avec, naturellement, en plus le savoir-faire de l'expérience.

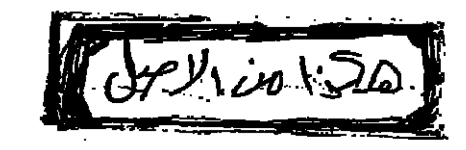
A ceux que captivent les machinations des « deuxième bureau » et les coups fourrés des seconds couteaux, *Espion, lève-toi* permettra de découvrir comment on peut mourir à Zurich dans un autobus ou un funiculaire, comment une « taupe de l'Est » parvient à s'infiltrer dans les plus hautes instances bernoises, et pourquoi il faut se méfier des bibliothécaires munichois. Ils ne seront pas déçus. Les amateurs de romances ou de problèmes métaphysiques feront mieux, en revanche, de passer leur chemin.

Ce qui les privera du plaisir de voir l'imperturbable Lino Ventura se transformer en fauve altéré de vengeance et Michel Piccoli, drapé dans la froide dignité d'un conseiller fédéral, jouer les déstabilisateurs de sa paisible patrie. Entre ces deux hommes, il y a la blondeur et la nervosité de Krystyna Janda, l'interprête des quatre derniers films de Wajda. Krystyna qui, par sa seule présence, apporte un élément tragique à ce sanglant remue-ménage.

JEAN DE BARONCELLI.

★ Voir les films nouveaux.





SPECTACLES

théâtres

LES SPECTACLES NOUVEAUX

TROIS FILLES D'ÈVE, Vincennes, Petit Sorano (379-73-74), 21 h.
LES CHOCOTTES, Point-Virgule (278-67-03), 22 h 30.
POPOTTE, Blancs-Manteaux (887-15-84), 22 h 30.

Les salles subventionnées et municipales

Chaillot (727-81-15), 20 h 30 : Tombeau pour 500 000 soldats ; salle Gémier, 20 h 30 : le Songe d'une nuit d'été ; Grand foyer, 18 h 15 : Entretien avec M. Saïd Hammadi.
Odéon (325-70-32), 20 h 30 : le Palais de justice.
TEP (797-96-06), 20 h 30 : Giovanna Marini.
Petit TEP (797-96-06), 20 h 30, Théâtre Toone.
Carré Silvia Monfort (531-28-34), 20 h 30 : Jeune Ballet classique.
Théâtre de la Ville (274-22-77), 18 h 30 : I. Musici, 20 h 30 : Quoi qu'on fasse, on casse.
Théâtre musical de Paris (261-19-83), 20 h 30 : Ballet-théâtre français (Hommage à Diaghilev).

Les autres salles

Antoine (208-77-71), 20 h 30 : Potiche.
Artistic-Athevains, (355-27-10), 20 h 30, l'Orage.
Arts-Hebertot (387-23-23), 21 heures, l'Etrangleur.
Atelier (606-49-24), 21 heures : le Nombril.
Bouffes-du-Nord (239-34-50), 20 h 30 : la Tragédie de Carmen.
Bouffes parisiens (296-97-03), 21 heures : Diable d'homme.
Cartoucherie, Théâtre du Soleil (374-24-08), 18 h 30 : Richard II ; Épée de Bois (808-39-74), 20 h 30 : Ecrits contre la Commune ; Théâtre de la Tempête (328-36-36), 20 h 30 : l'Etranger dans la maison.
CISP-Théâtre Paris-12 (343-19-01), 20 h 45 : les Mentons bleus.
Cité internationale (589-38-69), Grand Théâtre, 20 h 30 : la Divine Comédie ; Galerie, 20 h 30 : la Religieuse ; la Resserre, 20 h 30 : Ce titre, tu es né avec...
Comédie Caumartin (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Élysée.
Comédie des Champs-Elysées (720-08-24), 20 h 45 : le Jardin d'Eponine.
Comédie italienne (321-22-22), 20 h 30 : la Servante amoureuse.
Comédie de Paris (281-00-11), 20 h 30 : le Chanteur d'opéra.
Daunou (261-69-14), 21 h : La vie est trop courte.
Deux portes (361-49-92), 20 h 30 : les Fausses Confidences.
Espace-Gaîté (327-95-94), 22 heures : Stratégie pour deux jambons.
Espace Marais (271-10-19), 20 h 30 : le Misanthrope ; 22 h 30 : Mimes électriques.
Essaïon (278-46-42), 21 heures : Protée.
Fondation Deutsch de la Meurthe (241-82-16), Vie et mort du roi boiteux.
Fontaine (874-74-40), 20 h 30 : les Trois Jeanne.
Gaîté - Montparnasse (322-16-18), 20 h 15 : Ça fait mal quand je touche ; 22 heures : Est-ce que les fous jouent-ils ?
Galerie 55 (326-63-51), 20 h 30 : Zoo Story.
Huchette (326-38-99), 20 h 30 : la Cantatrice chauve ; 21 h 15 : la Leçon.
La Bruyère (874-76-99), 21 heures : le Divan.
Lucernaire (544-57-34), Théâtre Noir, 18 h 30 : Yerma ; 22 h 15 : Elle lui dirait dans l'île ; Théâtre Rouge ; 20 h 30 : le Fétichiste ; 22 h 15 : le Combat de la mouche ; Petite salle, 18 h 30 : Parlons français.
Madeleine (265-07-09), 20 h 45 : Du vent dans les branches de sassafras.
Maison des Amandiers (366-42-17), 20 h 30 : Articule.
Marie-Stuart (508-17-80), 20 h 30 : l'île des chèvres.
Marigny, salle Gabriel (225-20-74), 21 heures : le Garçon d'appartement.
Mathurins (265-90-00), 18 h 30 : le Grain de sable ; 21 h : Jacques et son maître.
Michel (265-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.
Michodière (742-95-22), 22 h 30 : la Pattemouille.
Moderne (280-09-30), 20 h 30 : Trio.
Montparnasse (320-89-90), 21 heures : Trahisons ; Petite salle, 20 h 30 : les Archivistes.
Œuvre (874-42-52), 20 h 30 : Orties... chaud.
Palais-Royal (297-59-81), 20 h 45 : Pauvre France.
Petit Forum (297-53-47), 20 h 30 : Toute honte bue.
Plaisance (320-00-06), 20 h 45 : Frère et Sœur.
Poche (544-50-21), 21 h : Baron baronne.
Saint-Georges (878-63-47), 20 h 45 : le Charimari.
Studio des Champs-Elysées (723-35-10), 20 h 45 : le Cœur sur la main.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h 30 : Vampire au pensionnat ; 22 heures : Nous on fait où on nous dit de faire.
Théâtre en rond (387-88-14), 20 h 30 : Méli-mélomane.
Théâtre de l'Épicerie, (271-51-00), 20 h : Écritures 1.
Théâtre du Marais (278-03-53), 20 h 30 : Henri IV.
Théâtre Noir (797-85-15), 20 h 30 : les Joies de la vie ? Pardon, monsieur.
Théâtre du Parvis (633-08-80), 20 h 30 : Écoute le vent sur la lande.
Théâtre Présent (203-02-55), 21 heures : Aima.
Théâtre des Quatre Cents Coups (633-01-21), 20 h 30 : Mademoiselle Julie.
Théâtre du Rond-Point (256-70-80), 20 h 30 : l'Amour de l'amour ; Petite salle, 20 h 30 : Virginia ; Maison internationale du théâtre, 18 h 30 : Saint-Simon le Voyeux.
Théâtre 18 (226-47-47), 22 h : Gaspard.
Tristan-Bernard (522-08-40), 21 h : Une heure à tuer.
Variétés (233-09-92), 20 h 30 : Chéri.

Le music-hall

Bobino (322-74-84), 20 h 45 : M. Sosa, Illapu.
Centre culturel 17 (227-68-81), 20 h 30 : Xoro Roxo.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées)
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Jeudi 28 janvier 1982

Espace Gaîté (327-95-94), 20 h 15 : M. Benin.
Espace Marais (271-10-19), 22 h 30 : les Mimes électriques.
Fontaine (874-74-40), 22 h : Lacombe - Asselin.
Gaîté Montparnasse (322-16-18), 20 h 30 : Mannick.
Galerie Peinture fraîche (551-00-85), 20 h 45 : R. Wetter.
Gymnase (246-79-79), 21 : le Grand Orchestre du Splendid.
Olympia (742-25-49), 21 h : Nana Mouskouri.
Opéra Night (296-62-56), 20 h 30 : Les Lee show.
Palais des Glaces (607-49-93), grande salle 20 h 30 : Les Étoiles.
Palais des Sports (828-40-90), 20 h 30 : France Gall.
Potinière (261-42-53), 20 h 45 : Alex Métayer.
La Tanière (566-94-23), 20 h 45 : J.-G. Coulanges et A. Jaume ; II, 20 h 45 : Abel et Bela.
Théâtre de la Plaine (250-15-65), 20 h 30 : Ensemble Karumanta.
Trottoirs de Buenos Aires (260-44-41), 21 h : R. Caldarella, Jacinta.

Les concerts

Théâtre des Champs-Élysées, 20 h 30 : English Bach Festival, dir. L. Lalandi (Rameau).
Salle Pleyel, 18 h 30 : Trio Maillols, C. Bernard (Beethoven, Haydn, Schubert) ; 20 h 30 : Orchestre de Paris, dir. C. Abbado, sol. A. Brendel (Brahms).
Salle Gaveau, 21 h : Australian Chamber Orchestra, dir. J. Harding (Roussel, Mozart, Bach).
Lucernaire, 21 h : L. Petrova-Boinay, A. Perchat, M. Makarendo (Lievina).
Faculté de droit (Assas), Ensemble Bach de Paris, dir. J. von Websky (Bach).
Centre culturel néerlandais, 18 h 30 : J. Van Nes, G. Van Blerk (Vermeulen, Pijper).
Église Saint-Médard, 21 h : Ensemble instrumental Varenne, dir. M. Courcier (Mozart, Courcier, Schubert).
Église Saint-Germain-des-Prés, 21 h : Orchestre de chambre B. Thomas, Chorale Vittoria d'Argenteuil, dir. M. Piquemal (Puccini).

Jazz, pop, rock, folk

Caveau de la Huchette (326-65-05), 21 h 30 : Maxim Saury.
Cirque d'Hiver (503-47-59), 21 h : Jacques Higelin.
Dreher (233-48-44), 23 h : K. Drew.
Dunois (584-72-02), 20 h 30 : A. Grillo, M. Viharel.
Feeling (271-33-41), 22 h 30 : Jazz fatal.
New Morning (523-51-41), 21 h : E. Louiss.
Petit Journal (326-28-59), 21 h 30 : Quartet.
Petit Opportun (236-01-36), 23 h : J. Gourley, A. Cullaz, Ph. Combelle.
Slow Club (233-84-30), 21 h 30 : M. Laferrière.
Vieille Herbe (321-33-01), 20 h : Megia.

La danse

American Center (321-42-20), 21 h : J.-M. Matos.
Centre Mandapa (589-01-60), 20 h 45 : D. Dupuy.
Galerie Oadin (271-83-65), 20 h : Saï.
Palais des Congrès (758-27-78), 20 h 30 : la Belle au bois dormant.
Ranelagh (288-64-44), 20 h 10 : A. Dezyfus, J. Cazeuneuve.
Théâtre de Paris (280-09-30), 20 h 30 : l'Ensemble de Pékin.
Théâtre 18 (226-47-47), 20 h : Mel Tem.

Les comédies musicales

Porte Saint-Martin (607-37-53), 20 h 30 : Violettes impériales.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35), 20 h 15 : Tohu Bahut ; 21 h 30 : le Président ; 22 h 45 : Des bigoudis à l'intérieur de la tête.
Blancs-Manteaux (887-15-84), I., 20 h 15 : Areuh = MC 2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : Des bulles dans l'encrier ; II., 20 h 15 : Jeannot Ribochon arrive ; 21 h 30 : Qui a tué Betty Grandt ?
Café d'Edgar (322-11-02), I., 20 h 30 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 45 : Mangeuses d'hommes ; 23 h 15 : Demain, j'enlève le noir. – II., 20 h 30 : le Vendeur de son père ; 21 h 45 : C'était ça ou le chômage.
Café de la Gare (278-52-51), 22 h 15 : Le Chasseur d'ombre.
Connétable (277-41-40), 21 h 30 : Un jeté et deux boucles.
Fanal (233-91-17), 20 h : l'Amant ; 21 h 15 : F. Blanche.
Le Petit Casino (278-36-50), 21 h : Douby... be good ; 22 h 15 : T'as pas vu mes bananes ?
Point Virgule (278-67-03), 20 h 15 : Ça alors ; 21 h 30 : Du rouron sur les blinis.
La Soupap (278-27-54), 18 h 30 : le Mur mort ; 21 h 30 : C. Régnier.
Splendid Saint-Martin (208-21-93), 20 h 30 : Papy fait de la résistance.
Le Tintamarre (887-33-82), 19 h : C. Epinal, D. Bourdon ; 20 h 30 : Phèdre ; 22 h : Annonces matrimoniales.
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 20 h 15 : Connaissez-vous cet escabeau ? ; 21 h 30 : Il en est... de la police ; 22 h 30 : Teleny.
Vingt-Cinquième Heure (439-36-59), 21 h : Théophile ; 22 h : R. Crevel.
Vieille Grille (707-60-93), 20 h : Catherine Zarcate.

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h : Achetez Français.
Deux-Anes (606-10-26), 21 h : C'est pas tout rose.

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

15 h : Stalag 17, de B. Wilder ; 19 h : Hommage à George Cukor : Suzanne et ses idées ; 21 h : Rétrospective Shohei Imamura : L'histoire du Japon d'après guerre racontée par une hôtesse de bar.

BEAUBOURG (278-35-57)

La Cinémathèque française projette dans la petite salle du Musée du cinéma, au palais de Chaillot, les films prévus initialement à Beaubourg, jusqu'à la fin de la grève du personnel de nettoyage.

15 h : la Poupée, de E. Lubitsch ; 19 h : Dix ans du Forum de Berlin (1971-1980) : Blizna, de K. Kielowski ; 19 h : Festival des trois continents (Nantes 81) : la Mémoire fertile, de M. Khleifi.

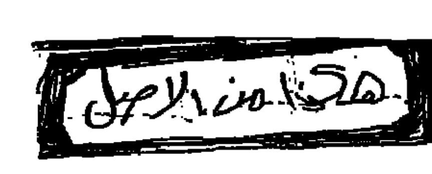
Les exclusivités

ALLEMAGNE MERE BLAFARDE (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
ALL STARS FESTIVAL (A.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
AMERICAN POP (A., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
L'AMOUR DES FEMMES (Suis.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
ANTHROPOPHAGOUS (It., v.f.) (**), Ambassade, 9e (359-19-08) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Images, 16e (522-47-94).
ARTHUR (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Champs-Elysées, 8e (359-12-15). – V.f. : Caméo, 9e (246-66-44) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).
LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : Saint-Michel, 6e (326-79-17) ; George-V, 8e (562-41-46). – V.f. : Max-Linder, 2e (770-40-04) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
BLUE SUEDE SHOES (Ang., v.o.) : Parnassiens, 14e (329-83-11).
CARMEN JONES (A., v.o.) U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; George-V, 8e (562-41-46).
LA CHEVRE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Bienvenue Montparnasse, 14e (544-25-02) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy Pathé, 18e (758-27-78) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).
CONDORMAN (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
CONTE DE LA FOLIE ORDINAIRE (It. v.o.) (*), Forum, 1er (297-53-74) ; Studio Alpha, 5e (354-39-46) ; Studio Jean-Cocteau, 5e (354-47-62) ; Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; George-V, 1er (562-41-46) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10). – V.f. : Marivaux, 2e (296-80-40) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount Maillot, 14e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).
COUP DE TORCHON (Fr.) : Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (542-45-76) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
CROQUE LA VIE (Fr.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).
DIVA (Fr.) : Panthéon, 5e (354-15-04).
DIVINE CREATURE (It. v.o.) (*) : Ambassade, 8e (359-19-08).
EAUX PROFONDES (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
EXCALIBUR (A., v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
FAME (A. v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).
LES FANTASMES DE MADAME JORDAN (*) (Suéd., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

LES FILMS NOUVEAUX

DERNIER CAPRICE, film japonais de Yasujiro Ozu, v.o. : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
ESPION LEVE-TOI, film français d'Yves Boisset : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
FORCE 5, film américain de Robert Clouse, v.o. : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).
LE GRAND PARDON, film français d'Alexandre Arcady : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Paramount-Bastille, 12e (344-79-17) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Broadway, 16e (527-41-16) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).
LOIN DE MANHATTAN, film français de Jean-Claude Biette : Action-République, 11e (805-51-33).
MA FEMME S'APPELLE REVIENS, film français de Patrice Leconte : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Concorde, 8e (359-92-82) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
MAMAN TRES CHERE, film américain de Frank Perry, v.o. : Movies, 1er (260-43-99) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (261-50-32) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
SAYAT NOVA, film soviétique de Serge Paradjanov, v.o. : Cosmos, 6e (544-28-80) ; Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77) ; A. Bazin, 13e (337-74-39).
SHE DANCES ALONE, film austro-américain de Robert Dornhelm, v.o. : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).
TRANSES, film marocain d'Ahmed El Maanouni, v.o. : Saint-Séverin, 5e (354-50-91) ; Delta, 9e (878-02-18) ; Olympic, 14e (542-67-42).

LE FAUSSAIRE (All., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
FONTAMARA (It., v.o.) : Studio Logos, 5e (354-26-42) ; Olympic Balzac, 9e (561-10-60) ; Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42).
FRANCESCA (Port., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).
GARDE A VUE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
LA GUERRE DU FEU (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-50-22) ; Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; U.G.C Danton, 6e (329-42-62) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).
L'HIVER LE PLUS FROID A PÉKIN (Chin., v.o.) : Ciné Seine, 5e (325-95-99).
LE JARDINIER (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
LE JOURNAL D'UNE FILLE PERDUE (All.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
LOLA, UNE FEMME ALLEMANDE (All., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).
MAD MAX (A. v.o.) (**) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Marbeuf, 8e (225-18-45). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-43) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
MÉPHISTO (Hong., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46).
METAL HURLANT (A., v.f.) : Français, 2e (770-33-88).
MUR MURS ET DOCUMENTEUR (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Racine, 6e (633-43-71) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42).
NOCES DE SANG (Esp., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).
LA PEAU (It., v.o.) (*) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
LE PETIT LORD FAUNTLEROY (A., v.f.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).
POPEYE (A., v.o.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
LE PRINCE DE NEW-YORK (A., v.o.) : Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Elysées, 6e (720-76-23) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; (v.f.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).
LE PROFESSIONNEL (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23).
PRUNE DES BOIS (Belg.) : Rivoli, 4e (272-63-32) ; Banque de l'Image, 5e (329-41-19).
QUAND TU SERAS DÉBLOQUÉ FAIS-MOI SIGNE (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; Montparnasse, 14e (327-52-37).
QUI CHANTE LA-BAS ? (Youg., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Lucernaire, 6e (544-57-34).
RAGTIME (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06). – V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).
REPORTERS (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) h.-sp.
RIEN QUE POUR VOS YEUX (A., v.f.) : Cin'Ac Italiens, 2e (296-80-27) ; Bergère, 9e (770-77-58).
LE ROSE ET LE BLANC (Fr.) : Ciné Seine, 5e (325-95-99).
ROX ET ROUKY (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; La Royale, 8e (265-82-66) ; Marbeuf, 8e (225-18-45) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Monparnos, 14e (327-52-37) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
SALUT L'AMI ADIEU LE TRESOR (A., v.f.) : Marivaux, 2e (296-80-40) ; Tourelles, 20e (364-51-98).
SI MA GUEULE VOUS PLAIT (Fr.) (*) : Caméo, 9e (246-66-44).
LA SOUPE AUX CHOUX (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23).
STALKER (Sov., v.o.) : Studio de la Harpe Huchette, 6e (633-08-40).
THE ROSE (A., v.o.) : Studio Raspail, 14e (320-38-98).
TOTO APOTRE ET MARTYR (It., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74).
TOTO LE MOKO (It., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74).
TOUT FEU TOUT FLAMME (Fr.) : Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Publicis Saint-germain, 6e (222-72-80) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Publicis Elysées, 8e (720-76-23) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Paramount Opéra, 2e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Fauvette, 13e (329-83-11) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount Chaillot, 17e (758-24-24) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).
LE TUEUR DU VENDREDI (A., v.o.) (**) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Maxéville, 2e (770-72-86).
UNE AFFAIRE D'HOMMES (Fr.) : Français, 9e (770-33-88).
VENIN (Ang.) (*), v.o. : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23). – V.F. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Caméo, 2e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).



RADIO-TÉLÉVISION

INCIDENT AUTOUR DES « PETITES ANNONCES » PRÉVUES SUR FR3

M. Guy Thomas désavoue M. Jean-Luc Hennig

Coup de théâtre le 27 janvier au cours de la conférence de presse donnée par la troisième chaîne pour expliquer les nouveaux projets de « Soir 3 », le journal dirigé par M. Maurice Seveno. M. Guy Thomas, président-directeur général de la chaîne, est venu déclarer qu'il n'avait jamais été question de petites annonces d'ordre sexuel, contrairement à ce qui avait été annoncé plusieurs fois dans la presse par M. Jean-Luc Hennig. Et, contrairement aussi aux déclarations faites par M. Maurice Seveno (*le Monde* du 21 novembre 1981). Les annonces ne devaient traiter que d'échanges de biens matériels, a affirmé M. Guy Thomas. *« Mensonge »*, a répondu M. Jean-Luc Hennig, en accusant la chaîne de *« le lâcher »*.

Qui a raison ? S'agit-il d'un malentendu, et entre qui et qui ? Entre MM. Serge Moati et Jean-Luc Hennig ? Entre MM. Maurice Seveno et Guy Thomas ? Ou est-ce un revirement brusque de la direction, qui n'a pas voulu avouer avoir fait marche arrière ? Désireux d'éviter un scandale, M. Guy Thomas s'est empêtré dans des contradictions évidentes, provoquant un autre scandale et s'attirant bon nombre de ricanements.

Voulant lever, a-t-il dit, *« l'ambiguïté »* qui pèse sur ce qu'on appelle déjà l'« affaire des petites annonces », M. Guy Thomas a pris la parole le premier pour faire un rappel historique des faits. C'est début novembre, a-t-il expliqué, que la troisième chaîne a fait connaître le projet d'un « courrier » qui serait à l'image de ce qui se fait dans la presse écrite. Des téléspectateurs feraient connaître leur point de vue à l'écran. Fin décembre, les rédacteurs en chef des vingt et une régions ont été sollicités dans le même sens pour réunir et rassembler des points de vue dans toute la France.

Dans le même temps, toujours selon M. Guy Thomas, M. Jean-Luc Hennig aurait proposé, de son côté, à M. Serge Moati, directeur des programmes, l'idée d'une émission qui aurait été une sorte de bourse d'échanges pour des personnes soucieuses d'*« échanger des biens matériels »* (bateaux, objets, etc.). Intéressé par ce projet, M. Moati l'a envoyé à M. Maurice Seveno pour intégrer ces annonces dans son journal du soir.

Pour M. Guy Thomas, il n'a jamais *été* question d'annonces de caractère sexuel. En témoigne, dit-il, une cassette qu'il tient à disposition, celle diffusée au cours du « Soir 3 » du 18 janvier où M. Maurice Seveno, présentant M. Jean-Luc Hennig, annonce ledit projet. *« C'est à partir du 18 janvier*, accuse M. Guy Thomas, *que M. Jean-Luc Hennig accorde des interviews à la presse et qu'apparaît un projet d'émission sans rapport avec celui prévu par FR 3. »* Le président-directeur général de FR 3 ajoute qu'il n'abandonne pas l'idée des petites annonces, mais que celles-ci excluent tout ce qui a trait au sexe (et aux perversions sexuelles) : *« Voilà pour l'affaire »*, conclut M. Guy Thomas, pensant sans doute que l'affaire était close.

Pas du tout. M. Jean-Luc Hennig se lève et crie au mensonge. *« Il s'est toujours agi d'annonces pour organiser des rencontres et jamais pour des objets, vous m'avez lâché ! »*, accuse-t-il à son tour. *« Il n'est pas question de faire de FR 3 un nouveau Sandwich* (1), lance sèchement M. Guy Thomas. *« On m'a appelé pour ça »*, répond M. Jean-Luc Hennig.

Le sens des limites

La salle s'agite comme au « Théâtre ce soir ». M. Serge Moati étant absent, on presse M. Jean-Luc Hennig de donner sa version des faits. Il a eu deux entretiens avec M. Serge Moati au cours desquels il s'était présenté comme fondateur de Sandwich justement. Il a proposé une émission de *« rencontres », les deux hommes ont établi un* « contrat moral » : « Pas de pornographie, bien sûr, mais ce serait franc, pas hypocrite », et, ajoute M. Jean-Luc Hennig en s'adressant à M. Guy Thomas : *« Pour moi, l'homosexualité n'est pas de la pornographie, je ne sais pas non plus ce que vous appelez déviation sexuelle. » « Les téléspectateurs le savent »*, répond le président de la chaîne.

L'échange est reparti ensuite sur les *« nuances nécessaires »*, les *« limites »* que chacun entendait fixer au contenu. M. Jean-Luc Hennig, qui ne déteste pas la provocation, a déclaré qu'il n'était pas opposé à des annonces du type *« je suis bien monté »* ou *« j'ai des gros seins »* ayant vu « l'autre jour une fille entièrement nue à l'écran ». Les limites n'étaient pas les mêmes à l'évidence. M. Guy Thomas a déclaré qu'il était d'accord pour continuer de travailler avec M. Jean-Luc Hennig dans le cadre qu'il avait, lui, fixé. *« Si c'est une émission sanglots, cela ne présente aucun intérêt, je ne ferai pas les petites annonces ! »* a dit M. Jean-Luc Hennig, quittant la pièce, suivi peu après par M. Guy Thomas.

La salle a voulu savoir jusqu'où M. Maurice Seveno entendait aller (ou ne pas aller). Quelles étaient ses « nuances » à lui. Ça n'était pas très clair. Cela devait se juger, s'apprécier au fur et à mesure, à l'image, et en accord avec l'ensemble de la rédaction. Il n'était pas un *« provocateur »*, on lui avait fait un *« procès d'intention pornographique »*, il voulait établir *« un dialogue, une relation privilégiée »*, rompre des isolements, des solitudes. Oui, mais que fallait-il entendre par le mot *« rencontres »*, par cette phrase *« certaines de ces annonces pourraient être audacieuses »* ?...

Les orientations du journal du soir

Après cet incident, MM. Édouard Guibert, conseiller auprès du président, et Maurice Seveno, ont expliqué l'orientation qu'ils entendaient donner au journal du soir à partir du 8 février. Ils avaient fait appel aux téléspectateurs pour leur demander leur avis et ils ont reçu près de sept mille réponses. Outre ce projet d'annonces auquel il ne renonce pas *(« Je le ferai avec M. Jean-Luc Hennig, s'il le veut toujours »)*, M. Maurice Seveno va commencer ce qu'il appelle un *« courrier image et son »*, une correspondance hebdomadaire qui sera composée de cassettes vidéo (double bande) envoyées par des téléspectateurs.

Quatre orientations définissent la ligne du futur journal : *« une certaine dépersonnalisation de la présentation »* (plus de présentateur vedette, mais des journalistes à tour de rôle) ; pas de retransmission systématique d'images déjà diffusées sur les autres chaînes ; une plus grande « remontée » des sujets régionaux *« quand ils ont une incidence sur la vie nationale »* ; développement, enfin, des informations culturelles et des dossiers.

Quant à M. Dominique Baudis, le présentateur en titre de « Soir 3 », n'étant pas d'accord avec la nouvelle formule du journal (*le Monde* daté 24-25 janvier), il l'assurera encore jusqu'au 8 février, puis il sera affecté à la réalisation de magazines. *« Il ne s'agit pas de sanction »*, a précisé M. Édouard Guibert. M. Dominique Baudis garde son titre de grand reporter et de rédacteur en chef adjoint. Enfin, M. François Lauzenberg, en désaccord lui aussi, sera appelé à d'autres fonctions au sein de la société.

CATHERINE HUMBLOT.

(1) Sandwich, encart hebdomadaire lancé par M. Jean-Luc Hennig dans *Libération*. On y trouvait, entre autres, des petites annonces de tous ordres, y compris sexuelles.

A FRANCE-CULTURE

Une contribution à la musicologie

Dans sa théorie de la radio de 1930, Brecht préconisait de faire de la radio, simple appareil de distribution, un appareil de communication intense à racines multiples, à effets prolongés. C'est ce modèle qu'a voulu expérimenter Guy Erismann, directeur des programmes de France-Culture musique, sous une forme inhabituelle. Au terme de l'année 1981, on s'est proposé à France-Culture de laisser quelques traces du travail effectué pendant l'année écoulée, sous la forme d'un document regroupant les recherches des producteurs de la station, et publié par la Documentation française.

On trouve donc, entre autres, un exposé de Catherine Kintzler sur « Rameau et les philosophes des lumières » qui reprend en plus détaillé le travail de ses émissions, une évocation des idées politiques de Liszt par Rémy Stricker, un portrait de Sylvano Bussotti par Martine Cadieu, ou encore les découvertes musicologiques de Francis Rousseau sur Scot Joplin et les musiques américaines du dix-huitième siècle. Il ne s'agit évidemment pas que de traces ou de « flatus vocis » devenus écriture, mais d'une réelle contribution à la musicologie.

Edités par Radio-France et la Documentation française, ces cahiers peuvent être envoyés gratuitement aux lecteurs ou auditeurs du programme musical France-Culture qui en feront la demande (Programme musical de France-Culture, 116, avenue du Président-Kennedy, 75786 Paris Cedex 16).

● *C'est le 29 janvier que Radio K*, station périphérique créée le 26 mars 1981, cessera d'émettre (*le Monde* du 12 janvier). Cette radio privée lancée par une équipe de journalistes soucieux de recherche radiophonique émettait depuis San-Remo en Italie sur le sud de la France. Brouillée depuis plusieurs mois, Radio K n'avait plus aucun moyen financier.

LE DIFFÉREND « D'ACCORD, PAS D'ACCORD »

Treize associations de consommateurs souhaitent bénéficier d'une émission sur Antenne 2

Treize organisations de consommateurs viennent d'intervenir dans le conflit qui oppose l'Institut national de la consommation (I.N.C.) à la direction d'Antenne 2 sur l'émission « D'accord, pas d'accord » (*le Monde* du 8 janvier). Ces associations ont écrit non seulement aux ministres de la consommation et de la communication, Mme Lalumière et M. Fillioud, à M. Desgraupes, P.D.G. d'Antenne 2, mais aussi aux annonceurs, dont les spots publicitaires occupent le mardi, à 20 h 30, le « créneau horaire » auparavant réservé à l'I.N.C.

En effet, Antenne 2, rappelons-le, a réparti les dix minutes d'émission réservées à l'I.N.C. par le cahier des charges sur cinq jours, du lundi au vendredi, à 19 h 10, alors qu'auparavant sur six minutes d'émission quatre étaient programmées le mardi et le samedi, à une grande heure d'écoute.

Les treize organisations de consommateurs, qui souhaitent une négociation entre le nouveau directeur de l'I.N.C., M. Laurent Denis, et M. Pierre Desgraupes, voudraient que ces quatre minutes litigieuses leur soient confiées entièrement et en une seule émission. Elles ont menacé les annonceurs de *« passer au crible »* les produits qui font l'objet des messages publicitaires du mardi soir.

Trois organisations de défense des consommateurs, la Fédération nationale des coopératives de consommateurs (F.N.C.C.), le Laboratoire coopératif et l'Union fédérale des consommateurs (U.F.C.), éditrice de *Que choisir ?*, ne se sont pas associées à cette démarche, car elles contestent les mesures de représailles envisagées à l'encontre des annonceurs.

● *Après la mise en cause par M. Dominique Pado* de la validité de l'un des décrets concernant les radios privées locales – celui relatif au cahier des charges générales, – le ministre de la communication, M. Georges Fillioud, a saisi M. Félix Ciccolini, sénateur des Bouches-du-Rhône, président de la délégation parlementaire pour la radiotélévision, d'une demande d'avis sur ce décret (*le Monde* du 23 janvier).

M. Dominique Pado, sénateur de Paris (U.C.D.P.) et vice-président de la délégation parlementaire, avait relevé en effet un vice de forme entraînant selon lui la « nullité » du décret, dont la publication s'est faite sans l'avis préalable de la délégation (ce qu'exige la loi du 7 août 1974) ; il estime maintenant que le gouvernement devrait retirer le décret incriminé, la délégation parlementaire ne pouvant, dit-il, rendre un avis favorable sur un texte déjà en vigueur.

UNE STATION DÉCENTRALISÉE DE RADIO-FRANCE A QUIMPER

Le conseil général du Finistère a décidé, le mercredi 27 janvier, de consacrer une subvention de premier équipement de 3 millions de francs à la création d'une station de radio décentralisée que Radio-France se propose de mettre en œuvre à Quimper avant la fin du premier semestre 1982.

Cette subvention est toutefois assortie de deux « remarques » : le conseil général demande que la radio consacre cinq heures et demie par jour à la langue et à la culture bretonnes et qu'elle signe une convention avec les entreprises de presse écrite existant dans le département. Pour M. René Marchand, responsable à Radio-France du plan de développement des radios locales, ces deux remarques sont tout à fait dans l'esprit du projet.

L'équipe devrait être composée presque exclusivement, selon Radio-France, d'*« enfants du pays »*

Vu

Chômeur pour commencer

« Le chômage ? Il faut l'avoir vécu pour savoir de quoi on parle... » Il dit cela doucement, avec un peu de tristesse, et beaucoup de lucidité, il sait ce que c'est que d'être sans travail. Bien que jeune marié, cela fait plusieurs mois qu'il habite chez ses beaux-parents, à Quimperlé. Il a dû vendre sa moto, renoncer aux réunions au café, avec les copains qui partageaient sa passion. Il s'est mis à écrire des « centaines » de lettres, il a passé un nombre incalculable de coups de téléphone – la facture de la maison a été multipliée par sept – et il ne rêve plus que d'une chose : avoir un logement autonome pour y vivre avec Dominique.

Il y a Philippe et Dominique, mais aussi Pascal, Myriam, Jean-François, Marie-Blanche et les autres, jeunes et chômeurs à Quimperlé (douze mille habitants). François-Marie Ribadeau les a rencontrés là-bas, et plutôt que de nous livrer mercredi soir sur TF 1 le fruit de ses investigations sur les conséquences de la crise dans cette petite ville du Finistère, il a préféré les laisser s'exprimer eux-mêmes, raconter leur vie, les angoisses et les troubles que peut créer le chômage.

D'où un reportage plein de sensibilité, de finesse. Une de ces enquêtes qui, sans l'aide de tableaux, de courbes ou de chiffres, sans l'intervention d'économistes ou de sociologues, font beaucoup mieux que nous expliquer une situation donnée : elle nous la font ressentir.

Comment ne pas comprendre Pascal, qui vient d'achever son service national et qui « déprime » de ne pas trouver de travail, lui qui aimerait déjà pouvoir songer au mariage et aux enfants ; Marie-Blanche, au chômage depuis trois ans, qui, faute de pouvoir travailler « avec » la nature – elle est titulaire d'un B.T.A. (brevet de technicien agricole) d'horticulture – écrit des poèmes de révolte ; ou encore cette autre jeune fille qui, encouragée par sa mère, entreprend une énième tentative pour trouver une place de vendeuse et qui ne rejette même plus l'hypothèse d'un travail (affreux) dans une usine de découpage de viande, hantise des jeunes de la région.

Ils parlaient tous avec naturel, oubliant caméra et micro, sans crainte des silences et des blancs. De belles images, un bon montage, un peu sur le mode de la fiction, tout s'est conjugué pour faire de ce numéro des « Mercredis de l'information » un document précieux.

ANNICK COJEAN.

Jeudi 28 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Téléfilm : L'été ne reviendra plus.
D'après le roman de F. Fabre, réal. R. Valey.
Julien, adolescent turbulent, aime d'un amour fou Meniquette en instance de mariage avec Adrien. La mariée finira brûlée. Seule Patricia Calas éclaire la pâleur de ce téléfilm.

22 h 5 Document : Au-delà de l'histoire.
Kerma, capitale du pays de Koush. Réal. P. Barde.
Une équipe d'archéologues de Genève à la recherche des vestiges de Kerma au Soudan, capitale de l'Afrique, il y a quatre mille ans.

23 h Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Magazine : Affaire vous concernant : Iran, la révolution cannibale.
Trois ans après la révolution islamique, le service de politique étrangère d'A 2 enquête sur la prise d'otages de l'ambassade américaine, sur le départ de Chapour Bakhtiar et de Bani Sadr.

21 h 40 Magazine : Les enfants du rock.
Les enfants du rock.
Le magazine de la bande dessinée ; Haute tension.

23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

20 h 35 Cinéma : Vivre libre ou mourir.
Film français de C. Lara (1980), avec R. Liensol, F. Maistre, A. Chanal, D. Sarky, G. Ismael, F. Marten.
Un procès est ouvert, à la Guadeloupe, pour la réhabilitation d'un officier noir, qui s'était mis en rébellion en 1802, lors du rétablissement de l'esclavage par Bonaparte, premier consul. Des personnages surgissent du passé et viennent témoigner. L'histoire de l'île et de ses rapports avec la colonisation dans une évocation théâtrale et oratoire. Un essai original, exaltant l'indépendance, mais confus à la fin.

22 h Trans-océans.
Réal. : C. Druhot.
Une autre façon de vivre la France : à Saint-Pierre-et-Miquelon, en Guadeloupe, en Guyane, à La Réunion et à Tahiti.

23 h Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h, L'ombre du loup, de P. Reumaux, avec : A. Cuny, M. Eyraud, C. Nicot, etc.
21 h 58, Musique enregistrée.
22 h 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30, Concert (donné au Théâtre de la Ville de Paris, le 9 novembre 1981) : « Francy as a ground », de Bartholomée, « Eléments/Extensions », de Boesmans, « Chemins II », de Berio, « La Seconde Apothéose du Rameau », de Pousseur, par l'Ensemble intercontemporain, avec A. Neveux, piano, G. Caussé, alto. Dir. P. Bartholomée.
22 h 30, La nuit sur France-Musique : 0 h 5, Un portrait de Dinu Lipatti : œuvres de Chopin, Ravel, Grieg.

Vendredi 29 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 5 Réponse à tout.
12 h 30 Les visiteurs du jour.
13 h Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
14 h Télévision scolaire.
Eveil à dominante sciences sociales : un produit industriel, les voiliers.
18 h C'est à vous.
18 h 25 L'île aux enfants.
18 h 45 Quotidiennement vôtre.
18 h 50 Les paris de TF 1.
19 h 5 A la une.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Vous pouvez compter sur nous.
20 h Journal.
20 h 35 Danse : Schéma.
Ballet et chorégraphie d'A. Nikolaïs, réal. D. Sanders, avec M. Louis, P. Dupond, J. Guizerix...
22 h Téléthèque.
Les enfances de la télévision française ; réal. : C. Dahuvillier.
Cette nouvelle série d'émissions présentée par Léon Zitrone nous permettra de revoir quelques-unes des premières images de la télévision depuis ses tout débuts en 1935 jusqu'à nos jours. Variétés, sports, etc.
23 h 5 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

10 h 55 Sports : ski.
Championnats du monde à Schladming.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Jeu : J'ai la mémoire qui flanche.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 45 Série : Les amours des années grises.
14 h Aujourd'hui la vie.
Les collections insolites.
15 h Série : La famille Adams.
John Adams devient secrétaire d'Etat auprès du président, puis président des Etats-Unis.
16 h 5 Magazine : Un temps pour tout.
Réal. : J.-F. Spiero.
Les prothèses et le remboursement par la Sécurité sociale.
16 h 50 Série documentaire : Les chemins de la vie.
Bataille pour un alphabet. Réal. : F. Schreiber-Wiaremski.
L'alphabétisation dans les bidonvilles au Nicaragua après la chute de la dictature de Somoza en 1979.
17 h 50 Récré A2.
Mes mains ont la parole ; *Une souris sur Mars ; Les* quat'z'amis : Le petit écho de la forêt ; Dick le rebelle.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord... pas d'accord (I.N.C.).
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les gens d'ici.
20 h Journal.
20 h 35 Série : Les nouvelles brigades du Tigre.
Réal. : V. Vicas, avec J.-C. Bouillon, P. Maguelon.
Le réseau Brutus.
Le professeur Montovani, personnalité socialiste sous le régime de Mussolini, se fait subtiliser des documents. Le réseau de résistance « Brutus » et le commissaire Valentin tentent de les récupérer.
21 h 35 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot. Libéral ? Vous avez dit libéral ? Avec R. Aron (*le Spectateur engagé : Commentaires*, J. Kenneth Galbraith (*Chroniques d'un libéral impertinent*).
22 h 55 Journal.
23 h 5 Ciné-club : L'angoisse du gardien de but au moment du penalty.
Film allemand de Wim Wenders (1971), avec A. Brauss, K. Fisher, E. Pluhar, L. Schwarz, M. Bardischewski (v.o. sous-titrée).
A Vienne, un homme est exclu d'une équipe de football dont il était le gardien de but. Après avoir commis un meurtre, il part pour un village de la frontière où une ancienne amie tient une auberge.
Adaptation d'un roman de Peter Handke dans lequel Wim Wenders a trouvé sa thématique de l'errance et de l'angoisse. Point de départ, pour le jeune réalisateur allemand d'un itinéraire de création, par l'invention de son écriture cinématographique.

TROISIÈME CHAINE : FR3

18 h 30 Pour les jeunes.
Les Wombles : Vive le volley ; Des livres pour nous ; *Le journal d'un monstre.*
18 h 55 Tribune libre.
Confédération générale des cadres (C.G.C.).
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé : Ulysse 31.
Nérée ou la vérité engloutie.
20 h Les jeux.
20 h 30 Le nouveau vendredi : Carte blanche à Anne Gaillard.
Réal. : R. Pietri.
Anne Gaillard a défendu les consommateurs sur France-Inter. Ecartée en 1979, elle revient sur l'antenne pour une émission mensuelle consacrée à la consommation.
21 h 30 téléfilm : Chambre vide à louer.
Réal. : M. Rabinowski et Y. Prigent. Avec : M. Green, R. Van Hool, C. Joly, etc.
Un curieux locataire, installé dans la chambre de Micheline, employée dans une agence immobilière, aperçoit dans la tapisserie une jeune femme ressemblant à sa compagne. Représente-t-elle l'espoir de sa vie ?
22 h 25 Journal.
22 h 45 Magazine : Thalassa.

FRANCE-CULTURE

9 h 7, Matinée des arts du spectacle.
10 h 45, Le texte et la marge : avec E. Kouznetsov.
11 h 2, Musique espagnole contemporaine, par Y. Quinzy et C. Laugrat.
12 h 5, Agora : Les Chinois, avec le R.P. Claude Larre.
12 h 45, Panorama, avec M. Detienne.
13 h 30, Musiques extra-européennes : racines de la musique afro-américaine.
14 h, Sons : Les fêtes de la vigne à Dijon.
14 h 5, Un livre, des voix : « le Pain de l'étranger », d'H. Troyat.
14 h 47, Les inconnus de l'histoire : L'abbé Lemire.
15 h 50, Contact.
16 h, Pouvoirs de la musique.
18 h 30, Feuilleton : « le Hussard sur le toit », d'après J. Giono.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Les grandes avenues de la science moderne : Le deuxième vol de la navette spatiale.
20 h, Relecture : André Suarès.
21 h 30, Black and blue : « l'Homme au bras d'or », de N. Algren.
22 h 30, Nuits magnétiques : Varadero 81.

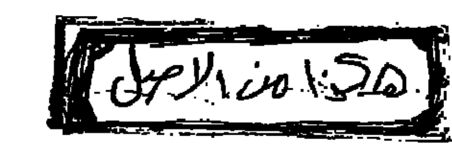
FRANCE-MUSIQUE

9 h 2, Musiciens d'aujourd'hui : l'école russe de piano (œuvres de Chostakovitch, Arenski, Mozart, Debussy, Schubert, Brahms).
12 h, Equivalences : G. Robert, piano, interprète Mozart.
12 h 35, Jazz s'il vous plaît.
13 h, Jeunes solistes : G. Burgos (flûte), et P.M. Vigneau (harpe) : œuvres de Bach, Taira, Spohr, Jolivet.
14 h, Prélude aux enfants d'Orphée : Chostakovitch, Purcell.
14 h 30, Les enfants d'Orphée : Au four et au moulin.
15 h, D'une oreille l'autre : Roussel, Bartok, Liszt, Janacek.
17 h, Histoire de la musique : La philosophie musicale au Moyen Age.
18 h 30, Studio-concert : Ensemble Clément Janequin (en direct du Studio 106 de Radio-France).
19 h 35, Jazz.
20 h, Musiques contemporaines.
20 h 30, Concert : (en direct de Baden-Baden) : « L'invitation à la valse », de Weber ; « Valses » (Le beau Danube bleu, Légendes de la forêt viennoise, Voix du printemps, Polkas...), de J. Strauss ; « la Valse » de Ravel, par l'Orchestre symphonique de Baden-Baden, dir. N. Jaervi, avec Nan Christie (soprano).
22 h 15, Musique de nuit : Purcell, Couperin, Fauré ; 23 h 5, Ecrans : Bernard Hermann ; 0 h 5, Musiques traditionnelles : Maroc, musique de jouvence.

TRIBUNES ET DÉBATS

JEUDI 28 JANVIER

– *M. Roger Baratte*, président de la Confédération nationale des administrateurs de biens, répond aux questions des auditeurs du « Téléphone sonne » de France-Inter, à 19 h 10.



ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES ENCADRÉES	La mm/col.*	La mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

OFFRES D'EMPLOIS

SOGECIM

SOCIÉTÉ DE SERVICES ET DE CONSEIL EN INFORMATIQUE

Filiale d'un groupe important recherche

2 Analystes-programmeurs

pour le développement de logiciels et de progiciels interactifs sur systèmes IBM/34, en GAP II.

Une expérience sur ce matériel est indispensable.

Env. C.V. et prét. à :
SOGECIM, 78-80, av. Gallieni
Tour Gallieni 1 93174 BAGNOLET CEDEX

Maison italienne, leader du secteur de la construction de MONITOR cherche

UN TECHNICIEN COMMERCIAL

pour direction Agence sur tout le territoire de la France ou pour la zone de Paris.

ON DEMANDE :
- expérience commerciale du secteur ;
- connaissance de la langue italienne.

Les intér. sont priés d'adr. C.V. à : HANTAREX S.p.A., 50134 FIRENZE (Italie), Via Fabbroni 36/R
Tél. : 055-483176, Telex 572341 Hantar - I.

Argos

Premier cabinet du Nord, spécialisé dans la gestion des ressources humaines ouvre

ARGOS PARIS
135, avenue de Wagram, 75017 PARIS
Tél. : 227.96.49.

Gilbert RAYNAUD, son directeur, se tient à la disposition des responsables d'entreprise pour les informer des différents services qu'offrent nos quatre départements :
- Conseil en recrutement,
- Audit Social,
- Formation aux techniques de communication,
- Cession d'entreprises,
recherche de cadres associés.

MEDIA PA

argos
135, avenue de Wagram, 75017 PARIS
Siège social : 517, avenue de la République
59700 MARCQ-EN-BAROEUL

CHEF BUREAU D'ÉTUDES

mécanique, électricité
option pétrole souhaitée
bilingue anglais

INGÉNIEUR SUPELEC

option électronique ou E.E.I.M. + E.R.E.M.
Ecrire avec référence à SISOR, B.P. 154 09, 75422 PARIS Cedex 09 ou tél. au 770-75-59.

ASSOCIATION VOCATION SPORTIVE recherche pour siège Paris (13e)

PROGRAMMEUR

COBOL
- formation I.U.T. informatique ou équivalent,
- expérience 2 à 4 ans,
- connaissances 61 CII-HB (61 DPS souhaitable),
- tél. pr R.-V. au 337-46-44.

La Centre hospitalier général de Fontainebleau, sis boul. Joffre, recherche d'URGENCE :
- un(e) manipulateur(trice) en électroradiologie diplômé(e),
- un(e) infirmier(ière) aide-anesthésiste diplômé(e) (pour remplacement de 4 mois.

Pour ts renseignements, prière de bien vouloir s'adresser au Service du Personnel. Téléphoner au 422-48-41 (poste 208).

---

formation créative s'agrandit et recherche un

CONSEILLER EN FORMATION

Nous sommes :
Une Société de Formation,
Une petite Equipe Performante, avec 10 ans d'expérience.

Nous avons 3 spécialités :
- management des hommes,
- marketing-vente,
- nous concevons et réalisons nous-mêmes des films de formation dans ces 2 domaines pour l'animation de nos stages,
- notre marché : les 100 premières de FRANCE.

Vous êtes :
Un homme d'au moins 30 ans,
Un passionné de Pédagogie,
avec une formation supérieure,
avec une expérience du METIER de 3 ans minimum.

Nous offrons :
Un travail varié :
- rencontre de clients,
- analyse, diagnostic, animation de stages, suivi des résultats,
- une Pédagogie axée sur des méthodes et des films exclusifs,
- une participation à la politique de la Société sous tous ses aspects,
- une situation de 150.000 F. selon vos compétences.

Ecrivez-nous en joignant C.V., photo : 22, rue de Turin - 75008 Paris.

---

emplois internationaux

(et départements d'Outre Mer)

consultants

Afrique et Proche Orient

Dans le cadre de ses activités internationales, **sema**, société européenne de conseil (1.500 ingénieurs et consultants), recherche des spécialistes pour effectuer des missions de longue durée à l'étranger, en liaison avec des organismes internationaux de financement.

ingénieurs BTP — *10318A/M*

Spécialistes du planning et de l'ordonnancement de grands projets de construction. Dix ans d'expérience professionnelle. Bonne connaissance de l'anglais. Lieu de travail: Afrique anglophone et Afrique du Nord.

économiste financier — *10318B/M*

Spécialiste des problèmes de financement de projets d'investissements publics, pour la mise au point des dossiers de présentation et leur négociation avec les organismes d'aide. Homme d'expérience (35 ans minimum). Langues de travail: français et anglais. Lieu de travail: Proche Orient.

économiste planificateur — *10318C/M*

Spécialiste en analyse de projets dans le domaine des transports - communications. Formation: ingénieur économiste. Expérience de bureau d'études souhaitée. Langues de travail: français et anglais. Lieu de travail: Proche Orient.

Adresser votre CV en précisant la référence du poste à P. Salaberry, Sema-Sélection: Centre Metra, 16/18, rue Barbès 92126 MONTROUGE

MEMBRE DE SYNTEC

sema selection Paris · Lille · Lyon · Marseille · Toulouse

MESSAGE RÉSERVÉ AUX MEILLEURS COMMERCIAUX

DEVENEZ

CONSEILLER COMMERCIAL

Activité libérale, forte rémunération liée au chiffre d'affaires. Env. C.V. à M. Berghmans, SIIF, 60, rue Jouffroy, 75017 Paris, ou tél. ce jour pour rendez-vous au 763-93-66.

Entreprise de chauffage et climatisation recherche

INGÉNIEURS

CONFIRMÉS thermiciens avec notions électricité
Adresser C.V. et prétentions à A.M.P., sous la réf. 4.072/JR, 40, rue Olivier-de-Serres, 75015 PARIS, qui transmettra.

SOCIÉTÉ D'EXPLOITATION D'INSTALLATIONS DE POMPAGE ET DE TRAITEMENT DES EAUX recherche

2 électro-mécaniciens

B.T., OU ÉQUIVALENT

Min. 5 ans d'expér. en maintenance et dépannage de pompes compresseurs, moteurs thermiques, matériels divers pour l'un (connaissances en électricité souhaitées).
Moteurs électriques, armoires B.T., télécommandes pour l'autre (connaissances en électricité souhaitées).
- Permis VL indispensable ;
- Lieu de travail : Colombes ;
- Horaire 2/8 (exceptionnellement 3/8) ;
- Astreinte téléphonique périodique.

Écr. avec C.V. et prétentions à l'attention de M. DUVAL B.T.A., 54, rue La Bruyère, 92508 Rueil-Malmaison Cedex.

Le G. CAM - SSCI du Groupe de la Caisse des Dépôts et Consignations - recherche pour ses centres de traitement de la Région Parisienne (réseaux Temps Réel et procédures par lots)

INGENIEURS COMMERCIAUX

Expérience vente :
- prestations en service Bureau
- mise à disposition de configurations

Pratique de la négociation d'applications importantes :
- études lourdes
- logiciels puissants.

La forte croissance des activités de la Société (35 % par an depuis plusieurs années) permet d'envisager une intéressante évolution de carrière.

Adresser c.v. et prétentions sous référence 139/M à Marie-Françoise ALETTI - G. CAM - Tour Maine-Montparnasse - B.P. 185 - 75755 Paris Cedex 15.

G.CAM

FIVES-CAIL BABCOCK

Division Chaudières

recherche

pour ses bureaux d'Etudes

situés en Seine-Saint-Denis

UN INGÉNIEUR MÉCANICIEN

(Formation ECP, AM, IDN, ENSMA)

Expérience confirmée en bureau d'études et fabrication.

Cet ingénieur prendra la responsabilité des problèmes de R.D.M. relatifs aux appareils à pression. Il sera chargé d'analyser et de faire appliquer les règles et les codes de construction français et étrangers. Il participera à la fonction « Assurances qualité » et représentera notre société auprès des organismes extérieurs. A terme, il pourra évoluer vers d'autres activités dans le cadre d'un important B.E. Ce poste exige une bonne connaissance de l'anglais et la *pratique des petits ordinateurs*.

Ecrire avec curriculum vitae à F.C.B., 80, rue Emile-Zola, 93123 La Courneuve.

---

emplois régionaux

Filiale d'une importante société chimique à vocation internationale recherche pour son usine de Seine-Maritime

UN INGÉNIEUR E.C.P.

A.M. ou école équivalente

ayant quelques années d'expérience industrielle, si possible en instrumentation.

Une bonne connaissance de l'Anglais est nécessaire pour contact avec pays anglo-saxons.

Les candidats devront adresser leur C.V. à :
HAVAS B.P. 1366 — 76065 Le Havre Cedex
sous référence 4107.

Recrutement d'un(e) ANIMATEUR-BIBLIOTHÉCAIRE Double formation. Envoyer C.V., précis avant le 15 février, à B.C.P. Charente, B.P. 15, 16500 CONFOLENS.

SEVME Informatique — Z.I. Les Paluds — 13400 Aubagne, téléphone : (42) 82-90-05, recrute pour département télétrans.
1) Pour Paris :
1 technico-commercial pr agence
2) Pour usine Côte d'Azur :
1 ingénieur étude,
1 technico-commercial,
2 techniciens supérieurs.

Le Centre d'action culturelle de Saint-Brieuc, recherche :

Un(e) Administrateur(trice)

chargé(e) de la gest. administrative et financière et de la gestion du personnel de l'association. Envoyer dossier de candidature (avec photo et nº téléph.) avant le 16 février 1982 au C.A.C., 9, rue du 71e-R.I., 22000 SAINT-BRIEUC, téléphone : (96) 61-28-33.

ORGANISME NATIONAL 500 PERSONNES

SECTEUR TERTIAIRE

recherche

CADRE ADMINISTRATIF RÉGION LYONNAISE

pour animation et équipe 40 personnes
- Diplôme enseignement supérieur.
- Débutant ou 1re expérience.
- Notions base informatique.
- Sens organisation.

Adresser C.V. manuscrit à HAVAS Supports 5.271, 81, rue de la République, Lyon (2).

ASSOCIATION
Aide au développement
Recrute un :
- Responsable programme scolarisation région montagneuse très isolée, Haïti.
- Respons. program. captage canalisation sources, Haïti.
- Responsable programme social et sanitaire milieu semi urbain, Haïti.
- Responsable programme formation professionnelle (menuiserie maçonnerie), Brésil.

Les candidats (es) devront supporter conditions travail difficiles en milieu très isolé. Bon. condition phys. exigée. En raison nature association sal. peu élev. Envoyer C.V. + photo au journal Ecr. s/nº 7.798 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

SERICOM recrute pour ses chantiers internationaux : chefs de carrières mineurs (permis de tir explosifs), conducteurs de sucrerie cuisson, conduct. de travaux (génie civil et T.P.), conducteurs de travaux (enrobage route), conducteurs de travaux hydraulique des sols, chefs de chant. ferrail., chefs de chantier béton armé, mécaniciens diésélistes (eng. caterpillar), chefs ajust. méc. (centrales concassage formation gestion), élect. indust. chefs d'équipes.
Ecr. M. CANO Michel, directeur export.
B.P. 174 84008 Avignon Cedex.

La section française d'Amnesty International Recrute pour son siège parisien

UN (E) ADJOINT (E)

ou responsable du secteur des publications.
Ce poste comprend, outre, la participation à l'élaboration de documents (type livres), l'animation et le suivi des bénévoles chargés de la promotion.
- Pratique de l'Anglais indispensable et rédaction de textes.
- Sens de l'initiative indispensable.
- Bonne connaissance d'Amnesty International souhaitée.
- Salaire 5.676 F brut (13 mois).

Envoyer C.V. à A.I., 18, rue Théodore-Deck, 75015 PARIS.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ CONSIGNATION ET TRANSIT BANLIEUE NORD recherche

HOMME, 22 ANS MIN.

NIVEAU B.T.S. COMPTABLE
Anglais courant. Pour tenue comptabilité et administration du département Agence de lignes régulières.
Une première expérience est exigée. Env. C.V. photo et prét. sous référ. 5476, à L.T.P., 31, boulevard Bonne-Nouvelle, 75083 Paris Cedex 02, qui transmettra.

Recrutement en fixe

2 INFORMATICIENS CONFIRMÉS

cobol, assembleur, mini. Niveau D.U.T. Après formation spécifique, ils développeront des applications en technologie avancée.
1 A/P IBM CICS confirmé
1 programmeur confirmé cobol
Services et Développement Informatiques. Ecrire ou tél. 78, avenue Gallieni, 93174 Bagnolet Cedex, Mº Gallieni. Tél. : 360-13-64.

---

secrétaires

ECCO TRAVAIL TEMPORAIRE

RELATIONS EXTERIEURES recherche pour Paris 7e.

SECRETAIRE

Sens relat. ht niv., excel. présentation, ordre et méthode, 30 ans minimum.

Possibilité évolution rapide du poste selon compétence.

Adr. lettre manus. C.V. dét. photo et prét. à ECCO T.T. direction commerciale, 16, bd des Invalides 75007 Paris.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES

296-15-01

DEMANDES D'EMPLOIS

A VENDRE Spécialiste de la communication

Annonceur multinational : 5 ans.
Expérience Agence de publicité : 7 ans.
H. 37 ANS

Je maîtrise parfaitement toutes les techniques publi-promotionnelles ainsi que les relations publiques. Je cherche un Chef d'Entreprise dynamique qui croit à la valeur d'une communication efficace. Je parle un très bon anglais et j'ai une bonne culture technique.
Ecrire à rscg carrières 48 rue Saint Ferdinand 75017 PARIS sous réf. AV

DIRECTEUR des RELATIONS SOCIALES

(3.000 pers.) 40 ans. Format. Supér. Ecole de Commerce et Psycho. Posséd. 12 a. expér. de la fonction Personnel, maîtrisant tous les aspects de la fonction (détermination et application politique sociale, méthodes actuelles de gestion Ressources Humaines, Formation, Relation avec partenaires sociaux...) rech. situation similaire Paris ou Province, région indifférente. Ecrire sous nº 22.136 à Contesse Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris (1er), qui transmettra.

CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE POUR ADULTES
CHERCHE EMPLOIS pour EMPLOYÉS(ÉES)

de service commercial
connaissant la comptabilité usuelle et la dactylographie. Disponibles fin janvier. Téléphoner au 547-18-30 poste 86.

POUR VOTRE RECHERCHE D'EMPLOI

INGÉNIEURS-CADRES

Le « C.C.P.C. » (comité des cadres de Paris, région parisienne en chômage) met à votre disposition son réseau d'entraide professionnelle bénévole. Ecrire à J. BOUVIER (CCPC), B.P. 220, 3, rue de l'Arrivée, 75749 Paris Cedex 15 (ou nous contacter chaque mardi, de 17 à 19 h., salle Importex, 13, rue des Francs-Bourgeois, 75004 Paris. Métro Saint-Paul).

Homme, 50 ans, recherche place gardien même mi-temps.
Ecr. s/nº 6.238 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.F., 21 ans, bonne présentation, Licence Administration Economique et Sociale cherche emploi stable dans service administratif juridique ou du personnel. Libre de suite.
Tél. à Mlle Muzzona, 357-16-46.

Technicienne électronicienne Maîtrise, 1 an expérience, ch. place stable Paris ou proche banlieue à Mme Pappakostas Nicole, 2, rue Péan, 75013 Paris.

J.H., 31 ans, maîtrise psychologie, vaste culture générale, anglais courant, expér. traduction, formation, recrutement, audit social étudie ttes propositions.
Ecr. s/nº 2.177 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

EXPERT COMPTABLE MÉMORIALISTE 1982
Retour Afrique francophone ch. situation dans cabinet expert, besoin mise à jour connaiss. Libre de suite.
Ecr. s/nº 2.148 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Traducteur D.E. + dipl. universitaire + traduct. milit. Anglais-français, français-anglais commercial, économ. scient., littér. ch. emploi, salarié à dom. Tél. (16-7) 830-56-91 ou Ecrire sous le nº T 031.278 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

---

35 ans, docteur en économie du travail, recherche poste chargé d'études dans organisme de recherche, grande entreprise ou collectivité locale. Ecrire sous le nº 031.246 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J. Journaliste Photographe, possesseur d'une carte de presse indienne en reportage pour plusieurs semaines en Inde, cherche poste de CORRESPONDANT DE PRESSE à NEW-DELHI.
Ecrire sous le nº 031.358 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

F., 30 ans, maîtrise Droit Public, connais. Esp., Angl., bonne présent., aimant contacts et responsabilités, étudierait ttes propositions intéressantes à Paris. Tél. : 307-50-31.

MANAGER

Espagne - France - Italie

- 39 ans - Formation supérieure complète (droit, sc. Po)
- connaissance pluridisciplinaire, gestion des affaires, commercial, publicité, marketing, export et marchés étrangers.
- Expérience de directeur P.M.E. + 50 personnes.
- Capable diriger et gérer filiale à l'étranger.
- Anglais + Espagnol - Connaissance Allemand + Italien.

Cherche :
En France, situation d'adjoint à P.-D.G. ou D.G. dans PMI-PME ou grande société française ou internationale, en Espagne ou Italie, gestion, filiale.
Ecr. s/nº 5.233 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

INGÉNIEUR INFORMATIC. SPÉCIALISTE A.P.L.

Cherche tous travaux d'étude, analyse et programmation. Tél. : 209-21-47.

Hom. 51 ans, bne éducat., ch. empl. gardien., entret. de propr., région indif., préfér. Sud Loire. Hme de conf., sens des resp., sér. référ. Ecrire CHICAULT, 12, r. Arago, 24000 Périgueux.

DIRECTEUR M.E.I.
30 années d'expérience
NÉGOCIATEUR HAUT NIVEAU
propose son assistance ponctuel, temporaire, mi-temps à CHEF P.M.E.-P.M.I.
Déplacements éventuels, parle anglais, domicile Paris.

---

propositions diverses

Pour connaître les emplois offerts à l'étranger (Australie, Canada, Afrique, Amériques, Asie) dem. la revue spécialisée MIGRATION (LM), 3, rue Montyon, 75428 Paris cedex 09.

cours et leçons

Animateur et formateur, diplôme univers. Expér., naturalisé français, assure animation et cours portugais ou français, formation perm., donne réf. entreprises. Tél. : 865-13-84.

occasions

MOQUETTE PURE LAINE PRIX POSÉE

75 F T.T.C. m², 658-81-12.

perdu - trouvé

Trouvé jeune chatte bleu russe, 15e arr., en décembre. Tél. : 320-60-03.

capitaux propositions commerciales

Domiciliation - Secrétariat Champs-Elysées - Boulogne à partir de 100 F h.t./mois. 603-27-77.

Vend. S.A. monégasque imp. exp. lic. étendue cosméto., cond. int. Ecr. s/nº 2.178 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

automobiles

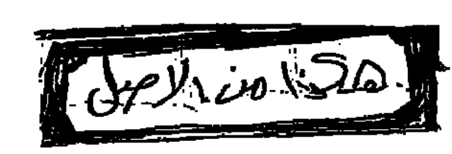
ventes

de 8 à 11 C.V.

Particulier vend B.M.W., 323 I, 45.000 km, tél. M. Berdin au 227-80-04.

divers

PRIX ATTRACTIF
LANCIA B TREVI
1600-2000 IE
jusqu'au 15/2/82
336.38.35 +



équipement

TRANSPORTS

Les employeurs paieraient la moitié de la carte orange à partir du 1er octobre

Le ministre des transports, M. Charles Fiterman, a présenté au conseil des ministres du 27 janvier, qui l'a approuvée, une communication *exposant les grandes lignes* d'une nouvelle politique en matière de transports urbains, dont la mise en application, qui sera progressive et prendra plusieurs mois, voire plusieurs années, ne se fera qu'après concertation avec les différentes parties intéressées.

Conformément aux engagements électoraux de M. François Mitterrand, le gouvernement entend continuer dans ce domaine un double effort : la promotion des transports collectifs et une réforme globale de leur financement. Les mesures proposées par M. Fiterman comportent deux volets essentiels : la réforme des transports parisiens et la redistribution de la charge financière pour les trajets entre le domicile et le lieu de travail.

Le premier volet fera l'objet d'un texte soumis au Parlement à l'automne prochain pour entrer en vigueur le 1er janvier 1984 après une période d'une année de transition.

Mais, d'ici là, le gouvernement entend jouer pleinement de l'incitation tarifaire pour drainer vers les transports publics une frange non négligeable des utilisateurs de véhicules individuels. A cet effet, M. Fiterman va élaborer d'ici au 1er octobre prochain et après consultation des collectivités locales, des entreprises et des syndicats, une refonte du mode de financement des transports.

Le ministre des transports souhaite – sans en remettre en cause le principe – moduler le « versement-transport » selon des critères ne prenant plus en compte la seule masse salariale, afin de ne pas pénaliser les entreprises de main-d'œuvre : les magasins pourraient, par exemple, y être assujettis en fonction de leur chiffre d'affaires. L'administration voudrait aussi étendre son application aux agglomérations de cinquante mille à cent mille habitants (selon un taux plus modique, de l'ordre de 0,5 % du montant des salaires).

Pour le reste, tous les employeurs – jusqu'au plus petit – seraient sollicités pour fournir à l'usager des transports collectifs une aide directe dans le paiement de son trajet « domicile-travail » ; selon un schéma que résume assez bien l'idée retenue pour la région parisienne, c'est-à-dire la suppression de la prime de 23 F – qui n'est ni sélective dans son application ni dissuasive pour les automobilistes – et le règlement par l'entreprise d'une partie du montant de la carte orange selon des modalités qui réserveraient l'octroi de ce nouvel avantage aux seuls usagers des transports collectifs.

Le ministère des transports souhaiterait que la part de l'employeur soit de 50 % dès la mise en œuvre de la réforme et qu'elle évolue par la suite en hausse, jusqu'à atteindre 80 %.

Le reste constituerait un « ticket modérateur » incompressible à la charge de l'usager et du contribuable. En effet, à côté de l'utilisation « économique » des transports collectifs, le gouvernement souhaite que leur rôle dans la vie quotidienne, familiale et culturelle de la cité soit reconnu et, à ce titre, payé à son juste prix par les collectivités locales.

Si la part la plus lourde de la contribution est demandée aux entreprises, c'est que, de manière directe ou indirecte, elles bénéficient largement de l'effet économique des transports. L'acheminement, dans de bonnes conditions (garantie de productivité), du personnel sur les lieux de travail coûte cher : les entreprises qui assurent par elles-mêmes le ramassage y consacrent 5 % à 7 % de leur masse salariale. Or, malgré leur importance en valeur absolue (4 milliards de francs en 1980), les prélèvements effectués sur les entreprises de la région parisienne au titre des transports (versement transports et prime de transports) n'excèdent pas 1,5 % des salaires versés. Rapportée au coût total du système des transports de la région parisienne (S.N.C.F. et R.A.T.P.), la charge des entreprises n'a cessé de diminuer ces dernières années : elles en couvraient 44 % en 1973 et 36 % seulement en 1980. En alourdissant leur charge de 0,15 % à 0,30 % de leur masse salariale, la prise en compte de la moitié du coût de la carte orange par les entreprises ne ferait que ramener leur concours à son niveau de 1973.

JAMES SARAZIN.

Un conflit qui s'envenime

VA-T-ON INTERDIRE LES VOLS CHARTERS ENTRE LA FRANCE ET LA SCANDINAVIE ?

La Direction générale de l'aviation civile française (D.G.A.C.) a adressé, le mardi 26 janvier, aux autorités aéronautiques de Suède, de Norvège et du Danemark un télégramme les avertissant que, sauf resdistribution du trafic charter entre les compagnies scandinaves et françaises, elle se verrait contrainte d'interdire pour toute la saison d'hiver le trafic des vols à la demande en provenance ou à destination de ces pays.

La D.G.A.C. estime que le trafic non régulier entre la France et le Scandinavie est mal partagé, et que les compagnies des trois pays nordiques exercent sur ce marché un véritable monopole. « *Le trafic charter entre la France et la Scandinavie n'a pas profité aux compagnies françaises. Ce monopole doit être rompu pour la saison d'hiver 1982-1983* », estime l'administration française. Il est vrai que, pour des raisons qui leur échappent, les transporteurs scandinaves à la demande sont plus nombreux que leurs homologues français : quatre grandes compagnies assurent, entre autres, une bonne part du trafic.

En vérité, cette menace française apparaît comme un nouvel épisode dans la « petite guerre » déclenchée depuis plus de deux mois, d'abord entre les deux compagnies régulières desservant ces divers pays (Air France et SAS), puis entre les autorités aéronautiques, et enfin entre le gouvernement français et le scandinave à propos d'une querelle tarifaire. Le 1er novembre, SAS décidait d'appliquer sur ses liaisons européennes un nouveau service, baptisé « Euroclass », et qui offrait aux passagers acquittant le tarif économique normal des prestations améliorées. L'Euroclass entrait ainsi en concurrence avec la classe « affaires » d'Air France, qui offrait un service à peu près identique, mais à un tarif supérieur.

Les autorités françaises refusaient d'entériner le nouveau service scandinave. Après quelques escarmouches, Air France suggéra l'instauration d'une nouvelle grille tarifaire alignant sa classe « affaires » et l'Euroclass, abaissant de 10 % le tarif économique et créant des tarifs « cassés » très inférieurs aux prix de base. Les Scandinaves repoussèrent ces propositions, affirmant que l'Euroclass, se voulant une réhabilitation de la classe économique, n'avait aucune raison d'être affichée au même prix que la classe « affaires ».

Les autorités aéronautiques françaises et les scandinaves entrèrent ensuite en jeu sans pouvoir dénouer la crise.

Si bien qu'on en est arrivé aujourd'hui à en appeler aux gouvernements. Plusieurs réunions infructueuses entre représentants des divers pays intéressés ont eu lieu la semaine dernière. Les négociateurs se sont retrouvés mardi 26 janvier à Paris, au Quai d'Orsay, pour une « séance-marathon » qui, jeudi matin, n'avait encore donné aucun résultat.

Un mémorandum signé par quatorze pays européens

Le contrôle de la sécurité des navires de commerce va être renforcé et harmonisé

Les ministres responsables de la sécurité maritime de quatorze pays européens se sont mis d'accord, le 26 janvier, à Paris, pour harmoniser et renforcer les mesure de contrôle des navires dans les ports. ***(Voir la communication au conseil des ministres en page 8.)***

En outre, pour que ces contrôles soient efficaces et que l'on parvienne à limiter les accidents maritimes graves et la pollution, ils ont décidé d'instaurer provisoirement, à partir du centre informatique français de Saint-Malo, un système d'échange d'informations sur les navires contrôlés.

Commentant ces décisions rassemblées dans un « mémorandum d'entente », M. Louis Le Pensec, ministre français de la mer, a souligné que « *l'esprit de cette réunion était moins d'édicter des conventions nouvelles que d'assurer la mise en vigueur et l'application des précédentes conventions internationales concernant la sécurité des navires* ».

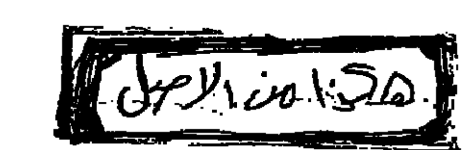
Ce mémorandum, qui n'a pas été signé par les ministres mais par les responsables des administrations maritimes de chaque pays, n'aura donc pas à être ratifié par les Parlements et prévoit des mesures concrètes de contrôle applicables en juillet 1982. Ce souci d'efficacité est une des originalités de cette conférence ; la seconde étant le souci d'associer les marins à ce renforcement des conditions de sécurité. Des représentants des organisations syndicales maritimes internationales ont, d'ailleurs, été reçus le 26 janvier par les ministres.

Les quatorze pays représentés à cette conférence, réunis sur l'initiative de la France (R.F.A., Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, Grèce, Irlande, Italie, Norvège, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni, Suède, et France), « contrôlent » 36 % de la flotte mondiale de commerce, mais les actions coordonnées de contrôle qui seront menées dans les ports européens concerneront 70 % du tonnage de la marine marchande mondiale, compte tenu des différentes escales effectuées par les navires.

En cas de défectuosité ou de manquement constaté sur un navire, des sanctions seront décidées, pouvant aller jusqu'à l'immobilisation du bâtiment, et qui seront les mêmes, quel que soit son pavillon. Un corps de contrôleurs formés dans des conditions analogues et appliquant des règles semblables sera chargé de ces contrôles.

Parlant des pavillons de complaisance, M. Le Pensec a dénoncé « *les conséquences du libéralisma anarchique* », notamment pour la concurrence et la sécurité.

L'immobilier



INDUSTRIE

APRÈS LA NOMINATION DE MM. LÉVY (USINOR) ET DOLLÉ (SACILOR)

La troisième génération des P.-D. G. de la sidérurgie verra-t-elle la fin du tunnel ?

Par décision prise en conseil des ministres du 27 janvier 1982, M. Raymond Lévy, polytechnicien et ancien vice-président du groupe pétrolier Elf-Aquitaine, succède à M. Claude Etchegaray à la tête d'Usinor, et M. Claude Dollé, H.E.C., ancien directeur d'une firme de négoce de produits sidérurgiques, membre du cabinet de M. Dreyfus, ministre de l'industrie, remplace M. Jacques Mayoux à la présidence de Sacilor. Ces choix, à caractère incontestablement « technique », sont intéressants dans la mesure où ils révèlent les motivations et les critères du gouvernement en matière de nomination à la tête des grands groupes. Ils mettent en place des hommes qui auront à résoudre des problèmes redoutables dans une profession saignée, depuis sept ans, par des crises répétées, où l'emploi est revenu de cent cinquante-cinq mille personnes à quatre-vingt-dix-sept mille dans ce laps de temps et qui aura coûté près de 40 milliards de francs au Trésor, sans que ce processus soit terminé pour autant.

Quelles raisons avait le gouvernement pour remplacer deux hommes nommés par M. Barre pour rétablir la situation de deux groupes en faillite virtuelle et qui n'avaient manifestement pas démérité, ni sur le plan de la gestion, ni sur le plan de la compétence ? La tâche de ces deux hommes était de mettre fin à une « *irresponsabilité générale* », et de regarder d'un œil neuf de vieilles industries en y introduisant la rigueur du contrôle et la rationalité des choix avec, pour consigne, le retour à l'équilibre financier en trois ans. Polytechnicien diplômé de la Harvard Business School, venu de l'électronique, formé à la dure école du géant américain I.T.T. comme P.-D.G. de L.M.T., entré en 1976 dans le groupe sidérurgique Chiers-Châtillon, fusionnant ultérieurement avec Usinor, M. Claude Etchegaray était presque arrivé à ses fins puisque son groupe retrouvait précisément cet équilibre financier à la fin 1980, lorsque la tempête la plus violente de son histoire vint ébranler jusque dans ses bases la sidérurgie européenne. Elle obligea la Commission de Bruxelles à proclamer « *l'état de crise manifeste* », puis à décréter un relèvement progressif et autoritaire des prix de vente, qui avaient chuté vertigineusement.

Dans ce processus, M. Etchegaray joua un rôle éminent, s'affirmant « *l'homme clé* » au sein du cartel Eurofer, qui, péniblement parvint à un accord européen sur ce relèvement des tarifs, devenu absolument vital. Mais, dans l'intervalle, le P.-D.G. d'Usinor avait, selon la formule de M. Le Garrec, secrétaire d'État à l'expansion du secteur public, soulevé « *la colère des hauts fourneaux* » en mettant en œuvre un plan de restructuration draconien, approuvé par le gouvernement d'alors, et comportant la fermeture d'installations vétustes au prix de la suppression de plus de onze mille emplois. Qui se souvient des dramatiques incidents de Denain et Longwy, et des affrontements répétés de la direction avec les syndicats ? Aux yeux de ces derniers, M. Etchegaray était devenu le symbole honni du démantèlement et des licenciements (peu nombreux en réalité, l'essentiel des suppressions d'emplois s'étant effectué par mise à la retraite anticipée). Tout dernièrement, les représentants du personnel au comité d'entreprise avaient quitté la séance en proclamant qu'ils refusaient de revenir siéger en présence du P.-D.G. Les ponts étaient, apparemment, coupés de ce côté là, et, dans ces conditions, il était difficile au gouvernement de maintenir dans ses fonctions M. Etchegaray, dont les services pourraient, éventuellement, être utilisés dans la holding Chiers-Châtillon, filiale de Paribas.

Le cas de M. Jacques Mayoux était assez différent. Nommé par M. Barre à la tête de Sacilor en remplacement de M. Pierre Celier, de la famille Wendel, ce major d'H.E.C et de l'inspection des finances, bourreau de travail et impressionnante machine intellectuelle a, en onze ans, fait du Crédit agricole le premier établissement financier de France. Grand commis « de choc », peu complaisant vis-à-vis du pouvoir, il est limogé en 1975 par le gouvernement de M Chirac, refuse plusieurs postes et, « *traversant le désert* » sera employé à diverses tâches avant d'être envoyé au feu dans la sidérurgie, où il entre comme en religion. Pendant trois ans, ce banquier va essayer d'appliquer au casse-tête lorrain un traitement lucide, entreprenant, lui aussi, de poursuivre la restructuration d'un groupe hétérogène. Comme chez Usinor, il ferme certaines installations vétustes et, assez curieusement, finira par supprimer davantage d'emplois (douze mille mais sans licenciements) que M. Etchegaray, mais sans soulever de réactions violentes. Meilleurs procédés, situation différente ? Il y a un peu de tout cela. Pour cette raison, sans doute, les relations de M. Mayoux avec les syndicats étaient meilleures mais le gouvernement avait fait des promesses et le changement devait se manifester dans une Lorraine dont on veut panser les plaies « *à vin nouveau, outres neuves* », dit l'Écriture. M. Mayoux n'en garde pas moins l'estime des pouvoirs publics qui pourraient, entre autres lui confier la présidence d'une très grande banque.

Pour le remplacer, les candidats industriels ou financiers ne se pressaient pas : le problème lorrain fait peur. Un moment, il fut question de désigner un homme politique ou un syndicaliste : le nom de M. Valbon, président communiste du conseil général de la Seine-Saint-Denis circula même. Mais, à l'Élysée, redoutant un peu la réaction des cadres lorrains et, peut-être, de l'étranger, finit par ratifier le choix de M. Dreyfus, qui s'était porté sur M. Dollé, son délégué aux industries métallurgiques.

Des choix « techniques »

Les deux nominations annoncées au conseil des ministres soulèvent deux sortes de commentaires. En premier lieu, le gouvernement, refusant l'aventure, a fait des choix « techniques », dont on peut apprécier l'opportunité. Pour Sacilor, il s'est adressé à un homme du secteur privé, qui a fait toute sa carrière dans la distribution des produits sidérurgiques, et en dernier lieu, ô paradoxe, dans un groupe contrôlé par la société belge Cockerill (PUM). M. Dollé connaît donc de l'intérieur les problèmes de la profession, dans une optique commerciale qui n'a pas toujours été le point fort des deux « *géants* » dans le passé. Cet homme de terrain est aussi, ce qui ne gâte rien aux yeux du pouvoir, un militant du P.S. depuis 1974. Proche de M. Rocard, il a participé aux travaux de la commission industrielle de ce parti de 1974 à 1979. Il affirme éprouver une « *grande humilité* » devant la tâche qui l'attend, à savoir, très probablement, poursuivre le recentrage de la sidérurgie lorraine sur les deux sites de Sérémange (Sollac) et de Grandrange, au prix, sans doute de la fermeture d'installations encore en activité, avec de nouvelles suppression d'emplois à la clé.

Quelques esprits chagrins pourraient redouter qu'une formation de directeur commercial dans une entreprise moyenne ne permette pas de se constituer une doctrine en matière de choix des hommes et de gestion budgétaire, en un mot, ne prédispose pas obligatoirement à la conduite d'une organisation massive et complexe : l'avenir le dira, et, de toute façon, c'est au pied du mur qu'on juge le maçon.

Le problème n'est certes pas le même pour le nouveau patron d'Usinor, M. Raymond Lévy, habitué à diriger de grandes entreprises depuis de longues années, et qui se plaît dans cet état. Certes il est sidérurgiste de fraîche date (avril 1981), mais comme président de la Compagnie française des aciers spéciaux, filiale d'Usinor qui a reçu il y a un an les apports de Creusot-Loire, il a pu mesurer l'ampleur des difficultés et leur nature. Les mêmes esprits chagrins, et irrespectueux, redoutent toutefois, le retour de la « maffia » des polytechniciens du corps des mines, au pouvoir jusqu'en 1978, chez Usinor et qui raffolent des grands regroupements à caractère technique, parfois au détriment de la notion de marché. On prête déjà cette intention à M. Lévy en matière d'aciers spéciaux. Comme son collègue de Sacilor, le nouveau P.-D.G. d'Usinor va se heurter à des problèmes redoutables, notamment celui du sort de l'aciérie de Neuves-Maisons, où des investissements coûteux ont été inutilement engagés, aux dépens de celle de Longwy, insuffisamment alimentées à la suite de choix contestables.

A cette occasion, le « comité de coordination » associant les chefs des deux grands groupes, sous la présidence d'une « *personnalité industrielle* » aura fort à faire. Devant veiller à ce que l'élaboration du programme industriel s'inscrive dans une vision à long terme sur le plan national, il devra arbitrer des conflits brûlants, Usinor se réservant volontiers les produits plats (tôles minces), quitte à spécialiser Sacilor dans les produits longs (poutrelles, profilés) et à se « défausser » du problème Longwy-Neuves-Maisons sur une Lorraine qui va déjà devoir résoudre le problème de regroupement des aciers spéciaux de Pompey et de la Safe.

Il n'en reste pas moins que les nouveaux P.-D.G. vont trouver une situation notablement assainie par rapport à celle de l'au- l'au sdrétu sdrétu sdrétu cmfhy tomne 1978 Le relèvement des prix de l'acier européen peut leur faire entrevoir un retour à l'équilibre d'exploitation vers la fin de 1982, ce qui allègera d'autant le fardeau du Trésor, qui bouche les trous actuellement. La modernisation des installations entreprise depuis deux ans est en bonne voie, et la production s'est hissée, dans certains cas, au niveau de celle de la sidérurgie allemande. Mais en raison des progrès continus de l'étranger, l'effort de modernisation sera accentué, et les dépenses annuelles d'investissement doublées, les choix définitifs ne devant être connus qu'à la fin du premier semestre. Quant à l'élaboration du plan social, elle se poursuit avec les syndicats, qui détiendront cinq des douze sièges des conseils d'administration des deux groupes, contre six aux représentants de l'État et un au P.-DG. La puissance publique va donc se trouver en prise directe avec les problèmes industriels et sociaux, ce qu'avait voulu précisément éviter M. Barre en rendant plus ou moins autonomes les P.-D.G. : c'est là qu'est le grand changement, avec, pour les pouvoirs publics, la préoccupation de ne pas imiter l'exemple désastreux des sidérurgies d'État britannique et italienne. La voie est bien étroite...

FRANÇOIS RENARD.

LES REPRÉSENTANTS DE L'ÉTAT DANS LES CONSEILS D'ADMINISTRATION

● POUR USINOR :

- M. Dulac, sous-directeur à la direction du Trésor.
- M. Lencou - Bareme, sous-directeur à la direction du budget.
- M. Ullmo, commissaire adjoint au plan.
- M. Chetcuti, directeur régional du travail de l'Ile-de-France.
- M. Gadonneix, directeur de la DIMME au ministère de l'industrie.
- M. Servant, ingénieur général des Mines.

● POUR SACILOR :

- M. Dulac, sous-directeur à la direction du Trésor.
- M. Lencou- - Bareme, sous-directeur à la direction du budget.
- M. Ullmo, commissaire adjoint au Plan.
- M. Mignot, délégué à l'emploi
- M. Gadonneix, directeur de la DIMME au ministère de l'industrie.
- M. Herbin, ingénieur général des mines.

Dans la première quinzaine de février, les conseils d'administration de chaque société se réuniront pour coopter en remplacement des anciens administrateurs démissionnaires, cinq représentants des organisations syndicales représentatives dans les entreprises.

ÉNERGIE

M. Mauroy expose à l'Assemblée nationale la position du gouvernement sur le contrat gazier franco-soviétique

Alors que le premier ministre, M. Mauroy, doit exposer la position du gouvernement sur le contrat gazier franco-soviétique à l'Assemblée nationale, dans l'après-midi du 28 janvier, M. Mitterrand a tenu, dès le conseil des ministres du 27 janvier, à justifier cet accord. « *La France*, a-t-il dit, *s'est engagée sur un chemin dont nul ne la fera dévier : celui de la construction d'une politique indépendante garante de sa sécurité et condition de son action pour la paix et la liberté.* » « *L'indépendance et la sécurité de la France*, a-t-il ajouté, *tiennent à sa capacité d'assumer la maîtrise de son économie, de même qu'elles reposent sur son propre effort de défense, sur le respect de l'alliance et sur l'organisation de la sécurité collective en Europe.* » Le président de la République a enfin rappelé que « *l'effort de la France en faveur du peuple polonais est de loin le plus important parmi les nations engagées dans la lutte pour les droits de l'homme dans ce pays* ».

M. Mermaz, président de l'Assemblée nationale, interrogé sur France-Inter, a, de son côté, affirmé : « *Je ne vois pas en quoi la conclusion d'un accord de ce type modifie en quoi que ce soit le sort des Polonais. La France est aujourd'hui le pays du monde occidental qui fait le plus pour la Pologne, puisque nous consacrons 5 milliards de francs pour secourir ce pays. Et nous continuerons.* »

M. Barre : « Je confirme mon accord »

Autre soutien plus inattendu à la décision gouvernementale, M. Raymond Barre, après avoir précisé que les négociations avaient commencé lorsqu'il était premier ministre, a indiqué au quotidien *Rhône-Alpes* : « *J'ai le respect de la continuité de l'État. Je confirme donc mon accord sur les décisions que le gouvernement a prises en ce domaine.* » « *Je refuse*, avait-il ajouté, *les amalgames politico économiques que certains font.* »

Dans un communiqué M. Barre a toutefois souligné, dans la soirée du 27 janvier, que « *les propos qui lui sont prêtés ne peuvent être dissociés de l'analyse d'ensemble des relations Est-Ouest à laquelle il a procédé au cours d'une réunion privée.* » M. Barre affirme d'autre part qu'il a « *effectivement reconnu l'intérêt que la France peut retirer du contrat pour la diversification de son approvisionnement énergétique, mais n'en a pas moins indiqué que le moment choisi pour la signature d'un tel contrat pouvait susciter des réserves* ».

Cette déclaration de l'ancien premier ministre n'a pas l'heur de plaire à M. Pierre Charpy, qui, dans *la Lettre de la Nation*, écrit jeudi : « *C'est triste mais c'est comme cela. Non content d'avoir provoqué la défaite de l'ancienne majorité avec des phrases du genre :* « Y a qu'à pas râler, y a qu'à bosser ». *Raymond Barre se paye le luxe de prendre non seulement à son compte, ce qui ne serait pas grave, mais au compte de la politique d'avant le 10 mai l'accord franco-soviétique sur le gaz* ».

D'autre part l'ambassadeur des États-Unis, M. Galbraith, reçu par M. Mauroy le 27 janvier, a déclaré à sa sortie, à propos de ce contrat : « *Ce n'est pas une bonne chose, ni un avantage pour l'Ouest.* » ?nM eüansné'

● *M. André Diligent*, secrétaire général du C.D.S., a déclaré le 27 janvier : « *Si cette affaire devait être le précédent à d'autres renoncements, nous pourrions aller un jour vers une sorte de Pearl-Harbor énergétique. La France avait une occasion unique de faire partager à l'Europe l'esprit de défense qui l'anime encore. Elle n'a pas su saisir cette occasion.* »

M. BOITEUX DEVRAIT RESTER A LA PRÉSIDENCE D'E.D.F.

Le conseil d'administration d'Électricité de France a proposé le renouvellement du mandat de M. Marcel Boiteux comme président. En vertu d'un décret du 26 février 1979 réduisant à trois ans la durée du mandat des présidents des entreprises nationalisées, le mandat de M. Boiteux est venu à expiration le 16 janvier. M. Boiteux souhaitait ce renouvellement. Il est probable qu'il avait l'accord de l'actuel gouvernement qui doit entériner la décision du conseil d'administration en conseil des ministres. Ancien élève de l'école normale supérieure et agrégé de mathématiques, M Boiteux est entré à E.D.F. en 1949. Directeur général de l'entreprise nationale pendant près de douze ans, il a succédé à M. Delouvrier à la présidence d'E.D.F. en janvier 1979. Il est âgé de cinquante-neuf ans.

SOCIAL

Le SMIC sera-t-il mensualisé ?

Les partenaires sociaux doivent se réunir, le 16 février, au sein de la commission supérieure des conventions collectives, pour étudier la réforme et la progression du salaire minimum de croissance (SMIC). Au moins trois grandes questions se posent aux syndicats, aux employeurs et au gouvernement.

● *Le SMIC dont la fixation reste basée sur un salaire horaire, actuellement plus 18,15 F, va-t-il enfin devenir mensuel ? L'application de l'ordonnance prévoyant qu'au 1er février la durée légale hebdomadaire est ramenée de 40 à 39 heures pose en effet un problème. Le maintien du pouvoir d'achat des smicards signifie que tous les salariés en poste qui gagnaient 3 158 F par mois (174 heures par 18,15 F sur la base de 40 heures par semaine) percevront toujours 3 158 F en février, même si la durée effective passe de 40 à 39 heures par semaine. Mais les nouveaux smicards risquent d'être pénalisés puisque le SMIC reste fixé à 18,15 F l'heure : pour 39 heures par semaine, les nouveaux embauchés ne devraient toucher, en fin de mois, que 3 078 F... Peut-on maintenir, dans les faits, deux SMIC ?*

L'une des solutions consisterait à mensualiser le SMIC, au risque d'entraîner un accroissement de charges pour les entreprises.

● *Deuxième question : l'exonération partielle des charges sociales sera-t-elle maintenue ou élargie ? Dès leur arrivée au pouvoir, les socialistes, en majorant fortement le SMIC, avaient décidé de faire supporter par l'État la moitié des cotisations légales. L'extension de cette formule permettrait d'alléger les charges des entreprises dites de main-d'œuvre.*

● *Dernier problème enfin : l'augmentation du pouvoir d'achat du SMIC sera-t-elle poursuivie ? Selon le plan intérimaire 1982-1983, elle devrait être de 7 % environ. Les syndicats souhaitent qu'une programmation soit établie et les pouvoirs publics, eux, entendent lier cette évolution à celle de l'économie.*

Le gouvernement devrait, le 16 février, donner un début de réponse à ces questions, et le conseil des ministres devrait se prononcer avant le 1er mars sur l'éventualité d'une mensualisation du SMIC. Il pourrait aussi décider d'anticiper la majoration automatique de 2 % du SMIC — en raison de l'inflation — en décidant de procéder à cette réévaluation le 1er mars au lieu du 1er avril. — J.-P. D.

Les syndicats patronaux dénoncent les « rigidités » de l'ordonnance sur le travail temporaire

L'adoption, par le conseil des ministres de mercredi (*le Monde* du 28 janvier), des deux ordonnances relatives au travail temporaire et aux contrats à durée déterminée, suscite des réactions favorables de la part des syndicats ouvriers. Ainsi, la centrale de M. Maire estime que ces textes « *vont dans le sens des orientations définies par la C.F.D.T. à son congrès de Brest : la réduction du travail précaire* ».

De son côté, F.O. « *apprécie positivement* » le contenu des ordonnances, qui renferme « *un certain nombre des propositions qu'elle a formulées* ». L'organisation de M. Bergeron demande « *un renfort des moyens dont disposeront les services du ministère du travail pour faire appliquer cette nouvelle loi* ». Quant à la C.F.T.C., elle considère que les dispositions prises vont rendre « *la situation des travailleurs concernés plus acceptable* », et elle souhaite une rapide reprise des négociations sur l'établissement d'une convention collective entre les centrales ouvrières et les syndicats patronaux du travail temporaire.

Ces derniers dénoncent, pour leur part, les « *rigidités* » de l'ordonnance gouvernementale concernant l'intérim. Au cours d'une conférence de presse réunie mercredi 27 janvier, M. Claude Deroure, président de l'Union nationale des entreprises de travail temporaire (UNETT), assure, en effet, que « *l'ensemble de l'ordonnance met en place une architecture lourde, complexe, voire étouffante* », et qu'il en résultera une chute de l'activité de la profession de l'ordre de 30 %, avec la disparition d'un certain nombre de petites E.T.T. C'est aussi l'avis du Promatt (syndicat des professionnels du travail temporaire), qui affirme que les nouvelles contraintes imposées sont « contraires » à la nature des services fournis et qu'elles ne peuvent favoriser l'embauche permanente des intérimaires. Le dernier-né des syndicats patronaux, le SPGMETT, parle également d'un « *corset de règlements beaucoup trop contraignant* », qui entraînera « *la diminution du nombre des intérimaires* », et donc, selon lui, l'augmentation du chômage.

Les syndicats patronaux de l'intérim s'élèvent, en particulier, contre deux mesures : l'institution du contrat date à date (avec indication de la date de fin de mission) et l'interdiction d'employer des travailleurs temporaires successivement sur un même poste. Pour l'UNETT, le contrat date à date « *oblige l'utilisateur à prévoir, ce qui est par nature imprévisible, la durée exacte de la mission d'un intérimaire* ». « *Une mission de courte durée qui aurait pu être prolongée*, poursuit-elle, *se terminera alors brutalement, sans offrir au salarié intérimaire la certitude qu'une nouvelle mission lui succédera. Le risque nous semble donc tant économique que social.* »

Cependant, les syndicats patronaux se déclarent prêts à « *jouer le jeu* », et l'UNETT, notamment, a confiance dans « *les capacités d'adaptation* » de ses adhérents. Elle souligne aussi « *la réelle volonté de concertation qui a présidé à l'élaboration de cette ordonnance* ».

Enfin, le Syndicat national de la petite et moyenne industries (S.N.P.M.I., patronat indépendant) affirme, dans un communiqué : « *Concernant le travail temporaire et les contrats à durée déterminée, le S.N.P.M.I. se félicite que le principe ait été maintenu, mais regrette que les modalités pour y recourir soient plus contraignantes et plus coûteuses* » pour les entreprises utilisatrices qu'il représente.



(Dessin de KONK.)

La SMIC sera-t-il mensualisé ?



NIVEAU BAC (ou plus)

PROGRAMMEURS-ANALYSTES

Institut du groupe

AGRICULTURE

La Commission européenne renonce à accroître les taxes sur la production laitière

De notre correspondant

Bruxelles (Communauté européennes). — La Commission européenne a approuvé, mercredi, les propositions de prix agricoles à appliquer au cours de la campagne 1982-1983. Reprenant, pour l'essentiel, le projet qui lui avait été soumis par ses services (*le Monde* du 19 janvier) et dont elle avait différé l'examen en raison de la prolongation de la négociation agro-budgétaire menée par les ministres des affaires étrangères des Dix, elle préconise un relèvement des prix de 9 % pour la majorité des produits agricoles : produits laitiers, viande de porc et de mouton, sucre, vin, huile d'olive. Le prix de la viande de bœuf serait relevé de 9 % mais en deux étapes : 6 % au 1er avril, date de début de campagne, et 3 % en décembre.

S'agissant des céréales, dont la Commission estime que les prix doivent graduellement se rapprocher de ceux pratiqués dans les pays concurrents, elle propose un relèvement de 6,58 % des principaux prix d'intervention, et de seulement 5,3 % pour le blé de deuxième qualité. L'ajustement proposé pour le colza est de 7 %, celui applicable aux fruits et légumes se situe entre 8 % et 10 %.

Ces augmentations sont très inférieures au relèvement moyen de 16 % réclamé par le COPA (Comité des organisations professionnelles agricoles de la C.E.E.). La Commission reconnaît que le revenu moyen agricole n'a cessé de diminuer au cours des trois dernières années dans la Communauté (selon ses chiffres, en termes réels : moins 2 % en 1981 après une chute de 7 % en 1980 et de 3 % en 1979). Le syndicalisme agricole européen n'appréciera pas non plus la fixation d'objectifs de production pour les céréales : 119,5 millions de tonnes « toutes céréales », à l'exception du blé dur, et pour le colza, avec la perspective, si ces seuils sont dépassés en 1982, d'une diminution des prix garantis l'année suivante.

En revanche, les organisations professionnelles constateront avec soulagement que la Commission, faisant siennes les conclusions provisoires des pourparlers entre les ministres des affaires étrangères, renonce à accroître cette année les disciplines imposées aux producteurs de lait. La taxe de coresponsabilité à laquelle les exploitants sont assujettis depuis plusieurs années, est maintenue à son niveau de 2,5 % du prix indicatif. Les exemptions et allégements existant aujourd'hui au profit de l'agriculture de montagne et des régions défavorisées continueront à être appliqués. De surcroît, la Commission propose de prévoir un crédit de 120 millions d'ESU (720 millions de francs) en faveur des petits producteurs de lait. Les modalités de l'octroi de cette aide au revenu ne sont pas précisées. La Commission songe cependant à une *« modulation »* de la taxe de coresponsabilité.

Dans le cas où les livraisons aux laiteries viendraient, en 1982, à excéder de plus de 0,5 % celles de 1981, la Commission annonce qu'elle proposera immédiatement aux gouvernements membres des mesures visant à faire prendre en charge par les agriculteurs la résorption des excédants ainsi créés : il pourrait s'agir, par exemple, d'une super-taxe, d'une diminution des prix d'intervention ou d'une suspension partielle des achats d'intervention.

Les aménagements monétaires préconisés sont légèrement moins ambitieux que ceux qui figuraient dans les propositions initiales. Les montants compensatoires monétaires (M.C.M.) « positifs », c'est-à-dire ceux appliqués dans les pays à monnaie forte, seraient réduits de 4,5 % en R.F.A., de 4 % au Royaume-Uni et de 3 % aux Pays-Bas (ils sont actuellement de 8,3 % en R.F.A., de 8 % au Royaume-Uni et de 4,3 % aux Pays-Bas). Les M.C.M. positifs jouent comme des subventions à l'exportation et des taxes à l'importation. Leur application prolongée est considérée par les professionnels français comme une source très gênante de distorsions dans la concurrence. Leur réduction se traduirait par une moindre hausse des prix dans les pays concernés.

PHILIPPE LEMAITRE.

L'accord entre Paris et Rome

(Suite de la première page.)

Il a été convenu que M. Cellard, secrétaire d'Etat à l'agriculture, viendrait discuter de ce dossier à Rome la semaine prochaine.

Pour le reste, Paris et Rome sont sur la même longueur d'onde. Ils conviennent qu'une augmentation substantielle de prix doit être obtenue à Bruxelles, que les petits producteurs de lait doivent être exonérés de la taxe de coresponsabilité (tout en maintenant une distinction complémentaire entre les zones de plaines et les zones difficiles, soit les sept dixièmes du territoire agricole italien), qu'une protection des productions oléagineuses européennes doit être trouvée face aux importations sans prélèvement communautaire.

Mais surtout les deux pays reconnaissent qu'ils ont besoin, au-delà des prix communautaires, d'ajustements particuliers correspondant à l'importance de l'inflation de l'ordre de 17 % en Italie et de 14 % en France.

Parmi les moyens de correction envisageables, on a évoqué l'idée d'une forte dévaluation des monnaies vertes, ce décrochage par rapport à la lire ou au franc commercial donnant lieu à création de montant compensatoire monétaire, positif cette fois. Il ne s'agit là que d'une hypothèse de travail. Les organisations professionnelles agricoles italiennes, qui prévoient toutes de descendre dans la rue pour faire pression sur les négociateurs européens, avancent d'autres idées de correctif : une bonification d'intérêts financée par le budget communautaire ou encore des aides nationales, à la condition qu'elles soient diversifiées selon les pays et négociées en commun par les Dix, comme nous l'a précisé M. Serra, le président de la Confagricoltura.

Mais de telles mesures se heurteraient aux difficultés propres à la société italienne. En premier lieu, la réforme du crédit à l'agriculture, inexistant en tant que tel en Italie, n'a toujours pas abouti. En second lieu, l'état des finances publiques permettra-t-il l'octroi d'aides dans un Etat où l'agriculture n'est pas considérée comme une priorité nationale ?

Aussi dans le débat européen, Rome peut-elle apparaître comme une alliée de la France parce que les intérêts agricoles des deux pays sont liés, si l'on excepte la querelle des vins, mais une alliée qui ne dispose pas de toutes ses forces dans la mesure où le second grand pays agricole de la Communauté — le premier par la population active — ne maîtrise pas son devenir agricole.

Absence de planification

En outre, la France est soupçonnée de manquer de ferveur européenne, derrière son discours sur la nécessité de la relance. Ainsi la presse italienne reproche-t-elle au plan français de reconquête du marché intérieur (sur le meuble, le cuir et le jouet) de coûter à l'Italie 950 milliards de lires (4,7 milliards de francs), du fait d'une diminution de ses exportations.

Mais peut-on à la fois se plaindre d'un plan qui résulte d'une volonté politique en France et d'une absence de planification qui laisse l'agriculture italienne évoluer, certes, mais sans contrôle ?

M. Avoglio, dirigeant de la Confcoltivatori, syndicat agricole de tendance de gauche, né en 1977, et qui a été reçu à Rome mercredi 27 janvier, à sa demande, par Mme Cresson, explique ainsi l'échec du « Quadrifoglio », ce plan de développement de l'agriculture adopté sous le ministère de M. Marcora : *« Les idées étaient bonnes, il faut persévérer, mais il n'est pas possible de planifier seulement l'agriculture. »* On assiste dès lors à un relatif rapprochement des centrales syndicales, celles liées à la démocratie chrétienne, la Coldiretti et la Confagricoltura, et celle de M. Avoglio. Rapprochement né de la nécessité de faire entendre le discours économique à des politiciens « purs »... Illustration concrète de ce rapprochement, la création il y a un mois par les trois confédérations d'une société pour la valorisation des produits agricoles (Confagri) et pour le tourisme vert. Illustration symbolique : la présence au dîner offert mardi 26 par le ministre italien de l'agriculture à Mme Cresson des représentants des trois syndicats.

Finalement, dans le débat communautaire face aux pays qui aimeraient résumer la réforme de la politique agricole commune à une réduction de son budget, l'axe Paris-Rome ne donnera toute sa puissance que si ces deux pays donnent la preuve qu'ils croient en leur agriculture et leurs agriculteurs.

JACQUES GRALL.

C.E.E.

ACCORD DE PÊCHE ENTRE LA COMMUNAUTÉ ET L'ESPAGNE

La Communauté économique européenne et l'Espagne ont signé, le 26 janvier, un accord sur la pêche autorisant les chalutiers espagnols à opérer dans les eaux communautaires.

Aux termes de cet accord, les pêcheurs espagnols pourront capturer 8 500 tonnes de merlu dans les eaux communautaires en 1982, sans compter des facilités qui seront accordées pour la pêche artisanale. Cent trente licences de pêche seront délivrées pour un nombre équivalent de bateaux à partir du 15 février, date à laquelle l'accord doit entrer en vigueur.

Cet accord met un point final aux négociations entre l'Espagne et la C.E.E. qui étaient bloqués depuis plusieurs mois. Les pêcheurs espagnols n'avaient plus accès aux eaux irlandaises et britanniques depuis le 1er janvier dernier, et se trouvaient interdits de pêche dans le golfe de Gascogne depuis octobre 1981. — *(A.F.P.)*

CONJONCTURE

LE CLIMAT S'AMÉLIORE DANS L'INDUSTRIE estime l'INSEE

Le climat général dans l'industrie s'améliore dans la perspective d'une poursuite de la remontée de la production au cours des trois prochains mois, indique l'INSEE dans son enquête de janvier. Toutefois, si, globalement, les industriels paraissent plus optimistes, alors que leurs carnets de commandes se regarnissent depuis novembre, leurs réponses font apparaître une situation divergente selon les secteurs : la croissance se poursuit dans le secteur des biens de consommation, alors que l'activité, stable dans les biens d'équipement, est en recul depuis deux mois pour les biens intermédiaires. Les chefs d'entreprise continuent à prévoir de fortes hausses de prix à la production pour l'ensemble de l'industrie.

Cependant, l'indice de la production industrielle (hors bâtiment et travaux publics) s'est établi à 131 en novembre 1981, soit au même niveau que durant les deux mois précédents. L'INSEE publie également la série corrigée des indices mensuels précédents, qui montre une grande stabilité sur un an de la production industrielle : 129 en novembre 1980, 133 en décembre, 127 en janvier 1981, 130 en février, 129 en mars, 128 en avril, 130 en mai, 131 en juin, 129 en juillet-août, 131 en septembre, octobre et novembre.

● *Doublement en 1981 du montant des engagements du F.M.I.* — Les engagements du Fonds monétaire international ont plus que doublé en 1981 pour atteindre 17,5 milliards de dollars (ou 15,2 milliards de droits de tirage spéciaux) contre 8 milliards en 1980.

CARNET

Naissances

— Rosalie et Jean-Charles KITOUS ont la joie de faire part de la naissance de leur fils

Clément,

le 21 janvier 1982.

— Martin LÉVY, Lyne, née Cohen-Solal, et Agathe ont la joie d'annoncer la naissance de

Judith,

Paris, le 22 janvier 1982.

— M. et Mme Jacques TERRIERE sont heureux de faire part de la naissance de

Romain,

à Paris, le 23 janvier 1982.

Décès

Mgr MAURICE HIRET

— Mgr Jean-Marie Lustiger, archevêque de Paris,
Mgr Robert Frossard, évêque auxiliaire,
Mgr Daniel Pezeril, évêque auxiliaire,
Mgr Emile Marcus, évêque auxiliaire,
Ses collaborateurs de la chancellerie de l'archevêché de Paris,
Les prêtres et les fidèles du diocèse de Paris,
Ses filleules,
Les familles Tequi et Traub,
Et tous ses amis,
ont la douleur d'annoncer la mort, survenue le mardi 26 janvier 1982, de

Mgr Maurice HIRET,
prélat d'honneur de Sa Sainteté,
vicaire général
de l'archevêque de Paris,
chancelier
de l'archevêché de Paris.

La messe de ses obsèques sera célébrée en la basilique Notre-Dame de Paris, le samedi 30 janvier 1982, à 10 h. 30.

Le corps de Mgr Hiret sera déposé en la chapelle de l'Ecole militaire, du 28 janvier 16 heures au 30 janvier à 9 h. 30. Entrée, 13, place Joffre, 75007 Paris (de 8 h. à 20 h.).

Cet avis tient lieu de faire-part.

[Né à Paris en 1916, Mgr Hiret était licencié en droit, diplômé d'études supérieures d'économie politique et diplômé d'Oxford. Lieutenant d'artillerie pendant la seconde guerre mondiale, il a été en captivité pendant quinze mois ; il avait fait ses études ecclésiastiques au séminaire d'Issy-les-Moulineaux, et à l'Institut catholique de Paris. Il était licencié en théologie et en droit canonique. Ordonné prêtre le 16 avril 1949, il fut successivement aumônier de l'Ecole militaire (1950), chancelier du vicariat aux armées (1956), puis chancelier de l'archevêché de Paris (mars 1966) et vicaire général de Paris en novembre 1966. Mgr Hiret avait été nommé prélat d'honneur de Sa Sainteté en 1980. Il était président du conseil d'administration de la Caisse mutuelle d'assurance-vieillesse des cultes, et membre du groupe national de travail sur la vie matérielle de l'Eglise. Durant sa fonction de chancelier, Mgr Hiret s'est fait remarquer par sa compétence et sa loyauté.]

— Mme Claude Courvalin,
son épouse,
Le docteur Jean-Claude Courvalin,
Les docteurs Patrice et Catherine Courvalin,
Corinne Courvalin,
ses enfants,
Thomas et Damien,
ses petits-fils,
Et toute sa famille,
font part du décès du

colonel COURVALIN,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
cinq citations,
ingénieur des Arts et Métiers,
ancien directeur du CETIM
de Saint-Etienne et Senlis.

La cérémonie religieuse aura lieu le samedi 30 janvier, à 14 heures, en l'église de Vallières-les-Grandes (Loir-et-Cher).
82, rue Jouffroy,
75017 Paris.

— Trouville-sur-Mer.
M. Claude Davy, son fils,
Sa famille et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Fernande DAVY,

survenu dans sa quatre-vingt-unième année.

Ses obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité, à Trouville-sur-Mer, le mercredi 27 janvier 1982.
20, rue Amiral-de-Maigret,
14360 Trouville-sur-Mer.

— Ses amis et collaborateurs ont la tristesse de faire part du décès de

Colette JULIEN,

survenu à la suite d'une maladie, le 24 janvier 1982, à Paris.

— Mme André Mallessard,
M. et Mme Louis Pacaud,
M. et Mme Félix Beyron,
ont la douleur de faire part du décès de

M. André MALLESSARD,
imprimeur,

survenu à Lyon le 16 janvier 1982, à l'âge de soixante et un ans.

Une messe sera célébrée à son intention le mercredi 3 février 1982, à 11 heures, en l'église Saint-Louis-en-l'Isle (Paris-4e).

Priez pour lui.

— L'éditeur,
Les directeurs et la rédaction de l'hebdomadaire italien « l'Espresso », ont la douleur de faire part du décès de

Giancarlo MARMORI,

leur ami et collaborateur apprécié, correspondant à Paris depuis la fondation du journal.

— Nous apprenons le décès de
M. Edouard OLLIVRO,
ancien député
des Côtes-du-Nord,
survenu mercredi matin 27 janvier 1982 des suites d'une crise cardiaque.

[Né le 27 février 1921 à Lannion (Côtes-du-Nord), Edouard Ollivro, licencié ès lettres, diplômé d'études supérieures d'histoire, avait enseigné l'histoire de 1944 à 1967 successivement aux lycées de Lannion puis de Guingamp. Elu conseiller municipal de Guingamp en 1959, devenu maire en 1961, il avait conservé cette fonction jusqu'aux municipales de mars 1977, à l'occasion desquelles sa liste avait été mise en minorité. Il siégeait depuis lors dans la minorité du conseil municipal. Elu député de la quatrième circonscription des Côtes-du-Nord en 1967, réélu en 1968 et 1973, Edouard Ollivro (C.D.S.), qui avait succédé en octobre 1977, à M. Max Lejeune élu sénateur, comme président du groupe réformateur de l'Assemblée nationale, avait été battu aux élections législatives de 1978 par M. François Leizour (P.C.). Vice-président de 1969 à 1975, du Centre d'études et de liaisons des intérêts bretons (CELIB), il avait été membre (1974-1975) de la délégation parlementaire pour la radiodiffusion-télévision française.

Edouard Ollivro dont « le Monde » a publié à plusieurs reprises des chroniques sous le titre « Sur le carnet d'un député », était également l'auteur de « Grand Bal à Cadolan » et de « Picou, fils de son père ». Ce dernier roman avait été adapté pour la télévision.]

— Don Rafael Ramirez de Verger y Ruano,
Doña Carmina Serra de Ramirez de Verger et leurs enfants,
Don José Serra i Salva,
Doña Luisa Catalan de Serra,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jean-Pierre Caslot-Serra et leurs enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

Doña Conchita SEGURA i BATET,

veuve de Don Juan Serra i Salva, pieusement décédée à Barcelone, à l'âge de soixante-trois ans, le 23 janvier 1982.
Balmes 206, 7e, 1a.,
Barcelone 10.
31, avenue du Général-Sarrail,
75016 Paris.

— L'inspecteur général des A.O.M. et Mme Bernard Vinay,
Mme Monique Gentile,
Le professeur et Mme Jacques Lapierre,
Le commandant et Mme Jean-Louis Cottet,
Leurs enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

Thérèse VINAY,
née Minard,

leur mère, grand-mère et arrière-grand-mère,
survenu pieusement à Paris, le 26 janvier 1982, dans sa quatre-vingt-onzième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Paul - Saint-Louis (Paris-4e), le vendredi 29 janvier, à 8 h. 30.

Une messe sera dite en l'église de la Trinité (Alpes-Maritimes), le samedi 30 janvier, à 10 h. 15, suivie de l'inhumation dans le caveau de famille.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

9, rue Friant,
75014 Paris.
Avenue Gasquet,
83220 Le Pradet.
16, rue de Seine,
75006 Paris
28, rue de Rivoli,
75004 Paris.

Anniversaires

— Une pensée est demandée à ceux qui ont connu et apprécié

Jean MAZUREK,

qui nous a quittés le 29 janvier 1976.

— En ce dixième anniversaire de la mort de

Laurence FOURNIAU,

Paul Fourniau, son mari,
Charles et Paulette Fourniau,
Jacques et Mady Ménier,
ses enfants,
Catherine, Anne, Françoise, Laurence, Claire, Sylvie, Jean-Michel et Vincent, ses petits-enfants,
demandent à tous ceux qu'elle a accueillis, aidés, aimés, de garder vivante sa mémoire.

Communications diverses

— L'Association des Lorrains de Paris donnera son banquet annuel vendredi 29 janvier, à 19 h. 30 précises, sous la présidence du général Marcel Bigeard, député de Toul, ancien ministre, dans les salons du pavillon Dauphine (place du Maréchal-de-Tassigny). Tél. 579-99-37.

— L'Amitié Charles-Péguy organise une « table ronde » autour du livre de Geraldi Leroy, « Péguy entre l'ordre et la révolution ». Participation prévue de : Paul Thibaud, Madeleine Reberioux, Jean Bastaire et l'auteur. Samedi 30 janvier, à 15 heures : Alliance française, 34, rue de Fleurus, 75006 Paris.

— A l'occasion de la fête du Têt, la Tribune neutraliste et l'Amicale France-Sud-Est asiatique organisent une soirée le dimanche 31 janvier, de 15 heures à minuit, à la Maison des mines, 270, rue Saint-Jacques, 75005 Paris (entrée des salles, 9, rue Pierre-Nicole).

Au programme : chants et musiques indochinois, buffet froid.

— Les Fontaines. — Questions actuelles : « La pensée de Jean-Paul II est-elle moderne ? », 30-31 janvier ; « La laïcité, querelle ancienne ou idée neuve ? », 6-7 février ; « Le travail professionnel féminin », 20-21 février. Renseignements et inscriptions : Les Fontaines, B.P. 205, 60500 Chantilly.

Soutenances de thèses

DOCTORAT D'ETAT

— Université de Paris-I, vendredi 29 janvier, à 15 heures (cabinet 2), Centre Panthéon, M. Jacques Audibert : « La politique d'équilibre budgétaire sous la Ve République ».

Avis financiers des sociétés

AFFAIRES

Le président de Matra va tenter de régler le différend qui l'oppose à des actionnaires minoritaires

Réuni le mardi 26 janvier 1982 pour examiner les conséquences de la décision du tribunal de commerce faisant droit au recours intenté par le Rassemblement des actionnaires de Matra (RAMA) (*le Monde* daté 24-25 janvier), le conseil d'administration de Matra a publié mercredi un bref communiqué.

De ce document sibyllin, il ressort que le conseil de Matra s'est borné « *à donner pouvoir à son président (M. Lagardère) pour qu'il recherche toute solution permettant de satisfaire à l'ordonnance du tribunal de commerce, tout en demeurant dans le cadre du contrat signé avec le premier ministre le 12 octobre 1981* ».

Le refus de la société d'apporter le moindre commentaire à ce communiqué témoigne de l'embarras dans lequel elle se trouve plongée après l'ordonnance de référé du 22 janvier dernier. Celui-ci a pour effet de suspendre l'application de la quatrième résolution votée à l'assemblée générale de Matra le 14 janvier 1982, qui porte sur l'augmentation du capital de Matra et sur la procédure d'échange d'actions qui doit permettre à l'Etat de prendre une participation de 51 % dans le capital de la firme, conformément au protocole du 12 octobre dernier signé par M. Lagardère et M. Mauroy et dont le contenu n'a jamais été rendu public dans son intégralité.

La marge de manœuvre de M. Lagardère est étroite. Les pouvoirs publics, en effet, se retranchant derrière le caractère de « *droit privé* » de l'accord conclu, estiment qu'il convient à Matra de régler les problèmes que lui pose ce groupement d'actionnaires contestataires. De son côté, le RAMA apparaît bien décidé à jouer à fond sur la procédure pour obtenir une indemnisation supérieure aux chiffres initialement prévus : 1 215 F par action Matra et 251 F par action M.M.B. (« Multi Médias Beaujon »), représentant les anciens actifs « médias » de Matra. — S. M.

GENERAL MOTORS ET ISUZU VONT FABRIQUER ENSEMBLE DES CAMIONS EN TUNISIE

General Motors et la firme japonaise Isuzu, troisième constructeur nippon de camions, dont il détient 34 % du capital, vont s'associer à une société tunisienne, Afrique Autos, pour assembler en Tunisie des camions légers de la gamme Isuzu et des automobiles « breaks » d'Opel (la filiale ouest-allemande de G.M.). Une nouvelle société sera créée, dont Afrique Autos détiendra 70 % du capital, General Motors 20 % et Isuzu 10 %. Elle construira une usine à 150 kilomètres au sud de Tunis, qui produira, dans un premier temps cinq mille véhicules par an (trois mille camions et deux mille breaks), cette production devant être doublée au bout de cinq ans.

NUMÉRO UN MONDIAL DE LA LOCATION DE VÉHICULES

Hertz est à vendre

Le groupe Hertz, numéro un mondial de la location de véhicules sans chauffeur, avec un chiffre d'affaires de 1,5 milliard de dollars (8,5 milliards de francs environ) est à vendre. En raison de ses difficultés financières, sa maison mère, le groupe américain R.C.A. (radio et télévision), cherche un acheteur. Des négociations ont été engagées avec plusieurs firmes, dont les noms n'ont pas été rendus publics. Jusqu'à présent, elles ont achoppé sur le prix de cession.

Entré dans le groupe R.C.A. en 1967, Hertz a été pendant plus de dix ans l'un de ses fleurons. Mais au cours des trois dernières années, le loueur automobile a subi des revers de fortune. En plus de sa baisse d'activité, notamment dans les aéroports internationaux, la compagnie a terriblement souffert de la chute des cours sur le marché américain des voitures d'occasion et ainsi perdu beaucoup d'argent dans la revente régulière de ses voitures. Elle a également pâti de la hausse des taux d'intérêt. De fait, pour renouveler sa flotte, Hertz a recours aux emprunts à court terme et rien que pour les neuf premiers mois de 1981 ses frais financiers ont atteint 128,4 millions de dollars (720 millions de francs contre 80,5 millions, 443 millions de francs en 1980 à pareille époque). Par voie de conséquences, ses profits n'ont cessé de s'éroder. Son bénéfice avant impôt est revenu à 127,2 millions de dollars (— 13,5 %) en 1980 et les comptes de l'exercice écoulé devraient se solder par un résultat nul.

De son côté, le groupe R.C.A. n'est pas dans une situation beaucoup plus brillante. Attaqué de tous côté, par ses concurrents japonais, il perd des parts de marché. Le vidéodisque, sur lequel il comptait pour remonter la pente a été un échec et lui a coûté 200 millions de dollars (1,1 milliard de francs) et pour 1981 ses comptes se sont soldés par un déficit de 54 millions de dollars (303 millions de francs) avec un chiffre d'affaires stable à 8 milliards de dollars (45 milliards de francs). Les P.-D.G. se succèdent à sa tête et le dernier en date, M. Thornton Bradshaw, quatrième en six ans, s'évertue de centrer ses activités dans les technologies de pointe (communicatioin, information, électronique. — A. D.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

La réforme du Fonds européen de développement régional risque de pénaliser les projets français

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — La réforme du Fonds européen de développement régional (Feder) envisagée par les instances communautaires remet en cause le statut dont la France bénéficie actuellement à l'intérieur de ce fonds.

Pour l'instant, le Feder n'est qu'un simple mécanisme de transfert financier. La Commission européenne joue le rôle de caissier qui assure un financement complémentaire des projets engagés par les administrations nationales ; la répartition du total des sommes disponibles (onze milliards de francs cette année) étant établie préalablement (13 % pour la France).

Depuis deux ans, 5 % des fonds de la C.E.E. sont toutefois placés en dehors des quotas nationaux et gérés directement par Bruxelles. C'est sur ces crédits « hors quota » que la Communauté finance sa participation au programme de développement du Grand Sud-Ouest.

Afin de répondre aux demandes de la Grande-Bretagne sur sa contribution au budget communautaire — c'est là la principale raison de la mise en chantier de la réforme. — les Dix ont accepté que les ressources du Feder soient destinées particulièrement aux « *pays les moins prospères* » : outre le Royaume-Uni, la Grèce, l'Irlande et l'Italie. Les capitales européennes sont aussi convenues que la dotation du fonds régional sera augmentée de façon sensible chaque année.

Dans ses propositions formulées en octobre dernier, la Commission demande que 80 % du montant annuel soient attribués dès 1983 à ces quatre Etats membres, au Groenland et aux DOM français (2,5 % des sommes sous quota). Afin d'amorcer une véritable politique régionale de la C.E.E., elle souhaite que les 20 % restants soient mis dans une section « hors quota » ; les décisions de financement qui seraient prises par Bruxelles devant se faire selon des critères communautaires.

L'accord n'est pas intervenu pour l'instant sur ce schéma, ni les uns ni les autres ne voulant être écartés définitivement de l'un des deux modes de financement. Reste que la concentration de l'aide communautaire est désormais acquise et que la France est l'Etat qui risque de perdre le plus au change. Parmi les « pays riches » elle est, en effet, le seul à bénéficier d'un quota important. Aussi le gouvernement français souhaite-t-il d'une façon ou d'une autre le maintien de la garantie actuelle.

La seconde difficulté pour la France concerne la définition retenue par Bruxelles pour l'attribution des fonds placés sous sa responsabilité. Il est proposé que les crédits de la section « hors quota » soient destinés principalement « *aux régions de la Communauté particulièrement affectées par des problèmes récents et graves de déclin industriel* ». La Commission acceptera-t-elle un « saupoudrage » de son aide si la DATAR présente des dossiers qui vont à l'encontre du principe de la concentration des fonds octroyés par le Feder.

MARCEL SCOTTO.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	+ haut	UN MOIS Rep. + ou Dép. —		DEUX MOIS Rep. + ou Dép. —		SIX MOIS Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U.	5,9215	5,9255	pair	+ 40	+ 20	+ 60	— 50	+ 80
$ can.	4,9455	4,9505	— 26	+ 34	— 20	+ 40	— 130	+ 25
Yen (100)	2,5605	2,5640	+ 160	+ 190	+ 355	+ 385	+ 1070	+ 1140
DM	2,5410	2,5450	+ 80	+ 110	+ 180	+ 220	+ 610	+ 690
Florin	2,3120	2,3155	+ 80	+ 105	+ 180	+ 205	+ 560	+ 620
F B. (100)	14,9630	14,9798	— 385	— 160	— 1080	— 785	— 3170	— 2545
F S.	3,1860	3,1910	+ 140	+ 175	+ 320	+ 360	+ 950	+ 1065
L. (1000)	4,7350	4,7410	+ 130	+ 28	— 550	— 475	— 1720	— 1540
£	10,9480	11,0620	— 285	— 278	+ 100	+ 205	+ 480	+ 760

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	9 7/8	10 1/8	9 7/8	10 1/4	10	10 3/8	10	10 3/8
$ E.-U.	13 7/8	14 3/8	14 3/8	14 3/4	14 9/16	14 15/16	15 3/8	15 3/4
Florin	9 3/4	10	9 7/8	10 1/4	10	10 5/8	10 1/16	10 15/16
F B. (100)	13 1/4	14 1/4	16 1/2	18 1/8	18 1/8	19 3/4	19	20 1/2
F S.	24 7/8	30 1/8	8 5/8	9	8 9/16	8 15/16	8 7/8	9 1/4
L. (1000)	17	19	21	22 1/4	21 1/2	22 1/2	22 7/8	23 3/4
£	14	14 3/4	14	14 7/8	14	14 3/4	14 5/16	14 15/16
F. français	14 3/4	15 1/4	14 7/8	15 3/8	15 1/4	15 3/4	16 1/2	17

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.



...ent de Matra va tenter de régler
...l'oppose à des actionnaires minoritaires

NUMÉRO UN MONDIAL DE LA LOCATION DE VÉHICU...

Hertz est à vendre

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

La réforme du Fonds européen de développement régional ...risque de pénaliser les projets ...

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVI...

TAUX DES EURO-MONNAIES

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

27 JANVIER

Plus hésitant
Nouveau repli du napoléon

Poursuivant son mouvement de balancier, le marché parisien s'offre une séance de correction en ce milieu de séance après la vive avance constatée mardi sur les valeurs françaises.

La Bourse continue cependant à faire preuve de bonnes dispositions ainsi qu'en témoigne l'évolution de l'indicateur instantané en cours de séance.

Alors qu'il effleurait le 1 % de hausse au premier son de cloche, ce témoin du marché faisait progressivement marche arrière au fur et à mesure des cotations pour se borner à un gain de 0,4 % en fin de séance.

Entre-temps, un peloton groupé de titres avait tenté une échappée dont devaient finalement bénéficier Chiers (+ 7,5 %), CIT-Alcatel et Sommer Allibert (+ 6 %), Pechelbronn et Raffinage (+ 5 %) et, surtout, Usinor (+ 12 %), alors qu'a été confirmée en conseil des ministres la nomination de son nouveau président, M. Lévy.

A l'inverse, Silic, Saulnes, Jacques Borel et Ciment français s'inscrivent en retrait de 3 % à 5 %.

Sur le marché de l'or, le napoléon est à nouveau en baisse à 651 F (– 11 F), perdant ainsi près de 5 % depuis le début de la semaine, mais le lingot va de l'avant à 71 610 F (+ 405 F), le cours du métal fin progressant sensiblement à Londres (382,50 dollars l'once contre 373,50 la veille).

Repli du dollar à 5,8680 F en séance officielle (5,9570 F mardi), la devise-titre se maintenant à 7,27/31 F.

La cotation de Matra reste suspendue, et le conseil d'administration de la firme, qui s'est réuni mardi 26 janvier, a simplement confié à son président, M. Lagardère, la mission de chercher une solution après le recours déposé par les actionnaires minoritaires et qui a pour effet de bloquer, pour l'instant, le mécanisme de prise de participation majoritaire de l'État dans le capital de Matra.

NEW-YORK

Toujours hésitant

Si Wall Street n'a guère manifesté de réactions au message sur l'état de l'Union prononcé par le président Reagan, elle a porté beaucoup plus d'attention aux propos tenus par le secrétaire américain au Trésor. S'adressant à la commission économique mixte du Congrès, M. Donald Regan a notamment déclaré que la récession que connaissent actuellement les États-Unis devrait prendre fin *« dans le courant du printemps »*, ajoutant, pour faire bonne mesure, que la reprise de l'activité, quand elle interviendra, ne devrait pas se produire à un rythme trop rapide si la croissance monétaire peut être cantonnée dans la limite de 2,5 % à 3 %.

Donnant ensuite une conférence de presse, M. Regan a précisé que le déficit budgétaire prévu devrait être couvert par l'emprunt, sans provoquer de tensions graves sur les marchés des capitaux grâce à l'augmentation escomptée de l'épargne, ce qui semblerait exclure toute nouvelle poussée à la hausse sur les taux d'intérêt.

Cette interprétation est analysée avec la plus grande prudence par les spécialistes, qui savent pertinemment que les besoins du Trésor pour le seul premier trimestre en cours devraient atteindre 40 milliards de dollars.

Devant cette situation, l'indice Dow Jones des valeurs industrielles s'est contenté d'afficher une hausse de 1,15 point, à 842,66, le volume des échanges atteignant 50,06 millions d'actions contre 44,87 millions la veille.

VALEURS	Cours du 26 janv.	Cours du 27 janv.
Alcoa	22 3/4	22 7/8
A.T.T.	59 1/2	59 1/4
Boeing	20 5/8	20 3/8
Chase Manhattan Bank	55 3/8	55 1/2
Du Pont de Nemours	36 1/2	36 3/8
Eastman Kodak	71 3/8	71 3/4
Exxon	30	30
Ford	17 1/2	18 1/8
General Electric	59 1/2	60
General Foods	29 1/2	30
General Motors	37 1/2	37 1/8
Goodyear	18 3/4	18 3/4
I.B.M.	61 3/4	62 3/8
I.T.T.	28 3/8	28 3/4
Mobil Oil	23	23
Pfizer	53 1/8	53 5/8
Schlumberger	48 3/4	50 1/8
Texaco	30 7/8	30 5/8
U.A.L. Inc.	15 1/2	15 7/8
Union Carbide	45 3/4	45 3/4
U.S. Steel	24 3/8	24 5/8
Westinghouse	23 1/2	24
Xerox Corp.	39 1/8	40 3/4

LA VIE DES SOCIÉTÉS

SONY. – Le constructeur japonais a annoncé la mise au point d'un récepteur de télévision « de poche » en noir et blanc, baptisé « Flat TV ».

De la taille des petits magnétophones que la firme commercialise déjà, ce matériel, équipé d'un tube de 16 centimètres et pesant 520 grammes, sera commercialisé en février prochain au prix de 1 400 F environ, sa mise en vente sur le marché américain étant également prévue pour cette année.

AKZO. – Selon la firme ENKA, qui regroupe l'activité fibres synthétiques du groupe néerlandais AKZO, ce secteur industriel devrait enregistrer une légère augmentation du volume de ses ventes cette année, tout au moins en Europe occidentale.

En 1981, les producteurs ouest-européens de fibres synthétiques ont réalisé de meilleures performances que leurs confrères américains ou japonais avec un accroissement de production en volume de 3 % environ contre 1 % seulement aux États-Unis et une diminution de 2 % au Japon.

UNIBAIL. – Le patrimoine immobilier de la société représentait une somme de 450 millions de francs au 31 décembre 1981, ce qui correspond à environ 291 F par action Unibail.

Outre l'acquisition d'un immeuble du dix-septième siècle rue Pierre-Lescot, dans le quartier des Halles, la société a annoncé qu'elle avait signé avec « une grande chaîne de distribution du Sud-Ouest » un contrat de crédit-bail à taux variables et à annuités fixes de 25 millions de francs, le premier du genre.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1981)

	26 janv.	27 janv.
Valeurs françaises	109,2	109,5
Valeurs étrangères	106,7	106,3

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	96,5	97,1

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 28 janv.	15

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	28/1	27/1
1 dollar (en yens)	230,20	230,50

BOURSE DE PARIS — Comptant — 27 JANVIER

Étrangères — HORS-COTE — Compartiment spécial — Autres valeurs hors cote — SICAV (Émission Frais inclus / Rachat net, 27/1)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
C.M.P.	[illegible]	[illegible]
Conta S.A. (Li)	22 50	....
Crédit (C.F.B.)	153	153
Créd. Gén. Ind.	200	208
Crédit Lyonnais	711	....
Crédit Univers.	295	302
Créditel	88 40	88 80
C. Sabl. Seine	151 20	....
Damart-Servip	970	980
Darblay S.A.	23 50	....
De Dietrich	380	395
Degremont	111 80	107 30
Lucheire S.A.	140 60	144 80
Lyonnaise Immob.	101 50	101 50
Magasins Uniprix	55	57 20
Magnant S.A.	48	50
Maritimes Part.	89 10	90
Marocaine Cie	25 60	25 50
Marseille Créd.	150	....
Maurel et Prom.	30 30	29 o
Merlin-Gerin	525	546 d
Métal Déployé	284	270
Mic	231	225
Union Brasseries	36	37
Union Habit.	191	191
Un. Imm. France	167 20	167 20
Un. Ind. Crédit	215	212
Union Ind. Ouest	272	272
Unipol	142	143
Vincey Bourget (Ny)	10 65	....
Virax	45 20	47
Waterman S.A.	172 10	172 10
Brass. du Maroc	172	175 50
Brass. Ouest-Afr.	21 40	21 60
Cellulose du Pin	21 20	21 20
Coparex	425	425
Emault-Somua	....	....
F.B.M. (Li)	70	42 o
Iena Industries	13	....
La Mure	75	....
M.M.B	173	170
Océanic	26 60	6 90 o
Petrofigaz	446	....
Procuptia	215	....
Ratier For. G.S.P.	7 50	....
Sabl. Morillon Corv.	120	....
Sogevar	543 90	519 24
Sogintar	696 21	664 64
Soleil Investis.	324 60	309 88
U.A.P. Investis.	228 75	218 38
Unifrance	176 90	168 88
Unifoncier	443 99	423 86
Unigestion	403 18	384 90
Uni-Japon	656 54	626 77
Unirente	1398 66	1353 64
Valorem	260 75	248 93
Valrem	100743	100844
Worms Investis.	456 31	435 62

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, nous pourrions être contraints parfois à ne pas donner les derniers cours. Dans ce cas ceux-ci figureraient le lendemain dans la première édition.

Marché à terme

La Chambre syndicale a décidé de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été exceptionnellement l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
1845	4,5 % 1973	1820	1835	1836	1839
2872	C.N.E. 3 %	2630	2630	2629	2605
486	Air Liquide	464	484	457	455 10
316	Als. Superm.	318	316	316	316
600	Europe nº 1	606	609	609	598
520	Facom	515	510	510	510
155	Finextel	152 80	155	155	155
130	Fives-Lille	139	145	144 50	142 20
285	Pernod-Ricard	295	306	305	300
136	Pétroles (Fse)	131	131	130	130
161	– (obl.)	162	163	163	163
32	– (certific.)	32 80	31 90	31 90	31 50
51	Pétroles B.P.	54 50	54 50	54	53 50
186	Peugeot S.A.	193	188 90	188 90	188
300	– (obl.)	305	306	306	303 50
59	P.L.M.	58 50	60 50	60 50	59 30
157	Poclain	168	161	161 90	160
350	Poliet	345	349	349	349
101	Pompey	105	104	104	105
216	P.M. Labinal	207 20	204 50	204 30	201 30
6	Usinor	6 55	7 35	7 35	7 20
94	– (obl.)	94 30	94 10	94 10	94 10
158	U.T.A.	155	159	157	158
230	Valéo	234	233	232	229 90
350	– (obl. conv.)	355	355 20	355 20	355 20
120	Vallourec	119	120	120	117 60
990	V. Clicquot-P.	1010	1000	995	985
695	Viniprix	722	730	730	716
1080	Elf-Gabon	1060	1069	1070	1056
275	Amax Inc.	267	256 60	258	256 60
295	Amer. Express	303	292	292	294
127	Ford Motors	130 40	126	125	127 50
200	Free State	217 90	228	227	225
117	Gencor	127	127	127 50	124 50
405	Gén. Electr.	432	424 50	424 50	420
270	Gen. Motors	272	270	266	275 40
58	Goldfields	61 50	63 40	63 40	63
72	Harmony	76 50	80 40	79 90	79
22	Hitachi	23 20	23 05	22 90	23 05
345	Hoechst Akt.	368	359	359	359
42	Imp. Chemical	46 80	46 90	46 90	45 90
92	Inco. Limited	94 10	92 20	92 20	90 10
425	IBM	451	437 50	440	436
197	ITT	203 30	201 50	199 50	201 50
580	Merck	599	590	591	594
380	Minnesota M.	391	387	387	387
153	Mobil Corp.	165 30	161 70	161 70	160 50
100	Un. Min. 1/10	106 80	114	113	111 60
270	Unit. Techn.	280	273 50	223	275 10
205	West Deep	211	218	210 50	218
270	West Hold.	292	298	300	303
265	Xerox Corp.	281	278	278	276
2 50	Zambia Corp.	2 56	2 58	2 64	2 53

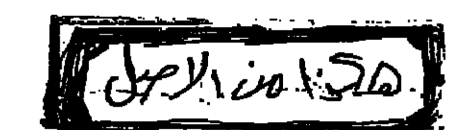
c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 27/1	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
États-Unis ($ 1)	5 957	5 868	5 730	5 990
Allemagne (100 DM)	*254 690*	*254 250*	*248*	*260*
Belgique (100 F)	15 010	14 956	13	13 800
Pays-Bas (100 fl.)	232 420	231 750	225	237
Danemark (100 krd)	77 800	77 580	75 500	80 500
Norvège (100 k)	99 850	99 540	97	102
Grande-Bretagne (£ 1)	11 042	11 020	10 700	11 300
Grèce (100 drachmes)	9 927	9 876	....	....
Italie (1 000 lires)	4 760	4 745	4 450	4 850
Suisse (100 fr.)	318 800	317 680	312	325
Suède (100 krs)	104 430	103 830	101	106 500
Autriche (100 sch)	36 336	36 280	35	37
Espagne (100 pes.)	5 994	5 967	5 800	6
Portugal (100 esc.)	8 810	8 750	7 750	8 750
Canada ($ can 1)	4 974	4 911	4 800	5 030
Japon (100 yens)	2 596	2 576	2 480	2 610

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 27/1
Or fin (kilo en barre)	70900	71500
Or fin (en lingot)	*71205*	*71610*
Pièce française (20 fr)	662	651
Pièce française (10 fr)	510	519
Pièce suisse (20 fr)	594	601
Pièce latine (20 fr)	542	545
Souverain	670	678 90
Pièce de 20 dollars	3020	3050
Pièce de 10 dollars	1595	1600
Pièce de 5 dollars	791	.....
Pièce de 50 pesos	3245	3245
Pièce de 10 florins	571 60	575



Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 28 janvier 1982 a été tiré à 547 026 exemplaires.

A B C D E F G

Un rapport alarmant de l'ONU

L'usage des stupéfiants se répand sur toute la planète

De notre correspondante

New-York. — Le bureau des Nations unies pour le contrôle des stupéfiants est si découragé qu'il conclut, dans son rapport pour l'année 1981, que seule la diminution de la demande a des chances de réduire le volume d'un trafic qui s'étend de jour en jour à travers le monde et à toutes les couches de la population.

L'usage des stupéfiants ne marque, en effet, aucun recul ; au contraire, il se répand géographiquement et démographiquement, touchant de plus en plus de pays, industrialisés ou non, de plus en plus d'adolescents et même d'enfants. La situation est d'autant plus grave que des drogues de plus en plus puissantes deviennent de plus en plus accessibles et sont consommées avec de moins en moins de précautions.

La lutte contre les trafiquants devient de plus en plus difficile dans la mesure où leurs réseaux s'étendent et où la production de drogue, dans certains pays, est à peu près impossible à contrôler C'est ainsi que la récolte d'opium en Asie du Sud-Est a triplé en 1981 et aurait atteint 600 tonnes. Une partie grandissante de cette récolte est transformée en héroïne à destination des marchés d'Europe occidentale et d'Amérique du Nord. Les désordres politiques favorisent les trafics : pendant les six premiers mois de 1981, 1 tonne d'héroïne, 1 tonne de morphine et 17 tonnes d'opium ont été saisies en Iran.

La production de feuilles de coca en Bolivie et au Pérou s'accroît sans contrôle et favorise une augmentation spectaculaire de la production de cocaïne essentiellement à destination de l'Amérique latine et de l'Europe occidentale. D'autre part, la consommation de la pâte de coca à fumer se développe dangereusement en Amérique du Sud, provoquant de graves désordres psychologiques et physiques chez ses usagers.

La consommation de cannabis est considérable et de plus en plus dangereuse dans la mesure où sa teneur en stupéfiant est plus forte et sa consommation plus fréquemment assortie d'autres drogues. Le bureau s'élève contre les théories selon lesquelles l'usage de cannabis serait bénin, soulignant que les preuves se multiplient qu'il peut provoquer des troubles divers et favoriser l'apparition de cancers.

La consommation de drogues psychotropes, elle aussi, s'accroît, car leur contrôle reste difficile étant donnés leur nombreux usages médicaux.

Le bureau consacre un article particulièrement alarmiste au développement de l'usage de la cocaïne en Europe occidentale : des quelques kilos de drogue saisis en 1970, on est passé à 200 kilos en 1980 et autant dans les neuf premiers mois de 1981. Les prises les plus importantes ont eu lieu en France, aux Pays-Bas, en Espagne et au Royaume-Uni. Mais le trafic est aussi considérable en Italie.

Le bureau lance un appel aux gouvernements pour entreprendre une lutte systématique et sérieuse contre la production et le trafic de drogue, ajoutant : « *Les gouvernements savent bien que, à moins que la demande de stupéfiants ne décroisse, la réduction du trafic dans une région spécifique n'aura que peu d'effet, une source de production pouvant immédiatement en remplacer une autre* ».

Pour une « Année internationale »

C'est la raison pour laquelle le bureau demande que « *les efforts des gouvernements soient axés sur la prévention de l'usage des stupéfiants, ainsi que sur le traitement et la guérison des toxicomanes* », et cela « *avec le concours de toutes les couches de la population* ».

Mais le rapport rappelle que la lutte contre la culture du pavot ne peut avoir de succès que si les petits agriculteurs qui en tirent leur subsistance se voient offrir d'autres moyens de vivre, notamment en cultivant des produits alimentaires. Cette transformation ne pourra se faire que progressivement et sous le contrôle strict des gouvernements et des organisations internationales.

Les auteurs du rapport rappellent aussi que la coopération internationale est indispensable dans la lutte contre les trafiquants et incitent les gouvernements à enquêter, dans ce but, sur les transactions financières suspectes.

Devant l'énormité de la tâche, le bureau suggère que les Nations unies organisent, dès que possible, une « *Année internationale contre la toxicomanie* », seul moyen, peut-être, d'éveiller, ou de réveiller, l'attention des pays membres contre un fléau qui menace désormais l'ensemble de la planète.

NICOLE BERNHEIM.

APRÈS LE RASSEMBLEMENT DE PARIS

La C.G.C. prévoit d'autres mobilisations de cadres dans les capitales régionales

A l'occasion du rassemblement de l'« *encadrement de France* » qu'organise la C.G.C., jeudi 28 janvier, de 17 à 20 heures, au Nouvel Hippodrome de la Ville de Paris, porte de Pantin, les dirigeants de la confédération des cadres espéraient regrouper au moins dix mille adhérents et sympathisants mécontents de la politique économique du gouvernement.

Le premier objectif de la C.G.C. est d'« *attirer l'attention des dirigeants politiques et patronaux sur les dangers courus par l'économie française* », de dénoncer « *l'absence de politique industrielle* », de réclamer « *une juste place pour l'encadrement dans l'entreprise* », de « *jeter un cri d'alarme devant les menaces d'une politique salariale égalitariste, une fiscalité injuste et envahissante* » et les « *périlleuses manifestations* » tentées ou envisagées pour la Sécurité sociale.

Le deuxième objectif est d'ordre tactique. La C.G.C. veut renforcer ses organisations face aux syndicats de cadres cégétistes, cédétistes, etc. C'est donc une double mobilisation qui est lancée : contre les projets jugés dangereux du gouvernement et pour un syndicalisme de cadres plus fort.

Après le grand rassemblement parisien, d'autres réunions du même type seront organisées dans les grandes capitales régionales. Elles déboucheront, les 14 et 15 octobre, sur la tenue d'un inter-congrès où la C.G.C. se propose de discuter et d'adopter un « *projet de société* ». Par cette mobilisation, la C.G.C. entend aussi préparer sa campagne électorale pour les prud'hommes puisque les élections nationales devraient avoir lieu à la fin de cette année.

Face à cette colère, le gouvernement propose une vaste concertation. Une « table ronde », annoncée pour janvier, à Matignon, en présence du premier ministre. Cette rencontre devrait être suivie de contacts, au niveau ministériel, pour examiner les revendications de l'encadrement et mieux en tenir compte à l'occasion des réformes ou projets sur la Sécurité sociale, l'évolution des salaires et des droits des travailleurs.

Sensible à la poussée de fièvre qui atteint certains cadres, le P.S a publié mercredi un communiqué... compréhensif. Pour M. Paul Quilès, secrétaire national du P.S., les cadres ne sont pas les « *mal-aimés du gouvernement* ». « *Celui-ci*, dit-il, *n'a instauré aucune police des salaires.* » « *Il est vrai que les cadres ont été en quelque sorte les victimes de la transparence quasi totale de leurs revenus, et qu'il faut établir une meilleure justice sociale et fiscale* », souligne-t-il.

« *C'est pourquoi le P.S. est très attaché à la réforme fiscale et à celle de la Sécurité sociale. Les cadres doivent être le « pivot » de ce rééquilibrage social Il est clair qu'ils ne doivent pas rester à l'écart du changement, ni a fortiori, en faire les frais.* »

LE CONTROLE DOUANIER EST SUPPRIMÉ AU TUNNEL DU MONT-BLANC

La situation est redevenue normale ce jeudi matin 28 janvier aux abords des tunnels du Mont-Blanc (Haute-Savoie) et du Fréjus (Savoie). Les douaniers, qui observaient depuis lundi une grève du zèle, ont été invités à dégager les plates-formes en raison de « risques sérieux d'affrontement avec les transporteurs ».

Environ quinze cents camions étaient bloqués mercredi dans la soirée et de vifs incidents avaient marqué la journée : les conducteurs avaient arraché les lisières de sécurité de l'autoroute et dressé des barricades pour empêcher le passage des automobiles de tourisme ; d'autres avaient barré les voies de chemin de fer à la gare de Saint-Gervais.

« *L'absence de contrôle douanier ne poura pas durer* », indique un responsable de la direction des douanes. Les grévistes réclament le maintien de certains avantages qui ont été supprimés à l'occasion de la réduction du temps de travail de quarante et une à trente-neuf heures. — *(Corresp.)*

UN COMMANDO RÉVOLUTIONNAIRE DÉTOURNE UN APPAREIL DE LIGNE COLOMBIEN.

Les guérilleros membres du M-19 (Mouvement du 19 avril, révolutionnaire de gauche) qui ont détourné, mercredi 27 janvier un avion des lignes intérieures colombiennes, étaient bloqués ce jeudi 28 à bord de l'appareil sur l'aérodrome de Cali, dans le sud-ouest du pays. Ils détiennent 78 passagers en otages.

L'armée a tenté de donner l'assaut dans la soirée de mercredi, crevant les pneus de l'avion, un Boeing 727, et perçant un réservoir. Les gérilleros, un commando composé de six hommes et une femme, ont réclamé un autre appareil. La requête a été rejetée par les autorités.

De source militaire, on indique que les autorités ont également refusé la médiation d'un évêque catholique, médiation réclamée par les pirates de l'air. Ces derniers ont libéré un certain nombre de leurs passagers

L'appareil a été détourné alors qu'il effectuait un vol entre Bogota et Pereira, dans le centre. Les pirates ont d'abord contraint le pilote à revenir à Bogota. Ils souhaitaient alors la présence d'un membre de la commission gouvernementale chargée d'engager d'éventuelles négociations avec les mouvements de guérilla. Ils ont changé d'avis et sont partis pour Cali. — *(A.F.P., Reuter, A.P.)*

INONDATIONS CATASTROPHIQUES AU PÉROU

Plus de six cents morts et cinq mille disparus

Des inondations et des glissements de terrain catastrophiques ont balayé une vallée du bassin de l'Huallaga (un affluent de l'Amazone), située sur le versant oriental des Andes à quelque 400 kilomètres au nord de Lima. D'après les premières informations, il y aurait plus de six cents morts déjà dénombrés et cinq mille disparus. La localité la plus touchée serait Uchiza qui aurait été engloutie, au moins partiellement, sous la boue et les pierres. La catastrophe est due à des pluies torentielles qui sont tombées sur le Pérou où d'autres régions ont, elles aussi, subi des inondations.

[Des catastrophes analogues se produisent assez souvent dans les Andes. Les lacs y sont nombreux, les reliefs très accusés et l'érosion très forte. Des lacs se forment derrière des barrages naturels, faits parfois d'anciennes moraines, parfois de boue et de pierraille. Ces barrages peuvent céder ou d'importants glissements de terrains peuvent faire déborder ces retenues d'eau. Dans certains cas, il est possible de vider préventivement un lac dangereux. Parmi les catastrophes comparables qui ont déjà frappé le Pérou, on peut citer celle de janvier 1962 qui avait tué près de 4 000 personnes sur les flancs du mont Huascaran, celle de mars 1971 (plus d'un millier de victimes) à Chungar (à 190 kilomètres au nord-est de Lima) et celle de mai 1974 (plus de 600 morts dans la vallée du Mantaro à 200 ou 300 kilomètres au sud-est de Lima).]

● *Douze personnes ont été légèrement contaminées* lors de l'incident qui a affecté, lundi 25 janvier, la centrale nucléaire américaine Ginna, située près d'Ontario dans l'État de New-York. Selon un porte-parole de la société chargée de la gestion de la centrale, aucun de ces employés n'a été hospitalisé, la contamination radioactive qu'ils ont subie étant limitée à quelques traces sur leurs vêtements.

ENLEVÉ LE 17 DÉCEMBRE A VÉRONE

Le général américain James Dozier est libéré par la police à Padoue

D'après l'agence italienne ANSA, le général américain James Lee Dozier, enlevé le 17 décembre par les Brigades rouges, a été libéré, ce jeudi matin 28 janvier, par la police. Le général a été libéré à Padoue, et cinq terroristes auraient été arrêtés au cours de l'opération menée contre l'appartement où était séquestré le général.

Le général Dozier, commandant-en-chef adjoint de l'état-major de l'OTAN à Vérone, avait été enlevé le 17 décembre dernier en fin d'après-midi par plusieurs terroristes. Les terroristes s'étaient fait passer pour des plombiers et s'étaient présentés à la résidence du général. Peu de temps après les Brogades rouges revendiquaient cet enlèvement ; le dimanche 27 décembre elles avaient d'autre part diffusé une photographie du prisonnier sous un drapeau frappé d'une étoile à cinq branches.

Depuis l'enlèvement, les Brigades rouges avaient fait parvenir cinq communiqués et le 26 janvier une nouvelle photographie du général. Dans le dernier de ces textes, les ravisseurs écartaient absolument l'hypothèse de négociations, et ne faisaient plus allusion à l'interrogatoire du général.

Le 19 janvier la police anti-terroriste italienne avait affirmé après avoir été envoyée sur de multiples fausses pistes, avoir identifié six membres des brigades du commando. C'est la première fois depuis l'apparition des brigades rouges italiennes que la police parvient à libérer l'un de leurs otages.

● *Les cadavres décomposés* de Mme Jeanette May, ancienne épouse Rothschild, et de son amie italienne Gabriella Guerin, portées disparues depuis plus d'un an, ont été découverts le 27 janvier, près du village de Podella (Marches), en Italie. Les deux femmes étaient portées disparues depuis le 29 novembre 1980. — *(A.F.P.)*

130 MORTS ET 150 BLESSÉS

Le déraillement du train Alger-Oran s'explique par le mauvais état de la voie et du matériel

(De notre correspondant)

Alger. — « *J'ai été réveillé par un bruit assourdissant et j'ai cru à un nouveau tremblement de terre* », dit un commerçant du village de Bou-Halouane situé à une centaine de kilomètres à l'ouest d'Alger, dans la willaya (département) d'El-Asnam. Il était 1 h 30 le 27 janvier et le train de nuit reliant quotidiennement la capitale à Oran venait de percuter à grande vitesse un convoi de marchandises stationné devant la gare de la petite localité.

Le rapide, composé de huit wagons où somnolaient quelque quatre cent cinquante voyageurs, avait tenté en vain d'atteindre le sommet du col de Bou-Halouane. La pente, à cet endroit, atteint trente degrés. Il avait dû s'immobiliser pour attendre le renfort d'une locomotive supplémentaire.

C'est au moment où les cheminots procédaient à son attelage que les freins ont lâché. Le convoi, partant en marche arrière, a dévalé à grande vitesse la dizaine de kilomètres le séparant de la gare et a littéralement explosé sous le choc avec le train de marchandises qui y stationnait. Ainsi s'explique le nombre élevé des victimes. On dénombrait mercredi cent trente morts et cent cinquante blessés, dont certains très gravement atteints.

L'organisation des secours a été compliquée par l'obscurité et le froid très vif et de nombreux corps ont dû être dégagés au chalumeau.

Le premier ministre, M. Abdelghani, et plusieurs membres du gouvernement se sont rendus sur les lieux et se sont recueillis devant les corps des victimes rassemblés dans une mosquée. M. Pierre Mauroy, le premier ministre français a envoyé à son homologue algérien un télégramme de condoléances et les ministres français de la santé et des transports ont offert leur aide. Ces marques de solidarité ont été très appréciées.

L'état déplorable dans lequel se trouve le réseau ferré (pas un kilomètre nouveau de ligne n'a été construit depuis l'indépendance) ainsi que la vétusté d'une partie du matériel roulant expliquent sans doute pour une bonne part l'accident.

Le train tue de plus en plus souvent en Algérie et plusieurs accidents graves ont été enregistrés ces derniers mois, faisant à chaque fois des morts. Des contrats ont été passés avec plusieurs pays et notamment l'Autriche et l'Inde pour la modernisation et l'extension du réseau et ce secteur figure parmi ceux qui ont été retenus dans la perspective d'un développement de la coopération par MM. Rocard et Ibrahimi, les ministres français et algérien de la planification lors de leurs récents entretiens à Alger.

DANIEL JUNQUA.

Le Secours populaire français a ouvert une souscription en faveur des victimes du déraillement qui vient d'avoir lieu en Algérie. — Comité national du Secours populaire français, 9, rue Froissart, Paris (3e). C.C.P. : 654-37-H Paris ; indiquer : Algérie.



